

Conditions de logement  
des ménages immigrants  
au Québec

UNE **RÉALITÉ**  
CONTRASTÉE







**Conditions de logement  
des ménages immigrants  
au Québec**

**UNE RÉALITÉ  
CONTRASTÉE**

*Étude réalisée pour*

- la Société d'habitation du Québec
- le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- la Société canadienne d'hypothèques et de logement
- la Ville de Montréal (Direction des affaires interculturelles et Direction de la planification stratégique, division habitation)
- le Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine Immigration et Métropoles.

INRS-Urbanisation, Culture et Société

**XAVIER LELOUP**  
avec la collaboration de **Virginie Ferreira**

Cette étude est publiée par la Société d'habitation du Québec.

Elle a été produite sous la coordination de Odile Simard de la Société d'habitation du Québec.

Cinq partenaires ont participé financièrement à la production de cette étude : la Société d'habitation du Québec (SHQ), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Ville de Montréal ainsi que le Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine Immigration et Métropoles.

La réalisation de l'étude a été confiée à l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, Culture et Société.

*Note : Les idées exprimées dans ce document ne traduisent pas nécessairement la position de la Société d'habitation du Québec; elles n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

On peut télécharger ce document à l'adresse Internet suivante :

<http://www.habitation.gouv.qc.ca>

On peut également obtenir des copies de ce document au

**Centre de documentation de la Société d'habitation du Québec :**

Succursale de Québec

418 646-7915

Succursale de Montréal

514 873-9612

Numéro sans frais au Québec

1 800 463-4315

Mars 2005

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Bibliothèque nationale du Canada, 2005

ISBN 2-550-44126-5

© Gouvernement du Québec

## Table des matières

Avant-propos .....	1
Faits saillants. ....	3
Introduction.....	5
Première partie – Les immigrants : principales caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques .....	13
Chapitre 1 – Les espaces parcourus par les ménages immigrants .....	15
1. Le nombre des ménages immigrants .....	15
2. La diversité des régions de naissance .....	16
3. Origine ethnique et langue maternelle.....	21
4. La répartition territoriale des ménages immigrants.....	25
4.1 La répartition dans les régions administratives (RA) du Québec.....	25
4.2 La répartition des ménages immigrants dans la RMR de Montréal.....	30
4.3 La répartition des ménages immigrants sur l'île de Montréal .....	32
5. La mobilité des ménages immigrants.....	34
5.1 Mobilité résidentielle selon quelques variables .....	35
5.1.1. Le mode d'occupation.....	35
5.1.2. Le revenu .....	36
5.1.3. L'âge du soutien .....	37
5.1.4. La période d'immigration.....	39
5.2 Mobilité résidentielle entre trois RA (Montréal, Laval et Montérégie) ...	39
Chapitre 2 – Les temporalités de l'immigration.....	43
1. Région de naissance et groupe d'âge .....	43
2. Région de naissance, genre de ménage et période d'immigration .....	49
3. Région de naissance et taille du ménage.....	54
Chapitre 3 – Le niveau socioéconomique des ménages immigrants .....	59
1. Le revenu des familles : une vue d'ensemble pour le Québec .....	60
2. Période d'immigration, région de naissance et seuil de faible revenu.....	62
3. Origine ethnique, langue maternelle et seuil de faible revenu .....	66
4. Période d'immigration, région de naissance, genre de ménage et seuil de faible revenu .....	68

Deuxième partie – Les conditions de logements des ménages immigrants .....	73
Chapitre 4 – Le mode d’occupation.....	75
1. Période d’immigration, région de naissance et mode d’occupation .....	75
1.1 L’ensemble du Québec .....	75
1.2 Âge et mode d’occupation .....	78
1.3 La RMR de Montréal .....	83
2. Période d’immigration, seuil de faible revenu et mode d’occupation .....	89
3. Origine ethnique et mode d’occupation .....	97
Chapitre 5 – L’accessibilité financière au logement.....	99
1. Immigration, taux d’effort et mode d’occupation .....	99
1.1 Période d’immigration, région de naissance et taux d’effort.....	100
1.2 Taux d’effort et mode d’occupation.....	108
2. Immigration, taux d’effort et seuil de faible revenu .....	117
3. L’accessibilité dans la RMR de Montréal.....	122
Chapitre 6 – Le confort lié à la taille et à l’état du logement .....	127
1. La taille et le peuplement du logement.....	127
2. L’état du logement .....	129
Chapitre 7 – Les conditions de logement à l’échelle des arrondissements de Montréal .....	133
1. Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG) .....	133
2. Villeray–Saint-Michel–Parc extension (V–SM–PE).....	141
3. Ahunstic–Cartierville (A–C) .....	149
4. Saint-Laurent (SL).....	155
5. Saint-Léonard (Léo) .....	160
Conclusion générale .....	167
Annexe 1 – Revenu moyen et médian selon le genre de ménage .....	171
Liste des tableaux.....	176
Liste des figures.....	181
Liste des cartes .....	184

## Avant-propos

---

Le présent rapport s'adresse à l'ensemble des intervenants du domaine du logement qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances concernant les conditions de logement des ménages dont le soutien est immigrant. Son origine se trouve dans des discussions entamées au sein du volet 2 du Centre interuniversitaire de recherche Immigration et Métropoles (IM), volet dénommé *Vie de quartier, trajectoires résidentielles, réseaux sociaux et gestion des équipements collectifs*. Au cours de ces discussions, est apparue l'importance que revêt actuellement la question du logement des immigrants et, en particulier, des immigrants récents. Lors de ces discussions, la Société d'habitation du Québec (SHQ) a ainsi proposé que soit réalisée une monographie sur les conditions de logement des ménages immigrants, ce qui a suscité l'intérêt de quatre autres partenaires : la Ville de Montréal, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec (MRCI), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Immigration et Métropoles (IM). Les cinq organismes ont décidé de s'engager dans une démarche de partenariat de recherche, les coûts de la recherche étant partagés de manière égale entre les partenaires, chacun ayant pu intervenir dans la définition du plan de travail. Enfin, les partenaires ont choisi de confier le mandat de recherche à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Afin d'établir un portrait factuel des conditions de logement des ménages immigrants, l'analyse, basée sur les recensements de 1996 et 2001, est réalisée à partir de tableaux spéciaux croisés commandés par la SHQ à Statistique Canada. Ces tableaux spéciaux portent sur un échantillon de 20 % des répondants, entre autres parce qu'ils incluent des variables qui sont recueillies seulement auprès des ménages remplissant le questionnaire 2B du recensement. Signalons que ces tableaux sont mis à la disposition du public dans les locaux de la SHQ moyennant le respect des règles qui en régissent l'accès<sup>1</sup>.

---

1. Forest, P. (1998). *Tableaux croisés spéciaux du recensement de 1996 : description et mode d'accès*. Québec, Société d'habitation du Québec. Deschênes, C.-R., Y. Chouinard et B. Maass (2003). *Tableaux croisés spéciaux du recensement de 2001: description et mode d'accès*. Québec, Société d'habitation du Québec.





## Faits saillants

---

- Entre 1996 et 2001, la proportion des ménages immigrants (ménages dont le soutien est né à l'extérieur du Canada) est restée stable au Québec à environ 11 % du total des ménages. Cependant, le nombre des ménages immigrants, pendant cette période, a augmenté de 8,4 % tandis que le nombre de ménages natifs (ménages dont le soutien est né au Canada) a connu une hausse de 5,4 %.
- Les ménages immigrants sont inégalement répartis à l'échelle du Québec. Selon les dernières données, la presque totalité des ménages immigrants du Québec, soit 88,6 %, résident dans la région métropolitaine de Montréal tandis que 7 ménages immigrants sur 10 vivent sur l'île de Montréal.
- Les ménages immigrants récents s'installent davantage qu'auparavant dans les proches banlieues de l'île de Montréal. Ils ne choisissent plus, systématiquement, un territoire pouvant être identifié à un territoire classique de la primo-installation. Cette situation soulève de nouvelles questions et interrogations sur l'insertion de ces populations à la société d'accueil et sur l'organisation des services communautaires et publics qui leur sont destinés. La diffusion dans l'espace métropolitain devient un nouvel enjeu.
- Peu de ménages immigrants quittent Montréal pour le reste du Québec. Les observations relatives à la mobilité des ménages indiquent qu'il est peu probable que les ménages immigrants choisissent de s'installer dans de nouveaux territoires. Elles confirment plutôt le maintien probable de la situation actuelle.
- Entre 1996 et 2001, le statut socio-économique des ménages immigrants s'est amélioré. Durant cette période, le taux de ménages immigrants à faible revenu est passé de 39 % à 33 %.
- Selon les données de 2001, proportionnellement, sur l'île de Montréal, les ménages immigrants sont plus souvent propriétaires de leur logement que les ménages natifs. Cependant, si les ménages immigrants arrivés avant 1981 semblent avoir bénéficié d'une accession relativement aisée à la propriété, la situation est différente pour les cohortes suivantes de personnes immigrantes. On observe un ralentissement dans l'accession à la propriété pour les ménages immigrants arrivés au Québec à partir des années 1980.

- Entre 1996 et 2001, la proportion de ménages immigrants consacrant plus de 30 % de ses revenus bruts au logement est passé de 38 % à 31 %. Cependant, chez les ménages immigrants récents, 56 % devaient consacrer au moins 30 % de leur revenu pour se loger en 1996 contre 45 % en 2001.
- Il existe une relation positive entre l'allongement de la durée de résidence et l'amélioration de l'accessibilité au logement. Ce phénomène varie selon la région de naissance du principal soutien du ménage, le statut socio-économique du ménage et le mode d'occupation. Par ailleurs, le contexte socio-économique, l'évolution du marché du logement et les modifications apportées, en 1996, à la grille de sélection des travailleurs ont également pu influencer l'accessibilité au logement des immigrants admis depuis 1996.
- Généralement, les ménages immigrants connaissent des conditions de logement moins favorables que celles des ménages natifs. Malgré l'amélioration constatée entre 1996 et 2001, l'accès au logement peut comporter des difficultés supplémentaires pour les personnes immigrantes, en particulier lorsqu'elles sont locataires. Par exemple, les immigrants récents connaissent souvent moins bien les conditions du marché, le niveau moyen de confort auquel ils peuvent s'attendre, les législations et les pratiques coutumières qui entourent l'accès au logement. Ces difficultés peuvent être accentuées par une connaissance insuffisante de la langue du nouveau pays et par des phénomènes de discrimination, individuels ou systémiques, dont ils peuvent être les victimes sur le marché du logement.

## Introduction

---

### Logement et immigration

Pourquoi lier logement et immigration ? Qu'est-ce qui justifie la rédaction d'un profil particulier sur les conditions de logement des ménages immigrants ?

Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, les sources d'immigration se sont diversifiées au Québec<sup>2</sup>. Chaque année, on continue d'accueillir des immigrants<sup>3</sup> et, ces dernières années, les débats autour de la question de l'accueil et de l'intégration semblent plus intenses, focalisant sur les processus d'insertion économique. Les ménages immigrants éprouveraient plus de difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi et à rattraper, par rapport au reste de la population, l'écart de leurs gains socioéconomiques. Cette situation peut avoir des répercussions dans les autres domaines de la vie quotidienne<sup>4</sup>.

Dans cette perspective, le logement constitue incontestablement un facteur d'intégration pour les populations immigrantes<sup>5</sup>. Au-delà de la fonction de base du logement, celle de fournir un abri et un toit, le logement renvoie également à des dimensions qualitatives et affectives. Trouver un logement en bon état, à un coût abordable et qui répond aux besoins du ménage, reste l'élément central qui définit le logement. Cependant, l'immigration amplifie aussi un ensemble de questions liées au logement : le rapport de l'homme aux espaces qu'il parcourt, les lieux de mémoire et de sépulture, les liens sociaux et l'ancrage territorial, le partage d'espaces interculturels... Pour toutes ces questions, les logiques d'immigration revêtent une importance particulière. L'installation dans le nouveau pays étant perçue comme permanente ou temporaire, le logement remplit des fonctions très différentes dans l'un et l'autre cas et n'est pas investi de la même manière. De plus, l'installation et les significations qui l'entourent peuvent faire l'objet de perceptions différentes entre les immigrants et les personnes nées dans la société d'accueil<sup>6</sup>.

---

2. Manègre, J.-F. (1992). *Statistiques. Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871*. Montréal, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

3. Selon les données du MRCI, durant la période 1996-2001, couverte par ce profil, il est arrivé en moyenne 29 124 immigrants admis par an, soit un total de 145 619 pour la période. MRCI, *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1996-2000*. Québec, MRCI, Direction de la planification stratégique, juillet 2001.

4. Picot, G. et F. Hou (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Ottawa, Statistique Canada.

5. Frenette, Y. (1992). *Le logement et les communautés culturelles. Analyse de la situation*. Montréal, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

6. Segaud, M., J. Brun et J.-C. Driant (2002). *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris: Armand Colin.

Enfin, l'accès au logement peut comporter des difficultés supplémentaires pour les personnes immigrantes, en particulier pour les nouveaux venus. Les immigrants récents connaissent souvent moins bien les conditions du marché, le niveau moyen de confort auquel ils peuvent s'attendre, les lois et les pratiques coutumières qui entourent l'accès au logement. Ces difficultés peuvent être accentuées par une maîtrise insuffisante de la langue du nouveau pays et par des phénomènes de discrimination, individuels ou systémiques, dont ils peuvent être les victimes sur le marché du logement<sup>7</sup>.

### **Les conditions de logement**

Logement et immigration sont donc deux thèmes reliés de plusieurs manières. Il convient alors de préciser la portée de notre profil en définissant ce qu'il faut entendre par *conditions de logement*.

Pour ce faire, il s'agit en premier lieu de définir ce que nous entendons par un *logement*. La réponse peut paraître évidente. Elle suppose pourtant quelques précisions pour éviter toute confusion avec d'autres notions proches, en particulier celles d'habitat ou de milieu de vie<sup>8</sup>.

Dans ce profil, le logement est pris au sens premier du terme, c'est-à-dire en tant qu'une unité d'habitation autonome, appartement ou maison disposant d'un accès propre, qui abrite régulièrement une ou plusieurs personnes qui en partagent l'usage. Sous cet angle, le logement est avant tout un bien matériel que l'on peut caractériser à partir de ses occupants, de son emplacement et de sa forme architecturale. Il a fait l'objet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, d'une identification relativement claire en tant que catégorie statistique et économique dans les recensements. Ainsi, Statistique Canada le définit comme un « ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habite ou pourrait habiter<sup>9</sup> ».

Derrière cette définition générale se dissimulent cependant des situations particulières. Un logement peut d'abord être classé selon la nature de l'occupation en logement privé, collectif (casernes, communauté religieuse, centre d'hébergement...) ou de bande (logement autochtone). Les logements privés peuvent, à leur tour, être subdivisés en plusieurs catégories, selon qu'ils

- 
7. Ledoyen, A., F. Dansereau et A.-M. Séguin (2001). *Le regard des petits propriétaires sur les demandeurs de logement: étude exploratoire sur les perceptions et les attitudes des petits propriétaires envers les clientèles des minorités ethnoculturelles*. Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Novac, S., J. Darden, D. Hulchanski et A.-M. Séguin (2002). *Housing Discrimination in Canada: The State of the Knowledge*. Ottawa, SCHL/CMHC. Ledoyen, A. (2004). « Les discours sur la différence et l'accès des minorités au logement », dans *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (dir.). Québec: Presses de l'Université Laval, p. 87-106.
  8. Segaud, M., C. Bonvalet et J. Brun (1998). *Logement et habitat. L'état des savoirs*. Paris: La Découverte.
  9. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement 2001*, n<sup>o</sup> au catalogue 92-378-XIF.

sont permanents ou marginaux, d'une part, et occupés ou inoccupés, de l'autre. Les logements permanents répondent à la double condition de disposer d'une source de chaleur et de fournir un espace clos permettant de se protéger des intempéries. Les logements marginaux font défaut sur une de ces deux conditions. Les logements privés sont occupés lorsqu'une personne ou un ensemble de personnes y vivent de manière permanente.

La définition qui précède et les subdivisions auxquelles elle donne lieu sont explicitement constituées pour répondre à des besoins administratifs et de connaissance du parc des logements disponibles. Elles renvoient alors pour l'essentiel à des dimensions et à des conditions matérielles de l'habitation. Elles ne prennent pas en compte les dimensions qualitatives et affectives, celles-ci le sont plutôt par la notion d'habitat qui intègre l'ensemble des éléments matériels et humains qui qualifient les modes de résidence des personnes. Le terme « habitat » élargit le rapport de l'être humain à l'espace au-delà du logement en intégrant le milieu de vie dans lequel il inscrit les activités qui lui permettent de subsister et de s'approprier l'espace<sup>10</sup>. Il articule ainsi les caractéristiques du logement et celles du milieu de vie et fait référence à une action des acteurs sur leur environnement.

En raison des données traitées dans ce profil, nous nous référerons essentiellement à la première définition du logement. Les conditions de logement sont ainsi à entendre comme les caractéristiques économiques et matérielles qui qualifient la consommation du bien logement par les ménages. Les variables déterminantes de cette consommation sont le mode d'occupation, l'accessibilité, le confort et l'état du logement ainsi que l'adéquation entre certaines caractéristiques des ménages et des logements qu'ils occupent. Ne seront pas abordés en revanche les thèmes reliés au milieu de vie dans lequel s'inscrit un logement, comme la qualité de vie qu'offre le voisinage, l'accès à des services collectifs (école, CLSC, centre d'emploi...) ou privés (épicerie, commerces, transports...), la mixité sociale des quartiers, etc.

Pour mieux définir notre objet, il importe en deuxième lieu de rappeler que le concept de logement est relié à celui de *ménage*, défini par le recensement comme « personne ou groupe de personnes occupant le même logement<sup>11</sup> ». Le logement et le ménage peuvent être ainsi considérés comme les deux faces de la même médaille, les caractéristiques qui qualifient le premier qualifiant également le second. Tout comme il est possible de distinguer les logements

---

10. Le recensement canadien ne comporte aucune indication sur le milieu de vie dans lequel s'inscrit le logement, à l'inverse de certains autres, comme ceux des États-Unis ou de la Belgique, qui posent des questions objectives sur le quartier et subjectives sur le milieu de vie dans lequel le logement s'insère. Toutefois, d'autres enquêtes de Statistique Canada offrent de telles informations, voir par exemple : Kremerik, F. (2000). « L'autre côté de la clôture ». *Tendances sociales canadiennes*, été 2000, Statistique Canada, n° 11-008, p. 20-24. Peters, A. (2002). « Votre collectivité a-t-elle le bien-être de vos enfants à coeur? » *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2002, Statistique Canada, n° 11-008, p. 2-6.

11. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement 2001*, n° au catalogue 92-378-XIF.

selon différentes catégories, il est également possible de distinguer les ménages selon le type et l'emplacement du logement qu'ils occupent au moment du recensement : logement privé, de bande ou à l'extérieur du Canada. Les ménages peuvent également être classés selon le type de relation qui lie les membres qui les composent. Deux grands types de ménages sont distingués : les ménages *familiaux* et *non familiaux*. Les premiers comprennent au moins une famille de recensement, c'est-à-dire un couple marié ou non, avec ou sans enfants, ou un parent seul avec un ou plusieurs enfants. Un ménage *unifamilial* se compose alors d'une seule famille qui occupe un logement privé. Un ménage sera dit *multifamilial* s'il est composé d'au moins deux familles de recensement qui occupent le même logement privé. Notons que la notion de famille, telle qu'elle est définie par Statistique Canada, ne retient que les relations nuptiales et filiales. Ainsi, des frères et sœurs qui partagent le même logement ne constituent pas une famille au sens du recensement. Un ménage *non familial* est composé d'une personne qui occupe seule un logement privé ou d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent le même logement mais qui ne forment pas une famille (c'est le cas, par exemple, des frères et sœurs susmentionnés ou des co-locataires). Enfin, il sera largement fait référence dans les lignes qui suivent au *soutien du ménage* pour qualifier les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des ménages dans leur ensemble. Pour être soutien de ménage, une personne doit avoir 15 ans et plus et assurer les principales dépenses du logement (loyer ou hypothèque, taxes, électricité...). Depuis 1991, les répondants au recensement sont autorisés à inscrire plus d'une personne comme responsable des paiements pour le logement. Le nombre de soutiens de ménage ne correspond donc pas parfaitement au nombre des ménages. Cependant, Statistique Canada propose également des données reprenant uniquement le *principal soutien du ménage*, soit la personne qui a été inscrite en premier lieu comme soutien de ménage. Dans ce cas, le nombre des soutiens s'approche logiquement du nombre des ménages. Ce sont ces données que nous utiliserons dans ce profil.

Dans ce profil, nous nous intéresserons pour l'essentiel aux ménages privés familiaux et non familiaux ainsi qu'à leurs conditions de logement. Nous ne tiendrons donc pas compte des ménages collectifs ou des ménages qui occupent un logement de bande. En outre, nous nous intéresserons aux ménages qui occupent un logement privé de manière permanente et non pas temporaire, excluant ainsi de notre analyse les logements marginaux.

### **Les ménages immigrants**

Pour les distinguer de l'ensemble des ménages, le présent profil retient en tant que ménage immigrant *les ménages dont le principal soutien est né à l'extérieur du Canada*, quelle que soit par ailleurs l'origine des autres membres du ménage ou la citoyenneté du principal soutien. Le profil porte sur les ménages dirigés par une personne née à l'extérieur du Canada et qui a

obtenu le droit d'y résider de manière permanente<sup>12</sup>. Il n'inclut pas les ménages dont le principal soutien est résidant non permanent ou demandeur d'asile au moment du recensement.

Comme pour les autres ménages, les choix résidentiels des ménages immigrants<sup>13</sup> sont complexes. Ils dépendent d'abord d'un ensemble de variables objectives comme le cycle de vie, le statut socioéconomique, la situation familiale... Ils varient ensuite selon un ensemble de préférences résidentielles des personnes et des ménages quant au mode d'occupation, au type de bien-logement consommé ou à son emplacement. Ces préférences traduisent souvent des modes de vie et d'habiter propres à certaines positions dans le cycle de vie (âge et situation familiale) et à des facteurs collectifs influant, par exemple, sur le désir d'accéder à la propriété ou sur le jugement que l'on porte sur l'état du logement. Enfin, les variables contextuelles sont aussi très importantes. La situation du marché du logement influence la capacité des ménages d'accéder à un logement répondant à leurs contraintes de coût et à leurs besoins.

Comme nous l'avons précisé plus haut, les choix résidentiels prennent une importance particulière dans le cas des ménages immigrants, parce qu'ils sont de nouveaux venus dans la société, parce qu'ils sont aussi parfois coupés de leur réseau social et familial d'origine et, enfin, parce qu'ils peuvent être les victimes de mises à distance et de discrimination sur le marché du logement. Cette dernière dimension renvoie à leur origine et à l'appartenance de certains

- 
12. Une remarque méthodologique s'impose. En effet, Statistique Canada comptabilise les personnes immigrantes suivant deux modes. En premier lieu, Statistique Canada utilise la variable de la *région de naissance*. Dans ce cas, est immigrante toute personne qui est née à l'extérieur du Canada; il existe cependant une faible proportion de citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'extérieur du Canada. Ce sont en fait toutes les personnes qui, bien qu'elles soient nées à l'extérieur du territoire canadien, sont Canadiennes de droit et n'ont jamais dû déposer de demande d'immigration auprès du gouvernement canadien. C'est le cas, par exemple, pour les enfants nés durant un séjour de leurs parents (canadiens) à l'étranger et qui rentrent ensuite au pays. Une autre variable entre donc en ligne de compte pour déterminer la population immigrante, il s'agit du *statut de résidence*. Est immigrante toute personne à qui les autorités de l'immigration canadienne ont un droit de résidence permanente. Les concepts de population immigrante et de population née à l'extérieur du Canada ne sont pas tout à fait identiques. La majorité des immigrants sont nés à l'étranger, mais une faible proportion d'entre eux peuvent être nés au Canada (par exemple, les enfants du personnel diplomatique d'un autre pays qui sont nés au Canada). De plus, les personnes nées à l'extérieur du Canada sont principalement des immigrants, mais certaines sont citoyennes canadiennes de naissance, puisque l'un des deux parents au moins était citoyen canadien au moment de la naissance. Pour les besoins de ce profil, nous tiendrons compte seulement des ménages dont le principal soutien a le droit de résider de manière permanente sur le sol canadien, que ce droit soit acquis à la naissance ou par l'entremise d'une procédure d'immigration. Autrement dit, la population de notre enquête est composée des Canadiens de naissance, que nous appellerons *natifs*, et des résidents permanents, que nous désignerons par le terme *d'immigrants*.
13. Nous avons choisi de désigner les ménages dont le principal soutien est immigrant par le vocable de « ménages immigrants ». De même, nous utiliserons le vocable de « ménages natifs » pour désigner les ménages dont le principal soutien est un Canadien de naissance né au Canada. Ces appellations permettront d'alléger les formulations dans la suite du texte.

immigrants à une origine ethnique visible<sup>14</sup>. Soulignons d'emblée que l'appartenance à une origine ethnique visible n'implique pas le fait d'avoir immigré, ni l'inverse d'ailleurs. L'ethnicité ne dépend pas tant du lieu de naissance que d'une transmission familiale et du contexte social dans lequel s'opère le maintien ou la constitution des frontières intergroupes. Il n'en reste pas moins que les deux ordres de phénomène sont interreliés : l'immigration accroît le plus souvent la diversité ethnique d'une population, en particulier si les populations immigrantes se diversifient au fil du temps, ce qui semble avoir été le cas pour le Québec depuis la Deuxième Guerre mondiale<sup>15</sup>. De plus, les ménages immigrants sont soumis, comme tous les autres ménages, aux tendances et aux aléas du marché du logement, en particulier si la proportion des logements sociaux et abordables hors marché représente une faible part du parc total des logements. Or, il est à noter que les contraintes qui pèsent sur les ménages lorsqu'ils cherchent à se loger se sont accrues de manière significative. Depuis la fin des années 1990, les taux de vacances sur le marché du logement sont particulièrement bas, ce qui pousse à la hausse les loyers et le coût des logements, et réduit la capacité des ménages – en particulier ceux dont les revenus sont modérés ou faibles – à accéder à un logement abordable et répondant à leurs besoins<sup>16</sup>. La période d'observation qui nous intéresse est donc une période charnière et ne se caractérise pas par une tendance uniforme quant à l'évolution du marché du logement. Il s'agira de s'en souvenir lorsque nous comparerons entre elles les données de 1996 et 2001.

L'univers statistique couvert par le profil est donc celui des *ménages*. L'immigration n'est pas saisie en fonction de sa population totale mais bien en fonction du *principal soutien du ménage*, sans qu'il soit possible de retracer si les caractéristiques qui le décrit sont partagées par les autres membres du ménage<sup>17</sup>. En revanche, nous disposons d'un vaste ensemble de données individuelles sur le *principal soutien du ménage* et collectives sur les *ménages*. C'est à partir de l'exploitation de celles-ci que s'élabore le présent travail.

---

14. La notion d'*origine ethnique visible* découle de la définition qu'en produit Statistique Canada à des fins de recensement. Elle couvre pour l'essentiel l'idée de pouvoir distinguer au sein de la population les personnes qui appartiennent à un groupe ethnique ou culturel particulier et qui, à la suite de cette identification, peuvent être les victimes de pratiques racistes et discriminatoires. Il convient d'insister sur le fait que la notion, essentiellement statistique, n'épuise pas le concept d'ethnicité, lequel recouvre une réalité sociale, culturelle et politique plus large. Elle est plutôt à penser comme un effort de description objective de la population, effort qui est d'ailleurs entaché de nombreux biais, comme nous le précisons plus loin.

15. Linteau, P.-A. (1992). Histoire de Montréal depuis la Confédération. Montréal: Boréal. Manègre, J.-F. (1992). Statistiques. Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871. Montréal, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

16. Bunting, T., R.A. Walks et P. Fillion (2004). « The Uneven Geography of Housing Affordability Stress in Canadian Metropolitan Areas ». *Housing Studies*, vol. 19, n° 3, p. 361-393. Moore, E. et A. Skaburskis 2004. « Canada's Increasing Housing Affordability Burdens ». *Housing Studies*, vol. 19, n° 3, p. 395-413.

17. Pour une enquête qui tente de dépasser cette limite, le lecteur intéressé par la question du logement des jeunes immigrants ou des jeunes issus de l'immigration peut consulter le travail suivant : Séguin, A.-M., D. Rose et J. Mongeau 2003. *L'insertion résidentielle des jeunes issus de l'immigration à Montréal*. Montréal, Immigration et Métropoles.



Le plan de ce profil s'organise autour d'une définition de l'immigration qui en fait un phénomène qu'il est possible de décrire et d'analyser à partir de trois grands paramètres :

- *les espaces parcourus par les migrants* : ceux au sein de la société d'origine et d'accueil, les mobilités résidentielles et sociales revêtant une importance cruciale ;
- *les durées de l'immigration* : la migration peut être temporaire ou définitive, saisonnière ou permanente, se dérouler en plusieurs étapes ou en une seule ;
- *les motifs de la migration* : ils sont conditionnés par les conditions de vie dans les sociétés de départ et d'arrivée et orientent le statut des immigrants : immigrant économique, immigration de peuplement ou demandeur d'asile.

Pour couvrir ces dimensions de l'immigration, la structure du profil s'élabore autour de deux grandes parties.

La première partie reprend les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des ménages immigrants. Le premier chapitre s'attache à quantifier l'immigration au Québec, à en décrire les origines et les évolutions au fil du temps, à en mesurer la répartition et la mobilité dans l'espace québécois. Le deuxième chapitre revient sur les caractéristiques d'âge des soutiens de ménages et qualifie l'immigration au Québec quant au genre de ménage qu'elle y compose. Enfin, le troisième chapitre de la première partie s'intéresse au niveau socioéconomique des ménages immigrants.

La seconde partie du profil est consacrée entièrement aux conditions de logement des ménages immigrants. Dans trois chapitres, seront successivement abordées les questions du mode d'occupation des logements (chapitre 4), de leur accessibilité économique pour les ménages immigrants (chapitre 5) et de leur confort en fonction de la taille et de l'état (chapitre 6). Un dernier chapitre (chapitre 7) tente de préciser s'il existe des profils types de conditions de logement des ménages immigrants dans les arrondissements de Montréal qui accueillent une proportion significative de ces ménages.

Cependant, avant d'entamer l'analyse, l'encadré suivant systématise quelques-unes des remarques que nous venons d'énoncer et souligne les limites de la présente étude.

## Note méthodologique

Avant tout, **la nature des données** dont nous disposons se doit d'être précisée. Il s'agit de données extraites des recensements de 1996 et de 2001 et, plus précisément, du questionnaire 2B rempli par un échantillon de 20 % de la population canadienne. Elles fournissent donc des estimations et non des chiffres exacts. Ces estimations sont cependant à considérer comme fiables. Rappelons également que ces données ont été commandées par la SHQ sous la forme de tableaux croisés. Elles ne se présentent pas sous la forme de micro-données individuelles mais sous celle d'un ensemble de tableaux permettant de combiner plusieurs variables entre elles. Elles ne se prêtent pas non plus à l'ensemble des techniques statistiques et limitent les chercheurs au niveau des croisements.

Autre trait caractéristique des données, il s'agit de données **statiques**. Elles fournissent une photographie des phénomènes sous étude à un moment donné mais ne permettent pas d'en faire une analyse longitudinale ou temporelle fine. Dans le cas de l'immigration, cette caractéristique des données impose une certaine prudence lors de l'interprétation des résultats, puisque la plupart des phénomènes qui y sont reliés sont sujets à de profondes évolutions temporelles. Ainsi, nous ferons référence à de nombreuses reprises à l'allongement de la période d'immigration comme élément intervenant de manière positive sur un ensemble de phénomènes, tels que l'accession à la propriété ou la réduction du taux d'effort. Cependant, étant donné la nature des données dont nous disposons, il n'est pas possible de décomposer cette relation entre les effets suivants :

- la mobilité interprovinciale à l'échelle du Canada,
- la mobilité de retour ou post-migratoire vers le pays d'origine ou vers d'autres destinations,
- l'âge à l'arrivée,
- le contexte migratoire de départ et d'arrivée,
- l'insertion à la société d'accueil.

Autrement dit, ce que les données des recensements mesurent, c'est la situation des immigrants qui vivent au Québec, quelle que soit leur trajectoire antérieure. Elles fournissent de nombreuses informations sur une population à un moment donné dans le temps, permettant alors de conclure sur le niveau de propriété ou le statut socioéconomique qu'elle a atteint, par exemple, mais pas sur la manière dont ce niveau ou ce statut a été atteint.

Enfin, il est bon de préciser quelques **catégories** de base de notre étude. Les ménages sont d'abord regroupés en trois grandes catégories :

- la catégorie **Total** se rapporte au total des ménages qui résidaient au Québec en 1996 et en 2001 de manière permanente,
- la catégorie **Natif** se rapporte aux ménages dont le soutien de ménage n'est pas un immigrant, c'est-à-dire une personne née au Canada ou un natif,
- les catégories **Immigrant** et **Né à l'extérieur du Canada** désignent les ménages dont le principal soutien est une personne née à l'extérieur du Canada.

Les ménages immigrants seront ensuite le plus souvent distingués selon la **Région de naissance** et la **Période d'immigration**. La première catégorie se rapporte au pays d'origine du principal soutien – les pays d'origine ayant été regroupés en ensembles et sous-ensembles continentaux. La seconde catégorie enregistre la date d'arrivée au Canada en tant qu'immigrant – notons que la personne aura pu entrer au Canada à partir d'une autre province que le Québec.

Enfin, une troisième et dernière catégorie souvent utilisée pour mesurer une des conséquences de l'immigration, à savoir l'augmentation de la diversité ethnique, est **l'Origine ethnique**. Dans cette enquête, l'origine ethnique est mesurée à l'aide de trois questions du questionnaire 2B du recensement (les questions 17, 18 et 19) se rapportant à l'origine ethnique des ancêtres de la personne et à sa propre identification en tant qu'individu appartenant à un groupe ethnique particulier. Notons d'emblée que cette mesure a soulevé un certain nombre d'objections que nous rappellerons lorsque nous ferons usage de cette catégorie. Pour ses propres besoins, la SHQ distingue les origines ethniques sur une base agrégée. C'est ce découpage que nous reprenons dans notre étude.

## **Première partie**

**Les ménages immigrants : principales caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques**



## Chapitre 1 – Les espaces parcourus par les ménages immigrants

---

Toute immigration internationale suppose le parcours d'une trajectoire de mobilité durant laquelle la personne change d'espace national. Il est alors possible d'en décrire les flux en prenant en compte les régions de naissance d'où proviennent les personnes immigrantes et les espaces d'installation qu'elles privilégient dans le pays de destination. Il importe aussi de rappeler et de souligner que l'orientation de ces flux, tant dans leurs origines que dans leurs destinations, peut connaître des variations historiques significatives qu'il nous faut prendre en compte. Mais, avant cela, il s'agit aussi de savoir à combien s'élève le nombre des ménages immigrants.

### 1. Le nombre des ménages immigrants

Pour évaluer le nombre de ménages immigrants dans l'ensemble de l'univers des ménages, il faut distinguer entre les ménages dont le soutien est né au Canada et celui dont le soutien est né à l'étranger. Un autre critère qui vient délimiter la catégorie est le fait que le soutien de ménage ait obtenu un statut de résident permanent du Canada. Le tableau ci-dessous indique ainsi la proportion des ménages immigrants dont le soutien est résident permanent pour 1996 et 2001.

**Tableau 1 - Effectifs, fréquences relatives et taux de croissance des ménages natifs et immigrants (ensemble du Québec, 1996 et 2001)**

	1996	2001	1996/2001
Ménages natifs	88,7 2 457 885	88,4 2 589 515	5,4
Ménages immigrants	11,3 312 765	11,6 338 945	8,4
Total des ménages	100,0 2 770 650	100,0 2 928 465	5,7

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

En termes relatifs, l'importance des ménages immigrants a peu évolué entre les recensements de 1996 et 2001. Elle reste stable autour de 11 %. En revanche, le nombre des ménages immigrants a crû plus rapidement que celui des ménages non immigrants, comme l'indique le taux de croissance. L'interprétation de cette dernière observation n'est pas simple. D'une part,

l'augmentation du nombre des ménages immigrants est due en partie au phénomène de décohabitation qui touche actuellement les jeunes issus de ménages immigrants, dont nous verrons qu'ils sont plus souvent familiaux<sup>18</sup>. D'autre part, il ne faut pas oublier que l'immigration est restée à un niveau relativement élevé au Québec durant la dernière décennie.

## **2. La diversité des régions de naissance**

Une première méthode pour prendre la mesure de la diversité de l'immigration au Québec est de comparer la distribution des soutiens de ménage selon la région de naissance au sein de deux populations : les immigrants quelle que soit la date d'entrée au Canada et les immigrants récents. Dans cette étude, les immigrants récents sont les personnes entrées sur le territoire du Canada dans le courant des cinq dernières années précédant un recensement et qui ont obtenu leur statut de résident permanent.

Lorsque l'on compare ces deux distributions – voir le tableau 2 ci-dessous –, les différences en termes de région de naissance ne sont pas très marquantes. Du côté du total des immigrants, les écarts sont souvent minimes d'une période à l'autre. Du côté des immigrants récents, le même constat s'impose, même si quelques variations marginales sont à signaler, entre autres l'augmentation de la part relative des populations européennes, en particulier celles qui sont issues du nord-ouest et de l'est du continent, le maintien de la part relative des populations de l'Asie, du Maghreb et du Moyen-Orient et, enfin, la réduction de la proportion des Latino-Américains et des personnes provenant des Caraïbes.

---

18. Séguin, A.-M., D. Rose et J. Mongeau (2003). *L'insertion résidentielle des jeunes issus de l'immigration à Montréal*. Montréal, Immigration et Métropoles.

**Tableau 2 – Région de naissance du principal soutien du ménage immigrant et immigrant récent (ensemble du Québec, 1996 et 2001)**

	Immigrant (1996)	Immigrant (2001)	Immigré après 1990 (1996)	Immigré après 1995 (2001)
À l'extérieur du Canada	309 420 100,0	335 350 100,0	45 765 100,0	40 800 100,0
États-Unis et Océanie	12 640 4,1	12 085 3,6	735 1,6	485 1,2
Europe	153 130 49,5	154 725 46,1	11 155 24,4	11 995 29,4
Europe du Nord-Ouest	53 835 17,4	55 915 16,7	4 715 10,3	5 505 13,5
Europe du Sud	66 565 21,5	65 295 19,5	700 1,5	425 1,0
Europe de l'Est	32 725 10,6	33 515 10,0	5 735 12,5	6 065 14,9
Amérique latine	18 785 6,1	22 045 6,6	5 850 12,8	3 085 7,6
Caraïbes	33 335 10,8	35 615 10,6	3 825 8,4	2 195 5,4
Caraïbes francophones	21 290 6,9	23 680 7,1	2 925 6,4	1 685 4,1
Caraïbes anglophones	12 045 3,9	11 935 3,6	900 2,0	510 1,3
Asie	39 045 12,6	46 990 14,0	10 395 22,7	9 100 22,3
Asie méridionale	10 665 3,4	14 195 4,2	3 820 8,3	4 005 9,8
Asie du Sud-Est	18 240 5,9	20 535 6,1	3 140 6,9	1 570 3,8
Asie orientale	10 135 3,3	12 255 3,7	3 435 7,5	3 525 8,6
Maghreb et Moyen-Orient	44 310 14,3	52 520 15,7	10 695 23,4	9 990 24,5
Afrique subsaharienne	8 180 2,6	11 365 3,4	3 105 6,8	3 955 9,7

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21 (1996) et tableau 36 (2001), calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Pour mieux saisir la diversité de l'immigration et l'évolution qu'elle a connue au fil du temps, il importe dès lors d'essayer de saisir les changements intervenus à l'intérieur de chaque période d'immigration. C'est ce qu'indique le tableau 3 et la figure 1 qui reprennent la région de naissance et la période d'immigration du principal soutien du ménage. En lisant ce tableau et ce graphique, il importe de se rappeler que les données qu'ils contiennent ne concernent que les

principaux soutiens du ménage et ne décrivent donc pas l'ensemble de la population immigrante. Par ailleurs, le recensement de la population donne une image fixe à un temps donné, ici en 2001. Il ne permet donc pas de saisir toutes les dynamiques qui influencent l'immigration, par exemple, le départ de certains immigrants reçus au Québec vers d'autres provinces du Canada ou d'autres pays, ce qui est pris en compte par le taux de rétention qui rapporte le total des immigrants reçus au Québec et ceux y résidant encore à un moment donné. Malgré ces remarques, les données ci-dessous expriment bien la diversification accrue de l'immigration au Québec, puisque durant les dernières décennies les immigrants qui s'y sont installés avaient des origines de plus en plus diverses.

Si le tableau 3 montre bien une diversification accrue des sources d'immigration au fil du temps, il s'agit de rester prudent lors de son interprétation. En effet, les périodes qu'ils comparent sont très différentes en étendue. Cette remarque vaut surtout par rapport à la première période qui rassemble l'ensemble des soutiens de ménage arrivés avant 1981. La répartition qu'elle présente des régions de naissance est ainsi beaucoup plus tributaire de l'évolution sur une longue période de l'immigration au Québec. Autrement dit, elle accumule en quelque sorte le temps long de l'immigration, avec une surreprésentation des personnes originaires des régions d'Europe. Et il est impossible de parler d'une rupture entre cette période et les suivantes, lesquelles indiquent en effet plutôt un approfondissement et une accélération de la diversification du mouvement migratoire à destination du Québec. Ainsi, si les Européens, toutes origines sous-continentales confondues, représentent au total près d'un soutien de ménage immigrant sur deux (46,1 %), cette proportion se réduit à près d'un sur quatre pour les immigrants arrivés dans les années 1990. Le second groupe en importance est celui des soutiens originaires du Maghreb et du Moyen-Orient. Il représente 15,7 % de l'ensemble des soutiens de ménages immigrants, et cette proportion augmente durant les deux dernières décennies pour atteindre près d'un immigrant sur quatre entre 1991 et 2001. Deux autres régions ont également contribué plus largement au mouvement migratoire vers le Québec dans le courant des dernières décennies, soit l'Asie et l'Afrique subsaharienne. Enfin, plusieurs régions ont connu un ralentissement de leurs flux migratoires à destination du Québec. C'est le cas pour les États-Unis et l'Océanie, l'Europe du Sud et, dans une moindre mesure, pour l'Europe du Nord-Ouest, l'Amérique latine et les Caraïbes. C'est ce qu'indique plus explicitement la figure 1.

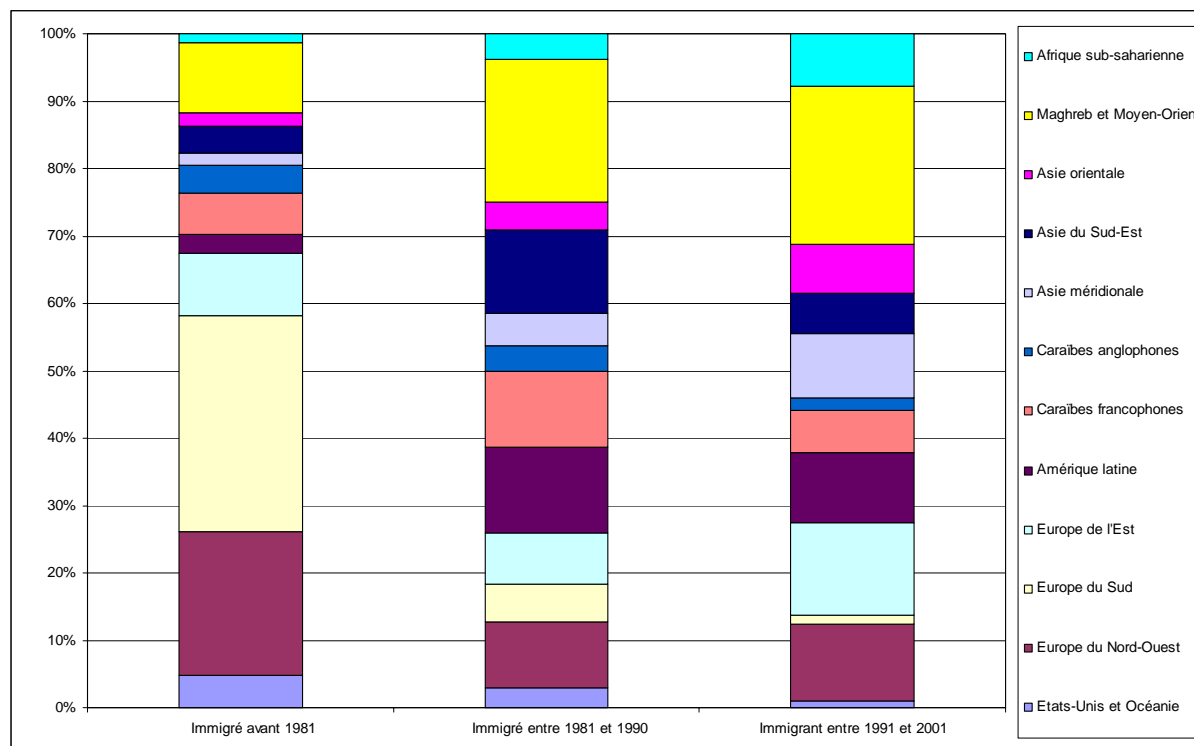


**Tableau 3 – Région de naissance et période d'immigration du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 2001)**

	Immigrant	Immigré avant 1981	Immigré entre 1981 et 1990	Immigré entre 1991 et 2001
À l'extérieur du Canada	335 350 100,0	188 305 100,0	64 150 100,0	82 885 100,0
États-Unis et Océanie	12 085 3,6	8 875 4,7	1 905 3,1	1 310 1,6
Europe	154 725 46,1	118 190 62,8	14 735 23,0	21 800 26,3
Europe du Nord-Ouest	55 915 16,7	40 355 21,4	6 220 9,7	9 335 11,3
Europe du Sud	65 295 19,5	60 425 32,1	3 685 5,7	1 180 1,4
Europe de l'Est	33 515 10,0	17 410 9,2	4 825 7,5	11 280 13,6
Amérique latine	22 045 6,6	5 305 2,8	8 135 12,7	8 605 10,4
Caraïbes	35 615 10,6	19 275 10,2	9 745 15,2	6 600 8,0
Caraïbes francophones	23 680 7,1	11 340 6,0	7 205 11,2	5 140 6,2
Caraïbes anglophones	11 935 3,6	7 935 4,2	2 540 4,0	1 455 1,8
Asie	46 990 14,0	14 535 7,7	13 590 21,2	18 875 22,8
Asie méridionale	14 195 4,2	3 310 1,8	3 010 4,7	7 875 9,5
Asie du Sud-Est	20 535 6,1	7 635 4,1	7 940 12,4	4 970 6,0
Asie orientale	12 255 3,7	3 590 1,9	2 640 4,1	6 025 7,3
Maghreb et Moyen-Orient	52 520 15,7	19 685 10,5	13 565 21,1	19 265 23,2
Afrique subsaharienne	11 365 3,4	2 435 1,3	2 485 3,9	6 440 7,8

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 1 – Région de naissance et période d'immigration du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Encore une fois, il faut être prudent dans l'interprétation de la figure 1. Ainsi, si elle indique bien une diversification du mouvement migratoire à destination du Québec au cours des dernières décennies, rappelons qu'entre 1996 et 2001, les deux principales périodes d'observation de ce profil, les variations auront été minimales dans la composition de la population des soutiens de ménage selon le critère de la région de naissance, même si certaines tendances ont pu être masquées par le découpage choisi pour la variable. La catégorie Maghreb et Moyen-Orient, par exemple, rassemble des populations dont la période et les conditions d'immigration peuvent être relativement différentes. Les populations originaires du Moyen-Orient sont arrivées au Québec dès les années 1980, alors que les populations originaires de l'Afrique du Nord sont souvent d'immigration récente. De même, le maintien d'une immigration en provenance de l'Europe du Nord-Ouest est largement dû à une immigration en provenance de la France, où des campagnes d'information sont menées régulièrement pour attirer au Québec de nouveaux candidats<sup>19</sup>. Enfin, notons que la diversification du mouvement migratoire à destination du

19. MRCI 2001, *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1996-2000*, Québec, MRCI – Direction de la planification stratégique.

Québec entraîne également une diversification accrue du paysage ethnique de la société québécoise, les immigrants récents appartenant souvent aussi à un groupe ethnique visible.

Il s'agira d'avoir à l'esprit les tendances précédentes lorsque nous nous intéresserons de plus près aux conditions de logement des ménages immigrants. En effet, l'accélération de la diversification du mouvement migratoire à destination du Québec s'est réalisée au moment même où la situation sur le marché du logement se détériorait, avec la diminution des taux de vacance et l'augmentation des écarts entre l'offre et la demande, en particulier sur le marché locatif privé.

### 3. Origine ethnique<sup>20</sup> et langue maternelle

Une des multiples conséquences de l'immigration peut être la diversité ethnique de la population qui partage un espace national en commun. Comme en témoigne la diversité accrue des régions de naissance des soutiens de ménage immigrant, la population québécoise pourrait connaître à terme le même type d'évolution, avec une diversification accentuée de ses composantes ethniques et une augmentation des groupes minoritaires.

Cependant, la mesure de l'origine ethnique d'un individu est un processus délicat et soulève de nombreuses questions, tant pratiques que politiques. Ainsi, si, au Canada, des données sur les origines ethniques ou raciales ont été recueillies lors de tous les recensements, à une exception près, depuis la Confédération en 1867, il n'en reste pas moins que les méthodes de mesure ont varié, la formulation de la question et les indications fournies pour y répondre évoluant au fil des activités successives de recensement. De plus, les réponses fournies à la question peuvent être entachées par des biais personnels et contextuels. Ainsi, une personne qui estime qu'elle-même ou sa famille est installée de longue date au Canada pourrait être plus facilement tentée de déclarer « Canada » aux questions sur l'origine ethnique. De même, le contexte social dans lequel se déroule le recensement peut influencer sur la réponse donnée à la question. Enfin, l'usage social de la catégorie liée aux luttes contre le racisme et la discrimination oriente en partie la manière dont la question est posée et les regroupements catégoriels effectués lors du codage. Tous ces éléments imposent la plus grande prudence dans l'interprétation de la variable origine ethnique telle qu'elle est définie par Statistique Canada et reprise par la Société d'habitation du Québec.

---

20. Le terme *origine ethnique* renvoie ici explicitement à la catégorie de recensement définie par Statistique Canada et reprise par la SHQ pour ses tableaux spéciaux. Cette catégorie découle de la combinaison des réponses fournies par le répondant à plusieurs questions du recensement (les questions 17, 18 et 19 du questionnaire 2B). Il ne fait donc pas référence au concept d'ethnicité dont les définitions possibles sont certainement multiples et recouvrent des réalités sociales, politiques et culturelles plus larges. Dans les tableaux, nous nous permettons cependant d'utiliser ce dernier terme à la seule fin d'en alléger les libellés et sans lui donner aucune signification sociologique ou anthropologique particulière. En d'autres mots, il y remplace simplement la locution *origine ethnique*.

En 1996 et 2001, Statistique Canada a utilisé un format identique pour la question sur l'origine ethnique<sup>21</sup>. Cependant, en 2001, les réponses suggérées par le questionnaire ont été présentées selon leur fréquence comme réponse unique au recensement de 1996, et la question a pris la forme d'une interrogation ouverte permettant les réponses multiples, le répondant devant remplir quatre cases afin d'indiquer son origine ethnique. C'est également en 1996 que la mention « Canada » est apparue dans la liste des exemples. L'insertion de cette mention a eu comme principale conséquence de contribuer à l'augmentation de la proportion de cette catégorie parmi les réponses. Elle passe ainsi de 0,5 % des réponses en 1986 à 3,8 % en 1991, puis 30,9 % en 1996 et 39 % en 2001. Il apparaît alors que les groupes installés depuis longtemps au Canada ont davantage tendance à indiquer cette réponse. Il devient dès lors difficile de distinguer, en particulier au Québec, les Canadiens de souche française de ceux de souche britannique<sup>22</sup>.

Une autre catégorie qui a connu une évolution au fil des recensements est celle qui cherche à saisir l'origine ethnique « noire ». Avant 1986, celle-ci ne figurait pas sur le questionnaire, mais les répondants pouvaient toutefois l'inscrire dans la case pour les réponses écrites. Par contre, en 1991, à la lumière des recommandations du Comité spécial sur la participation des minorités visibles à la société canadienne formulée dans le rapport *L'égalité ça presse!* et de la Commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi, la réponse à cocher « Noir » a été ajoutée au questionnaire de 1986 et reprise dans celui de 1991. Cependant, certains répondants se sont opposés à la mention « Noir » comme groupe ethnique sur le questionnaire de 1991. En 1996, le groupe « Noir » a été remplacé par une série d'origines plus précises : « Haïtien », « Jamaïquain » et « Somalien ». Elles ont été reprises dans les exemples suggérés à la question ouverte sur les origines ethniques.

Une autre voie pour prendre la mesure de la diversité ethnique et culturelle est de considérer l'emploi des langues, le multilinguisme pouvant être retenu comme un indicateur du caractère multiculturel et cosmopolite d'une société. Cependant, comme dans le cas de l'origine ethnique, une relative prudence s'impose par rapport aux opérations de mesure. Ainsi, dans les lignes qui suivent, il sera fait référence à la catégorie de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement<sup>23</sup>. Elle ne fournit donc pas d'indication sur l'ensemble des langues parlées par un individu.

---

21. Pour la mesure de l'origine ethnique par Statistique Canada, voir : Statistique Canada, *Guide de l'utilisateur du recensement de 2001 – Origine ethnique*, n° au catalogue 92-403-GIF.

22. Paul Forest, *Tableaux croisés spéciaux du Recensement de 1996. Description et mode d'accès*, Montréal, SHQ, 1998.

23. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement 2001*, n° au catalogue 92-378-XIF.

**Tableau 4 – Origine ethnique et langue maternelle du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 1996)**

	Français ou français et autres langues	Anglais ou anglais et autres langues à l'exception du français	Autres langues à l'exception du français et de l'anglais	Total
Ethnicité visible et autochtone	33 750 22,3 1,5	25 330 16,8 10,7	92 130 60,9 38,1	151 210 100,0 5,4
Ethnicité noire	13 760 31,9 0,6	13 440 31,1 5,7	15 980 37,0 6,6	43 180 100,0 1,5
Autre ethnicité visible	9 200 9,9 0,4	9 900 10,7 4,2	73 825 79,5 30,6	92 920 100,0 3,3
Autochtone	10 790 71,4 0,5	1 995 13,2 0,8	2 330 15,4 1,0	15 110 100,0 0,5
Ethnicité non visible et non autochtone	2 273 885 86,3 98,5	211 765 8,0 89,3	149 410 5,7 61,9	2 635 055 100,0 94,6
Total	2 307 630 82,8 100,0	237 095 8,5 100,0	241 540 8,7 100,0	278 6265 100,0 100,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 20, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 5 – Origine ethnique et langue maternelle du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 2001)**

	Français ou français et autres langues	Anglais ou anglais et autres langues à l'exception du français	Autres langues à l'exception du français et de l'anglais	Total
Ethnicité visible et autochtone	38 440 21,9 1,6	26 225 14,9 11,5	110 755 63,1 41,1	175 420 100,0 6,0
Ethnicité noire	16 195 32,0 0,7	13 525 26,7 5,9	20 865 41,2 7,7	50 590 100,0 1,7
Autre ethnicité visible	9 665 9,0 0,4	10 595 9,8 4,6	87 410 81,2 32,4	107 670 100,0 3,7
Autochtone	12 575 73,3 0,5	2 100 12,2 0,9	2 480 14,5 0,9	17 160 100,0 0,6
Autre	2 407 775 87,0 98,4	202 610 7,3 88,5	158 655 5,7 58,9	2 769 045 100,0 94,0
Total	2 446 220 83,1 100,0	228 835 7,8 100,0	269 410 9,1 100,0	2 944 465 100,0 100,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, Données-échantillon 20 %), tableau 20, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les catégories se rapportant à des origines ethniques visibles représentent une faible proportion des soutiens de ménage, mais cette proportion est vraisemblablement sous-estimée étant donné la reprise de la catégorie « Canada » et les débats qui ont entouré la mention « Noir » dans le questionnaire du recensement. La proportion n'évolue pas significativement entre 1996 et 2001. Elle paraît s'être fixée autour de 6 %.

La catégorie de la langue maternelle ne connaît pas non plus d'évolution significative durant la période. Pour la population totale, environ 80 % des soutiens de ménages ont le français ou celui-ci et une autre langue comme langue maternelle. En revanche, ce pourcentage est plus faible parmi les origines ethniques visibles (22 %) et les profils de l'« origine ethnique noire » et des « autres origines ethniques » diffèrent également. Mais si, parmi le groupe des « Noirs », près de 60 % des soutiens de ménages ont pour langue maternelle une des deux langues officielles, il n'en va pas de même pour les « autres origines ethniques visibles » où 80 % des soutiens de ménage déclarent comme langue maternelle une langue non officielle. Ce dernier résultat indique sans doute la diversification accrue de l'immigration au Québec, en particulier en provenance de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne ainsi que de l'Amérique latine.

## **4. La répartition territoriale des ménages immigrants**

### **4.1. La répartition dans les régions administratives (RA) du Québec**

La concentration des populations immigrantes dans les grands centres urbains est un phénomène international. Au Québec, ce constat se traduit par la forte concentration de l'immigration dans la région métropolitaine de Montréal, laquelle est constituée par l'île de Montréal (RA de Montréal), la Rive-Nord (dont la RA de Laval) et la Rive-Sud (dont une partie de la RA de la Montérégie). Le tableau 6 indique clairement que la concentration des ménages immigrants se fait surtout sur l'île de Montréal. Si 27 % des ménages du Québec se retrouvent dans la RA de Montréal, la proportion s'élève à 71 % pour les ménages immigrants, loin devant les autres régions du Québec. Il faut également souligner que cette concentration s'accroît lorsque l'on considère les immigrants récents, dont 80 % des ménages résident sur l'île de Montréal.

**Tableau 6 – Répartition des ménages immigrants entre les régions administratives du Québec (2001)**

Région administrative	Total	Natif	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Ensemble du Québec	2 928 465 100,0	2 592 830 100,0	335 630 100,0	188 505 100,0	64 205 100,0	42 115 100,0	40810 100,0
Abitibi-Témiscamingue	57 650 2,0	56 935 2,2	720 0,2	500 0,3	120 0,2	–* –	– –
Bas-Saint-Laurent	80 250 2,7	79 785 3,1	460 0,1	300 0,2	105 0,2	– –	– –
Capitale-Nationale	276 680 9,4	268 570 10,4	8 110 2,4	4 045 2,1	1 570 2,4	945 2,2	1550 3,8
Centre-du-Québec	85 120 2,9	83 650 3,2	1 470 0,4	900 0,5	310 0,5	135 0,3	125 0,3
Chaudière-Appalaches	146 735 5,0	145 315 5,6	1 425 0,4	965 0,5	225 0,4	115 0,3	120 0,3
Côte-Nord	35 800 1,2	35 455 1,4	345 0,1	280 0,1	– –	– –	– –
Estrie	117 710 4,0	113 310 4,4	4 400 1,3	2 555 1,4	685 1,1	530 1,3	630 1,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	37 485 1,3	37 340 1,4	150 0,0	120 0,1	– –	– –	– –
Lanaudière	145 400 5,0	141 465 5,5	3 935 1,2	2 965 1,6	570 0,9	250 0,6	150 0,4
Laurentides	179 505 6,1	172 245 6,6	7 260 2,2	5 340 2,8	925 1,4	530 1,3	460 1,1
Laval	132 210 4,5	108 160 4,2	24 045 7,2	15 985 8,5	4 975 7,7	2 140 5,1	950 2,3
Mauricie	108 765 3,7	107 330 4,1	1 435 0,4	1 020 0,5	190 0,3	115 0,3	115 0,3
Montréal	494 580 16,9	460 215 17,7	34 365 10,2	23 240 12,3	5 875 9,2	3 105 7,4	2155 5,3
Montréal	788 450 26,9	549 715 21,2	238 735 71,1	125 630 66,6	46 790 72,9	32 950 78,2	33360 81,7
Nord-du-Québec	8 555 0,3	8 445 0,3	110 0,0	– –	– –	– –	– –
Outaouais	125 840 4,3	117 800 4,5	8 040 2,4	4 180 2,2	1 715 2,7	1 155 2,7	995 2,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	107 735 3,7	107 115 4,1	620 0,2	390 0,2	– –	– –	105 0,3

\* Effectifs trop faibles pour garantir la qualité des données.

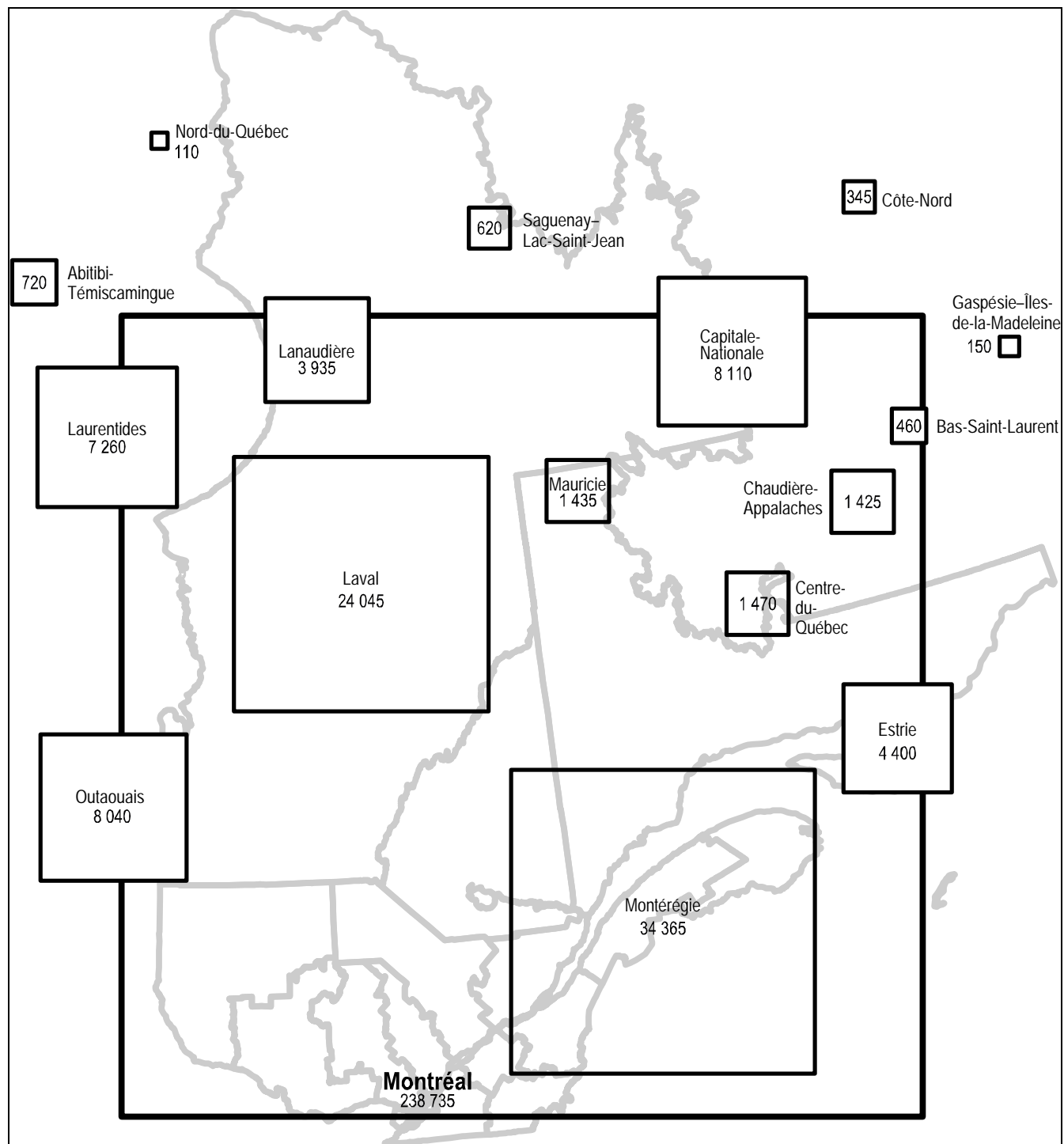
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.



Une autre manière de représenter la concentration de la population immigrante dans la région métropolitaine de l'île de Montréal, et en particulier sur l'île de Montréal, est de le faire au moyen d'une carte – cartogramme 1. Cependant, la taille des populations immigrantes selon les régions administratives se répartissant sur une échelle très étendue allant de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (150 soutiens de ménage immigrants) à Montréal (238 735 soutiens de ménage immigrants), il est dès lors difficile de représenter cette distribution à l'aide d'une carte classique. C'est pour cette raison que nous la reprenons ici sous la forme d'un cartogramme, forme de représentation qui allie deux caractéristiques : la première est qu'elle respecte la taille des populations qu'elle représente – ici traduite au travers d'une surface –, la seconde est qu'elle schématise la structure spatiale des objets qu'elle représente. Nous avons ainsi repris sous la forme de carrés les populations immigrantes pour chaque région administrative et disposé ceux-ci selon leur position relative dans l'espace du Québec. Le cartogramme s'interprète alors en tenant compte de la taille relative de chaque carré – proportionnelle à la population qu'il représente – et de sa position dans l'espace. Il s'agit d'être attentif au fait que, si le carré représentant Montréal en englobe d'autres, c'est uniquement l'effet de la forme de représentation retenue. Une fois cette remarque faite, l'interprétation du cartogramme ne pose pas de problème particulier ; il exprime clairement la concentration importante des ménages immigrants dans la région de Montréal, et leur faible présence dans les autres régions du Québec, surtout lorsqu'elles paraissent éloignées des centres urbains et métropolitains.

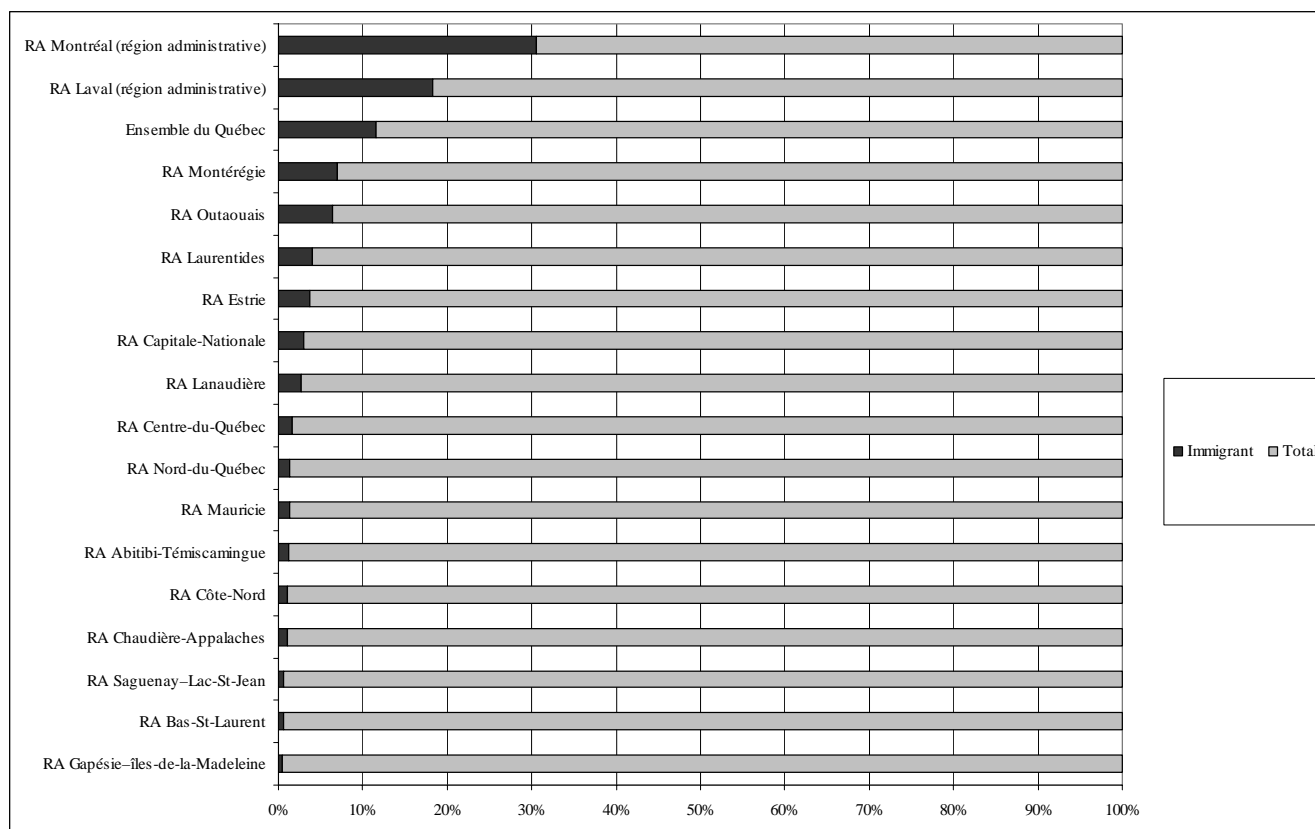
Si les ménages immigrants se répartissent inégalement entre les régions du Québec, ils n'y représentent pas non plus la même proportion de la population totale des ménages. C'est ce qu'indique la figure 2 qui suit le cartogramme. Si, pour l'ensemble du Québec, ils représentent 11 % de la population totale, les ménages immigrants représentent 3 ménages sur 10 sur l'île de Montréal, près de 2 sur 10 à Laval, et le chiffre chute ensuite sous l'unité pour les RA de la Montérégie et de l'Outaouais.

Cartogramme 1 – Répartition des ménages immigrants dans les régions administratives du Québec en 2001



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 2 – Proportion des ménages immigrants par région administrative du Québec (2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

La région métropolitaine de Montréal (RMR de Montréal) concentre donc une large proportion des ménages immigrants, et cela depuis de nombreuses décennies. Ils y trouvent un lieu d'installation plus favorable, avec un large parc immobilier locatif, des possibilités d'emploi nombreuses et diversifiées, ainsi qu'un espace public pluriel dans lequel ils peuvent mieux se reconnaître. Le résultat le plus manifeste de ces phénomènes est sans conteste la forte concentration des ménages immigrants dans les milieux urbains et à Montréal en particulier. Il s'agit d'accorder à cet espace une attention particulière, parce qu'il rend possible l'analyse d'un ensemble de dynamiques résidentielles et migratoires inobservables dans les autres régions, le nombre des ménages immigrants y étant trop faible pour assurer la qualité des données<sup>24</sup>. Cette remarque ne signifie pas qu'il n'y a aucune immigration en région, mais elle reste statistiquement marginale et, si l'on veut l'étudier de manière sérieuse, il s'agit d'avoir recours à d'autres sources et d'autres méthodes que celles qui sont proposées par le recensement.

24. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2001 – Annexe B. Qualité des données, échantillonnage et pondération, confidentialité et arrondissement aléatoire*, n° au catalogue 92-378-XIF.

#### 4.2. La répartition des ménages immigrants dans la RMR de Montréal

Si, à l'échelle du Québec, c'est la concentration des ménages immigrants dans la RMR de Montréal qui domine, il ne s'agit pas d'en conclure qu'à l'intérieur de celle-ci les ménages immigrants se retrouvent distribués de manière égale sur l'ensemble du territoire. Au contraire, à l'échelle intramétropolitaine, quelques spécificités existent dans la distribution des ménages immigrants, comme l'indiquent le tableau 7 et les cartes 2 et 3 ci-dessous (la carte 2 présente les unités territoriales d'analyse et la carte 3, la répartition des ménages immigrants dans la RMR de Montréal).

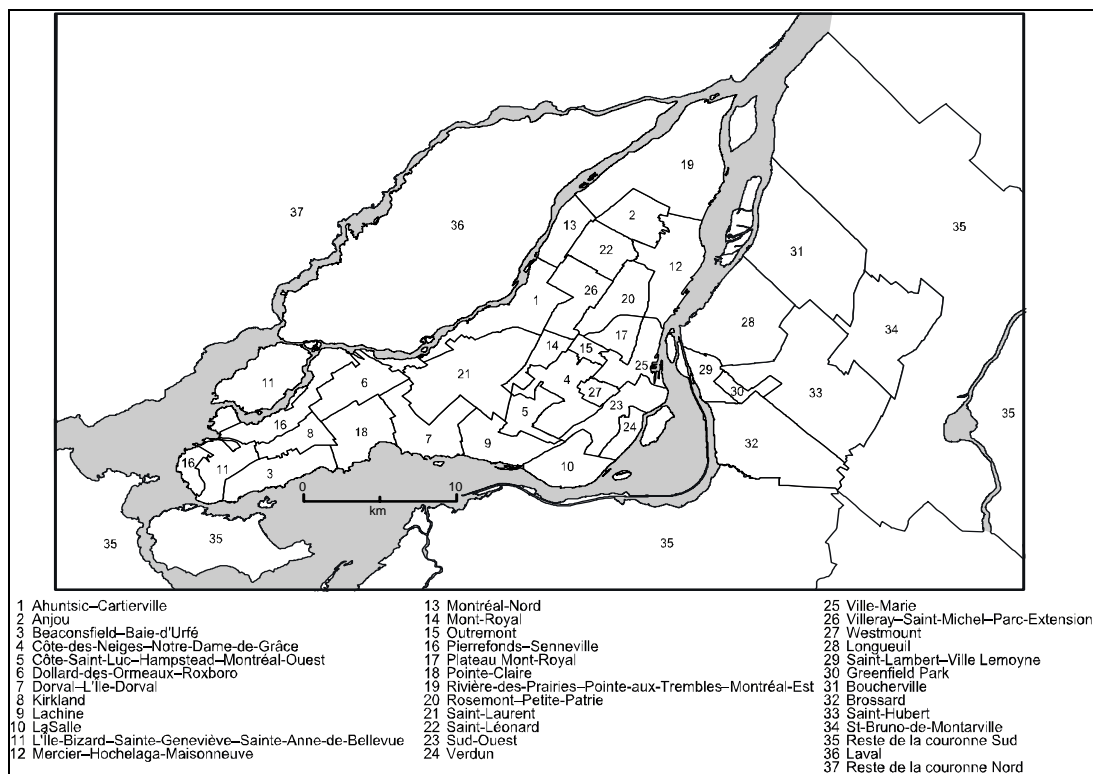
**Tableau 7 – Répartition des soutiens de ménage immigrant et immigrant récent (RMR de Montréal, 1996 et 2001)**

	1996			2001			Taux de croissance		
	Immigrant	Récent	Total	Immigrant	Récent	Total	Immigrant	Récent	Total
RMR Montréal	275 130 100,0	41 800 100,0	1 321 810 100,0	297 785 100,0	36 445 100,0	139 7715 100,0	22 655 8,2	-5 355 -12,8	75 905 5,7
RA Montréal	219 545 79,8	37 510 89,7	756 825 57,3	238 735 80,2	33 360 91,5	788 450 56,4	19 190 8,7	-4 150 -11,1	31 625 4,2
Total Couronne Nord	28 065 10,2	1 755 4,2	297 765 22,5	31 180 10,5	1 290 3,5	320 415 22,9	3 115 11,1	-465 -26,5	22 650 7,6
Laval	21 525 7,8	1 325 3,2	123 100 9,3	24 050 8,1	950 2,6	132 210 9,5	2 525 11,7	-375 -28,3	9 110 7,4
Reste de la Couronne Nord	—* —	— —	— —	7 130 2,4	340 0,9	188 210 13,5	— —	— —	— —
Total Couronne Sud	27 525 10,0	2 535 6,1	267 225 20,2	27 875 9,4	1 795 4,9	288 845 20,7	350 1,3	-740 -29,2	21 620 8,1
Longueuil	— —	— —	— —	19 390 6,5	1 450 4,0	149 070 10,7	— —	— —	— —
Reste de la Couronne Sud	— —	— —	— —	8 485 2,8	345 0,9	139 775 10,0	— —	— —	— —

\* Données non disponibles en 1996.

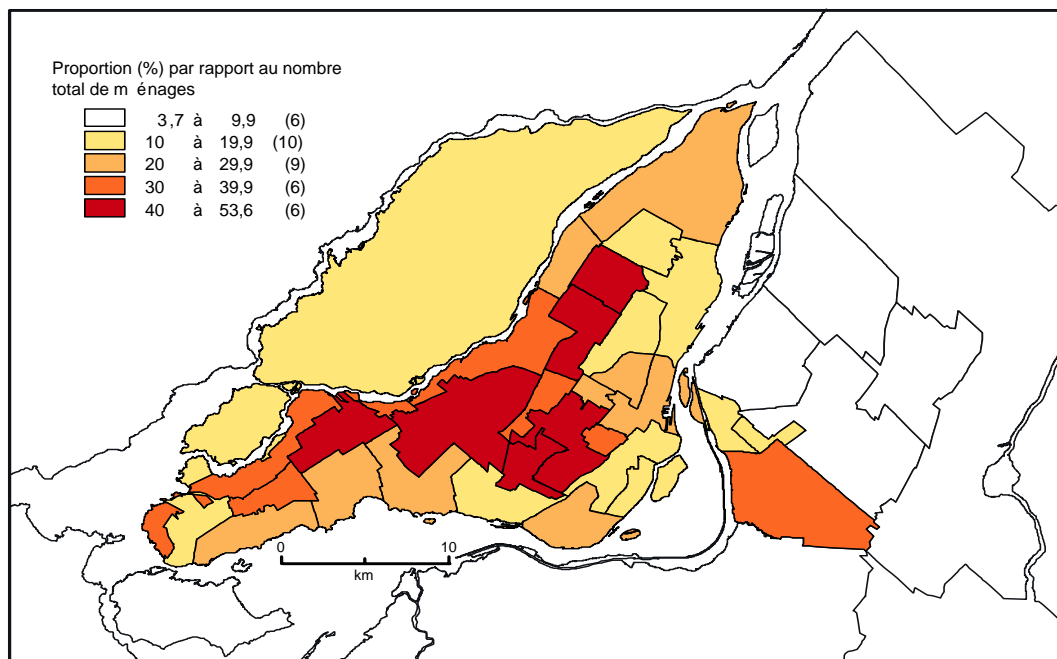
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Carte 2 – Zone d'analyse, région métropolitaine de Montréal en 2001



Source : INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

Carte 3 – Répartition des ménages immigrants dans la région métropolitaine de Montréal en 2001



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, traitement et réalisation de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

En premier lieu, les ménages immigrants sont répartis inégalement entre l'île de Montréal et les deux rives qui composent la grande banlieue. Dans la RMR de Montréal, en 1996 et en 2001, environ 80 % des ménages immigrants se retrouvent sur l'île de Montréal, les 20 % restant se répartissent à peu près d'une manière égale entre la Rive-Nord et la Rive-Sud. La concentration des ménages immigrants récents est plus forte, puisque ce sont neuf ménages sur dix dont le soutien est arrivé dans le courant des cinq dernières années qui se retrouvent sur l'île de Montréal.

En second lieu, il est intéressant de constater que les taux de croissance calculés entre 1996 et 2001 pour les ménages immigrants récents sont négatifs, la diminution des ménages d'immigration récente étant particulièrement prononcée pour les couronnes urbanisées s'étendant de part et d'autre des deux rives du fleuve. Par contre, les taux de croissance des ménages immigrants sont, quant à eux, positifs, ce qui signifie que la croissance des ménages dont le principal soutien est issu de l'immigration s'est poursuivie. Plus concrètement, comme le soulignait déjà une enquête antérieure sur l'insertion résidentielle des jeunes issus de l'immigration à Montréal, l'augmentation du nombre des ménages immigrants est surtout le fait de la décohabitation d'un ensemble de jeunes issus de l'immigration, et moins le fait d'un accroissement des ménages d'immigration récente<sup>25</sup>.

#### **4.3. La répartition des ménages immigrants sur l'île de Montréal**

Pour ce profil, nous disposons de données désagrégées à l'échelle des arrondissements. Quelques remarques s'imposent sur ce découpage géographique. Soulignons d'emblée qu'il s'agit d'un découpage qui répond à une logique de gestion administrative de l'espace. Les territoires qu'ils composent ont pour première fonction de constituer un échelon politique et administratif. Ils sont dès lors les dépositaires de certaines compétences. Ils peuvent ainsi être au centre de certains débats et leurs frontières ou contenus peuvent devenir des enjeux importants. Leur découpage ne répond donc pas, et c'est notre seconde remarque, à une logique sociologique par laquelle ils regrouperaient des populations sur la base de certains critères qu'elles auraient en commun. Toutefois, les logiques « politique » et « sociologique » qui viennent d'être décrites peuvent se superposer, donnant alors aux arrondissements une certaine « consistance sociologique ». Mais cette superposition est sans doute rare à Montréal, et ne concerne qu'un nombre relativement réduit d'arrondissements, la plupart d'entre eux présentant le visage d'un espace relativement hétérogène et diversifié. Il n'empêche que, même à cette échelle très large de la ville, certaines tendances se dessinent dans la distribution des ménages natifs et immigrants.

---

25. Séguin, A.-M., D. Rose et J. Mongeau (2003). *L'insertion résidentielle des jeunes issus de l'immigration à Montréal*. Montréal, Immigration et Métropoles.

**Tableau 8 – Répartition des ménages natifs et immigrants sur l'île de Montréal (2001)**

	Total	% des ménages	Natif	%	SP	Immigrant	%	SP
RA Montréal (région administrative)	788 450	100,0	549 715	69,7	1,00	238 735	30,3	1,00
Ahuntsic–Cartierville	55 280	7,0	35 845	64,8	0,93	19 440	35,2	1,16
Anjou	17 060	2,2	13 895	81,4	1,17	3 170	18,6	0,61
Beaconsfield–Baie-d'Urfé	7 735	1,0	5 545	71,7	1,03	2 185	28,2	0,93
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	69 555	8,8	34 020	48,9	0,70	35 540	51,1	1,69
Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest	17 525	2,2	9 155	52,2	0,75	8 370	47,8	1,58
Dollard-des-Ormeaux–Roxboro	17 380	2,2	9 625	55,4	0,79	7 750	44,6	1,47
Dorval–L'Île-Dorval	7 585	1,0	5 805	76,5	1,10	1 785	23,5	0,78
Kirkland	6 285	0,8	3 885	61,8	0,89	2 395	38,1	1,26
Lachine	18 165	2,3	15 715	86,5	1,24	2 450	13,5	0,45
LaSalle	31 790	4,0	22 710	71,4	1,02	9 085	28,6	0,94
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue	7 980	1,0	6 775	84,9	1,22	1 205	15,1	0,50
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	60 755	7,7	53 615	88,2	1,27	7 140	11,8	0,39
Montréal-Nord	35 995	4,6	25 585	71,1	1,02	10 410	28,9	0,96
Mont-Royal	7 670	1,0	4 675	61,0	0,87	2 995	39,0	1,29
Outremont	9 430	1,2	6 940	73,6	1,06	2 495	26,5	0,87
Pierrefonds–Senneville	20 330	2,6	13 255	65,2	0,94	7 070	34,8	1,15
Plateau–Mont-Royal	54 350	6,9	42 265	77,8	1,12	12 095	22,3	0,73
Pointe-Claire	11 335	1,4	8 615	76,0	1,09	2 720	24,0	0,79
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	39 310	5,0	30 825	78,4	1,12	8 485	21,6	0,71
Rosemont-Petite-Patrie	67 285	8,5	55 735	82,8	1,19	11 545	17,2	0,57
Saint-Laurent	30 255	3,8	14 040	46,4	0,67	16 215	53,6	1,77
Saint-Léonard	27 990	3,6	14 895	53,2	0,76	13 095	46,8	1,55
Sud-Ouest	30 780	3,9	24 875	80,8	1,16	5 900	19,2	0,63
Verdun	29 140	3,7	25 100	86,1	1,24	4 035	13,8	0,46
Ville-Marie	39 045	5,0	28 500	73,0	1,05	10 540	27,0	0,89
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	60 205	7,6	32 155	53,4	0,77	28 055	46,6	1,54
Westmount	8 245	1,0	5 675	68,8	0,99	2 570	31,2	1,03

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

C'est ce qu'indique la carte 3 présentée ci-dessus. La proportion des ménages immigrants dans la population totale des ménages y varie de manière significative. Ce sont les mêmes renseignements que reprend le tableau 8, en précisant le nombre absolu de ménages par arrondissement et la proportion qu'ils représentent par rapport à l'ensemble de l'île de Montréal, ainsi que la proportion des ménages natifs et immigrants, et, enfin, le taux de spécialisation (SP)

que ces proportions représentent par rapport à l'ensemble de l'île de Montréal<sup>26</sup>. Ce dernier chiffre s'interprète facilement : s'il est égal à l'unité, la proportion d'une population donnée dans l'arrondissement est identique à celle de cette population dans la RA de Montréal ; s'il est supérieur à l'unité, la population est surreprésentée dans l'arrondissement ; s'il est inférieur à l'unité, elle est sous-représentée dans l'arrondissement.

Dans le tableau précédent, nous avons choisi de souligner les arrondissements où la part relative des ménages immigrants est supérieure à la moyenne de l'île de Montréal. Deux arrondissements, Côtes-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et Saint-Laurent, dont la population compte plus de 50 % de ménages immigrants, devant quatre autres où les ménages immigrants représentent plus de 40 % du total des ménages : Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest, Dollard-des-Ormeaux–Roxboro, Saint-Léonard et Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension. Le reste des arrondissements où les ménages immigrants sont surreprésentés comptent de 30 % à 40 % de ménages immigrants. Enfin, notons aussi qu'un ensemble d'arrondissements affiche une sous-représentation des ménages immigrants au sein de la population, les arrondissements Anjou, Lachine, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont–Petite-Patrie, Sud-Ouest et Verdun accueillant moins de 20 % de ménages immigrants.

De la carte 3 et du tableau 8, ainsi que des énumérations qui précèdent, on voit ressortir une distribution complexe des ménages immigrants dans l'espace montréalais, avec une diffusion ou une absence de ceux-ci dans des espaces socialement différenciés. Il n'est pas alors inutile d'approfondir cette question, même si elle implique sans conteste une échelle de mesure plus fine que celle qui est permise par les arrondissements. Nous y reviendrons dans le chapitre 7 qui se propose d'étudier différents profils des ménages immigrants et leurs conditions de logement dans certains arrondissements montréalais.

## 5. La mobilité des ménages immigrants

La mobilité résidentielle des ménages est le processus par lequel ils tentent d'adapter leurs conditions de logement à leurs besoins. Elle est reliée à différentes variables internes au ménage, dont les préférences des ménages, le statut de résidence (immigrant ou natif), le

---

26. Le taux de spécialisation se calcule de la manière suivante à partir de deux pourcentages :

$$SP = \frac{\frac{x_i}{p_i}}{\frac{x}{p}}$$

Il rapporte le pourcentage d'une catégorie dans l'espace  $i$  ( $x_i/p_i$ ), un arrondissement dans notre cas, à celui de cette catégorie dans l'ensemble de l'agglomération ( $x/p$ ), la RA de Montréal étant prise comme point de référence.



revenu et l'âge des membres du ménage. Elle est également liée à des facteurs externes au ménage, comme la présence et l'importance de l'entourage familial et amical dans les relations sociales, la qualité de vie intra-urbaine (environnement physique et social du logement) et la situation du marché du logement. Il s'agit donc aussi d'un processus qui comporte certaines contraintes pour les ménages, puisqu'ils doivent composer entre leurs besoins propres et les disponibilités du marché du logement, l'adéquation se faisant à un niveau donné de ressources. Au total, les enquêtes sur la mobilité résidentielle des ménages s'entendent pour conclure que le phénomène apparaît pour l'essentiel lié à l'entourage familial et aux variables qui caractérisent le cycle de vie des personnes, soit l'âge, le niveau de revenu, le genre de ménage, qui caractérisent des âges de la vie. Elles insistent également sur le fait que la mobilité résidentielle est le plus souvent envisagée par un ménage en vue d'améliorer sa situation résidentielle. Enfin, plus récemment, plusieurs travaux ont insisté sur les carrières et les trajectoires résidentielles des ménages immigrants, montrant leur spécificité et les défis auxquels elles renvoient<sup>27</sup>. Dans les lignes qui suivent, nous proposons une première approche d'un thème compliqué de recherche. Dans un premier temps, nous allons surtout chercher à évaluer le taux de mobilité des ménages selon différentes variables. Dans un second temps, nous allons compléter les éléments de répartition territoriale des ménages immigrants énoncés ci-dessus en y introduisant une dimension dynamique entre trois RA de la région de Montréal, en évaluant les flux qui les ont caractérisées dans le courant des cinq années qui ont précédé le recensement de 2001.

## 5.1. Mobilité résidentielle selon quelques variables

### 5.1.1. Le mode d'occupation

Un premier facteur qui influence la mobilité résidentielle des ménages est le mode d'occupation. En effet, l'accession à la propriété, donc la possession d'un bien-logement ou immeuble, rend en général les ménages moins mobiles, pour la bonne et simple raison que la réalisation du bien, soit sa revente, est souvent plus difficile que la cessation d'un bail locatif. Il s'agit cependant de rester prudent lorsque nous énonçons un modèle très général de comportement des ménages. La facilité avec laquelle il est possible de réaliser un bien immeuble, c'est-à-dire revendre un

---

27. Bonvalet, C. (1991). « La famille et le marché du logement: une logique cachée », dans *Jeux de familles*. M. Segalen (dir.). Paris: CNRS, p. 57-77. Bonvalet, C. et F. Dureau (2000). « Les modes d'habiter: des choix sous contraintes », dans *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*. F. Dureau, V. Dupont, E. Lelièvre, J.-P. Lévy et T. Lulle (dir.). Paris: Anthropos, p. 131-153. Dieleman, F.M. (2001). « Modelling residential mobility; a review of recent trends in research », *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 16, p. 249-265. Dureau, F., V. Dupont, E. Lelièvre, J.-P. Lévy et T. Lulle (2000). *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*. Paris: Anthropos. Grafmeyer, Y. (1996). « Le rôle de l'entourage dans les mobilités résidentielles ». *Courrier du CNRS*, n° 82. Kremarik, F. (1999). « Déménager pour améliorer sa situation ». *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1999, Statistique Canada, n° 11-008, p. 20-22. Özüekren, A.S. et R. van Kempen (2002). « Housing Careers of Minority Ethnic Groups: Experiences, Explanations and Prospects. » *Housing Studies*, vol. 17, n° 3, p. 365-379.

logement dont on est le propriétaire, peut varier selon le contexte juridique et l'état du marché du logement dans lequel se trouve placé un ménage. Ainsi, si les taxes et les droits sont liés à une plus-value sur une revente ou si la propriété est plus ou moins protégée par le droit, ou encore si la demande est forte sur le marché, les ménages propriétaires éprouveront plus ou moins de difficultés à se défaire d'un bien et à trouver un équivalent pour se reloger. Il est même possible d'envisager certaines circonstances où les ménages peuvent se sentir poussés à vendre pour réaliser une plus-value ou pour trouver mieux sur le marché du logement.

**Tableau 9 - Taux de mobilité résidentielle selon le mode d'occupation et le statut de résidence (ensemble du Québec, 2001)**

Mode d'occupation	Natif			Immigrant		
	Total	Propriétaire	Locataire	Total	Propriétaire	Locataire
Total	2 617 230	1 555 265	1 061 960	340 225	167 500	172 725
Même adresse il y a cinq ans	1 551 215	1 158 845	392 375	193 575	128 965	64 605
Autre adresse il y a cinq ans	1066015	396425	669 590	146 655	38 530	108 115
Mode d'occupation	Natif			Immigrant		
	Total	Propriétaire	Locataire	Total	Propriétaire	Locataire
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Même adresse il y a cinq ans	59,3	74,5	36,9	56,9	77,0	37,4
Autre adresse il y a cinq ans	40,7	25,5	63,1	43,1	23,0	62,6

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 37, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le tableau 9 fournit des indications sur la mobilité des ménages natifs et immigrants dans le courant des cinq dernières années selon le mode d'occupation. Il en ressort que les ménages locataires sont plus mobiles que les ménages propriétaires : six ménages locataires sur dix déclarent avoir changé d'adresse depuis le dernier recensement (soit depuis cinq ans), sans compter qu'ils peuvent avoir également occupé plusieurs adresses au cours des cinq dernières années. Il n'y a en revanche pas de différences marquantes entre les ménages natifs et les ménages immigrants, le mode d'occupation paraissant plus discriminant pour expliquer les taux de mobilité résidentielle différents.

### 5.1.2. Le revenu

Une autre variable qui peut influencer sur la mobilité résidentielle des ménages est le revenu. Si un revenu élevé garantit une mobilité résidentielle accrue en donnant accès à une gamme plus étendue de logements, un revenu faible peut également entraîner la mobilité résidentielle, mais cette fois non voulue, soit parce que les personnes se font évincer d'un logement, soit parce qu'elles ne sont plus en mesure de payer le loyer. Il est dès lors pertinent de différencier les types de mobilité selon le niveau de revenu et de considérer ceux qui concernent les personnes défavorisées comme une forme d'instabilité, les personnes en mouvement ne l'étant pas

toujours par choix. Le tableau 10 présente le taux de mobilité des ménages natifs et immigrants selon leur revenu.

**Tableau 10 – Taux de mobilité des ménages natifs et immigrants selon le revenu (ensemble du Québec, 2001)**

Natif														
Revenu (\$)	Moins de 10 000	10 000 à 14 999	15 000 à 19 999	20 000 à 24 999	25 000 à 29 999	30 000 à 34 999	35 000 à 39 999	40 000 à 49 999	50 000 à 59 999	60 000 à 69 999	70 000 à 79 999	80 000 à 89 999	90 000 à 99 999	100 000 et plus
Total	207 135	198 725	181 290	175 935	171 660	169 735	163 850	293 575	251 430	207 905	157 705	117 695	85 580	235 005
Même adresse il y a cinq ans	88 130	117 035	105 070	102 780	98 055	93 915	91 265	170 640	150 550	129 500	102 465	79 115	58 580	164 115
Autre adresse il y a cinq ans	119 005	81 690	76 220	73 150	73 600	75 820	72 585	122 935	100 875	78 405	55 240	38 580	27 005	70 895
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Même adresse il y a cinq ans	42,5	58,9	58,0	58,4	57,1	55,3	55,7	58,1	59,9	62,3	65,0	67,2	68,5	69,8
Autre adresse il y a cinq ans	57,5	41,1	42,0	41,6	42,9	44,7	44,3	41,9	40,1	37,7	35,0	32,8	31,6	30,2
Immigrant														
Revenu (\$)	Moins de 10 000	10 000 à 14 999	15 000 à 19 999	20 000 à 24 999	25 000 à 29 999	30 000 à 34 999	35 000 à 39 999	40 000 à 49 999	50 000 à 59 999	60 000 à 69 999	70 000 à 79 999	80 000 à 89 999	90 000 à 99 999	100 000 et plus
Total	33 915	27 480	27 455	26 000	24 110	22 180	21 175	34 505	27 160	22 170	17 110	13 405	10 010	33 535
Même adresse il y a cinq ans	10 475	14 500	15 040	14 355	13 290	12 175	11 875	20 120	16 355	14 145	10 870	8 930	7 090	24 360
Autre adresse il y a cinq ans	23 445	12 980	12 410	11 650	10 820	10 005	9 300	14 385	10 810	8 025	6 245	4 475	2 925	9 180
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Même adresse il y a cinq ans	30,9	52,8	54,8	55,2	55,1	54,9	56,1	58,3	60,2	63,8	63,5	66,6	70,8	72,6
Autre adresse il y a cinq ans	69,1	47,2	45,2	44,8	44,9	45,1	43,9	41,7	39,8	36,2	36,5	33,4	29,2	27,4

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 37, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Ce tableau indique ainsi que le taux de mobilité résidentielle des ménages a tendance à diminuer avec l'accroissement des revenus, les ménages les plus mobiles étant ceux qui ont les revenus les plus faibles, qu'ils soient natifs ou immigrants. Ces derniers ont même une propension un peu plus forte à la mobilité, en particulier lorsque leurs revenus sont faibles, l'écart s'atténuant avec les ménages natifs au fur et à mesure que le revenu augmente. Ce résultat confirme alors plutôt la seconde interprétation sur la relation entre le revenu et la mobilité résidentielle, celle-ci étant plus élevée pour les ménages dont les revenus sont faibles, donc ceux qui connaissent sans doute plus d'épisodes de mobilité en raison d'une forte contrainte économique et de manière parfois non voulue.

### 5.1.3. L'âge du soutien

Un troisième facteur peut influencer la mobilité résidentielle des ménages. Il s'agit de l'âge du soutien de ménage, une variable qui prend en compte une partie du cycle de vie du ménage et de l'étape à laquelle il se trouve au moment de l'enquête. Le taux de mobilité résidentielle le plus élevé se situe sans conteste au moment de l'arrivée à l'âge adulte, la décohabitation juvénile

marquant une étape dans le cycle de vie où les personnes cherchent à accéder à un logement indépendant. Cette étape n'est pas la seule, et toutes les périodes de transition présentent un niveau supérieur de mobilité résidentielle, que ce soit lors de l'installation en couple, de l'arrivée des enfants ou de l'entrée à la retraite. De plus, les étapes du cycle de vie ont tendance, sous les effets des transformations contemporaines de la famille et de la vie professionnelle, à se distribuer différemment tout au long de la vie et à ne plus présenter le caractère irréversible qu'on leur attribuait souvent par le passé. Les trajectoires de vie, résidentielle, familiale et professionnelle, apparaissent au contraire plus diversifiées et moins linéaires que par le passé.

Le tableau 11 présente le taux de mobilité des ménages immigrants et natifs selon l'âge du soutien de ménage.

**Tableau 11 – Taux de mobilité des ménages natifs et immigrants selon l'âge du soutien (ensemble du Québec, 2001)**

Âge du soutien	Total	Natif								
		15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
Total	261 7230	118 040	177 210	214 095	616 460	577 870	399 820	300 650	177 305	35 785
Même adresse il y a cinq ans	155 1215	5 600	18 665	63 130	339 235	399 675	301 345	245 045	148 260	30 265
Autre adresse il y a cinq ans	106 6015	112 435	158 545	150 960	277 225	178 195	98 475	55 605	29 040	5 525
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Même adresse il y a cinq ans	59,3	4,7	10,5	29,5	55,0	69,2	75,4	81,5	83,6	84,6
Autre adresse il y a cinq ans	40,7	95,3	89,5	70,5	45,0	30,8	24,6	18,5	16,4	15,4
Âge du soutien	Total	Immigrant								
		15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
Total	340 225	7 490	17 250	30 630	74 220	74 170	58 015	46 345	26 240	5 855
Même adresse il y a cinq ans	193 575	615	1 750	5 790	28 565	46 445	44 290	38 630	22 405	5 080
Autre adresse il y a cinq ans	146 655	6 875	15 505	24 835	45 655	27 730	13 730	7 715	3 835	775
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Même adresse il y a cinq ans	56,9	8,2	10,1	18,9	38,5	62,6	76,3	83,4	85,4	86,8
Autre adresse il y a cinq ans	43,1	91,8	89,9	81,1	61,5	37,4	23,7	16,6	14,6	13,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 37, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

On voit ici clairement que la mobilité résidentielle est forte surtout pour les ménages dont le soutien a entre 15 et 35 ans, une période qui correspond à la décohabitation juvénile et à l'arrivée à l'âge adulte. Il est également intéressant de noter que la mobilité résidentielle paraît différer pour les ménages immigrants, puisque ceux-ci semblent encore mobiles au-delà de 35 ans, comparativement aux ménages natifs, ce qui s'explique sans doute par le fait que l'installation dans l'âge adulte comporte pour eux un épisode de mobilité supplémentaire, celui d'une migration internationale. Cet épisode peut dès lors retarder les autres étapes du cycle de vie ou en tout cas interférer avec ceux-ci et les étapes de leur trajectoire résidentielle.

#### 5.1.4. La période d'immigration

En lien avec les remarques précédentes, un dernier facteur se doit d'être pris en considération par notre étude. Il s'agit de la période d'immigration reprise dans le tableau 12.

**Tableau 12 – Taux de mobilité des ménages selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**

	Total	Natif	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total	2 957 450	2 617 230	340 225	189 185	64 500	42 270	44 275
Même adresse il y a cinq ans	1 744 785	1 551 215	193 575	143 725	31 720	14 465	3 650
Autre adresse il y a cinq ans	1 212 665	1 066 015	146 655	45 455	32 775	27 800	40 625
Même RA il y a cinq ans	881 680	788 660	93 015	35 125	26 285	22 540	9 065
Autre RA il y a cinq ans	262 590	246 775	15 815	7 335	4 050	3 160	1 265
Ailleurs au Canada il y a cinq ans	28 825	24 385	4 440	1 670	1 185	1 045	540
À l'extérieur du Canada il y a cinq ans	39 575	6 195	33 375	1 320	1 255	1 050	29 750
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Même adresse il y a cinq ans	59,0	59,3	56,9	76,0	49,2	34,2	8,2
Autre adresse il y a cinq ans	41,0	40,7	43,1	24,0	50,8	65,8	91,8
Même RA il y a cinq ans	72,7	74,0	63,4	77,3	80,2	81,1	22,3
Autre RA il y a cinq ans	21,7	23,1	10,8	16,1	12,4	11,4	3,1
Ailleurs au Canada il y a cinq ans	2,4	2,3	3,0	3,7	3,6	3,8	1,3
À l'extérieur du Canada il y a cinq ans	3,3	0,6	22,8	2,9	3,8	3,8	73,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 37, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

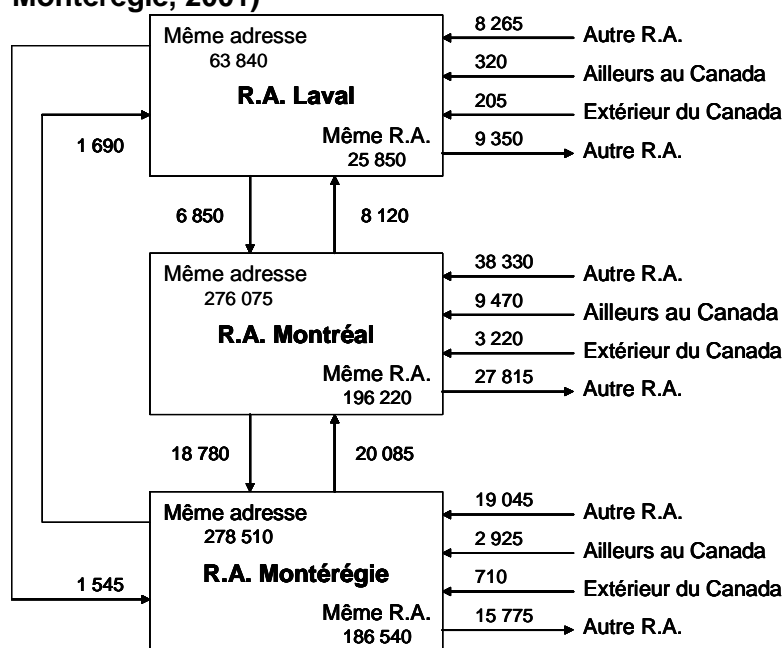
Il ressort du tableau précédent que les ménages immigrants sont légèrement plus mobiles que les ménages natifs, la mobilité allant évidemment de pair avec l'immigration, les ménages immigrants récents étant très mobiles, neuf ménages sur dix ayant changé d'adresse entre 1996 et 2001 dont une large proportion sont arrivés au pays au cours de ces cinq années. En revanche, les immigrants arrivés avant 1981 adoptent un profil de stabilité supérieur à celui des ménages natifs, puisque ces ménages occupent à 76 % la même adresse qu'il y a cinq ans. Il est également intéressant de noter que, même s'ils sont mobiles, ils restent le plus souvent dans la même région administrative qu'il y a cinq ans. Ils sont en fait très stables comparés aux autres ménages, en ce qui concerne aussi bien l'adresse que la région administrative, alors que les ménages natifs ont tendance à être plus mobiles à l'intérieur d'une même région administrative. Enfin, les ménages natifs sont également plus mobiles à l'échelle interrégionale que les ménages immigrants.

#### 5.2. Mobilité résidentielle entre trois RA (Montréal, Laval et Montérégie)

Les derniers commentaires sur la mobilité résidentielle impliquant la migration entre régions administratives du Québec nous renvoient à la question de la répartition des ménages natifs et

immigrants entre celles-ci, et en particulier à l'intérieur de la région de Montréal qui en concentre la plus forte proportion. La question centrale est ici de savoir s'il y a un processus de déconcentration des ménages immigrants de l'île vers les couronnes Nord et Sud de la métropole. Pour donner une idée de ce phénomène, nous avons produit deux cartogrammes représentant la mobilité sur 5 ans des ménages natifs et immigrants entre les régions administratives qui composent une partie de la RMR de Montréal : la région administrative de Montréal (l'île de Montréal), celle de Laval (une partie de la Rive-Nord) et celle de la Montérégie (la rive sud). Il importe de souligner que ces trois entités géographiques ne couvrent pas à strictement parler le territoire de la RMR. Mais, étant donné le découpage géographique dont nous disposons pour cette étude, c'était la seule approximation qui nous était accessible. Elle présente, comme nous allons le voir, un résultat intéressant à retenir pour établir un profil sur les conditions de logement des ménages immigrants<sup>28</sup>.

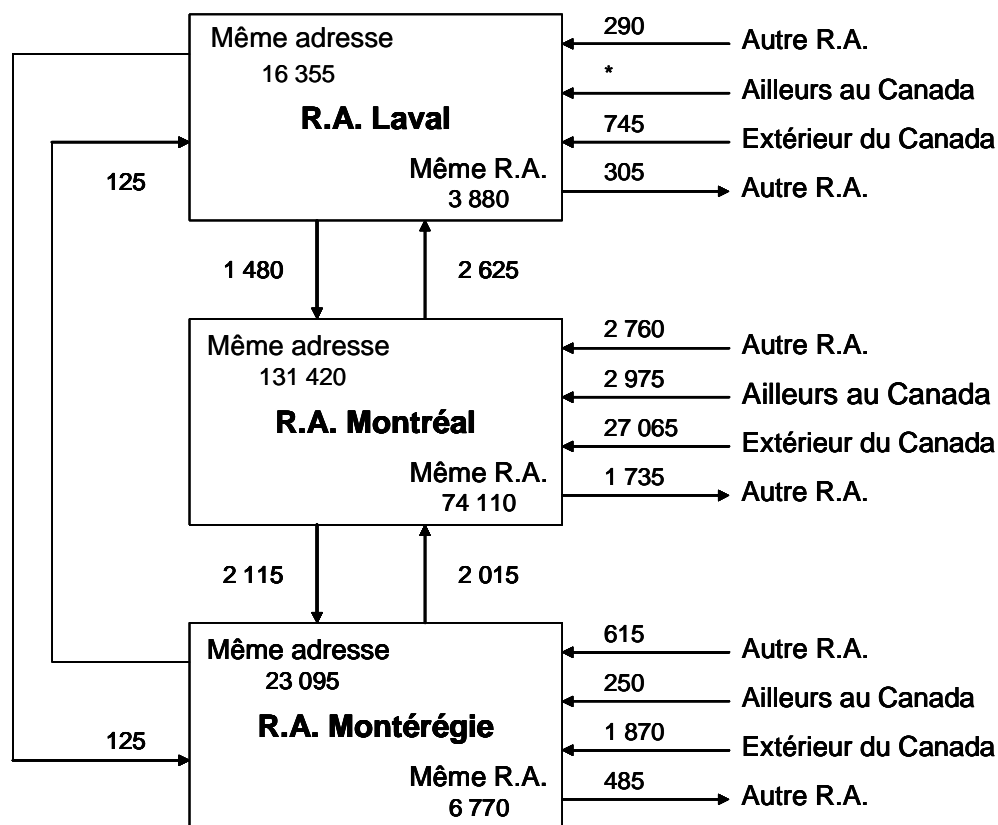
**Figure 3 – Mobilité sur 5 ans des ménages natifs entre trois RA (Montréal, Laval et Montérégie, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 37, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

28. Notons que nous ne prenons pas en compte ici la migration interprovinciale ou internationale au départ de Montréal vers d'autres provinces du Canada ou vers d'autres pays, mais bien la mobilité intraprovinciale à l'échelle de trois régions administratives du Québec : l'île de Montréal, Laval et la Montérégie.

**Figure 4 – Mobilité sur 5 ans des ménages immigrants entre trois RA (Montréal, Laval et Montérégie, 2001)**



\* Effectif insuffisant pour garantir la qualité des données

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 37, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les données des deux figures précédentes sont, rappelons-le, à prendre comme des estimations des chiffres réels, puisque nous travaillons avec les données d'un échantillon à 20 % du recensement de 2001. Elles constituent cependant des estimations fiables de la réalité et de ses évolutions. On voit donc, à la lecture de ces deux figures, que les trois régions administratives de la RMR de Montréal continuent à attirer plus de ménages natifs et immigrants qu'elles en échangent avec les autres régions administratives du Québec. Notons toutefois que les données disponibles ne nous disent rien sur les mobilités internationales et interprovinciales au départ de Montréal. Une fois ces limites prises en compte, il est possible d'affirmer que les ménages immigrants qui restent au Québec le font très largement dans la RMR de Montréal, et plus précisément sur l'île de Montréal, puisqu'il semble que peu de ménages immigrants la quittent pour aller s'installer dans une autre région administrative du Québec. De même, pour les trois régions administratives pour lesquelles nous disposons de données détaillées, ils sont

relativement peu nombreux à quitter l'île pour les régions de Laval ou de la Montérégie. Il ne semble donc pas y avoir, en 2001, de phénomène de déconcentration des ménages immigrants de l'île de Montréal vers les couronnes de la grande banlieue.



## Chapitre 2 – Les temporalités de l’immigration

---

L’espace est souvent considéré comme le premier facteur à prendre en considération pour décrire un mouvement migratoire. La variable du temps revêt aussi une grande importance. Par les dimensions temporaires ou permanentes que prend toute immigration, elle révèle en effet la logique qui l’anime. Au Québec, il semble que cette logique se résume pour la majorité des immigrants à un projet d’installation dans leur nouveau pays, même si des phénomènes de double présence et d’identité transnationale émergent au sein de certains groupes. De plus, certains immigrants ne restent pas au Québec, le retour dans le pays d’origine ou l’émigration vers d’autres provinces ou pays étant également possibles. Cependant, pour les immigrants qui ont choisi de rester et de s’installer durablement, ce projet les inscrit dans une trajectoire résidentielle qui se rapproche de celle de l’ensemble des ménages québécois. Dès lors, comme pour les autres ménages, les étapes du cycle de vie tendent à jouer un rôle dans leurs choix résidentiels. Cependant, une remarque s’impose d’emblée. La dynamique du cycle de vie peut être freinée ou limitée par des facteurs propres à la situation d’immigration, tels que la moins bonne connaissance des mécanismes du marché, les difficultés d’insertion professionnelle ou les processus de discrimination.

### 1. Région de naissance et groupe d’âge

Une première variable qui influe sur le cycle de vie est l’âge du principal soutien de ménage. Si elle ne permet pas de décrire l’âge de l’ensemble de la population ou de tous les membres du ménage, elle donne cependant une bonne indication sur « l’âge des ménages ».

L’âge du soutien est exprimé par son appartenance à des catégories formées à partir d’une distribution détaillée mais que nous avons volontairement réduite pour obtenir des catégories de même étendue, et qui offrent de meilleures garanties de comparaison. Nous avons également choisi de présenter ces catégories d’âge en les mettant en relation avec la région de naissance du soutien, afin de mesurer les différences et les ressemblances qui pouvaient exister entre les populations immigrantes. Les tableaux suivants présentent la distribution par âge de soutien selon la région de naissance pour 1996 et 2001. Il s’agit de se rappeler, avant de les lire, que les soutiens de ménage sont âgés, par définition, de 15 ans et plus, ce qui distingue en partie cette sous-population de l’ensemble de la population immigrante pour laquelle la structure par âge paraît souvent plus vieillissante que celle de la population native, puisqu’elle ne peut compter pour se renouveler que sur un des deux mouvements qui déterminent la croissance d’une population, soit la migration, et pas sur l’autre mouvement, qui est la natalité.

**Tableau 13 – Âge et région de naissance du soutien de ménage (ensemble du Québec, 1996)**

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 et +	Total
Natif	108 635 4,4	469 755 18,9	618 390 24,9	501 705 20,2	333 190 13,4	454 440 18,3	2 486 115 100,0
À l'extérieur du Canada	10 790 3,2	56 580 17,0	74 195 22,3	70 400 21,2	53 060 15,9	67 760 20,4	332 785 100,0
Etats-Unis et Océanie	755 5,0	2 725 18,0	2 865 18,9	2 085 13,7	1 325 8,7	5 420 35,7	15 175 100,0
Europe	2 605 1,6	16 360 10,1	25 555 15,8	34 815 21,6	33 975 21,1	48 025 29,8	161 335 100,0
Europe du Nord-Ouest	1 505 2,6	8 375 14,4	9 175 15,7	13 380 22,9	10 285 17,6	15 610 26,8	58 330 100,0
Europe du Sud	360 0,5	4 050 6,0	10 290 15,2	16 210 24,0	19 350 28,7	17 255 25,6	67 515 100,0
Europe de l'Est	740 2,1	3 935 11,1	6 090 17,2	5 220 14,7	4 340 12,2	15 155 42,7	35 480 100,0
Amérique latine	1 630 7,6	6 815 31,7	7 040 32,7	3 830 17,8	1 290 6,0	915 4,3	21 520 100,0
Caraïbes	1 600 4,6	7 020 20,3	8 625 25,0	9 160 26,5	4 730 13,7	3 390 9,8	34 525 100,0
Caraïbes francophones	1 245 5,6	4 725 21,4	6 090 27,6	5 720 25,9	2 425 11,0	1 850 8,4	22 055 100,0
Caraïbes anglophones	355 2,8	2 290 18,4	2 535 20,3	3 445 27,6	2 300 18,5	1 540 12,4	12 465 100,0
Asie	1 930 4,5	9 870 23,1	13 530 31,7	8 985 21,1	5 170 12,1	3 175 7,4	42 660 100,0
Asie méridionale	535 4,3	3 605 28,7	4 005 31,9	2 475 19,7	1 335 10,6	610 4,9	12 565 100,0
Asie du Sud-est	785 4,2	4 060 21,6	6 800 36,1	4 040 21,5	1 870 9,9	1 260 6,7	18 815 100,0
Asie orientale	615 5,4	2 200 19,5	2 720 24,1	2 475 21,9	1 970 17,4	1 315 11,6	11 295 100,0
Maghreb et Moyen-Orient	1 335 2,8	10 175 21,5	13 105 27,7	10 155 21,5	5 885 12,5	6 585 13,9	47 240 100,0
Afrique subsaharienne	935 9,1	3 625 35,1	3 470 33,6	1 370 13,3	685 6,6	240 2,3	10 325 100,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 24, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 14 – Âge et région de naissance du soutien de ménage (ensemble du Québec, 2001)**

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 et +	Total
Natif	117 655 4,5	390 280 14,9	615 520 23,5	577 545 22,1	399 645 15,3	513 260 19,6	2 613 905 100,0
À l'extérieur du Canada	11 925 3,3	55 275 15,4	78 535 21,8	76 065 21,1	58 750 16,3	79 470 22,1	360 020 100,0
États-Unis et Océanie	745 5,0	2 700 18,3	2 795 18,9	2 290 15,5	1 370 9,3	4 880 33,0	14 780 100,0
Europe	3 030 1,9	14 940 9,2	23 510 14,4	32 395 19,9	33 440 20,5	55 645 34,1	162 960 100,0
Europe du Nord-Ouest	2 030 3,3	8 705 14,1	10 380 16,8	11 835 19,2	11 740 19,0	17 030 27,6	61 720 100,0
Europe du Sud	240 0,4	1 865 2,8	7 015 10,6	14 520 21,9	17 450 26,3	25 195 38,0	66 285 100,0
Europe de l'Est	765 2,2	4 365 12,5	6 120 17,5	6 045 17,3	4 250 12,2	13 425 38,4	34 970 100,0
Amérique latine	1 340 5,6	5 570 23,2	7 620 31,8	5 565 23,2	2 550 10,6	1 315 5,5	23 960 100,0
Caraïbes	1 165 3,2	6 105 16,7	8 470 23,2	9 620 26,3	6 780 18,5	4 440 12,1	36 580 100,0
Caraïbes francophones	840 3,5	4 515 18,6	6 150 25,3	6 775 27,9	3 860 15,9	2 145 8,8	24 285 100,0
Caraïbes anglophones	330 2,7	1 580 12,9	2 320 18,9	2 850 23,2	2 925 23,8	2 290 18,6	12 295 100,0
Asie	2 260 4,4	10 655 20,9	16 050 31,4	11 520 22,6	6 075 11,9	4 480 8,8	51 040 100,0
Asie méridionale	820 5,1	4 030 24,8	5 560 34,3	3 115 19,2	1 655 10,2	1 045 6,4	16 225 100,0
Asie du Sud-Est	645 3,1	3 620 17,2	6 720 32,0	5 620 26,8	2 750 13,1	1 640 7,8	20 995 100,0
Asie orientale	795 5,8	3 000 21,7	3 770 27,3	2 790 20,2	1 665 12,1	1 785 12,9	13 805 100,0
Maghreb et Moyen-Orient	1 950 3,5	10 765 19,1	15 650 27,8	12 220 21,7	7 565 13,4	8 240 14,6	56 390 100,0
Afrique subsaharienne	1 445 10,1	4 540 31,7	4 440 31,0	2 455 17,1	975 6,8	470 3,3	14 325 100,0

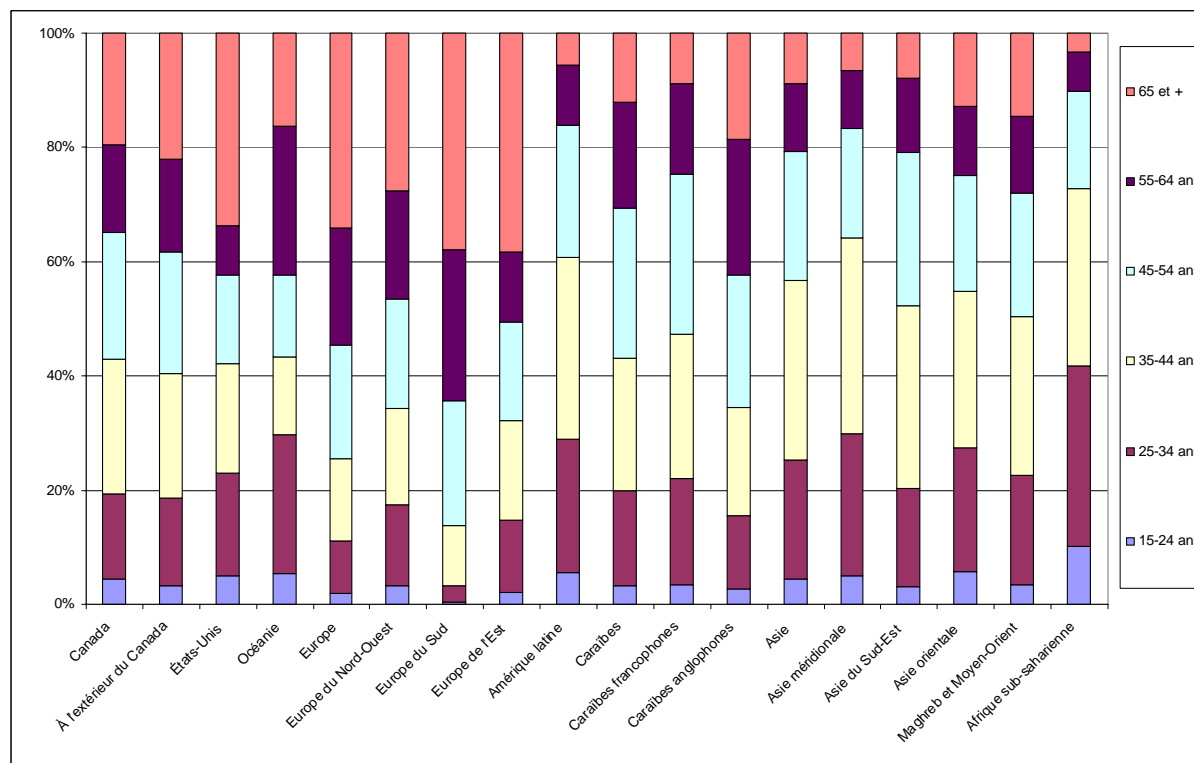
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 24, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

La distribution des âges du soutien de ménage est relativement semblable lorsque les ménages immigrants sont comparés aux ménages natifs. Cependant, des disparités sont visibles entre les régions de naissance. De manière générale, les immigrations les plus anciennes, principalement originaires de l'Europe du Sud (Italie, Portugal, Grèce...), ont un profil de ménages plus âgés que les autres immigrations, relativement plus récentes (Afrique, Asie...) ou dont les flux migratoires restent actifs (Europe du Nord-Ouest, Amérique latine, Maghreb et Moyen-Orient).

Dans ce dernier cas, apparaît une distribution plus diversifiée des ménages selon l'âge, laquelle traduit un vieillissement progressif d'une population immigrante qui continue cependant à s'alimenter de vagues successives de nouveaux arrivants.

Ces disparités se reflètent à l'intérieur des catégories d'âge (voir la figure 5). Ainsi, pour les 15 à 24 ans, ce sont surtout les soutiens d'origine africaine qui sont plus nombreux au sein de leur population, alors qu'à l'autre extrémité de la distribution ce sont surtout les Européens qui paraissent surreprésentés. Les soutiens de ménage entre 25 et 34 ans sont surreprésentés au sein de trois groupes : les Latino-Américains, les Asiatiques et les soutiens originaires du Maghreb et du Moyen-Orient. Ce sont également des groupes pour lesquels deux catégories d'âge, les 35 à 44 ans et les 45 à 54 ans, rassemblent un assez grand nombre de leurs membres. Il s'agit alors sans doute plus souvent de ménages à caractère familial ayant des besoins particuliers en logement. Enfin, si la population originaire de l'Europe du Sud présente la distribution d'une population vieillissante, des groupes comme l'Europe du Nord-Ouest, l'Europe de l'Est et les Caraïbes présentent une distribution intermédiaire caractéristique d'une population connaissant un relatif vieillissement de ses membres tout en arrivant à continuer à se renouveler partiellement.

**Figure 5 – Répartition des soutiens de ménage selon la catégorie d'âge et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 24, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

En ce qui concerne la répartition territoriale des ménages selon l'âge du soutien, les modèles d'écologie urbaine mettent souvent en évidence une relation entre l'éloignement du centre et la présence accrue de ménages familiaux, donc aussi relativement plus jeunes et avec des enfants. Ainsi, il est possible de comparer les tableaux croisant l'âge et la région de naissance du soutien pour l'île de Montréal, la couronne Nord et la couronne Sud, avec celui reprenant les mêmes renseignements pour la RMR de Montréal. C'est ce qui permet de bâtir le tableau 15 qui présente le taux de spécialisation ou de concentration<sup>29</sup> de chaque catégorie d'âge sur l'île de Montréal, la couronne Nord et la couronne Sud, la RMR de Montréal constituant le point de référence.

29. La formule du taux de spécialisation ou de concentration a été précisée lorsque nous examinons la répartition des ménages immigrants sur l'île de Montréal.

**Tableau 15 – Taux de spécialisation des soutiens de ménage selon l'âge et la région de naissance (2001)**

<b>Ile de Montréal</b>	<b>15-24 ans</b>	<b>25-34 ans</b>	<b>35-44 ans</b>	<b>45-54 ans</b>	<b>55-64 ans</b>	<b>65 et +</b>
Natif	1,35	1,06	0,88	0,91	0,92	1,16
À l'extérieur du Canada	1,16	1,09	1,00	0,95	0,95	1,00
Europe du Nord-Ouest	1,34	1,22	1,00	0,94	0,92	0,93
Europe du Sud	1,09	0,89	0,87	0,93	1,00	1,08
Europe de l'Est	1,12	1,05	1,00	0,97	0,92	1,02
Amérique latine	1,03	1,04	0,98	0,97	1,01	1,05
Caraïbes	1,14	1,07	1,01	0,93	0,97	1,03
Asie	1,10	1,06	1,02	0,93	0,94	1,00
Maghreb et Moyen-Orient	1,15	1,08	0,99	0,96	0,92	1,00
Afrique subsaharienne	1,11	1,07	1,00	0,90	0,84	0,86
<b>Couronne Nord</b>	<b>15-24 ans</b>	<b>25-34 ans</b>	<b>35-44 ans</b>	<b>45-54 ans</b>	<b>55-64 ans</b>	<b>65 et +</b>
Natif	0,65	0,96	1,14	1,06	1,05	0,85
À l'extérieur du Canada	0,28	0,62	1,01	1,23	1,17	1,02
Europe du Nord-Ouest	0,35	0,45	1,13	1,00	1,13	1,20
Europe du Sud	0,47	1,36	1,41	1,27	0,98	0,72
Europe de l'Est	0,21	0,66	1,05	1,25	1,31	0,91
Amérique latine	0,82	0,75	1,16	1,27	0,84	0,53
Caraïbes	0,11	0,85	1,05	1,40	0,93	0,58
Asie	0,23	0,88	0,92	1,61	0,82	0,69
Maghreb et Moyen-Orient	0,34	0,66	1,10	1,18	1,26	0,90
Afrique subsaharienne	0,23	0,79	1,13	1,08	2,15	2,32
<b>Couronne Sud</b>	<b>15-24 ans</b>	<b>25-34 ans</b>	<b>35-44 ans</b>	<b>45-54 ans</b>	<b>55-64 ans</b>	<b>65 et +</b>
Natif	0,65	0,92	1,09	1,11	1,13	0,83
À l'extérieur du Canada	0,38	0,62	0,95	1,22	1,28	0,99
Europe du Nord-Ouest	0,15	0,55	0,91	1,21	1,22	1,11
Europe du Sud	1,23	1,45	1,57	1,20	0,99	0,71
Europe de l'Est	0,35	0,68	0,94	1,15	1,74	0,85
Amérique latine	0,82	0,82	1,11	1,09	1,04	0,81
Caraïbes	0,45	0,39	0,86	1,26	1,38	1,11
Asie	0,38	0,47	0,87	1,38	1,68	1,13
Maghreb et Moyen-Orient	0,37	0,61	0,91	1,17	1,50	1,10
Afrique subsaharienne	0,20	0,46	0,96	1,90	2,12	2,02

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada-données-échantillon 20 %), tableau 24, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les valeurs prises par le taux de spécialisation restent relativement proche de l'unité, sauf en de rares exceptions, traduisant une faible concentration des catégories d'âge à l'intérieur de la RMR de Montréal. Les résultats précédents indiquent que, s'il y a une concentration des catégories d'âge dans l'espace, elle se réalise sans doute à une autre échelle ou selon d'autres critères. La grande diversité du cadre bâti et des milieux de vie dans la RMR de Montréal joue sans doute pour beaucoup dans cette faible concentration des catégories à un niveau géographique large. En ce qui concerne les couronnes Nord et Sud de la RMR, la situation est un peu différente, puisque ces territoires ont tendance à avoir une surreprésentation de

ménages dont le soutien est âgé de 35 ans et plus, étant donné que ce sont également des espaces où l'on retrouve proportionnellement plus de ménages familiaux que dans le reste de la RMR de Montréal, comme nous allons le voir dans le point suivant. Enfin, notons qu'il existe quelques variations entre les régions de naissance. D'un côté, les ménages natifs et issus de l'Europe du Sud semblent être surreprésentés par rapport à la moyenne régionale dans les deux grandes banlieues de la RMR dès la classe d'âge des 25 à 34 ans, alors que cette surreprésentation émerge plus tardivement pour l'ensemble des autres régions d'origine, avec encore entre elles quelques différences de rythme. Les populations n'accèdent donc pas au même rythme et dans la même proportion aux espaces résidentiels de la banlieue<sup>30</sup>.

## **2. Région de naissance, genre de ménage et période d'immigration**

Une deuxième variable qui influe sur le cycle de vie est le genre de ménage. Aux différents âges de la vie correspondent différentes formes de ménage, même si cette correspondance a tendance à se faire plus ténue ces dernières décennies avec les transformations contemporaines de la famille et les nouvelles formes de vie qu'elles créent : vie en solo, monoparentalité, multiparentalité<sup>31</sup>... Ces transformations ne sont pas sans effet sur les besoins en logement. Par exemple, l'accroissement de la vie en solo peut conduire à une augmentation significative du nombre de ménages dans certains espaces résidentiels, comme les centres-villes, alors même que la population totale y est en baisse<sup>32</sup>. Et les difficultés que rencontrent les familles monoparentales à se loger ont souvent été soulignées par les travaux et les enquêtes sur le sujet. Enfin, l'instabilité accrue des alliances que révèlent les taux de mariage et de divorce influe également sur la dynamique du marché du logement, une modification de l'état matrimonial allant souvent de pair avec un changement résidentiel.

---

30. Charbonneau, J. et A. Germain (2002). « Les banlieues de l'immigration ». *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n° 2, p. 311-328.

31. Tahon, M.-B. (1995). *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.

32. Leloup, X. (1999). *La ségrégation résidentielle. Le cas d'une commune bruxelloise*. Paris: L'Harmattan.

**Tableau 16 – Genre de ménage et région de naissance du soutien de ménage (ensemble du Québec, 2001)**

	Ménage unifamilial						Ménage non familial		
	Total	Total	Couple sans enfant	Couple Avec enfants	Famille monoparentale	Ménage multifamilial	Total	d'une personne	de deux personnes ou plus
Natif	2 613 900 100,0	1 716 300 65,7	662 730 25,4	781 445 29,9	272 125 10,4	16 700 0,6	880 895 33,7	789 750 30,2	91 145 3,5
À l'extérieur du Canada	360 020 100,0	250 085 69,5	70 255 19,5	135 335 37,6	44 495 12,4	7 375 2,0	102 570 28,5	90 625 25,2	11 940 3,3
États-Unis et Océanie	14 780 100,0	8 755 59,2	3 425 23,2	3 905 26,4	1 425 9,6	50 0,3	5 990 40,5	5 425 36,7	565 3,8
Europe	162 965 100,0	113 480 69,6	44 265 27,2	54 020 33,1	15 195 9,3	2 000 1,2	47 480 29,1	44 175 27,1	3 310 2,0
Europe du Nord-Ouest	61 720 100,0	38 510 62,4	17 615 28,5	15 260 24,7	5 635 9,1	335 0,5	22 875 37,1	21 060 34,1	1 815 2,9
Europe du Sud	66 275 100,0	52 540 79,3	17 985 27,1	28 405 42,9	6 155 9,3	1 315 2,0	12 415 18,7	11 655 17,6	765 1,2
Europe de l'Est	34 965 100,0	22 425 64,1	8 670 24,8	10 360 29,6	3 400 9,7	350 1,0	12 190 34,9	11 465 32,8	730 2,1
Amérique latine	23 955 100,0	17 110 71,4	2 580 10,8	9 785 40,8	4 745 19,8	420 1,8	6 430 26,8	5 450 22,8	975 4,1
Caraïbes	36 585 100,0	25 180 68,8	3 195 8,7	10 985 30,0	11 005 30,1	1 135 3,1	10 270 28,1	9 090 24,8	1 180 3,2
Caraïbes francophones	24 280 100,0	17 480 72,0	1 695 7,0	7 805 32,1	7 980 32,9	860 3,5	5 945 24,5	5 110 21,0	840 3,5
Caraïbes anglophones	12 295 100,0	7 700 62,6	1 500 12,2	3 185 25,9	3 025 24,6	275 2,2	4 320 35,1	3 985 32,4	335 2,7
Asie	51 025 100,0	37 710 73,9	7 015 13,7	25 475 49,9	5 225 10,2	2 715 5,3	10 600 20,8	8 060 15,8	2 535 5,0
Asie méridionale	16 220 100,0	11 800 72,7	2 010 12,4	8 680 53,5	1 110 6,8	1 140 7,0	3 285 20,3	2 320 14,3	965 5,9
Asie du Sud-Est	21 005 100,0	15 610 74,3	2 495 11,9	10 130 48,2	2 985 14,2	1 070 5,1	4 325 20,6	3 300 15,7	1 030 4,9
Asie orientale	13 800 100,0	10 305 74,7	2 505 18,2	6 665 48,3	1 135 8,2	505 3,7	2 990 21,7	2 445 17,7	545 3,9
Maghreb et Moyen-Orient	56 395 100,0	39 630 70,3	8 285 14,7	26 395 46,8	4 950 8,8	860 1,5	15 900 28,2	13 815 24,5	2 085 3,7
Afrique subsaharienne	14 325 100,0	8 215 57,3	1 495 10,4	4 770 33,3	1 950 13,6	210 1,5	5 895 41,2	4 610 32,2	1 290 9,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 23, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le tableau précédent indique quelques écarts dans la distribution des ménages selon la région de naissance. Les ménages immigrants sont plus souvent unifamiliaux, avec une proportion plus élevée de ménages composés d'un couple avec enfants. Ils sont aussi plus souvent multifamiliaux, alors qu'ils sont sous-représentés dans la catégorie des ménages non familiaux



en raison surtout du nombre moins élevé des ménages constitués d'une seule personne. Encore une fois, ce constat d'ensemble sur les ménages immigrants dissimule certaines différences selon la région de naissance du principal soutien. Les couples avec enfants sont surreprésentés dans les groupes de l'Europe du Sud – en fait, cette constatation est valable surtout pour les immigrants pris dans leur ensemble, la part relative des couples avec enfants diminuant avec le raccourcissement de la période d'immigration pour se fixer dans la moyenne de l'ensemble des ménages –, alors même qu'il s'agit plutôt d'une immigration ancienne et vieillissante, de l'Amérique latine, des Caraïbes, de l'Asie, du Maghreb et du Moyen-Orient. Ce type de ménages est par contre sous-représenté dans les groupes de l'Afrique et de l'Europe du Nord-Ouest.

La monoparentalité est une autre caractéristique des ménages inégalement répartie entre les groupes et entre les sexes, comme l'indique le tableau ci-dessous. En effet, la monoparentalité est surreprésentée au sein des ménages originaires des Caraïbes où elle touche près de trois ménages sur dix, parmi lesquels 88 % sont dirigés par des femmes. Cette caractéristique est également surreprésentée parmi les ménages d'origine latino-américaine. Dans l'ensemble, ce sont surtout les femmes qui sont en charge des enfants en cas de séparation et qui dirigent les familles monoparentales. Elles sont moins souvent désignées comme principal soutien de ménage dans les autres cas. Les personnes qui occupent seules un logement sont une autre forme de ménage qui connaît une relative croissance dans de nombreux pays au cours des dernières décennies. Au Québec, ces personnes concernent 30 % des ménages natifs et 25 % des ménages immigrants avec quelques différences selon la région de naissance du principal soutien.

**Tableau 17 – Taux de féminisation du principal soutien de ménage selon le genre de ménage et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**

	Ménage unifamilial				Famille monoparentale	Ménage multifamilial	Ménage non familial		
	Total	Total	Couple sans enfant	Couple avec enfants			Total	d'une personne	de deux personnes ou plus
Natif	1 028 330 39,3	534 150 31,1	153 770 23,2	169 265 21,7	211 105 77,6	4 940 29,6	489 240 55,5	443 180 56,1	46 065 50,5
À l'extérieur du Canada	122 305 34,0	69 080 27,6	12 135 17,3	20 575 15,2	36 375 81,8	2 180 29,6	51 045 49,8	46 240 51,0	4 810 40,3
États-Unis et Océanie	6 385 43,2	2 885 33,0	850 24,8	915 23,4	1 125 78,9	10 20,0	3 500 58,4	3 200 59,0	300 53,1
Europe	53 240 32,7	25 835 22,8	6 705 15,1	7 235 13,4	11 900 78,3	495 24,8	26 900 56,7	25 415 57,5	1 485 44,9
Europe du Nord-Ouest	23 080 37,4	10 470 27,2	3 290 18,7	2 790 18,3	4 385 77,8	110 32,8	12 500 54,6	11 720 55,7	775 42,7
Europe du Sud	17 055 25,7	9 360 17,8	2 015 11,2	2 720 9,6	4 620 75,1	305 23,2	7 395 59,6	7 015 60,2	385 50,3
Europe de l'Est	13 105 37,5	6 010 26,8	1 400 16,1	1 715 16,6	2 895 85,1	85 24,3	7 005 57,5	6 680 58,3	330 45,2
Amérique latine	9 620 40,2	6 655 38,9	740 28,7	1 805 18,4	4 105 86,5	170 40,5	2 795 43,5	2 375 43,6	420 43,1
Caraïbes	19 870 54,3	13 470 53,5	820 25,7	2 880 26,2	9 765 88,7	630 55,5	5 775 56,2	5 170 56,9	605 51,3
Caraïbes francophones	12 995 53,5	9 555 54,7	445 26,3	2 055 26,3	7 060 88,5	470 54,7	2 965 49,9	2 595 50,8	370 44,0
Caraïbes anglophones	68 75 55,9	3 915 50,8	375 25,0	825 25,9	2 710 89,6	155 56,4	2 810 65,0	2 575 64,6	235 70,1
Asie	14 420 28,3	9 160 24,3	1 410 20,1	3 590 14,1	4 165 79,7	585 21,5	4 665 44,0	3 670 45,5	995 39,3
Asie méridionale	2 795 17,2	2 020 17,1	290 14,4	920 10,6	805 72,5	135 11,8	635 19,3	555 23,9	80 8,3
Asie du Sud-Est	7 685 36,6	4 905 31,4	640 25,7	1 765 17,4	2 500 83,8	345 32,2	2 435 56,3	1 805 54,7	630 61,2
Asie orientale	3 940 28,6	2 235 21,7	475 19,0	905 13,6	855 75,3	105 20,8	1 595 53,3	1 310 53,6	285 52,3
Maghreb et Moyen-Orient	14 155 25,1	8 370 21,1	1 290 15,6	3 320 12,6	3760 76,0	200 23,3	5 590 35,2	5 050 36,6	540 25,9
Afrique subsaharienne	4 610 32,2	2 700 32,9	315 21,1	825 17,3	1 560 80,0	95 45,2	1 820 30,9	1 365 29,6	455 35,3

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 23, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le type de ménage influe sur les choix résidentiels des personnes. Les études d'écologie urbaine ont déjà largement insisté sur la diversification des espaces résidentiels en fonction de la taille et de la composition des familles. En un mot, les résultats auxquels elles aboutissent proposent un modèle concentrique où les familles avec enfants se retrouvent en périphérie, là

où elles peuvent trouver des conditions favorables pour l'acquisition d'un type particulier de logement, alors que les jeunes ménages sans enfant et les personnes vivant seules se concentreraient dans les centres-villes, là où une vie animée et la taille des logements répondent mieux à leurs attentes en matière de résidences et de mode de vie<sup>33</sup>. Les tableaux ci-dessous présentent ainsi le pourcentage d'un ensemble de types de ménages au Québec, dans la RMR de Montréal et dans ses sous-espaces, pour les ménages natifs et immigrants<sup>34</sup>.

**Tableau 18 – Répartition des ménages natifs selon le genre de ménage au Québec et dans la RMR de Montréal (2001)**

	Total	Couple sans enfant	Couple avec enfants	Famille monoparentale	Personne seule	Autres
Ensemble du Québec	100,0	25,4	29,7	10,4	30,4	4,1
RMR Montréal	100,0	23,8	27,7	10,8	32,6	5,1
Total Couronne Nord	100,0	25,7	37,6	11,1	22,2	3,5
Laval	100,0	26,9	32,2	10,8	26,6	3,6
Reste de la Couronne Nord	100,0	24,9	40,8	11,3	19,6	3,4
Total Couronne Sud	100,0	25,9	36,2	11,1	23,2	3,6
Longueuil	100,0	25,6	30,2	11,8	28,2	4,2
Reste de la Couronne Sud	100,0	26,1	42,1	10,4	18,3	3,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 23, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 19 – Répartition des ménages immigrants selon le genre de ménage au Québec et dans la RMR de Montréal (2001)**

	Total	Couple sans enfant	Couple avec enfants	Famille monoparentale	Personne seule	Autres
Ensemble du Québec	100,0	19,9	38,5	12,7	24,0	4,9
RMR Montréal	100,0	19,1	39,1	13,1	23,6	5,1
Total Couronne Nord	100,0	20,9	51,3	10,1	13,2	4,4
Laval	100,0	20,1	53,1	10,6	11,9	4,4
Reste de la Couronne Nord	100,0	23,6	45,5	8,6	17,9	4,4
Total Couronne Sud	100,0	22,0	46,1	11,2	16,8	3,8
Longueuil	100,0	18,7	48,4	12,1	16,4	4,4
Reste de la Couronne Sud	100,0	29,5	41,0	9,4	17,6	2,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada - données-échantillon 20 %), tableau 23, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

33. Grafmeyer, Y. (1994). *Sociologie urbaine*. Paris: Nathan.

34. Pour les besoins de l'enquête, les tableaux commandés à Statistique Canada par la SHQ proposent seulement, pour certains d'entre eux, une taxinomie réduite des types de ménages. C'est celle que nous reprenons dans les tableaux 18 et 19. La catégorie « Autres » regroupe les ménages multifamiliaux et non familiaux de deux personnes ou plus.

Si la distribution entre l'ensemble du Québec et la RMR de Montréal ne diffère pas significativement, les sous-espaces à l'intérieur de celle-ci ne s'en différencient pas moins en faisant intervenir des variations entre les ménages immigrants et natifs. Pour ces derniers, les dynamiques décrites par l'écologie urbaine semblent bel et bien fonctionner avec une surreprésentation des ménages d'une personne sur l'île de Montréal (42 %) et une surreprésentation des ménages familiaux en banlieue (74 % Rive-Nord et 73 % Rive-Sud), en particulier en ce qui concerne les couples avec enfants (51 % Rive-Nord et 49 % Rive-Sud). Pour les ménages immigrants, la dynamique paraît moins évidente, leur profil sur l'île se rapprochant plus nettement de celui de l'ensemble de la RMR de Montréal, alors qu'en revanche ceux qui résident en banlieue ont un profil qui se rapproche de celui des ménages natifs. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce moindre effet de la logique familiale sur les choix résidentiels des ménages immigrants à l'intérieur de la RMR de Montréal. Un premier facteur est lié au processus d'immigration lui-même, lequel entraîne souvent une réduction des revenus et une étape d'adaptation à la société d'accueil. Le second facteur tient au mode d'occupation dominant dans les espaces résidentiels, le statut de propriétaire étant réparti inégalement entre le centre-ville et ses banlieues et entre ses populations, les ménages à faible revenu, parmi lesquels un certain nombre d'immigrants n'ont dès lors pas accès à la banlieue, non pas parce que les prix de vente y seraient supérieurs que dans le centre-ville, mais en raison de la répartition des statuts d'occupation. Enfin, un dernier facteur tient aussi à la diversité du cadre bâti et des milieux de vie sur l'île de Montréal. Les formes urbaines y étant plus diversifiées, elles permettent une plus grande souplesse dans l'accès au logement pour des ménages dont la taille et la composition varient.

### **3. Région de naissance et taille du ménage**

Le caractère familial ou non familial du ménage influence sa taille. Étant donné les résultats de la section précédente, il est logique de s'attendre à des variations dans la taille moyenne des ménages selon la période d'immigration et le lieu de résidence. C'est ce qu'indique le tableau 20 qui reprend la taille moyenne des ménages selon la région de naissance du soutien et selon différentes échelles géographiques.

**Tableau 20 – Taille moyenne des ménages selon la région de naissance (2001)**

	Taille moyenne des ménages						
	Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud	Laval	Longueuil
Total	2,4	2,4	2,2	2,6	2,6	2,5	2,5
Natif	2,3	2,3	2,0	2,6	2,5	2,4	2,4
À l'extérieur du Canada	2,7	2,7	2,7	3,2	3,0	3,2	3,1
Europe	2,4	2,4	2,3	2,8	2,5	2,9	2,5
Europe du Nord-Ouest	2,2	2,1	2,0	2,4	2,4	2,3	2,3
Europe du Sud	2,7	2,7	2,7	3,1	2,9	3,2	2,9
Europe de l'Est	2,3	2,2	2,2	2,7	2,5	2,7	2,6
Amérique latine	2,9	2,9	2,8	3,4	3,6	3,4	3,5
Caraïbes	2,9	2,9	2,8	3,8	3,2	3,8	3,2
Asie	3,2	3,2	3,2	4,0	3,7	4,0	3,7
Maghreb et Moyen-Orient	2,9	2,9	2,8	3,5	3,2	3,5	3,2
Afrique subsaharienne	2,7	2,6	2,5	3,3	3,5	3,2	3,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 25, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

La taille moyenne des ménages immigrants est sensiblement supérieure à la taille moyenne des ménages natifs, quel que soit l'espace géographique pris en compte. Elle varie cependant selon la région de naissance, les ménages dont le principal soutien est originaire d'Europe du Sud, d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Asie, d'Afrique et du Maghreb ou du Moyen-Orient présentant les tailles moyennes les plus élevées. Par ailleurs, la taille moyenne ne se comporte pas de la même manière dans l'ensemble des espaces, puisqu'elle paraît supérieure dans les espaces de banlieue par rapport au centre, quelle que soit la région de naissance du soutien de ménage. Cet écart entre le centre et la banlieue est le résultat de distributions différenciées de la taille des ménages. C'est ce qu'indiquent les tableaux 21, 22, 23 et 24 qui présentent la proportion des ménages selon leur taille classée de manière croissante.

**Tableau 21 – Proportion des ménages d'une personne selon la région de naissance (2001)**

	Ménage d'une personne						
	Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud	Laval	Longueuil
Total	29,6	30,9	37,6	21,3	22,6	24,0	26,7
Natif	30,2	32,6	42,5	22,2	23,2	26,6	28,2
À l'extérieur du Canada	25,2	24,9	27,2	13,5	17,0	12,1	16,7
Europe	27,1	27,1	29,8	15,7	20,9	13,9	21,5
Europe du Nord-Ouest	34,1	36,0	41,1	25,0	24,7	26,2	26,4
Europe du Sud	17,6	17,5	19,4	9,5	12,8	8,4	14,3
Europe de l'Est	32,8	33,5	35,7	19,1	20,7	17,6	19,6
Amérique latine	22,8	22,6	24,4	12,8	11,7	13,2	13,7
Caraïbes	24,8	24,9	27,5	8,2	16,0	9,2	17,6
Asie	15,8	15,6	17,0	5,8	6,7	5,4	6,6
Maghreb et Moyen-Orient	24,5	24,5	27,3	10,5	15,2	10,0	15,7
Afrique subsaharienne	32,2	32,5	35,4	11,1	12,9	4,8	13,9

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 25, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 22 – Proportion des ménages de deux personnes selon la région de naissance (2001)**

	Ménage de 2 personnes						
	Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud	Laval	Longueuil
Total	33,0	31,7	30,9	32,4	32,9	33,0	33,3
Natif	33,8	33,1	32,9	33,1	33,5	34,9	34,6
À l'extérieur du Canada	27,3	26,6	26,6	25,7	27,8	24,9	25,1
Europe	33,9	33,5	33,3	32,8	36,0	32,6	34,6
Europe du Nord-Ouest	36,2	35,6	34,4	38,4	38,4	40,2	38,5
Europe du Sud	32,4	32,2	33,0	28,8	29,8	28,6	28,8
Europe de l'Est	32,6	33,1	32,6	36,0	37,2	36,9	34,3
Amérique latine	21,7	21,5	22,5	15,8	16,6	17,1	15,5
Caraïbes	21,4	21,1	21,7	13,4	22,7	13,8	21,9
Asie	20,3	20,2	20,8	12,6	17,8	12,7	16,7
Maghreb et Moyen-Orient	21,3	21,1	21,6	17,3	21,2	16,7	19,5
Afrique subsaharienne	21,2	21,6	22,3	23,5	14,2	25,8	14,4

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 25, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 23 – Proportion des ménages de trois personnes selon la région de naissance (2001)**

	Ménage de 3 personnes						
	Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud	Laval	Longueuil
Total	16,3	16,2	14,2	19,0	18,5	17,8	17,3
Natif	16,1	15,6	12,4	19,0	18,4	17,4	17,0
À l'extérieur du Canada	18,0	18,2	17,9	19,8	19,4	19,8	19,5
Europe	17,8	18,0	17,4	20,8	19,6	21,1	20,5
Europe du Nord-Ouest	14,1	13,8	12,1	18,1	17,2	16,9	17,8
Europe du Sud	21,6	21,6	21,2	22,9	23,1	23,2	23,3
Europe de l'Est	17,2	16,9	16,4	18,5	22,1	19,0	23,2
Amérique latine	18,6	18,7	18,9	19,4	16,0	15,0	16,6
Caraïbes	18,6	18,6	18,5	20,5	18,2	20,0	17,8
Asie	21,4	21,4	21,8	16,1	19,5	18,4	20,0
Maghreb et Moyen-Orient	16,7	16,5	15,8	18,9	21,2	18,9	21,1
Afrique subsaharienne	16,2	16,1	15,7	18,5	18,9	16,1	16,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 25, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 24 – Proportion des ménages de quatre personnes et plus selon la région de naissance (2001)**

	Ménage de 4 personnes et +						
	Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud	Laval	Longueuil
Total	21,1	21,3	17,3	27,2	25,9	25,2	22,7
Natif	19,9	18,7	12,1	25,7	24,8	21,1	20,2
À l'extérieur du Canada	29,5	30,3	28,4	41,0	35,8	43,1	38,7
Europe	21,2	21,4	19,5	30,7	23,6	32,4	23,4
Europe du Nord-Ouest	15,6	14,5	12,4	18,6	19,7	16,4	17,3
Europe du Sud	28,4	28,7	26,3	38,8	34,1	39,9	33,2
Europe de l'Est	17,4	16,4	15,3	26,8	20,0	26,6	22,5
Amérique latine	36,9	37,2	34,2	52,0	55,9	54,7	54,2
Caraïbes	35,1	35,4	32,4	57,6	43,1	56,9	42,6
Asie	42,6	42,9	40,4	66,0	55,8	63,6	56,6
Maghreb et Moyen-Orient	37,5	37,8	35,2	53,4	42,2	54,3	43,7
Afrique subsaharienne	30,4	29,7	26,5	48,1	54,1	48,4	55,7

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 25, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Il n'est pas simple de détailler l'ensemble des renseignements contenus dans les tableaux précédents. Ils peuvent en effet faire l'objet de plusieurs lectures en fonction des objectifs qui lui sont donnés. Toutefois, un premier angle de comparaison peut être écarté d'emblée, celui entre l'ensemble du Québec et la RMR de Montréal, les pourcentages étant proches dans les

tableaux. Dans l'ensemble, il apparaît ainsi que sur dix ménages, un peu plus de trois sont composés d'une personne, un peu plus de trois de deux personnes, un et demi de trois personnes et deux de quatre personnes ou plus. En revanche, des variations existent à l'intérieur de la RMR de Montréal entre l'île et les couronnes Nord et Sud. Sur l'île de Montréal, sur dix ménages, quatre sont des ménages d'une personne, cette augmentation se faisant au détriment de la proportion des ménages de trois ou de quatre personnes et plus. Dans les couronnes Nord et Sud de la RMR, les ménages d'une personne sont relativement moins nombreux (2 sur 10), alors que la proportion des ménages de deux personnes est identique à celle de l'ensemble de la RMR (3 sur 10) et que les ménages de trois ou de quatre personnes et plus y sont surreprésentés (respectivement 2 sur 10 et 2 et demi sur 10). La diffusion des ménages de plus grande taille suit bien alors un modèle concentrique à l'échelle de la RMR, avec les ménages les plus grands qui résident préférentiellement en banlieue.

De plus, ce modèle de diffusion des ménages dans l'espace résidentiel urbain semble valable pour l'ensemble des populations, quelle que soit leur région de naissance. Cependant, intervient ici un deuxième facteur de variation, donc une deuxième lecture des résultats précédents, puisque nous avons déjà mentionné que la taille des ménages varie selon la région de naissance du soutien. Cette variation intervient surtout sur la surreprésentation des ménages de grande taille dans les espaces résidentiels des couronnes Nord et Sud de la RMR de Montréal. Elle atténue aussi la surreprésentation des ménages d'une personne sur l'île, les Canadiens de naissance vivant plus souvent seuls (42,5 % des ménages natifs) que les personnes nées à l'extérieur du Canada (27,2 % des ménages immigrants). Elle peut enfin représenter au sein de certaines populations un mouvement suffisamment fort pour que s'inversent les tendances observées pour l'ensemble de la population et la majorité des groupes immigrants. Il en va ainsi pour les ménages originaires de l'Europe du Sud et de l'Asie dont la proportion des ménages de trois personnes (21,2 % pour les Européens du Sud et 21,8 % pour les Asiatiques) est supérieure sur l'île.



### Chapitre 3 – Le niveau socioéconomique des ménages immigrants

---

Les conditions de logement des ménages dépendent largement des ressources économiques dont ils disposent et qu'ils sont en mesure d'y consacrer. Toutefois, les variables qui déterminent le niveau de ces ressources sont multiples. D'une part, elles sont individuelles. Il s'agit par exemple du niveau de formation, de la qualification professionnelle, du type d'emploi occupé ou du secteur d'activité dans lequel les personnes travaillent. D'autre part, le niveau socioéconomique des ménages dépend aussi de variables contextuelles, comme l'évolution de la conjoncture économique, la situation du marché de l'emploi ou l'histoire industrielle et technologique d'une région ou d'un pays<sup>35</sup>.

Pour les ménages immigrants, ces facteurs revêtent une importance particulière, puisqu'il semble que l'immigration se ponctue par un recul du statut social et des revenus, surtout dans les premières années d'installation dans le nouveau pays, l'effet s'atténuant au fil du temps. Ces difficultés sont liées au fait que les immigrants n'arrivent pas tous avec des perspectives d'emploi claires, se retrouvent coupés de leur réseau social, se heurtent parfois à des barrières systémiques en matière de reconnaissance des qualifications ou vivent des situations de discrimination à l'embauche. Pour toutes ces raisons, ils sont aussi un groupe dont la fragilité sur le marché du travail est plus grande, ce qui les expose à des risques plus élevés de chômage et de sous-emploi en période de récession ou de restructuration économique.

Ces dernières années, plusieurs études et travaux sont revenus sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des migrants au Québec et au Canada. Il n'est pas simple d'en extraire une conclusion univoque. Ainsi, si la plupart des travaux récents soulignent que le Québec affiche de bonne performance quant à l'insertion professionnelle des immigrants indépendants et de leurs conjoints<sup>36</sup>, il n'en reste pas moins que, sur une période d'observation plus longue, le niveau socioéconomique et le rythme auquel ils sont atteints semblent s'être détériorés<sup>37</sup>. Cependant, une nuance s'impose, puisque, depuis l'embellie économique du milieu des années 1990, les enquêtes statistiques semblent indiquer une amélioration de la situation par rapport aux années 1980 et à la première moitié des années 1990, sans que cette amélioration ne permette de combler complètement le retard pris par rapport aux périodes antérieures. Il sera dès lors

---

35. Renaud, J. et A. Carpentier (1993). « Fluctuations de l'économie et emplois des nouveaux immigrants ». Colloque de l'Association canadienne des anthropologues et sociologues de langue française. ACFAS. Rimouski.

36. Godin, J.-F. (2004). *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996*. Québec, ministère des Relations avec le Citoyen et de l'Immigration.

37. Picot, G. et F. Hou (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Ottawa, Statistique Canada.

intéressant de mesurer l'évolution du niveau socioéconomique des ménages immigrants et natifs entre 1996 et 2001 en tenant compte de la période d'installation au Québec.

### **1. Le revenu des familles : une vue d'ensemble pour le Québec**

Pour fournir une première vue d'ensemble, nous allons abandonner pour un bref instant l'univers statistique des ménages pour nous référer à un tableau qui se rapporte à l'univers statistique des familles. Ce tableau, extrait des tableaux normalisés de Statistique Canada, présente la distribution des revenus, le revenu moyen et le revenu médian, des familles pour l'ensemble du Québec en 2000. Il permet de distinguer les familles d'après leur type et la période d'immigration.

Le revenu moyen familial s'élevait à 59 297 \$ au Québec en 2000. Le revenu médian était cependant inférieur à ce montant, puisqu'il s'élevait à 50 242 \$, l'écart entre les deux chiffres indiquant que la distribution des ménages s'écarte de la courbe normale vers la droite, soit que la moyenne est influencée par les valeurs supérieures extrêmes. L'autre manière d'interpréter le revenu médian est évidemment de souligner que la moitié des familles vivent au Québec avec moins de 50 242 \$ par an. Enfin, il existe un écart entre les revenus moyens des familles natives et immigrantes, puisque le revenu moyen des secondes était de 56 896 \$ comparativement à 59 926 \$, alors que leur revenu médian s'élevait à 44 360 \$, ce dernier résultat indiquant aussi une plus forte inégalité dans la distribution des revenus à l'intérieur des familles immigrantes.

Toutefois, il importe également de souligner que le revenu des familles immigrantes varie en fonction de la période d'installation. Le revenu moyen des familles immigrantes s'élève en effet de manière constante au fur et à mesure de l'allongement de la période d'installation au Québec. En revanche, le revenu médian ne suit pas la même tendance, puisqu'il est plus faible pour les immigrants arrivés avant 1950 et entre 1950 et 1959 que pour ceux qui sont arrivés durant la période suivante, où il atteint sa valeur maximale, pour ensuite décroître pour les périodes plus récentes d'immigration. Cette constatation est évidemment à mettre en relation avec la structure par âge à l'intérieur de chaque population immigrante, les immigrants anciens étant aussi aujourd'hui des immigrants âgés, dont les revenus peuvent avoir diminué lorsqu'ils ont accédé à la retraite.

**Tableau 25 – Classe de revenu, revenu moyen, revenu médian des familles selon le statut d'immigration (ensemble du Québec, 2000)**

	Total	Natif	Immigrants	Avant 1950	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1994	1995-1999
Moins de 10000 \$	4,2	3,7	5,1	0,2	1,5	2,8	3,9	6,1	7,9	10,6
10000-19999 \$	7,7	7,2	10,4	5,3	5,9	5,8	7,9	12,6	14,7	18,5
20000-29999 \$	12,3	11,9	14,8	20,2	17,8	13,0	10,8	14,9	16,9	17,9
30000-39999 \$	12,9	12,8	14,1	15,0	14,7	11,3	12,1	15,2	17,1	15,5
40000-49999 \$	12,4	12,6	11,8	12,5	11,8	11,1	11,2	12,6	12,5	11,4
50000-59999 \$	20,8	21,4	17,3	15,4	17,0	19,5	19,7	17,4	15,5	12,7
60 000 \$ - 69 999 \$	9,6	10,0	7,7	7,9	7,9	9,0	9,2	7,3	6,2	5,3
70 000 \$ - 79 999 \$	7,6	7,9	6,0	6,7	6,6	6,8	7,8	5,4	4,1	4,1
80 000 \$ - 89 999 \$	5,8	6,0	4,7	5,7	5,3	6,2	5,9	3,8	3,1	2,9
90 000 \$ - 99 999 \$	4,3	4,4	3,6	3,5	4,2	4,8	4,7	3,1	2,2	2,0
100 000 \$ - 124 999 \$	6,3	6,4	5,6	5,4	6,7	8,6	7,1	4,2	3,1	2,4
125 000 \$ - 149 999 \$	2,6	2,6	2,8	2,7	3,5	4,3	3,6	2,1	1,6	0,9
150 000 \$ et plus	3,1	3,0	3,8	7,2	4,9	6,0	5,3	2,6	1,5	1,2
Revenu moyen de la famille (\$)	59 297	59 926	56 896	71 288	64 019	69 345	65 261	50 464	44 165	39 759
Revenu médian de la famille (\$)	50 242	51 316	44 360	46 557	48 509	55 326	53 876	40 845	36 088	31 930

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada données-échantillon 20 %), tableau normalisé L1, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

En dernier lieu, le revenu des familles subit aussi des variations en fonction du genre de famille (les tableaux sont présentés dans l'annexe 1). Ainsi, ce sont les couples mariés qui bénéficient du revenu moyen le plus élevé (66 311 \$ pour les couples mariés natifs et 61 640 \$ pour les couples mariés immigrants). Ils précèdent de peu les couples non mariés (leur revenu moyen s'élevant à un peu plus de 61 000 \$, qu'ils soient immigrants ou natifs). Par contre, ils précèdent de loin les familles monoparentales, les familles dirigées par des hommes disposant d'environ 46 000 \$ par an et les familles dirigées par des femmes, d'un revenu moyen aux alentours de 33 000 \$ (ces revenus moyens étant sensiblement les mêmes pour les immigrants et les natifs). Dans tous les cas, les revenus moyens sont positivement corrélés à la durée d'installation au Québec.

La faiblesse des revenus est donc présente, à l'intérieur de la population des familles immigrantes, surtout pour les immigrants récents. Elle l'est aussi pour les familles monoparentales.

## 2. Période d'immigration, région de naissance et seuil de faible revenu

Dans les tableaux précédents, nous nous sommes intéressés surtout aux revenus moyen et médian des familles. Dans ceux qui vont suivre, nous réintégrons l'univers des ménages d'une part, et nous ferons appel à la notion de seuil de faible revenu, de l'autre.

Cette dernière notion mérite quelques explications. Le seuil de faible revenu n'est pas à strictement parler un seuil de pauvreté. Il s'agit plutôt d'une mesure construite sur une base logique et qui donne une indication sur le nombre de personnes, ménages ou familles, qui sont désavantagées par rapport à la moyenne. Plus concrètement, une famille ou une personne hors famille est considérée à faible revenu si elle consacre 20 % de plus que la moyenne générale des ménages pour ses dépenses alimentaires, résidentielles et vestimentaires. Le niveau moyen de ces dépenses est fixé au moyen des données nationales sur les dépenses des familles. En 1992, année qui sert de base aux seuils de faible revenu présentement en vigueur, les familles canadiennes dépensaient en moyenne 34,7 % de leur revenu pour les trois éléments de référence. Calculés à partir d'une moyenne nationale, les seuils de faible revenu tiennent compte, pour être plus précis, de la taille de la famille et du degré d'urbanisation, et sont mis à jour pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation<sup>38</sup>.

Le seuil de faible revenu ne pouvant être confondu avec des taux de pauvreté, il exprime cependant les difficultés économiques que vivent certains ménages, soit parce qu'ils ont à faire face à des revenus trop faibles pour satisfaire leurs besoins de base, soit parce qu'ils occupent des logements dont le coût est élevé, soit parce que leurs revenus sont faibles d'un point de vue absolu. Il est difficile de distinguer ces causes à partir des données dont nous disposons ; elles permettent plutôt de comparer le niveau atteint par les ménages à faible revenu dans différentes populations, et en particulier au sein des ménages immigrants.

---

38. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2001*, n° au catalogue 92-378-XIF.

**Tableau 26 – Ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 1996)**

	Total		Avant 1981		Entre 1981 et 1990		Après 1990	
Total	27,3	755 365	–	–	–	–	–	–
Natif	25,8	634 625	–	–	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	38,6	120 745	28,8	57 890	51,0	31 970	65,4	29 925
Europe	29,1	44 985	26,2	33 535	34,2	4 865	55,2	6 160
Europe du Nord-Ouest	24,7	13 640	22,8	9 905	27,6	1 565	39,7	1 870
Europe du Sud	28,0	18 720	27,3	16 975	35,5	1 300	49,3	345
Europe de l'Est	38,5	12 625	30,1	6 650	41,2	2 005	68,8	3 945
Amérique latine	58,7	11 080	39,7	1 975	60,5	4 815	72,4	4 235
Caraïbes	55,3	18 460	43,8	8 810	69,8	6 560	79,6	3 045
Caraïbes francophones	60,6	12 910	47,9	5 435	72,0	5 050	82,1	2 400
Caraïbes anglophones	45,9	5 545	38,4	3 365	63,1	1 505	71,7	645
Asie	46,8	18 310	29,5	4 410	53,3	7 300	63,0	6 550
Asie méridionale	48,0	5 135	22,1	810	53,2	1 690	68,6	2 620
Asie du Sud-Est	43,9	8 020	29,0	2 170	52,2	3 975	59,2	1 860
Asie orientale	50,7	5 155	37,7	1 430	56,4	1 635	60,0	2 060
Maghreb et Moyen-Orient	45,4	20 180	28,7	5 920	51,9	6 730	70,1	7 495
Afrique subsaharienne	48,3	3 995	23,4	570	45,2	1 190	71,2	2 210

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 27 – Ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**

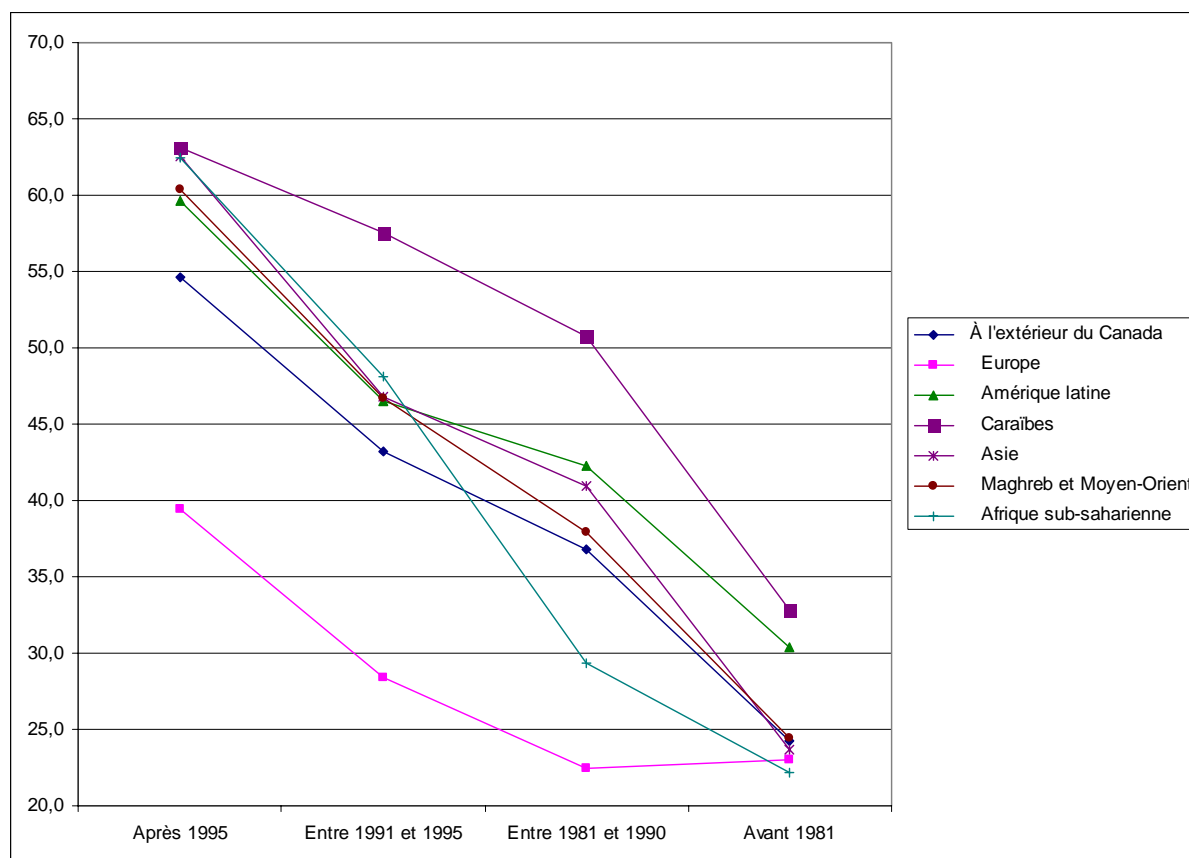
	Total		Avant 1981		Entre 1981 et 1990		Entre 1991 et 1995		Après 1995	
Total	22,8	666 770	–	–	–	–	–	–	–	–
Natif	21,5	556 050	–	–	–	–	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	32,7	110 725	24,3	45 700	36,8	23 595	43,2	18 180	54,6	22 280
Europe	24,6	38 425	23,0	27 155	22,4	3 305	28,4	2 785	39,5	4 735
Europe du Nord-Ouest	20,0	11 495	19,7	7 965	18,7	1 165	18,4	705	23,3	1 285
Europe du Sud	23,9	15 660	23,7	14 350	24,6	905	27,2	205	36,5	155
Europe de l'Est	33,6	11 275	27,8	4 845	25,6	1 235	36,0	1 880	54,3	3 295
Amérique latine	43,0	9 530	30,3	1 610	42,2	3 435	46,5	2 565	59,6	1 840
Caraïbes	42,8	15 260	32,8	6 330	50,8	4 950	57,5	2 535	63,1	1 385
Caraïbes francophones	45,6	10 815	35,3	4 005	51,8	3 730	57,7	1 995	62,0	1 045
Caraïbes anglophones	37,1	4 440	29,3	2 325	48,0	1 220	56,6	535	67,6	345
Asie	41,0	19 310	23,7	3 440	41,0	5 570	46,8	4 570	62,5	5 690
Asie méridionale	46,8	6 665	19,2	635	45,3	1 365	54,0	2 090	64,0	2 565
Asie du Sud-Est	34,2	7 050	23,1	1 760	39,2	3 110	41,8	1 420	46,8	735
Asie orientale	45,6	5 595	29,2	1 050	41,5	1 095	42,6	1 065	67,8	2 390
Maghreb et Moyen-Orient	38,6	20 325	24,4	4 805	37,9	5 140	46,7	4 330	60,4	6 035
Afrique subsaharienne	43,0	4 945	22,2	540	29,4	730	48,1	1 195	62,5	2 470

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Entre 1996 et 2001, le pourcentage des ménages à faible revenu au Québec est passé de 27 % à 23 %, cette diminution dans le taux de faible revenu concernant autant les ménages immigrants que les ménages natifs.

Malgré cette diminution, plusieurs tendances se sont maintenues entre les deux périodes. D'abord, les ménages immigrants continuent à être globalement plus souvent à faible revenu que les ménages natifs (33 % comparativement à 22 %). Ensuite, le pourcentage des ménages à faible revenu décroît avec l'allongement de la période d'immigration, ce qui traduit l'amélioration relative du niveau socioéconomique des ménages immigrants au fil du temps (56 % pour les immigrants récents et 24 % pour les immigrants avant 1981). De même, la comparaison entre les immigrants récents de 1996 et ceux de 2001, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés dans les cinq années précédant le recensement, indique une amélioration de leur niveau socioéconomique, le pourcentage des ménages à faible revenu passant de 65 % à 55 %. Enfin, les ménages immigrants ne connaissent pas le même risque d'être à faible revenu selon la région de naissance du soutien. Ce sont en général les régions de naissance dont l'immigration est la plus récente qui présentent les plus hauts taux de ménages à faible revenu (Afrique, Asie, Maghreb et Moyen-Orient). Cependant, cette constatation doit être nuancée, puisque certaines populations expérimentent encore de forts taux de faible revenu, alors qu'elles sont installées en moyenne sur le territoire depuis plus longtemps. C'est le cas, par exemple, des ménages issus des Caraïbes ou de l'Amérique latine, dont nous avons vu que les flux migratoires avaient ralenti ces dernières années. C'est ce qu'indique le graphique de la figure 6 qui reprend le taux de ménages à faible revenu pour plusieurs régions de naissance, l'abscisse représentant l'allongement de la période d'installation.

**Figure 6 – Taux de ménages immigrants à faible revenu selon la période d'immigration et la région de naissance du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une autre tendance souvent soulignée par les études sur les faibles revenus est leur concentration relative dans les centres urbains. Cette relation est cependant souvent relativisée dans le cas des villes canadiennes où, d'une part, le centre-ville concentre moins qu'ailleurs les ménages à faible revenu et où, d'autre part, la concomitance entre la pauvreté et l'immigration est certes observée, mais ne revêt pas la même importance que dans les villes européennes<sup>39</sup>. Le tableau 28 compare ainsi les taux de faible revenu pour l'ensemble du Québec, la RMR de Montréal et ses sous-espaces. Si les écarts entre l'ensemble du Québec et la RMR de Montréal restent relativement faibles, ils ont tendance à se creuser à l'intérieur de la RMR entre l'île (38 % des ménages immigrants à faible revenu en 2001) et ses grandes banlieues (24 % des ménages immigrants à faible revenu dans la couronne Nord et dans la couronne Sud). Il est également

39. Ley, D. et H. Smith (2000). "Relations between Deprivation and Immigrant Groups in Large Canadian Cities". *Urban Studies*, vol. 37, n° 1, p. 37-62.

intéressant de noter que la couronne Nord et la couronne Sud ne présentent pas les mêmes profils, puisque la première paraît plus homogène que la seconde, les taux variant peu entre Laval et le reste de la couronne Nord (24 % de ménages immigrants à faible revenu en 2001) alors qu'ils sont différents entre Longueuil (27 % des ménages immigrants à faible revenu en 2001) et le reste de la couronne Sud (16 % des ménages immigrants à faible revenu en 2001).

**Tableau 28 – Pourcentage des ménages canadiens et immigrants à faible revenu au Québec et dans la RMR de Montréal (1996 et 2001)**

	1996			2001		
	Total	Ménages natifs	Ménages immigrants	Total	Ménages natifs	Ménages immigrants
Ensemble du Québec	27,3	25,8	38,6	22,8	21,5	32,7
RMR de Montréal	31,2	28,2	41,7	25,9	23,2	35,2
Île de Montréal	37,1	33,7	44,9	31,4	28,4	37,9
Couronne Nord	23,8	23,3	28,8	19,2	18,6	24,1
Laval	23,8	22,5	30	19,2	18,1	24,3
Reste de la couronne Nord	nd <sup>*</sup>	nd	nd	19,1	18,9	23,4
Couronne Sud	22	21,4	27,8	18,1	17,5	23,6
Longueuil	nd	nd	nd	20,8	19,9	26,6
Reste de la couronne Sud	nd	nd	nd	15,2	15,2	15,8

nd : données non disponibles en 1996.

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21 (1996) et tableau 36 (2001), calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Soulignons enfin que les variations observées dans les taux de faible revenu selon la période d'immigration et la région de naissance sont identiques dans les espaces mentionnés.

### 3. Origine ethnique, langue maternelle et seuil de faible revenu

Les personnes ayant déclaré une origine ethnique visible peuvent connaître un destin particulier sur les marchés du travail, ainsi que sur le marché du logement. Elles peuvent se trouver aux prises avec de la discrimination systémique ou individuelle<sup>40</sup>. De ce fait, elles peuvent également connaître des conditions socioéconomiques d'existence plus désavantageuses que le reste de la population. Par ailleurs, l'absence de maîtrise des langues officielles peut également constituer un facteur qui ralentit l'accès à l'emploi et la mobilité sociale. Les tableaux 29 et 30 donnent le pourcentage de ménages à faible revenu selon l'origine ethnique et la langue maternelle pour l'ensemble du Québec en 1996 et 2001.

40. Renaud, J., A. Germain et X. Leloup (2004). *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Québec: Presses de l'Université Laval.



**Tableau 29 – Pourcentage des ménages à faible revenu selon l'origine ethnique et la langue maternelle (ensemble du Québec, 1996)**

	Total	Ethnicité visible et autochtone	Ethnicité noire	Autre ethnicité visible	Autochtone	Autre
Total	27,5	53,2	59,0	52,2	42,9	26,1
Français ou français et autres langues	26,1	50,1	56,9	47,5	43,5	25,7
Anglais ou anglais et autres langues à l'exception du français	28,0	47,4	51,8	41,5	46,4	25,7
Autres langues à l'exception du français et de l'anglais	41,0	55,9	66,8	54,2	36,7	31,7

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 20, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 30 – Pourcentage des ménages à faible revenu selon l'origine ethnique et la langue maternelle (ensemble du Québec, 2001)**

	Total	Ethnicité visible et autochtone	Ethnicité noire	Autre ethnicité visible	Autochtone	Autre
Total Langue maternelle	23,0	43,7	46,5	43,8	34,7	21,7
Français ou français et autres langues	21,6	40,7	44,6	41,5	35,1	21,3
Anglais ou anglais et autres langues à l'exception du français	23,7	38,3	41,9	33,7	37,9	21,8
Autres langues à l'exception du français et de l'anglais	34,5	46,0	51,0	45,3	30,4	26,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 20, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les personnes dont l'origine ethnique déclarée se rapporte à une catégorie qui les distingue du groupe majoritaire – ici indiquée par la catégorie « Autre » – ont plus de risques d'être à faible revenu (44 % en 2001) que le reste de la population (22 % en 2001). Au sujet de la langue, il faut être attentif lorsque l'on interprète les données du tableau précédent, puisqu'elles reprennent la langue maternelle et non pas les langues parlées par les soutiens de ménage au moment du recensement. Cependant, on observe une différence entre les soutiens de ménage qui avaient pour langue maternelle une des deux langues officielles et ceux qui n'en avaient aucune des deux. Mais l'effet de la variable peut être multiple. D'une part, il pourrait s'agir de personnes qui ne maîtrisent pas du tout ou au moins imparfaitement l'une des deux langues officielles. D'autre part, la variable langue maternelle pourrait accumuler en partie les difficultés rencontrées durant les premières années d'installation au Québec, les personnes ne maîtrisant pas les langues officielles risquant de connaître une insertion socioprofessionnelle et une mobilité sociale ascendante plus difficiles. Au total, le taux de faible revenu est inégal selon la langue maternelle, même s'il est difficile de déceler à quel processus doit être attribué cet écart. Le dernier constat qui peut être tiré des tableaux précédents concerne l'évolution du taux de faible revenu entre 1996 et 2001. L'amélioration constatée pour l'ensemble du Québec

s'applique également aux origines ethniques visibles, puisque le pourcentage de ménages à faible revenu dans cette catégorie est passé de 53 % à 44 % entre les deux recensements.

Si la précarité se concentre relativement plus dans les centres urbains, les ménages dont le soutien appartient à une origine ethnique visible devraient également plus souvent se retrouver sous la barre du seuil de faible revenu. C'est ce que le tableau suivant montre en reprenant le taux de faible revenu pour l'ensemble du Québec, la RMR de Montréal et les espaces qui la composent. Ainsi, un ménage dont le soutien se déclare d'origine ethnique noire a 50 % de risque d'être à faible revenu sur l'île de Montréal, alors que la probabilité est d'environ un sur quatre dans la couronne Nord et la couronne Sud, cette probabilité étant sensiblement plus élevée à Laval et Longueuil, les espaces les plus densément urbanisés de la grande banlieue montréalaise.

**Tableau 31 – Répartition des ménages à faible revenu selon l'origine ethnique au Québec et dans la RMR de Montréal (2001)**

	Total	Ethnicité visible et autochtone	Ethnicité noire	Autre ethnicité visible	Autochtone	Autre
Ensemble du Québec	23,0	43,7	46,5	43,8	34,7	21,7
RMR de Montréal	25,9	45,1	47,1	44,5	39,7	23,6
Île de Montréal	31,4	48,0	50,8	46,8	46,4	28,2
Couronne Nord	19,2	27,3	24,4	28,6	30,2	18,9
Laval	19,2	28,0	25,0	29,7	28,8	18,7
Reste de la couronne Nord	19,1	24,1	20,6	21,7	29,8	19,1
Couronne Sud	18,1	30,6	27,4	32,2	27,6	17,5
Longueuil	20,8	33,2	31,0	34,2	31,8	19,8
Reste de la couronne Sud	15,2	18,3	13,0	19,8	23,2	15,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 20, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

#### 4. Période d'immigration, région de naissance, genre de ménage et seuil de faible revenu

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les types de famille fournis par le recensement ne bénéficient pas tous du même niveau de revenu, les revenus moyens allant en décroissant des couples mariés aux familles monoparentales dirigées par une femme. Nous avons également vu qu'une très large majorité des familles monoparentales étaient dirigées par des femmes au Québec. Pour mesurer un éventuel effet entre immigration et genre de ménage sur les faibles revenus, nous avons croisé ces deux variables.

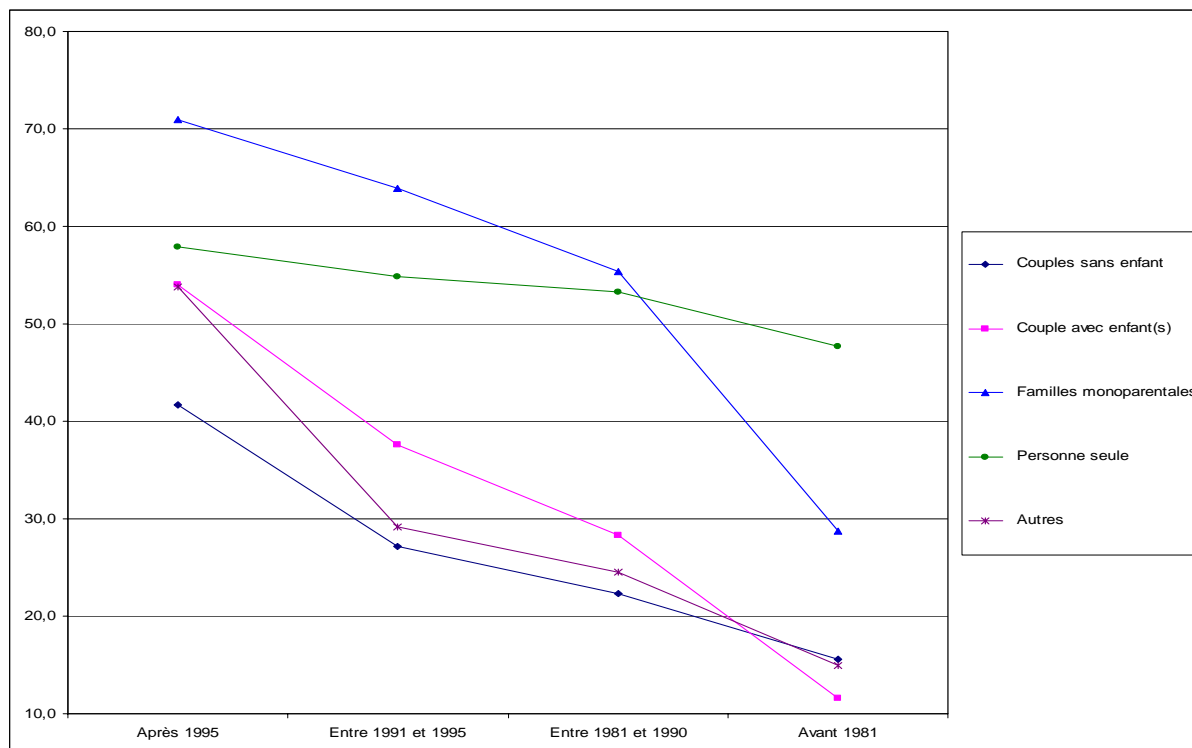
**Tableau 32 – Ménage à faible revenu selon le genre de ménage et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**

	Natif	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total - Genre de ménage	21,5	32,7	24,3	36,8	43,2	54,6
Couple sans enfant	10,1	19,7	15,6	22,3	27,1	41,7
Couple avec enfants	8,5	25,1	11,5	28,3	37,6	54,0
Famille monoparentale	30,8	44,5	28,8	55,4	63,9	70,9
Personne seule	40,8	50,5	47,6	53,2	54,9	57,9
Autres	19,5	27,4	14,9	24,5	29,2	53,8

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les taux de faible revenu sont corrélés négativement à la période d'immigration, résultat dont il a déjà été fait mention à plusieurs reprises. Par contre, ils continuent à varier d'un genre de ménage à l'autre, quel que soit le statut d'immigration, comme l'indique le graphique de la figure 7. Enfin, une différence fondamentale ressort par rapport aux données précédentes sur les revenus compilés par famille, puisque ce sont les personnes qui occupent seules leur logement qui ont les plus hauts taux de faible revenu. Elles arrivent devant les familles monoparentales aussi bien du côté des ménages natifs que des ménages immigrants, avec toutefois pour ces derniers une inversion de cet ordre pour les ménages dont le soutien est arrivé au Québec après 1981.

**Figure 7 – Ménages immigrants à faible revenu selon le genre de ménage et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Ces tendances ne diffèrent pas d'un espace géographique à l'autre lorsque l'on compare l'ensemble du Québec, la RMR de Montréal et l'île de Montréal, comme l'indiquent les tableaux 33 et 34 qui présentent le même croisement entre genre de ménage et période d'immigration pour la RMR et l'île de Montréal.

**Tableau 33 – Ménages à faible revenu selon le statut d'immigration et le genre de ménage (RMR de Montréal, 2001)**

	Natif	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total – Genre de ménage	23,2	34,0	25,4	38,0	44,7	55,3
Couple sans enfant	10,8	21,5	17,2	24,3	29,2	43,2
Couple avec enfants	8,7	25,8	11,9	29,5	39,1	54,5
Famille monoparentale	32,7	45,7	29,8	56,7	65,3	70,9
Personne seule	42,0	52,4	50,0	54,4	55,9	58,7
Autres	20,7	28,1	15,7	24,5	30,1	54,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 34 – Ménages à faible revenu selon le statut d'immigration et le genre de ménage (île de Montréal, 2001)**

	Natif	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total - Genre de ménage	28,4	36,5	27,1	40,6	46,5	56,4
Couple sans enfant	11,9	22,6	17,4	25,8	29,2	44,2
Couple avec enfants	10,8	28,4	12,4	31,7	41,2	56,1
Famille monoparentale	36,0	48,3	31,2	59,3	67,1	71,9
Personne seule	43,3	53,3	50,7	55,4	56,9	59,2
Autres	24,0	30,0	16,2	25,6	29,8	55,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.



**Deuxième partie**

**Les conditions de logement des ménages immigrants**





## Chapitre 4 – Le mode d'occupation

---

Les ménages privés occupent en général leur logement suivant deux grands modes d'occupation. Dans le premier cas, le ménage est propriétaire du bien qu'il occupe. Dans le second, il le loue à un propriétaire qui ne l'occupe pas<sup>41</sup>. Dans la majorité des cas, les préférences des ménages vont au premier type de mode d'occupation, la propriété étant valorisée pour des raisons patrimoniales et symboliques. Cependant, l'accès au statut de propriétaire ne va pas de soi. Il suppose, entre autres, que les ménages disposent d'un niveau socioéconomique suffisant pour faire face aux coûts de l'accession à la propriété et pour offrir les garanties financières nécessaires à l'établissement d'un emprunt hypothécaire. En outre, la diversité des modes de vie peut également brouiller les préférences des ménages quant au mode d'occupation de leur logement. Les jeunes et les personnes âgées, dans une moindre mesure, sont ainsi moins souvent que les autres catégories d'âge propriétaires de leur logement. Les immigrants peuvent accorder une importance plus ou moins grande à l'accession à la propriété selon qu'ils envisagent leur installation dans le pays d'accueil à court, moyen ou long terme. Enfin, la valeur accordée à la propriété, si elle est largement partagée dans les sociétés occidentales, ne constitue pas le modèle dominant dans toutes les sociétés ou, au contraire, est désirée autant, voire plus. Cette variation dans la valeur accordée à la propriété peut également influencer sur le mode d'occupation adopté par les ménages et sur les efforts qu'ils sont éventuellement prêts à consentir pour devenir propriétaire.

### 1. Période d'immigration, région de naissance et mode d'occupation

#### 1.1. L'ensemble du Québec

Pour illustrer en partie les remarques que nous venons de formuler sur le mode d'occupation et ses variations, les tableaux 35 et 36 présentent les taux de propriétaire en 1996 et en 2001 selon la période d'immigration et la région de naissance.

---

41. En fait, à côté de ces deux modes d'occupation dominants, il en existe d'autres moins répandus, par exemple, les formes d'hébergement gratuit : accueil temporaire d'un ami ou d'un membre de la famille, famille jouissant gratuitement de l'occupation d'un bien, employé logé gratuitement par l'employeur... Il existe peu d'information sur ces types d'hébergement et sur l'ampleur qu'ils peuvent avoir dans l'occupation des logements.

**Tableau 35 – Taux de propriété selon la période d’immigration et la région de naissance  
(ensemble du Québec, 1996)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Après 1990
Total	56,6	–	–	–
Canada	57,3	–	–	–
À l'extérieur du Canada	50,5	62,6	32,3	12,0
Europe	64,3	68,3	46,3	15,5
Europe du Nord-Ouest	58,7	62,4	52,9	23,3
Europe du Sud	76,2	75,2	50,1	26,4
Europe de l'Est	49,5	59,6	35,8	7,8
Amérique latine	21,8	49,7	19,5	8,4
Caraïbes	31,8	45,9	16,9	6,8
Caraïbes francophones	30,1	52,7	17,5	6,0
Caraïbes anglophones	35,0	42,8	15,1	9,4
Asie	40,4	66,4	33,5	15,4
Asie méridionale	32,5	67,9	23,1	6,5
Asie du Sud-Est	37,7	61,1	30,4	6,2
Asie orientale	53,7	72,5	52,9	33,5
Maghreb et Moyen-Orient	40,4	61,3	32,5	9,1
Afrique subsaharienne	31,5	67,2	32,8	6,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

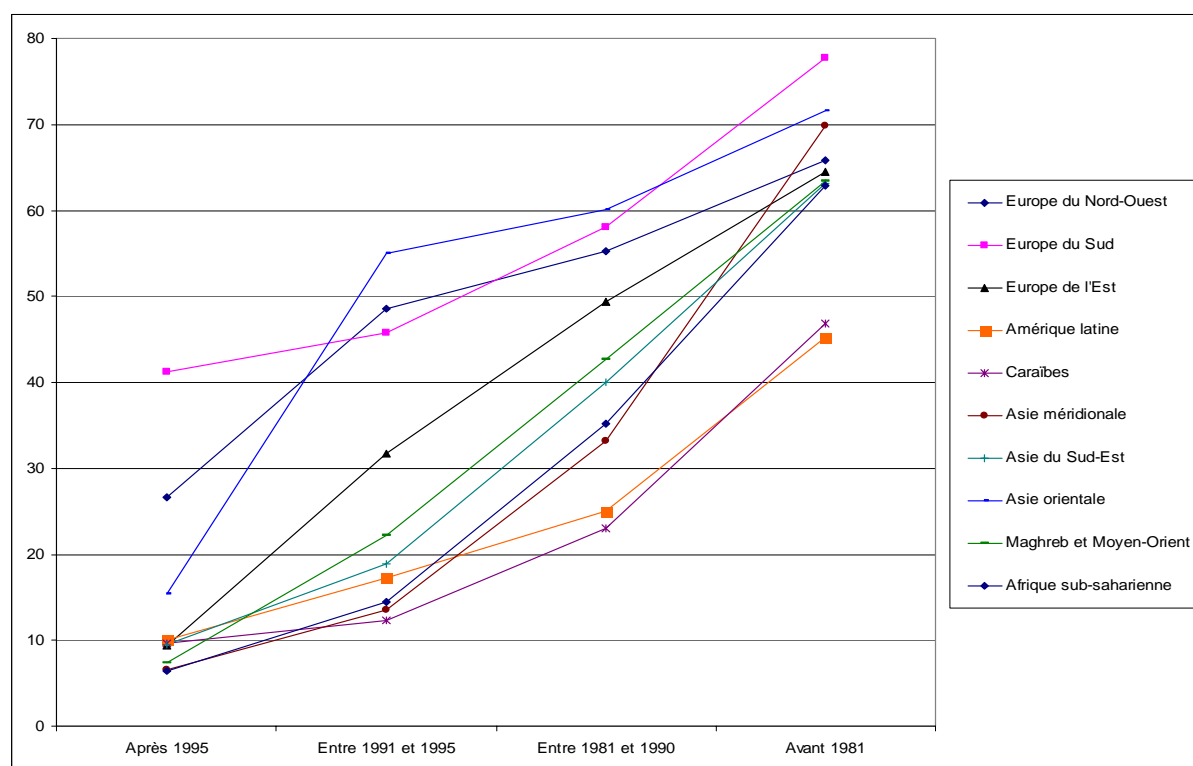
**Tableau 36 – Taux de propriété selon la période d’immigration et la région de naissance  
(ensemble du Québec, 2001)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total	58,1	–	–	–	–
Canada	59,2	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	49,5	66,4	40,0	25,5	11,8
Europe	63,7	71,7	54,1	39,4	18,4
Europe du Nord-Ouest	59,2	65,8	55,3	48,6	26,6
Europe du Sud	76,0	77,7	58,1	45,7	41,2
Europe de l'Est	47,3	64,5	49,4	31,7	9,4
Amérique latine	25,8	45,2	25,0	17,2	10,0
Caraïbes	33,8	46,8	23,0	12,3	9,6
Caraïbes francophones	31,4	46,3	23,3	11,3	7,7
Caraïbes anglophones	38,4	47,6	22,2	15,3	16,7
Asie	40,3	66,7	42,5	26,0	10,4
Asie méridionale	28,8	69,8	33,2	13,6	6,6
Asie du Sud-Est	42,7	63,1	40,1	18,8	9,6
Asie orientale	49,6	71,6	60,0	55,0	15,3
Maghreb et Moyen-Orient	40,0	63,4	42,7	22,2	7,3
Afrique subsaharienne	26,6	62,8	35,2	14,5	6,4

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les tableaux précédents indiquent qu'il existe peu d'évolution entre 1996 et 2001 dans le taux d'accession à la propriété, que ce soit pour les ménages natifs ou pour les ménages immigrants, l'écart entre les deux populations restant d'environ 10 %. En revanche, des différences significatives apparaissent en fonction de la période d'immigration et de la région de naissance du soutien. D'une part, le taux d'accession à la propriété a tendance à être relié positivement à la durée d'installation au Québec. D'autre part, toutes les populations n'accèdent pas dans les mêmes proportions à la propriété. C'est ce qui est représenté dans le graphique de la figure 8 qui reprend le taux d'accession à la propriété pour les ménages selon la période d'immigration et un ensemble de régions de naissance des soutiens.

**Figure 8 – Taux de propriété des ménages immigrants selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

La comparaison entre les courbes du graphique précédent permet de prendre la mesure des écarts qui existent, d'un côté, entre les immigrants récents et le reste des immigrants de plus longue date et, de l'autre, entre les ménages immigrants selon la région de naissance du soutien. Ainsi, on voit clairement que les immigrants récents ont peu accès à la propriété, bien que les Européens du Sud et du Nord-Ouest semblent se démarquer par une probabilité plus

élevée à devenir propriétaire dans le courant des cinq premières années d'installation. À l'autre extrémité, ce sont ces deux groupes qui présentent également le taux de propriété le plus élevé, mais les écarts avec les autres groupes ont diminué significativement. Ces résultats traduisent, parmi ces deux premiers groupes, une préférence affirmée pour l'accès à la propriété, en particulier pour les ménages originaires d'Europe du Sud, où une tradition d'accession à la propriété est fermement ancrée, et c'est sans doute également un indicateur d'une insertion sociale et professionnelle plus souvent réussie pour ces deux populations.

Un autre groupe où l'accession à la propriété semble répandue est celui qui est composé par les populations asiatiques. Si toutes ces populations ne suivent pas le même rythme dans l'accession à la propriété, le groupe d'Asie orientale ayant connu une accession rapide à la propriété (les immigrants arrivés entre 1991 et 1995), il n'en reste pas moins qu'elles se rapprochent sensiblement les unes des autres au fil de l'allongement de la période d'installation. Il en va de même pour les populations originaires de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et du Moyen-Orient. Ces évolutions sont d'autant plus remarquables qu'il s'agit, pour une part, de groupes où les taux de ménage à faible revenu sont élevés, donc où les ménages sont parfois disposés à faire de lourds sacrifices pour occuper un logement qui leur appartient.

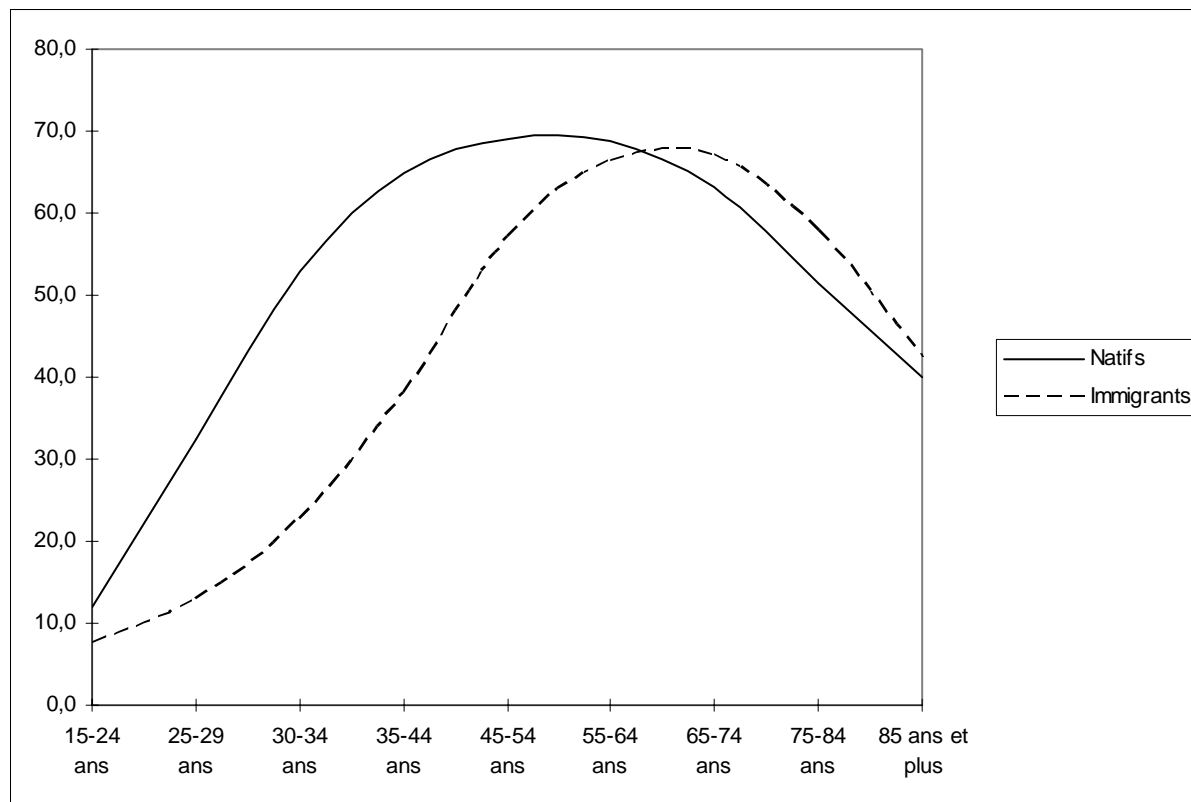
Enfin, deux groupes semblent être restés en marge de ces évolutions. En effet, le taux d'accession à la propriété reste en deçà de 50 % pour les Latino-Américains et les ménages dont le soutien est originaire des Caraïbes, et cela même pour ceux qui ont immigré avant 1981. Ce résultat traduit sans doute en partie la faiblesse socioéconomique de ces ménages et une insertion résidentielle plus difficile. En outre, des facteurs défavorables supplémentaires peuvent peser sur les chances d'accession à la propriété dont disposent ces ménages. Il en va ainsi, entre autres, du taux élevé de monoparentalité, comme nous avons eu l'occasion de le constater plus haut.

## **1.2. Âge et mode d'occupation**

Un autre facteur important qui agit sur le taux de propriété est celui de l'âge du principal soutien du ménage. Il est en effet en partie relié aux étapes qui marquent le cycle de vie d'une personne en termes de trajectoires familiale et professionnelle.

Dans le graphique de la figure 9, nous présentons le taux de propriété selon le groupe d'âge pour les ménages natifs et immigrants. Il ressort de celui-ci que le taux de propriété des ménages immigrants est plus élevé seulement pour les ménages dont le soutien à 65 ans et plus, alors qu'il est inférieur, et parfois de manière significative, pour tous les autres groupes d'âge.

**Figure 9 – Taux de propriété des ménages natifs et immigrants selon le groupe d'âge (ensemble du Québec, 2001)**



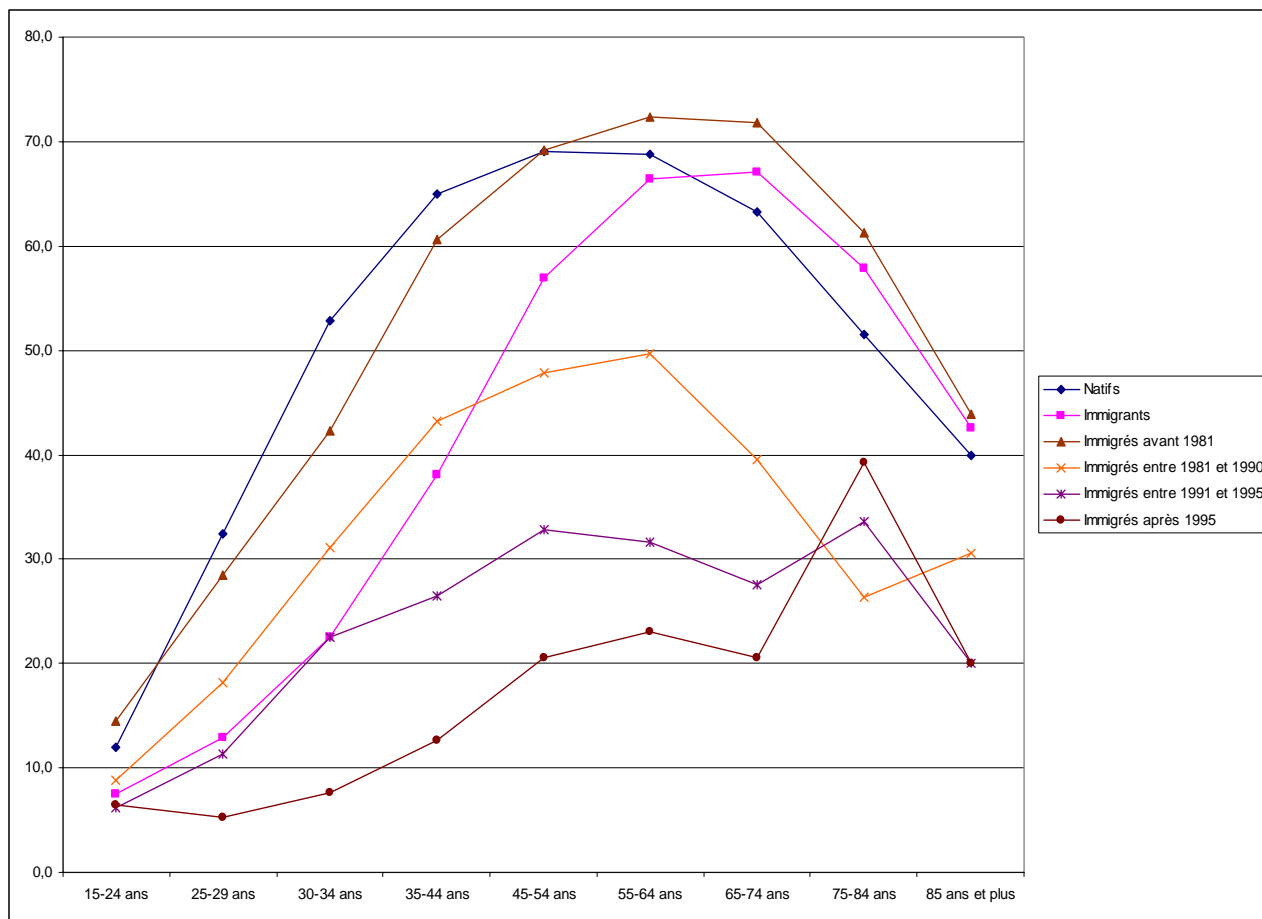
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Il n'est cependant pas simple d'expliquer cette différence. En effet, elle peut être liée au moins à trois types d'effets : un effet de cohorte lié à la date d'immigration, un effet d'âge lié à l'âge au moment de l'immigration et un effet propre au processus migratoire. C'est sans doute ce dernier effet qui est le plus évident dans le graphique précédent. L'immigration retarde manifestement l'accès à la propriété, du moins pour la majorité des immigrants, certains atteignant plus rapidement cette étape, en raison des circonstances qui ont entouré le processus d'immigration. Ainsi, il est reconnu que les immigrants des catégories des gens d'affaires et des travailleurs qualifiés accèdent plus rapidement que les autres catégories au statut de propriétaire<sup>42</sup>. De même, les immigrants arrivés au Canada depuis de nombreuses années ou très jeunes – leur immigration étant, dans ce dernier cas, la conséquence de celle de leurs parents et leur situation actuelle renvoyant plutôt à celle d'une deuxième génération – accèdent eux aussi en plus grand nombre à la propriété. Pour tenter de donner un premier aperçu du phénomène, la figure 10

42. Renaud, J., L. Gingras, S. Vachon, C. Blaser, J.-F. Godin et B. Gagné (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Québec: Les Publications du Québec.

reprend le taux de propriété selon l'âge au recensement de 2001 et la période d'immigration du principal soutien de ménage.

**Figure 10 – Taux de propriété des ménages natifs et immigrants selon l'âge et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

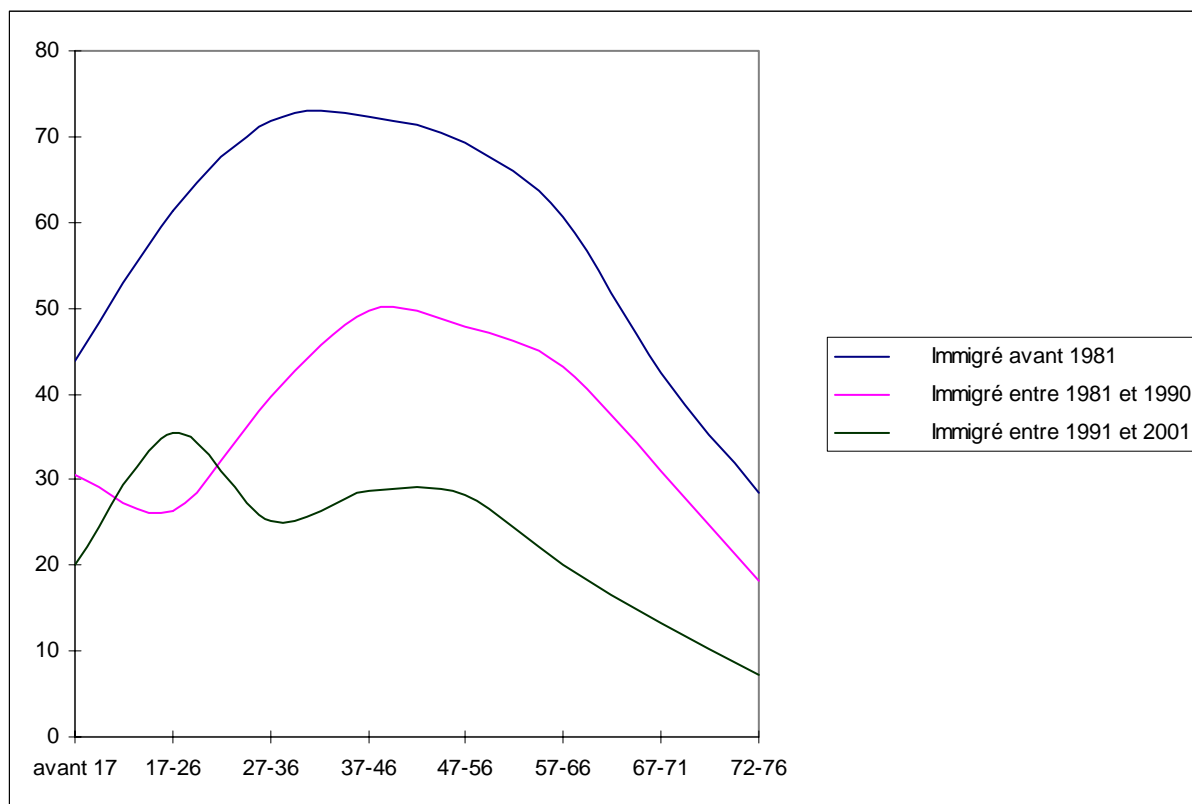
La figure précédente confirme le retard qu'introduit l'immigration dans le processus d'accession à la propriété. Elle met cependant en évidence d'autres interactions entre l'âge, l'immigration et l'accession à la propriété. Ainsi, il apparaît d'abord que la période d'immigration a un effet sur l'accès à la propriété. Les immigrants arrivés avant 1981 accèdent en grand nombre à la propriété et, à âge égal, leur taux de propriété est supérieur à celui des natifs pour les 15 à 24 ans, ainsi que pour les 45 ans et plus. En revanche, les immigrants arrivés entre 1981 et 1990 connaissent des taux de propriété plus faibles, cette tendance à la baisse se diffusant d'une période d'immigration à l'autre.

L'effet de l'âge apparaît ensuite plus ambigu et délicat à interpréter. S'il joue favorablement pour les immigrants arrivés il y a plus de 20 ans (avant 1981), cet effet s'inverse lorsque les immigrants sont arrivés plus récemment. Cette tendance est surtout apparente pour les immigrants arrivés entre 1981 et 1990, l'âge semblant avoir un effet hiératique sur les immigrants arrivés après 1991. Il faut cependant être prudent lorsque nous interprétons le graphique précédent. D'une part, les politiques d'immigration du Canada et du Québec poursuivent des objectifs dont une partie répondent à des préoccupations démographiques, ce qui limite fortement l'immigration des personnes âgées<sup>43</sup>. Notre observation repose donc sur des chiffres absolus très faibles et correspond dès lors à une immigration dont l'importance est marginale et la logique, atypique. D'autre part, il est le plus souvent reconnu que l'âge à l'arrivée a un effet négatif sur l'accession à la propriété. C'est ce qu'indique la courbe des immigrants arrivés entre 1981 et 1990. Pour mieux représenter ce phénomène, nous avons opéré une manipulation de nos données, qui consiste à regrouper les immigrants en trois catégories – les immigrés avant 1981, entre 1981 et 1990 et après 1990 – ainsi qu'à présenter l'âge à l'arrivée en le recalculant en croisant les informations fournies par l'âge en 2001 et la période d'immigration. La figure 11 ci-dessous produit le résultat de cette manipulation. On voit ainsi que plus un soutien de ménage a immigré jeune, plus il a eu de chance d'accéder à la propriété.

---

43. Juteau, D. et M. Mc Andrew (1992). « Projet national, immigration et intégration dans le Québec souverain. » *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, n° 2, p. 161-180.

**Figure 11 – Taux de propriété selon l'âge à l'arrivée et la période d'immigration du principal soutien (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Enfin, il est difficile de conclure, à partir de nos données, qu'il y a eu un effet de cohorte sur l'accès à la propriété. Il faudrait pour cela pouvoir produire une comparaison entre deux groupes d'immigrants dont l'âge et la durée de résidence seraient identiques, mais saisis à des moments différents. Autrement dit, pour répondre à la question d'un effet de cohorte, il s'agirait, par exemple, de comparer la situation des immigrants arrivés depuis 10 ans en 1991 et en 2001, en vérifiant l'âge et un ensemble d'autres caractéristiques pertinentes, comme le revenu, l'origine ou la composition familiale. Une autre solution est de suivre, au travers d'enquêtes longitudinales, plusieurs cohortes d'immigrants arrivés à des époques différentes et de mesurer quels ont été leurs processus d'établissement dans différents domaines, tels que l'emploi, la famille et le logement<sup>44</sup>.

44. Notons que ces enquêtes longitudinales ou rétrospectives sont rares, en raison du coût et des difficultés techniques qu'elles représentent. Au Québec, il existe toutefois plusieurs enquêtes de ce type, dont l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants dirigée par Jean Renaud à l'Université de Montréal et celle du MRCI sur les immigrants indépendants. Statistique Canada mène actuellement une enquête de ce type à l'échelon national, ce qui ouvre au Québec des points de comparaison intéressants avec les enquêtes existantes.



### 1.3. La RMR de Montréal

Au niveau de la RMR de Montréal, le premier constat à tirer des tableaux qui suivent est que le taux global de propriété est moins élevé que pour l'ensemble du Québec. Il atteint en effet à peu près 50 % alors qu'il se situe autour de 60 % pour l'ensemble du Québec. Un autre élément intéressant à souligner est l'absence d'écart entre les ménages natifs et les ménages immigrants. Pour le reste, les constats tirés à partir des tableaux établis pour l'ensemble du Québec sont valables dans la RMR de Montréal, les ménages immigrants installés depuis plus longtemps et issus de certaines régions de naissance présentant des taux d'accession à la propriété plus élevés.

**Tableau 37 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (RMR de Montréal, 1996)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Après 1990
Total	48,9	–	–	–
Natif	48,9	–	–	–
À l'extérieur du Canada	49,1	61,6	30,5	11,3
Europe	63,6	67,4	43,4	13,9
Europe du Nord-Ouest	55,1	59,4	48,0	19,6
Europe du Sud	76,0	74,7	49,4	25,6
Europe de l'Est	48,7	58,1	34,6	8,2
Amérique latine	20,3	47,3	18,4	8,4
Caraïbes	31,4	45,4	16,8	6,9
Caraïbes francophones	29,6	52,3	17,4	6,1
Caraïbes anglophones	34,7	42,5	14,9	9,6
Asie	40,0	66,5	33,2	15,4
Asie méridionale	31,9	68,0	22,2	6,1
Asie du Sud-Est	37,1	61,0	30,2	6,0
Asie orientale	53,9	73,0	52,7	34,4
Maghreb et Moyen-Orient	39,7	60,3	31,9	9,0
Afrique subsaharienne	30,8	67,0	32,1	5,4

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 38 – Taux de propriété selon la période d’immigration et la région de naissance (RMR de Montréal, 2001)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total	50,7	–	–	–	–
Natif	51,4	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	48,0	65,3	38,4	23,8	10,8
Europe	62,9	70,7	51,7	37,0	16,5
Europe du Nord-Ouest	55,4	62,2	50,6	42,4	22,7
Europe du Sud	75,6	77,3	57,9	47,1	38,6
Europe de l'Est	47,0	62,9	48,1	32,6	9,7
Amérique latine	24,6	45,0	23,4	16,4	9,0
Caraïbes	33,1	45,9	22,9	12,0	9,6
Caraïbes francophones	30,6	45,0	23,3	11,0	7,3
Caraïbes anglophones	37,9	47,1	21,6	15,6	17,2
Asie	39,9	66,9	42,4	25,5	10,3
Asie méridionale	28,7	71,2	33,0	13,4	6,4
Asie du Sud-Est	42,1	62,4	40,0	18,3	9,2
Asie orientale	49,7	72,5	60,4	54,4	15,5
Maghreb et Moyen-Orient	39,2	62,1	42,4	21,2	7,2
Afrique subsaharienne	26,4	61,8	34,8	14,8	6,3

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le faible nombre de propriétaires dans la RMR de Montréal est dû pour l'essentiel à la situation sur l'île de Montréal, qui est un espace caractérisé par un large marché locatif. Les tableaux 39 et 40 reprennent les mêmes croisements que les tableaux précédents, mais pour l'île de Montréal. Le taux de propriétaire total sur l'île de Montréal est d'environ 35 %. Cependant, le taux calculé pour l'ensemble des ménages dissimule une différence entre les ménages natifs et les ménages immigrants, les premiers étant moins souvent propriétaires que les seconds de leur logement sur l'île de Montréal. À nouveau, l'accèsion à la propriété varie selon la période d'immigration et la région de naissance du soutien de ménage (voir la figure 12).

**Tableau 39 – Taux de propriété selon la période d’immigration et la région de naissance (île de Montréal, 1996)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Après 1990
Total	34,9	–	–	–
Natif	31,9	–	–	–
À l'extérieur du Canada	42,1	55,0	23,5	7,8
Europe	58,2	62,0	35,7	9,9
Europe du Nord-Ouest	44,7	49,7	40,3	12,2
Europe du Sud	72,9	70,8	41,7	24,1
Europe de l'Est	43,9	52,8	27,6	6,7
Amérique latine	12,7	39,0	10,4	4,5
Caraïbes	23,2	35,5	12,5	5,2
Caraïbes francophones	20,8	42,5	12,5	5,0
Caraïbes anglophones	27,2	34,2	12,3	6,0
Asie	33,0	60,6	27,2	10,5
Asie méridionale	26,5	63,2	17,7	5,6
Asie du Sud-Est	29,5	51,5	24,9	5,1
Asie orientale	47,1	68,5	45,5	23,6
Maghreb et Moyen-Orient	32,4	52,7	24,7	6,5
Afrique subsaharienne	20,8	57,9	20,8	3,8

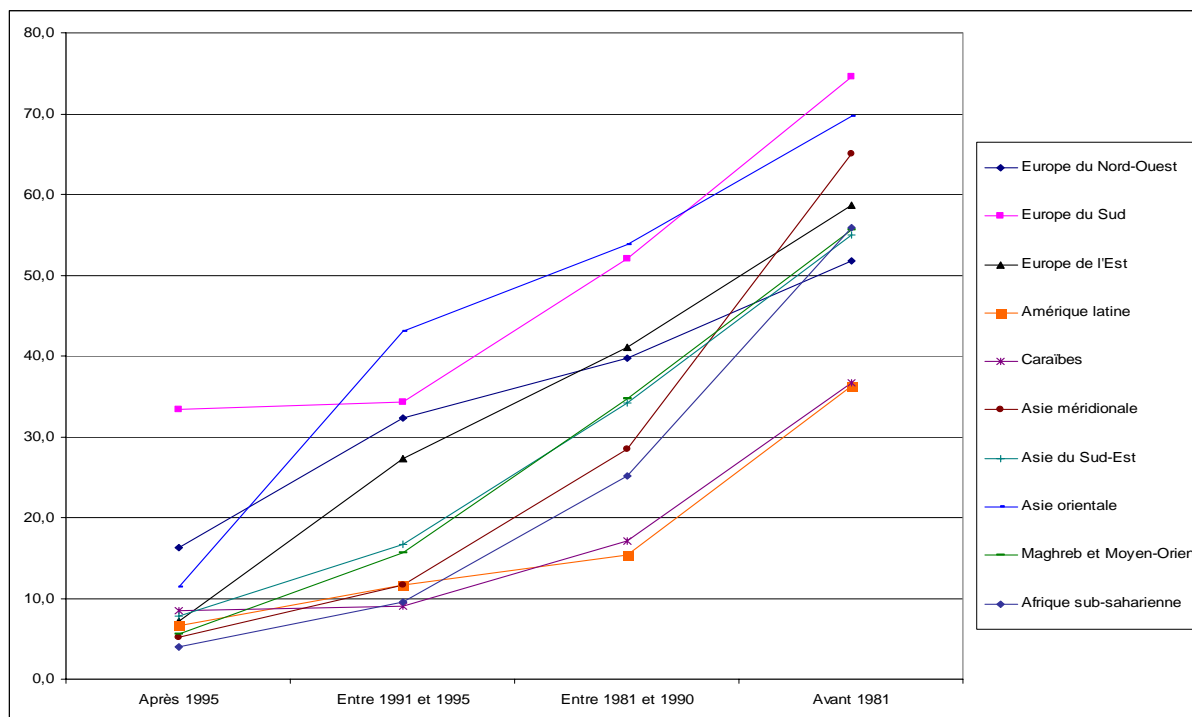
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 40 – Taux de propriété selon la période d’immigration et la région de naissance (île de Montréal, 2001)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Total	36,4	–	–	–	–
Natif	34,4	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	41,0	59,7	30,9	18,1	8,0
Europe	57,2	66,2	43,7	29,3	11,8
Europe du Nord-Ouest	44,3	51,8	39,8	32,3	16,3
Europe du Sud	72,7	74,5	52,1	34,3	33,3
Europe de l'Est	42,0	58,7	41,1	27,3	7,2
Amérique latine	17,5	36,4	15,3	11,7	6,6
Caraïbes	25,4	36,7	17,1	9,0	8,5
Caraïbes francophones	22,1	34,2	16,6	8,4	5,9
Caraïbes anglophones	31,5	40,0	18,4	11,2	16,0
Asie	33,6	61,1	36,4	20,1	8,1
Asie méridionale	24,0	65,0	28,5	11,7	5,2
Asie du Sud-Est	35,4	55,0	34,2	16,7	7,8
Asie orientale	42,7	69,7	53,8	43,1	11,5
Maghreb et Moyen-Orient	32,2	55,6	34,7	15,6	5,6
Afrique subsaharienne	19,1	55,9	25,1	9,5	4,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 12 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (île de Montréal, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

À l'intérieur de la RMR de Montréal, des différences apparaissent à nouveau entre l'île de Montréal et la grande banlieue. Si nous venons de voir que l'île est principalement un espace de locataires mais où les immigrants affichent une propension plus élevée à être propriétaires de leur logement, il n'en va plus de même lorsque notre regard se porte sur les espaces de la banlieue, comme l'indique le tableau suivant.

**Tableau 41 – Taux de propriété selon la période d’immigration dans différents espaces de la RMR de Montréal (2001)**

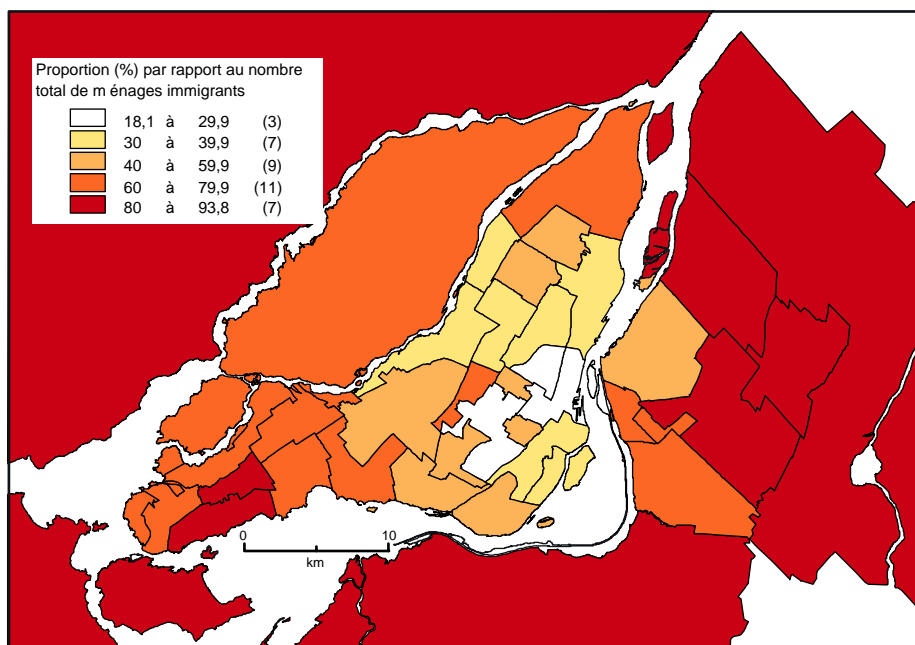
	Natif	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Ensemble du Québec	59,2	49,6	66,4	40,0	25,5	11,8
RMR de Montréal	51,4	48,1	65,3	38,4	23,8	10,8
Ile de Montréal	34,4	41,1	59,7	30,8	18,1	8,0
Couronne Nord	68,7	78,0	84,2	72,3	57,8	44,2
Laval	64,1	77,1	84,2	71,0	54,9	38,9
Reste de la couronne Nord	71,4	81,0	84,1	78,3	69,9	58,8
Couronne Sud	68,2	74,8	82,2	68,6	60,1	39,0
Longueuil	59,0	69,7	78,9	63,1	56,1	31,4
Reste de la couronne Sud	77,3	86,4	88,3	84,6	77,7	71,0

Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Que ce soit pour l’ensemble du Québec, la RMR de Montréal ou un de ses sous-espaces, les ménages immigrants récents sont proportionnellement moins nombreux à être propriétaires-occupants de leur logement. Mais des variations apparaissent cependant entre les espaces de la RMR de Montréal. Si seulement un ménage immigrant récent sur dix est propriétaire de son logement au Québec et dans la RMR de Montréal, cette proportion est plus élevée dans les couronnes Nord (44 %) et Sud (39 %), et elle a en plus tendance à s’accroître à mesurer que les espaces deviennent résidentiels et suburbains, comme l’indiquent les pourcentages dans le reste de la couronne Nord (59 %) et le reste de la couronne Sud (71 %). Les immigrants récents suivent là une tendance valable pour l’ensemble des ménages, qu’ils soient natifs ou immigrants.

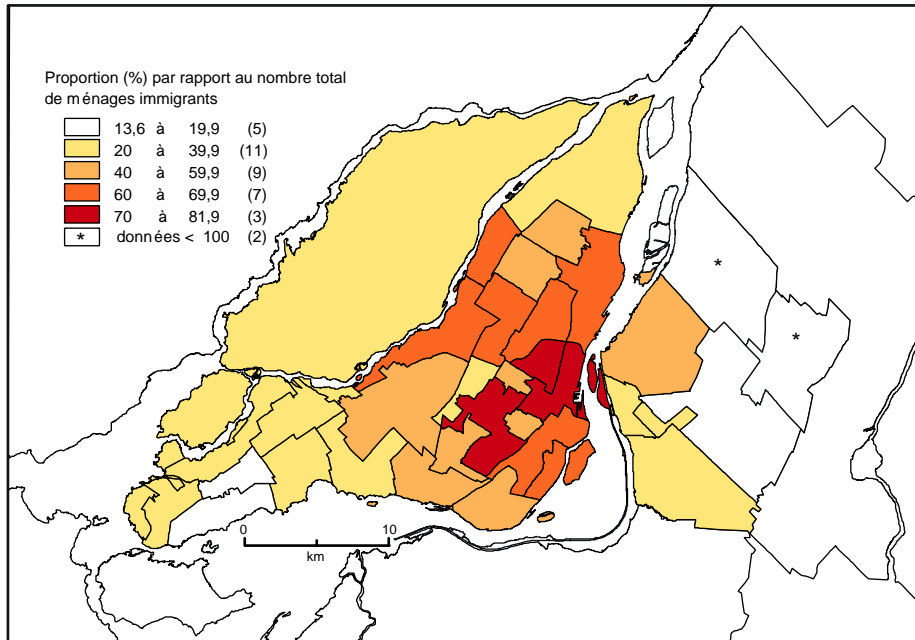
Autre constat, il est intéressant de noter que, sur l’île de Montréal, les ménages immigrants sont de manière relative plus souvent propriétaires que les ménages natifs. Ils ne constituent évidemment pas la majorité des propriétaires. Mais, par tranche de 100 ménages, il y a plus de propriétaires du côté des immigrants que du côté des natifs. Leur distribution dans l’espace suit cependant un modèle géographique relativement classique et comparable à celui de l’ensemble de la population, comme le montrent les cartes 4 et 5 ci-dessous.

Carte 4 – Répartition (%) des ménages immigrants propriétaires dans la RMR de Montréal en 2001



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, traitement et réalisation de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

Carte 5 – Répartition des ménages immigrants locataires dans la RMR de Montréal en 2001



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, traitement et réalisation de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

Les ménages immigrants manifestent donc une propension élevée à accéder à la propriété de leur logement. Il n'est pas simple d'expliquer ce phénomène, et les facteurs qu'il implique sont certainement multiples. Toutefois, ils sont sans doute reliés aux processus d'immigration et d'installation dans la nouvelle société, les immigrants voulant se conformer au mode d'occupation dominant de la société d'accueil, à des dispositions particulières qui remontent à la situation qui existait dans leur pays d'origine ou, encore, afin d'assurer une stabilité accrue dans le logement et pour éviter des discriminations ou des tensions qui peuvent naître de la coexistence dans l'espace résidentiel ou lors de la recherche d'un nouveau logement sur le marché privé locatif. L'accession à la propriété est dès lors bien plus qu'un simple investissement pour les immigrants, mais renvoie aussi à quelques-unes des questions anthropologiques fondamentales que nous avons mentionnées en introduction, comme le sentiment de sécurité, l'ancrage dans un chez-soi, etc., qui les rapprochent peut-être plus qu'elles ne les éloignent des comportements des ménages natifs<sup>45</sup>.

## **2. Période d'immigration, seuil de faible revenu et mode d'occupation**

Si les facteurs précédents influencent en partie la décision de devenir propriétaire pour les ménages immigrants, il ne faut pas perdre de vue que la période d'immigration est corrélée positivement au niveau socioéconomique, mais pas suivant la même intensité pour toutes les régions de naissance, certaines populations connaissant une insertion socioprofessionnelle plus difficile et une mobilité sociale à long terme problématique. Il convient alors de comparer les taux d'accession à la propriété pour les périodes d'immigration en tenant compte du seuil de faible revenu. C'est ce que fait le tableau 42 qui indique pour chaque niveau de revenu et chaque période d'immigration la proportion des ménages propriétaires et des ménages locataires.

---

45. Ray, B.K. et E. Moore (1991). « Access to homeownership among immigrant groups in Canada ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 28, n° 1, p. 1-29.

**Tableau 42 – Mode d’occupation selon le seuil de faible revenu et la période d’immigration (ensemble du Québec, 2001)**

		Propriétaire	Locataire
Total – Revenu	Total	58,1	41,9
	Natif	59,2	40,8
	Immigrant	49,6	50,4
	Immigré avant 1981	66,4	33,6
	Immigré entre 1981 et 1990	40,0	60,0
	Immigré entre 1991 et 1995	25,5	74,5
	Immigré après 1995	11,8	88,2
Ménage à faible revenu	Total	28,1	71,9
	Natif	28,8	71,2
	Immigrant	24,5	75,5
	Immigré avant 1981	41,2	58,8
	Immigré entre 1981 et 1990	19,3	80,7
	Immigré entre 1991 et 1995	12,7	87,3
	Immigré après 1995	5,5	94,5
Ménage à non faible revenu	Total	66,9	33,1
	Natif	67,5	32,5
	Immigrant	61,8	38,2
	Immigré avant 1981	74,5	25,5
	Immigré entre 1981 et 1990	52,0	48,0
	Immigré entre 1991 et 1995	35,2	64,8
	Immigré après 1995	19,4	80,6

Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

La première partie du tableau indique bien qu’il existe une relation positive entre l’allongement de la période d’immigration et l’accession à la propriété, puisque le taux de propriété ne cesse d’augmenter au fil de l’installation des ménages immigrants, avec un taux (66 %) qui devient même supérieur à celui de l’ensemble des ménages immigrants et des ménages natifs lorsqu’il s’agit de la catégorie des immigrants installés depuis plus de 25 ans. Les deuxième et troisième parties du tableau indiquent, quant à elles, l’existence d’un effet du niveau de revenu sur l’accession à la propriété, puisque, quelle que soit la catégorie de ménages, le taux de propriété est plus élevé parmi les ménages au-dessus du seuil de faible revenu que parmi ceux qui se situent en dessous de celui-ci. Ainsi, les ménages natifs sont à 67 % propriétaires lorsqu’ils ne sont pas à faible revenu comparativement à seulement 29 % lorsqu’ils le sont. Les ménages immigrants sont à 62 % propriétaires lorsqu’ils ne sont pas à faible revenu comparativement à seulement 24 % lorsqu’ils le sont.

Cependant, pour ces derniers, le risque d’être à faible revenu se réduit avec la période d’immigration et selon la région de naissance. Il est alors important de comparer ces deux



variables pour savoir si le rattrapage du niveau socioéconomique par les ménages immigrants leur permet d'accéder en plus grand nombre à la propriété. Dans les tableaux 43 et 44, nous reprenons la proportion des ménages à faible revenu et le taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance.

**Tableau 43 – Taux de faible revenu selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**

	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
À l'extérieur du Canada	24,3	36,8	43,2	54,6
Europe	23,0	22,4	28,4	39,5
Europe du Nord-Ouest	19,7	18,7	18,4	23,3
Europe du Sud	23,7	24,6	27,2	36,5
Europe de l'Est	27,8	25,6	36,0	54,3
Amérique latine	30,3	42,2	46,5	59,6
Caraïbes	32,8	50,8	57,5	63,1
Caraïbes francophones	35,3	51,8	57,7	62,0
Caraïbes anglophones	29,3	48,0	56,6	67,6
Asie	23,7	41,0	46,8	62,5
Asie méridionale	19,2	45,3	54,0	64,0
Asie du Sud-Est	23,1	39,2	41,8	46,8
Asie orientale	29,2	41,5	42,6	67,8
Maghreb et Moyen-Orient	24,4	37,9	46,7	60,4
Afrique subsaharienne	22,2	29,4	48,1	62,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

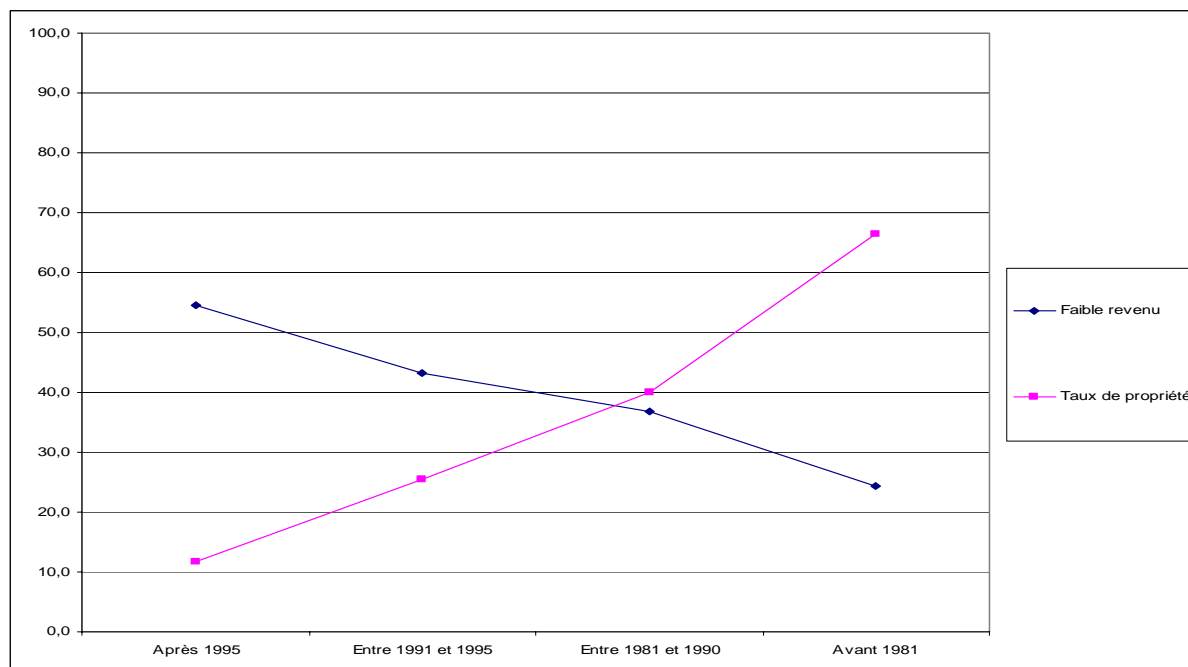
**Tableau 44 – Taux de propriété selon la période d’immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**

	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
À l'extérieur du Canada	66,4	40,0	25,5	11,8
Europe	71,7	54,1	39,4	18,4
Europe du Nord-Ouest	65,8	55,3	48,6	26,6
Europe du Sud	77,7	58,1	45,7	41,2
Europe de l'Est	64,5	49,4	31,7	9,4
Amérique latine	45,2	25,0	17,2	10,0
Caraïbes	46,8	23,0	12,3	9,6
Caraïbes francophones	46,3	23,3	11,3	7,7
Caraïbes anglophones	47,6	22,2	15,3	16,7
Asie	66,7	42,5	26,0	10,4
Asie méridionale	69,8	33,2	13,6	6,6
Asie du Sud-Est	63,1	40,1	18,8	9,6
Asie orientale	71,6	60,0	55,0	15,3
Maghreb et Moyen-Orient	63,4	42,7	22,2	7,3
Afrique subsaharienne	62,8	35,2	14,5	6,4

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

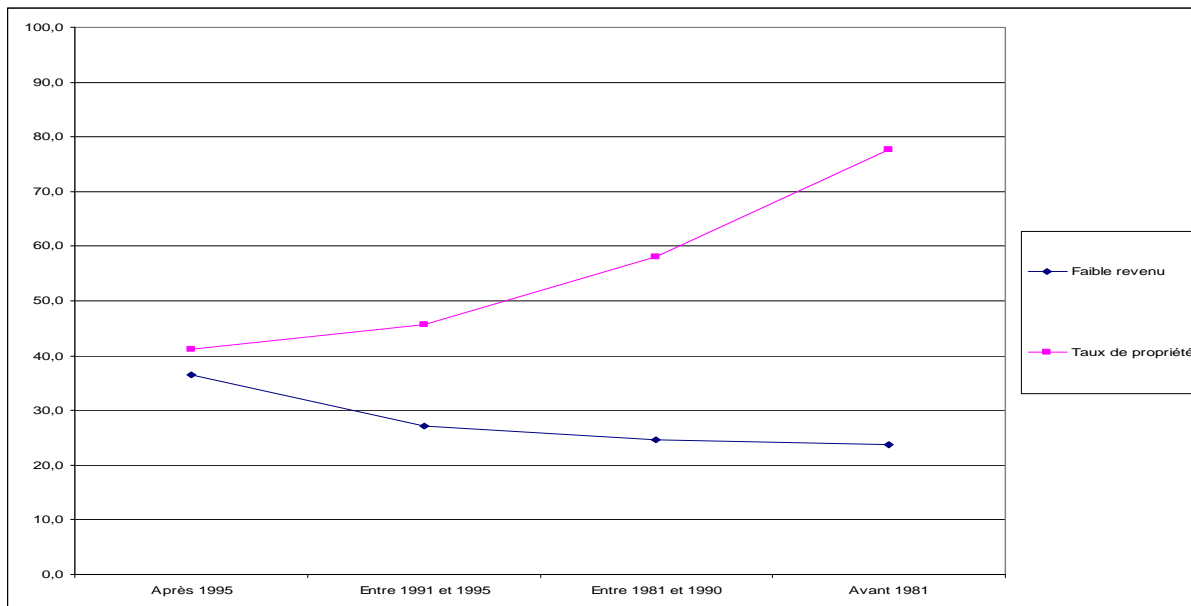
En lisant les deux tableaux ligne par ligne en fonction de la région de naissance, une relation négative se dessine, au fil de la période d'immigration, entre la réduction du pourcentage de ménages immigrants à faible revenu et l'augmentation du nombre de ménages immigrants propriétaires. Cependant, cette relation négative n'agit pas avec la même force pour tous les ménages selon la région de naissance du principal soutien, certaines populations maintenant leur niveau socioéconomique plus souvent sous le seuil de faible revenu et accédant plus difficilement à la propriété de leur logement. C'est ce que nous avons choisi de représenter pour un ensemble de ménages immigrants issus de différentes régions de naissance. Les graphiques des figures 13 à 18 reprennent le taux de faible revenu et le taux de propriété au fil de la période d'installation.

**Figure 13 – Taux de faible revenu et taux de propriété des ménages immigrants (ensemble du Québec, 2001)**



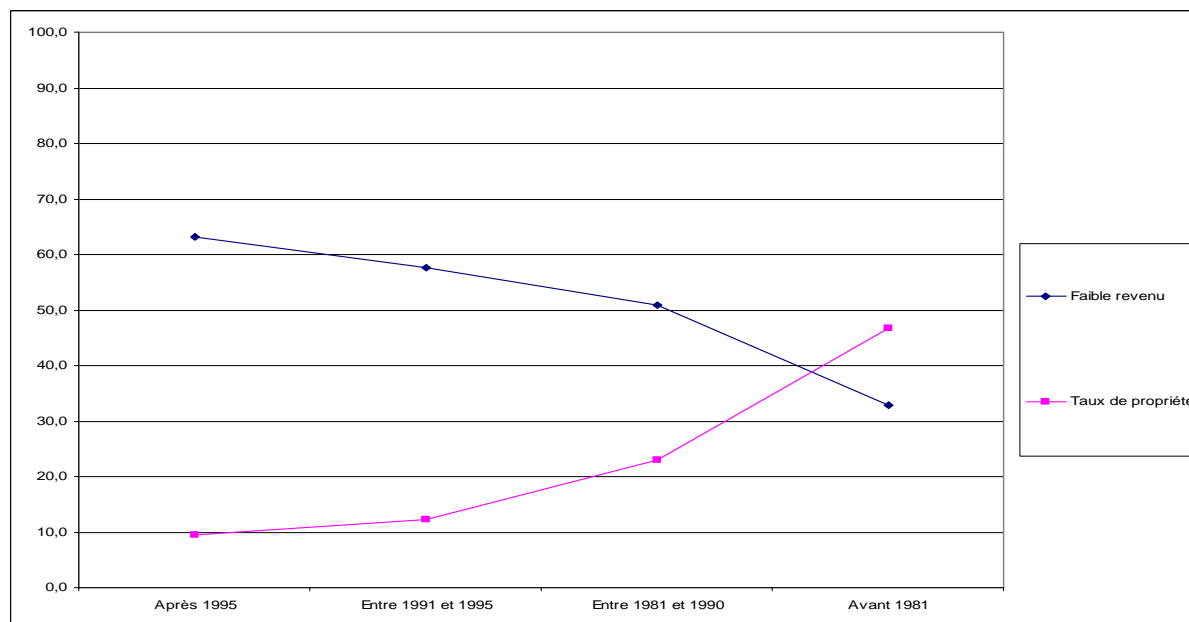
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 14 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants de l'Europe du Sud (ensemble du Québec, 2001)**



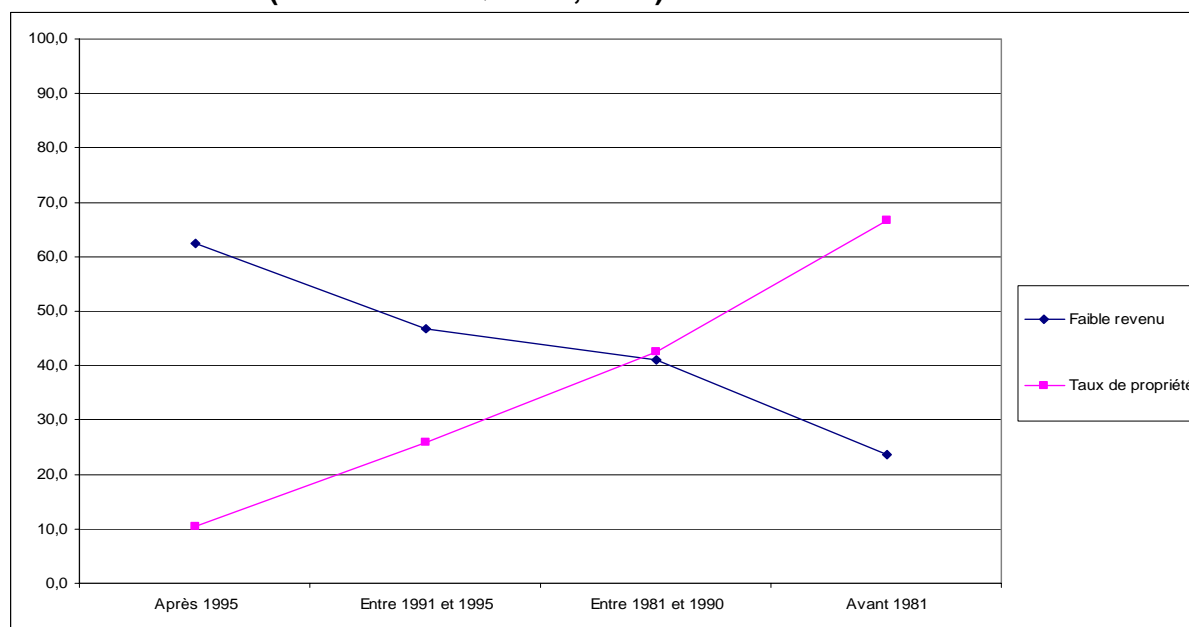
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 15 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants des Caraïbes (ensemble du Québec, 2001)**



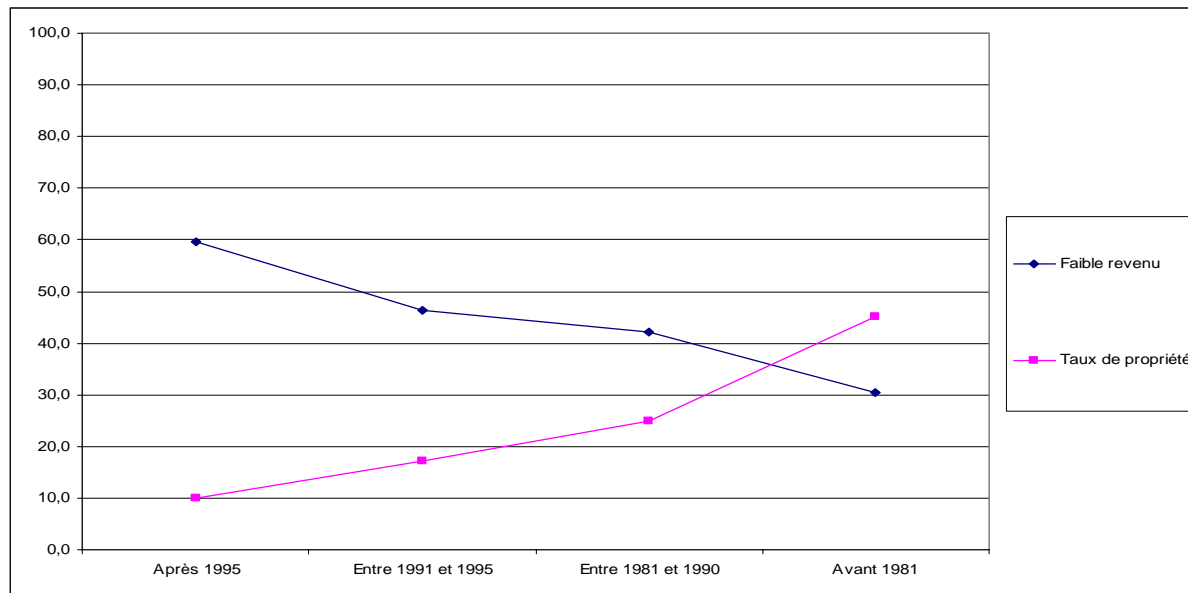
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 16 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants d'Asie (ensemble du Québec, 2001)**



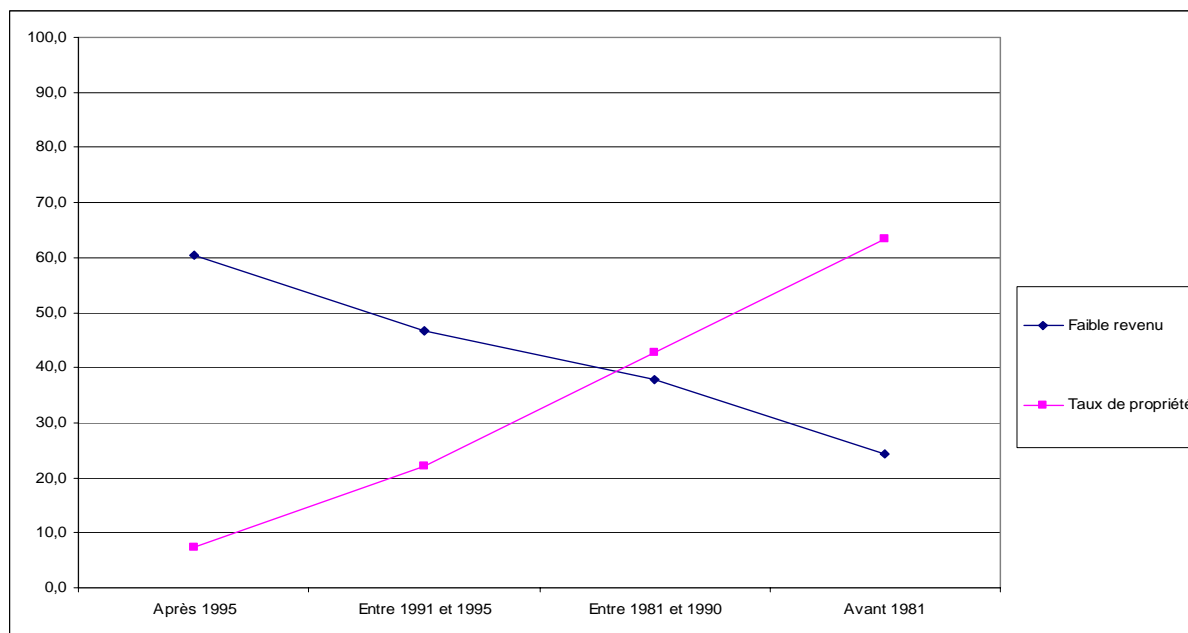
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 17 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants d'Amérique latine (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 18 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants du Maghreb et du Moyen-Orient (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le premier graphique, qui concerne l'ensemble des ménages immigrants, trace le modèle général de la relation entre les deux phénomènes, les deux courbes se croisant avec un taux de propriété qui grimpe pour dépasser 60 % et le taux des ménages à faible revenu qui passe sous 30 %. Ce modèle varie cependant pour les ménages immigrants selon la région de naissance. Si nous nous intéressons par exemple aux ménages provenant de l'Europe du Sud, le croisement entre les deux courbes ne s'effectue jamais, ce qui signifie que le taux de propriété est toujours supérieur au taux de faible revenu. Autrement dit, il s'agit d'une population immigrante qui rencontre peu de difficultés à s'insérer économiquement au cours des cinq années après son arrivée et qui accède rapidement à la propriété. La constatation que nous venons de faire pour les Européens du Sud – qui fournissent actuellement très peu d'immigrants récents au Québec – est valable aussi pour les Européens du Nord-Ouest, dont nous n'avons pas représenté le graphe, mais dont les taux présentés dans les deux tableaux précédents confirment l'insertion socioprofessionnelle et résidentielle assez aisée. À l'inverse, si nous nous intéressons aux ménages originaires de l'Amérique latine ou des Caraïbes, nous constatons que le taux de faible revenu se réduit à un rythme plus lent et ne passe pas sous la barre de 30 %, alors que le taux de propriété s'accroît également plus lentement pour atteindre environ 40 %, loin derrière celui qui est atteint par d'autres ménages. Ces résultats témoignent sans conteste d'une double difficulté d'insertion de ces populations, à la fois sur le marché du travail où elles bénéficient sans doute de moins bonnes conditions d'embauche et d'emploi et sur le marché du logement où la faiblesse de leurs revenus les pénalise. Enfin, les populations d'Asie, du Maghreb et du Moyen-Orient semblent connaître un meilleur sort que les précédentes et ce sont celles qui se rapprochent le plus du modèle général tracé par l'ensemble des ménages immigrants.

### **3. Origine ethnique et mode d'occupation**

Une autre variable qui peut avoir un effet sur le taux d'accession à la propriété est l'appartenance du soutien de ménage à une origine ethnique visible ou non. C'est ce qu'indique le tableau 45 pour l'ensemble du Québec et la RMR de Montréal.

**Tableau 45 – Taux de propriété selon l'origine ethnique au Québec et dans la RMR de Montréal (1996 et 2001)**

	1996	Québec	RMR de Montréal	Ile de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud
Total		56,3	48,5	34,4	68,3	67,1
Ethnicité visible et autochtone		31,2	30,0	22,5	69,9	67,9
Ethnicité noire		25,4	25,0	17,6	72,7	64,9
Autre ethnicité visible		33,0	32,5	25,2	70,7	70,5
Autochtone		36,0	29,4	13,0	56,3	52,1
Autre		57,7	50,5	36,3	68,2	67,1
	2001	Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne Nord	Couronne Sud
Total		57,8	50,3	35,9	69,6	68,8
Ethnicité visible et autochtone		31,6	30,0	23,3	70,3	64,7
Ethnicité noire		26,3	25,7	18,8	71,6	59,9
Autre ethnicité visible		32,7	32,1	25,6	71,7	68,0
Autochtone		39,9	30,2	16,3	54,1	51,8
Autre		59,5	52,7	38,3	69,5	69,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 et 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 20, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

L'inégal accès à la propriété est manifeste pour les origines ethniques visibles, en particulier pour l'origine ethnique noire, que ce soit en 1996 ou en 2001, les pourcentages étant presque identiques pour les deux périodes. Cependant, ce constat est valable surtout pour la RMR de Montréal dans son ensemble et pour l'île de Montréal en particulier, alors que, dans la banlieue, les taux d'accession à la propriété sont proches ou supérieurs à ceux de l'ensemble des ménages. Ce constat appelle quelques commentaires de notre part. D'abord, il faut rappeler que la population appartenant à une origine ethnique visible se trouve concentrée, tout comme l'immigration, surtout sur l'île de Montréal, les banlieues accueillant une proportion beaucoup moins importante d'immigrants. C'est ce déséquilibre dans les populations entre le centre et la banlieue qui explique que les tendances du centre marquent plus les tendances observées à l'échelle de la RMR. Ensuite, si l'immigration et la diversité ethnique se concentrent surtout sur l'île de Montréal, ces catégories recouvrent également des populations dont les caractéristiques s'écartent de celles de la population totale. Nous avons vu plus haut qu'elles sont plus souvent à faible revenu que l'ensemble de la population et qu'elles ont plus souvent que les autres pour langue maternelle une autre langue qu'une des deux langues officielles. Ces facteurs expliquent sans doute en partie le fait qu'il y ait moins de propriétaires dans ces catégories.



## Chapitre 5 – L'accessibilité financière au logement

---

Une question importante consiste à évaluer l'accessibilité au logement : est-il possible aux ménages d'avoir accès à un logement adapté à leurs besoins, dont la qualité est suffisante et à un coût que leur permet leur budget ? Pour apporter une réponse à cette question, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a proposé le concept de *besoins impérieux* en matière de logement. Selon cette définition, un ménage connaît des besoins impérieux en matière de logement si un des trois critères suivants n'est pas rempli<sup>46</sup> :

- le ménage a accès à un logement convenable (c'est-à-dire qu'il ne nécessite pas de réparations majeures) ;
- le ménage occupe un logement de taille convenable (qui compte un nombre suffisant de chambres) ;
- le ménage habite un logement abordable (le montant qu'il consacre à se loger représente moins de 30 % des revenus du ménage avant impôt).

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à un seul de ces trois critères, celui du coût, puisque nous allons tenter d'évaluer la part des ménages natifs et immigrants qui ont ou non accès à un logement dont les frais correspondent ou non à la norme d'accessibilité (financière), c'est-à-dire qu'ils représentent moins de 30 % des revenus bruts du ménage. Cependant, pour que l'analyse soit plus précise, nous nous référerons en réalité à l'ensemble des taux d'effort pour mieux décrire la situation des ménages qui sont aux prises avec des coûts de logement qui dépassent 30 %. Nous allons aussi, dans les lignes qui suivent, tenir compte du niveau socioéconomique des ménages, du mode d'occupation du logement et de la période d'immigration ainsi que de la région de naissance du principal soutien. L'objectif de l'analyse qui va suivre est de faire ressortir les relations qui lient entre elles ces variables.

### 1. Immigration, taux d'effort et mode d'occupation

Les premiers croisements que nous allons examiner concernent l'effet de l'immigration et du mode d'occupation sur le taux d'effort. Pour décomposer le problème, nous allons considérer dans un premier temps le rapport qui lie la période d'immigration, la région d'origine et le taux d'effort.

---

46. Voir par exemple : SCHL, « Études spéciales sur les données du recensement de 1996 : conditions de logement des immigrants de la région métropolitaine de recensement de Toronto », *Le point en recherche. Série socio-économique*, n° 55-12, octobre 2003, Ottawa.

### 1.1. Période d'immigration, région de naissance et taux d'effort

Nous avons constaté plus haut que la période d'immigration et la région de naissance avaient un effet sur l'accès à la propriété des ménages immigrants, l'allongement de la période d'immigration ayant un effet positif mais variable selon les populations, les ménages dont le soutien de ménage est Latino-Américain ou originaire des Caraïbes accédant moins rapidement et dans des proportions moindres à la propriété. Il est donc également intéressant de savoir si les variables retenues ici pour décrire l'immigration au Québec ont également un effet sur l'accessibilité au logement, mesurée par le taux d'effort. Dans les tableaux 46 et 47, nous présentons les effectifs et les pourcentages des ménages qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement pour 1996 et 2001.

**Tableau 46 – Taux d'effort (seuil de 30 %) des ménages selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 1996)**

	Total	Avant 1971	Entre 1971 et 1980	Entre 1981 et 1990	Après 1990
Natif	649 235 26,4	– –	– –	– –	– –
À l'extérieur du Canada	119 190 38,1	39 055 29,2	24 550 36,5	29 020 46,3	25 535 55,8
États-Unis et Océanie	4 115 29,5	1 780 27,9	1 125 30,4	610 33,4	235 32,0
Europe	49 320 31,9	30 145 28,9	7 440 31,7	5 350 37,7	5 920 53,1
Europe du Nord-Ouest	15 500 28,1	8 815 25,7	2 445 26,7	1 810 31,9	2 060 43,7
Europe du Sud	21 110 31,6	15 280 30,2	4 030 34,8	1 455 39,7	275 39,3
Europe de l'Est	12 710 38,8	6 050 31,2	965 35,0	2 085 42,9	3 585 62,5
Amérique latine	9 460 50,1	215 25,0	1 760 42,8	3 930 49,4	3 505 59,9
Caraïbes	16 675 49,9	2 215 36,2	6 725 48,1	5 265 56,0	2 430 63,5
Caraïbes francophones	11 260 52,8	450 29,8	4 930 50,1	3 955 56,4	1 895 64,8
Caraïbes anglophones	5 420 44,8	1 765 38,2	1 790 43,2	1 305 54,7	530 58,9
Asie	15 185 38,8	1 065 25,2	3 270 30,5	5 920 43,2	4 875 46,9
Asie méridionale	4 110 38,4	270 19,1	680 30,2	1 250 39,4	1 900 49,7
Asie du Sud-Est	6 770 37,0	160 20,4	2 030 30,3	3 275 43,0	1 285 40,9
Asie orientale	4 300 42,3	630 30,9	560 31,9	1 395 48,1	1 695 49,3
Maghreb et Moyen-Orient	20 705 46,6	3 515 31,2	3 645 38,9	6 800 52,4	6 705 62,7
Afrique subsaharienne	3 725 45,0	115 20,9	575 30,4	1 140 43,3	1 865 60,1

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 47 – Taux d'effort (seuil de 30 %) des ménages selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 1995	Après 1995
Natif	570 885 22,0	– –	– –	– –	– –
À l'extérieur du Canada	104 875 30,9	49 780 26,4	21 300 33,2	14 600 34,7	18 265 44,8
États-Unis et Océanie	124 865 25,2	94 815 23,8	12 200 30,7	7 645 27,3	7 885 27,8
Europe	41 655 26,6	30 140 25,5	3 855 26,2	2 760 28,1	4 455 37,1
Europe du Nord-Ouest	13 420 23,3	9 135 22,6	1 430 23,0	905 23,6	1 560 28,3
Europe du Sud	17 095 26,1	15 785 26,1	960 26,1	180 23,8	130 30,6
Europe de l'Est	11 130 33,2	5 225 30,0	1 475 30,6	1 670 32,0	2 760 45,5
Amérique latine	7 895 35,6	1 680 31,7	2 815 34,6	1 935 35,1	1 410 45,7
Caraïbes	12 915 36,2	6 265 32,5	3 770 38,7	1 770 40,2	1 070 48,7
Caraïbes francophones	8 535 36,0	3 765 33,2	2 695 37,4	1 275 36,9	760 45,1
Caraïbes anglophones	4 370 36,5	2 495 31,4	1 070 42,1	490 51,9	310 60,8
Asie	15 145 32,2	3 135 21,6	4 435 32,6	3 315 33,9	4 215 46,3
Asie méridionale	4 795 33,7	690 20,8	1 070 35,5	1 320 34,1	1 690 42,2
Asie du Sud-Est	5 540 26,9	1 555 20,4	2 435 30,7	1 040 30,6	485 30,9
Asie orientale	4 825 39,3	895 24,9	925 35,0	965 38,6	2 045 58,0
Maghreb et Moyen-Orient	19 800 37,6	5 815 29,5	5 145 37,9	3 815 41,1	5 000 50,1
Afrique subsaharienne	4 115 35,8	635 26,1	690 27,8	795 32,0	1 970 49,8

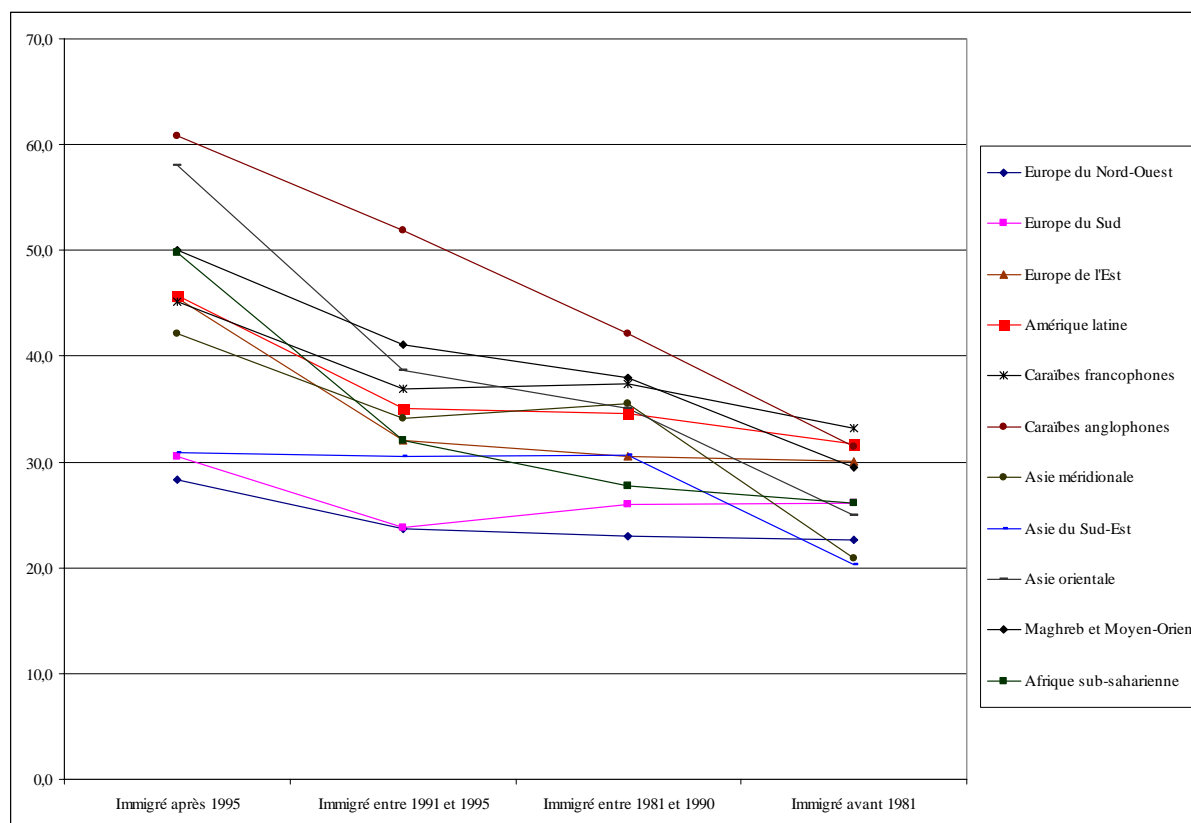
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une première constatation s'impose à partir des tableaux précédents. Il s'agit de la diminution entre 1996 et 2001 de la proportion des ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger. Pour les ménages natifs, le pourcentage passe de 26 % à 22 %, et pour les ménages immigrants, de 38 % à 31 %. Une deuxième constatation importante est la réduction de la part relative des ménages immigrants au-dessus du seuil de 30 % lorsque la période d'immigration s'allonge. Elle passe ainsi, en 1996, de 56 % pour les immigrants récents, arrivés durant les cinq dernières années, à 29 % pour ceux qui sont arrivés avant 1971, les chiffres de 2001 étant respectivement de 45 % pour les immigrants récents et de 26 % pour les immigrants arrivés avant 1981. Globalement, la situation semble donc s'améliorer pour l'ensemble des ménages immigrants. Toutefois, et c'est une troisième constatation importante à tirer des tableaux qui précèdent, tous les groupes de ménages ne profitent pas de la même manière de l'amélioration de la situation sur le marché du logement entre les recensements de 1996 et 2001. Des variations importantes apparaissent au contraire entre les ménages immigrants selon la région de naissance du soutien. Si nous tentons de décrire les évolutions en reprenant les grandes subdivisions selon lesquelles sont décrites les origines des populations immigrantes, on voit d'abord, dans le cas de l'Europe, que la réduction de la proportion des ménages devant consacrer plus de 30 % de leur revenu à se loger est due surtout à la meilleure situation que connaissent les immigrants récents, en particulier ceux qui sont originaires des pays de l'Est. Il en va de même pour les ménages immigrants dont le soutien vient d'Amérique latine, ici aussi

les immigrants récents de 2001 semblent profiter d'une amélioration de leur situation par rapport à ceux de 1996. Deux autres groupes de ménages connaissent un destin identique, ceux dont le soutien est issu du Maghreb et du Moyen-Orient ou de l'Afrique subsaharienne. En revanche, deux groupes de ménages affichent des évolutions contrastées selon le sous-groupe que l'on considère. D'une part, si la tendance générale de réduction de la part des ménages au-dessus du seuil de 30 % est observable pour les ménages dont le soutien est originaire des Caraïbes, elle masque des évolutions contradictoires pour les immigrants récents provenant des Caraïbes francophones et anglophones, les premiers paraissant avoir un meilleur accès au logement, au moins selon l'indicateur retenu ici, que les seconds. D'autre part, il en va de même pour les sous-groupes de l'Asie, avec les ménages originaires de l'Asie orientale parmi lesquels on observe une augmentation de la part des ménages devant consacrer plus de 30 % de leur revenu à se loger parmi les immigrants récents.

Cette dernière constatation renvoie à des niveaux de taux d'effort différents entre les ménages immigrants selon la période d'immigration et la région de naissance du soutien. C'est ce qu'indique le graphique de la figure 19, qui croise ces deux variables au seuil de taux d'effort de 30 %. Il en ressort clairement que les immigrants récents ne partent pas au même niveau d'effort à fournir pour se loger, puisque, si six ménages immigrants sur dix dont le soutien est originaire des Caraïbes anglophones doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu à se loger, ils sont moins de trois sur dix lorsque le soutien est originaire de l'Europe du Nord-Ouest. De plus, ces écarts entre les ménages selon la région de naissance du soutien se maintiennent au fil de l'allongement de la période d'immigration, même si certains groupes de ménages connaissent une réduction appréciable de la part d'entre eux qui doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu à se loger, par exemple les Caraïbes francophones et anglophones, les Latino-Américains, les ménages dont le soutien est né au Maghreb, au Moyen-Orient, en Asie orientale ou méridionale. Enfin, notons également que certains groupes connaissent des destins un peu différents. Les ménages dont le soutien est issu de l'Asie du Sud-Est présentent un très faible taux de ménages devant dépenser plus de 30 % de leur revenu à se loger, cette proportion restant stable avec l'allongement de la période d'immigration. Il en va presque de même pour les ménages dont le soutien provient de l'Europe du Nord-Ouest. Dernier cas de figure, les ménages de l'Europe du Sud dessinent une courbe qui, après avoir descendue nettement pour les ménages dont le soutien est arrivé entre 1991 et 1995, remonte pour les ménages dont l'immigration date de plus longtemps, mais il faut noter que c'est une région d'Europe qui envoie aujourd'hui fort peu d'immigrants au Québec.

**Figure 19 – Taux d’effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et la période d’immigration (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Il n’est pas simple d’interpréter les évolutions précédentes, en particulier la tendance à une amélioration de l’accessibilité au logement, y compris pour les ménages immigrants, alors que nous avons souligné en introduction les difficultés qu’éprouvent de plus en plus de ménages à se loger dans la plupart des provinces et territoires du Canada, et en particulier dans les grandes villes, dont Montréal. Il peut s’agir d’un effet de la période d’observation, la deuxième moitié des années 1990 ayant été caractérisée par une embellie économique, ce qui a d’ailleurs sans doute contribué en partie à nourrir la situation de tension du marché du logement dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Il peut aussi s’agir d’un effet propre à l’évolution du marché du logement durant la période, puisqu’elle était favorable aux ménages jusqu’en 1997, année où les taux d’inoccupation des logements subissent une sévère diminution pour atteindre un plancher historiquement bas en 2001<sup>47</sup>. Il serait donc bon, pour corriger cette anomalie, de comparer les résultats obtenus ci-dessus avec ceux de 1991 et, surtout, avec ceux de la

47. SHQ, *L’habitation au Québec. Bulletin trimestriel de conjoncture*, vol. 5, n° 3 – Automne 2001.

prochaine période intercensitaire ! Une autre raison qui peut expliquer cette tendance positive n'est plus liée au contexte d'installation que vivent les immigrants, mais à leur sélection. Les premières études qui évaluent la réussite socioéconomique des immigrants indépendants sélectionnés sur base de la grille de sélection de 1996 montrent que l'insertion professionnelle et sociale de cette nouvelle population a été satisfaisante<sup>48</sup>. Il est sans doute possible d'attribuer une partie de nos résultats, en particulier l'amélioration de la situation des ménages immigrants récents, à cette modification de la grille de sélection et aux effets qu'elle a produits comme filtre des populations à l'entrée.

Pour les données de 2001, nous disposons d'une ventilation plus complète des taux d'effort des ménages. Il est dès lors possible non seulement de les distinguer en retenant le seuil de 30 %, largement utilisé par ailleurs dans la littérature sur les questions de logement, mais de décrire ce qui se passe au-delà de ce seuil. Nous avons choisi de présenter la distribution complète des ménages selon leur taux d'effort, les effectifs et les pourcentages des ménages à différents seuils du taux d'effort (30 %, 50 % et 70 %). C'est ce que présentent les tableaux 48 et 49 et le graphique de la figure 20 pour les ménages selon la région de naissance du soutien.

**Tableau 48 – Taux d'effort selon la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**

	Moins de 10 %		10 à 29 %		30 à 49 %		50 à 69 %		70 % et plus	
Natif	584 415	22,6	1 434 225	55,4	305 650	11,8	1 00 685	3,9	164 550	6,4
À l'extérieur du Canada	58 105	16,4	182 750	51,5	58 610	16,5	20 505	5,8	34 980	9,9
États-Unis et Océanie	3 240	22,2	7 380	50,6	2 135	14,6	705	4,8	1 145	7,8
Europe	33 900	21,0	83 515	51,8	24 685	15,3	7 885	4,9	11 340	7,0
Europe du Nord-Ouest	13 945	23,0	31 775	52,5	8 045	13,3	2 715	4,5	4 095	6,8
Europe du Sud	14 670	22,2	34 145	51,6	10 275	15,5	2 850	4,3	4 240	6,4
Europe de l'Est	5 285	15,3	17 590	50,9	6 360	18,4	2 320	6,7	3 000	8,7
Amérique latine	1 795	7,6	13 090	55,5	4 230	17,9	1 585	6,7	2 900	12,3
Caraïbes	3 010	8,3	20 090	55,1	7 035	19,3	2 320	6,4	3 980	10,9
Caraïbes francophones	1 860	7,7	13 510	55,9	4 560	18,9	1 580	6,5	2 650	11,0
Caraïbes anglophones	1 155	9,4	6 580	53,6	2 475	20,2	745	6,1	1 325	10,8
Asie	7 670	15,3	25 355	50,7	7 850	15,7	3 005	6,0	6 160	12,3
Asie méridionale	2 020	12,8	7 990	50,6	2 825	17,9	995	6,3	1 945	12,3
Asie du Sud-Est	3 565	17,0	11 665	55,7	2 840	13,6	1 040	5,0	1 845	8,8
Asie orientale	2 085	15,7	5 705	42,8	2 185	16,4	970	7,3	2 370	17,8
Maghreb et Moyen-Orient	7 150	13,0	26 490	48,0	10 555	19,1	3 820	6,9	7 195	13,0
Afrique subsaharienne	1 345	9,8	6 825	49,6	2 125	15,5	1 185	8,6	2 265	16,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

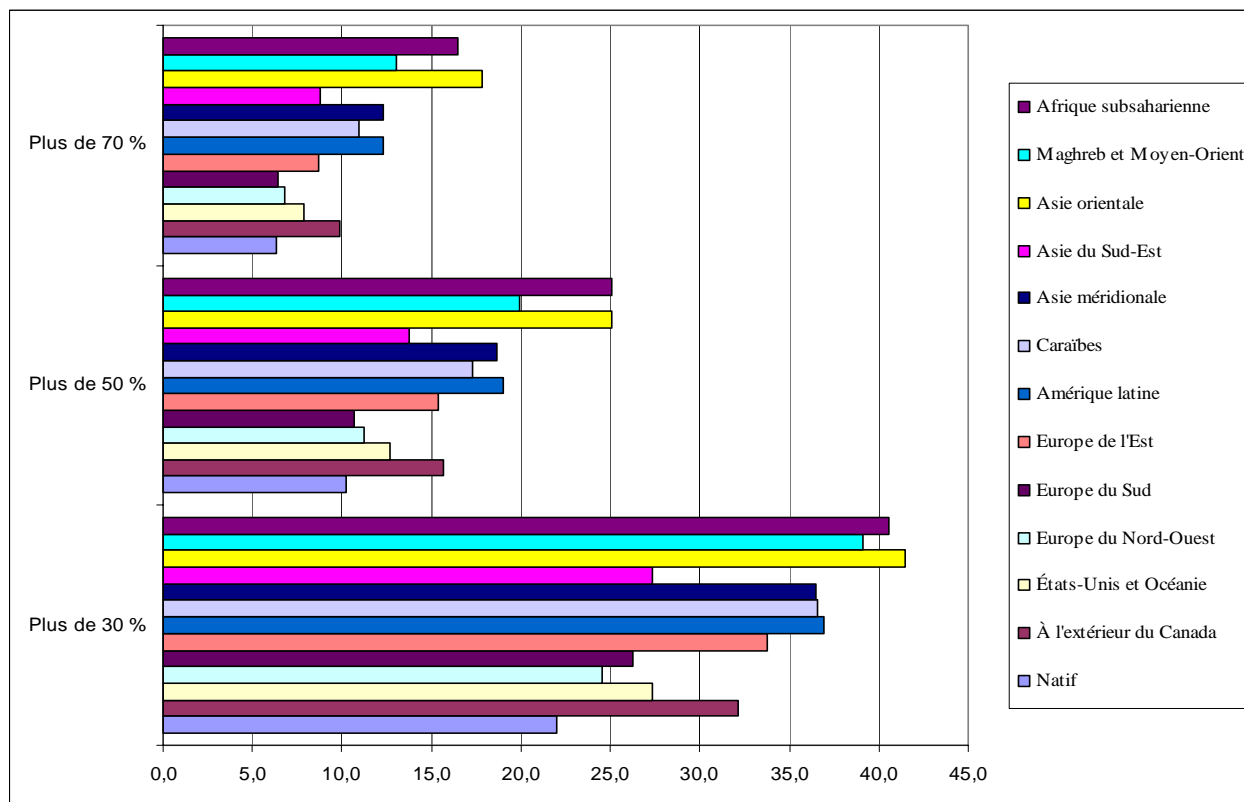
48. Godin, J.-F. (2004). *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996*. Québec, ministère des Relations avec le Citoyen et de l'Immigration.

**Tableau 49 – Seuils de taux d'effort selon la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**

	<b>30 % et plus</b>	<b>50 % et plus</b>	<b>70 % et plus</b>
Natif	22,0	10,2	6,4
À l'extérieur du Canada	32,1	15,6	9,9
États-Unis et Océanie	27,3	12,7	7,8
Europe du Nord-Ouest	24,5	11,2	6,8
Europe du Sud	26,2	10,7	6,4
Europe de l'Est	33,8	15,4	8,7
Amérique latine	36,9	19,0	12,3
Caraïbes	36,6	17,3	10,9
Asie méridionale	36,5	18,6	12,3
Asie du Sud-Est	27,3	13,8	8,8
Asie orientale	41,5	25,1	17,8
Maghreb et Moyen-Orient	39,1	20,0	13,0
Afrique subsaharienne	40,5	25,1	16,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 20 – Seuils de taux d’effort selon la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Les tableaux 48 et 49 ainsi que la figure 20 confirment les variations dans le taux d’effort déjà enregistrées au seuil de 30 %. Les ménages immigrants ont tout d’abord un taux d’effort supérieur à celui des ménages natifs. Il ressort ensuite que certains groupes sont plus concernés que d’autres par une accessibilité au logement impliquant des coûts supérieurs. Il s’agit pour l’essentiel de ménages dont le soutien est originaire d’Asie orientale, du Maghreb et du Moyen-Orient et d’Afrique subsaharienne, c’est-à-dire issu d’une immigration en partie récente. Mais ce ne sont pas les seuls ménages qui vivent des difficultés à se loger à un coût abordable, puisque les ménages dont le soutien est originaire d’Amérique latine, des Caraïbes et de l’Asie méridionale sont également surreprésentés parmi les ménages qui consacrent une part relativement élevée de leur revenu à se loger. Ces résultats concordent avec ceux que nous avons déjà relevés lorsque nous abordions le niveau socioéconomique des ménages. Nous y soulignons les rythmes différents d’insertion économique qu’expérimentent les ménages selon la région de naissance du soutien. Nous avons également montré plus haut que cette insertion économique différenciée pouvait avoir des conséquences sur l’accession à la propriété.



Tous ces traits convergent vers une interprétation qui donne à penser que certains ménages s'en sortent moins bien sur le marché du logement, en raison entre autres de leurs origines et de leur appartenance probable à une origine ethnique visible. Une autre manière de prendre en compte les relations qui lient le taux d'effort et le processus d'immigration est de mesurer l'effet qu'a sur le premier l'allongement de la période d'immigration. C'est ce que font les deux tableaux et le graphique suivants.

**Tableau 50 – Taux d'effort selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**

	Moins de 10 %		10 à 29 %		30 à 49 %		50 à 69 %		70 % et plus	
Total	641 480	21,9	1 611 225	55,0	361 410	12,3	119 885	4,1	194 465	6,6
Natif	585 000	22,6	1 436 105	55,4	306 055	11,8	100 835	3,9	164 845	6,4
Immigrant	56 480	16,8	175 120	52,2	55 355	16,5	19 055	5,7	29 620	8,8
Immigré avant 1981	41 835	22,2	96 840	51,4	29 100	15,4	9 090	4,8	11 640	6,2
Immigré entre 1981 et 1990	7 410	11,5	35 470	55,2	11 085	17,3	3 825	6,0	6 405	10,0
Immigré entre 1991 et 1995	4 195	10,0	23 305	55,3	7 505	17,8	2 610	6,2	4 505	10,7
Immigré après 1995	3 030	7,4	1 9510	47,8	7 665	18,8	3 530	8,6	7 070	17,3

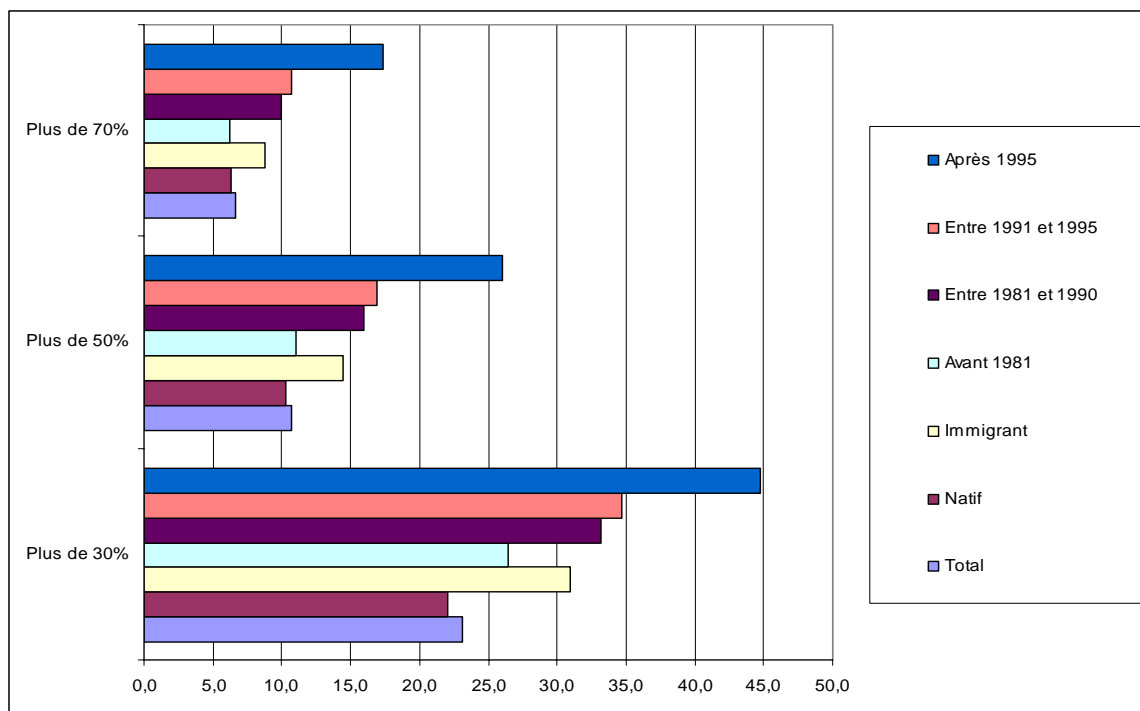
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 51 – Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)**

	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus
Total	23,1	10,7	6,6
Natif	22,1	10,2	6,4
Immigrant	31,0	14,5	8,8
Immigré avant 1981	26,4	11,0	6,2
Immigré entre 1981 et 1990	33,2	15,9	10,0
Immigré entre 1991 et 1995	34,7	16,9	10,7
Immigré après 1995	44,8	26,0	17,3

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 21 – Seuils de taux d’effort selon la période d’immigration (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Les tableaux et le graphique précédents confirment la relation négative qui lie le taux d’effort et la période d’immigration. Plus la seconde s’allonge, plus le premier semble se réduire. Les ménages immigrants récents paraissent ainsi plus défavorisés que les autres en matière d’accessibilité au logement, quel que soit le seuil de comparaison retenu. La proportion des ménages diminue cependant aux différents seuils et assez nettement avec l’allongement de la période d’immigration. Il faut néanmoins noter que 17 % des ménages immigrants récents sont amenés à consacrer plus de 70 % de leur revenu à se loger, alors qu’au seuil de 50 % ils sont un quart et qu’à celui de 30 % ils sont un peu moins de 45 %, ce qui signifie que l’insertion résidentielle des ménages immigrants récents se fait parfois au prix de lourd sacrifice et comporte une dimension sociale et économique non négligeable, le coût du logement pesant probablement plus lourdement sur le budget de ces ménages.

## 1.2. Taux d’effort et mode d’occupation

Un autre facteur qui peut peser sur le taux d’effort est le mode d’occupation du logement. En effet, l’accession à la propriété, comme nous l’avons déjà rappelé, est liée à des procédures administratives et bancaires relativement strictes, donc au niveau socioéconomique des

ménages. Du point de vue de l'immigration, nous avons également vu que l'accession à la propriété est corrélée avec l'allongement de la période d'immigration, avec certaines variations lorsque nous tenons compte de la région de naissance du soutien. Il convenait alors de mesurer l'effet de l'accession à la propriété sur le taux d'effort des ménages. Les quatre tableaux ci-dessous – tableaux 52 à 55 – permettent en partie de répondre à cette question, puisqu'ils donnent les effectifs et la proportion des ménages qui se situent au-dessus du seuil du taux d'effort de 30 % selon le mode d'occupation, croisé d'abord avec la région de naissance du soutien, et ensuite avec la période d'immigration.

**Tableau 52 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 1996)**

	Total		Propriétaire		Locataire	
Total	779 180	28,0	260 480	16,6	699 440	42,6
Natif	649 235	26,4	218 535	15,5	618 100	41,1
À l'extérieur du Canada	129 945	39,6	41 945	26,4	81 340	52,0
États-Unis et Océanie	4 595	30,7	1 170	15,4	3 965	46,3
Europe	52 260	32,8	23 785	23,8	30 820	48,0
Europe du Nord-Ouest	16 495	28,9	5 440	16,7	13 420	45,2
Europe du Sud	21 370	31,7	14 500	28,3	9 275	42,6
Europe de l'Est	14 395	41,2	3 845	23,6	8 125	56,5
Amérique latine	11 170	52,8	1 560	37,5	7 390	56,5
Caraïbes	17 265	50,3	4 120	38,6	10 495	55,6
Caraïbes francophones	11 650	53,2	2 760	42,9	6 595	57,4
Caraïbes anglophones	5 615	45,3	1 360	32,0	3 900	52,2
Asie	17 165	40,8	5 005	31,3	13 915	46,6
Asie méridionale	5 225	42,5	905	25,9	4 470	49,1
Asie du Sud-Est	7 015	37,5	1 990	28,7	6 755	42,7
Asie orientale	4 920	44,5	2 110	38,1	2 695	51,0
Maghreb et Moyen-Orient	22 450	48,1	5 665	31,4	11 860	58,6
Afrique subsaharienne	5 045	50,8	630	23,9	2 885	60,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 53 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)**

	Total		Propriétaire		Locataire	
Total	684 975	23,3	239 760	14,1	445 215	35,9
Natif	570 885	22,0	202 125	13,2	368 755	34,9
À l'extérieur du Canada	114 095	32,1	37 625	22,2	76 465	41,3
États-Unis et Océanie	3 985	27,3	1 195	15,4	2 775	40,5
Europe	43 910	27,2	20 230	20,1	23 675	38,9
Europe du Nord-Ouest	14 855	24,5	5 140	14,9	9 725	37,3
Europe du Sud	17 365	26,2	11 525	23,0	5 840	36,3
Europe de l'Est	11 680	33,8	3 575	22,4	8 105	43,6
Amérique latine	8 715	36,9	1 625	28,2	7 090	39,8
Caraïbes	13 335	36,6	3 540	29,2	9 805	40,3
Caraïbes francophones	8 790	36,4	2 255	30,0	6 530	39,2
Caraïbes anglophones	4 545	37,0	1 285	27,8	3 265	42,7
Asie	17 015	34,0	4 770	24,9	12 250	39,7
Asie méridionale	5 765	36,5	1 120	26,9	4 650	40,0
Asie du Sud-Est	5 725	27,3	1 865	21,2	3 855	31,8
Asie orientale	5 525	41,5	1 785	28,9	3 745	52,5
Maghreb et Moyen-Orient	21 570	39,1	5 605	26,4	15 965	47,0
Afrique subsaharienne	5 575	40,5	665	21,4	4 905	46,1

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 54 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 1996)**

	Total		Propriétaire		Locataire	
Total	768 425	27,7	260 075	16,6	508 345	42,2
Natif	650 145	26,4	218 735	15,5	431 415	41,1
Immigrant	118 280	38,2	41 345	26,4	76 935	50,2
Immigré avant 1971	39 090	29,2	20 540	22,0	18 550	45,8
Immigré entre 1971 et 1980	24 585	36,5	10 790	28,9	13 800	45,9
Immigré entre 1981 et 1990	29 045	46,3	7 635	37,6	21 410	50,5
Immigré après 1990	25 560	55,8	2 380	43,2	23 175	57,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 55 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)**

	Total		Propriétaire		Locataire	
Total	675 760	23,1	239 175	14,1	436 590	35,6
Natif	571 735	22,1	202 345	13,2	369 385	34,9
Immigrant	104 030	31,0	36 830	22,1	67 200	39,7
Immigré avant 1981	49 830	26,4	24 930	19,9	24 895	39,3
Immigré entre 1981 et 1990	21 315	33,2	6 950	27,1	14 375	37,3
Immigré entre 1991 et 1995	14 620	34,7	3 240	30,2	11 375	36,2
Immigré après 1995	18 265	44,8	1 705	35,4	16 560	46,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une première tendance se dégage des tableaux précédents, à laquelle il était convenu de s'attendre lorsque l'on s'intéresse à l'accessibilité du marché du logement, puisqu'elle confirme que les propriétaires ont un meilleur sort que les locataires en termes de taux d'effort. Elle traverse tous les tableaux, et cela quelle que soit la catégorie de ménages retenue. Une deuxième tendance est aussi confirmée par les tableaux qui précèdent, celle qui marque une amélioration de la situation entre 1996 et 2001, pour les ménages tant propriétaires que locataires. Enfin, il apparaît également que l'allongement de la période d'immigration a un effet sur la réduction du taux d'effort pour les ménages immigrants, qu'ils soient propriétaires ou locataires. C'est en particulier le cas pour les ménages propriétaires, dont la part relative de ménages devant consacrer plus de 30 % de leur revenu à se loger diminue de 15 points entre les immigrants récents et ceux qui sont arrivés avant 1981, alors que les ménages locataires semblent afficher une diminution plus lente de cette proportion au fil de l'allongement de la période d'immigration. Cette dernière constatation renvoie à une dynamique plus large du marché du logement, où ce sont les ménages locataires qui vivent principalement des difficultés d'accessibilité au logement, tant en ce qui a trait au coût qu'à la faiblesse des revenus ou à la discrimination dont certains peuvent être les victimes en raison de leur taille, de leur composition ou de l'origine du principal soutien.

Les tableaux 56 et 57 illustrent ce phénomène. Ils présentent la distribution du taux d'effort, d'une part, selon la période d'immigration et, d'autre part, selon la région de naissance du soutien, en distinguant dans chaque cas les ménages propriétaires des ménages locataires. Lorsque l'on compare les distributions du taux d'effort entre les propriétaires et locataires, il ressort clairement que les premiers sont moins concernés que les seconds par les problèmes d'accessibilité du logement. Les tableaux mettent également en évidence des différences entre les ménages selon la région de naissance du soutien. Ils permettent de prendre la mesure des ménages qui doivent consacrer plus de 70 % de leur revenu pour se loger. Il est bon de noter

que cette catégorie paraît plus importante que la catégorie qui la précède. Certes, il s'agit d'une catégorie ouverte dont l'étendue est indéfinie, mais il n'empêche que le niveau élevé de taux d'effort auquel elle débute aurait pu laisser penser à une faible proportion de ménages concernés par celle-ci. Il n'en est rien et, pour certains groupes de ménages locataires, elle représente un cinquième, voire un quart des ménages (voir Afrique subsaharienne et Asie orientale).

**Tableau 56 – Taux d'effort selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)**

<b>Propriétaire</b>											
	Total	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	1 702 740	517 010	945 970	137 535	35 855	66 370	30,4	55,6	8,1	2,1	3,9
Natif	1 533 100	474 745	856 230	114 840	29 880	57 405	31,0	55,8	7,5	1,9	3,7
À l'extérieur du Canada	169 635	42 270	89 740	22 690	5 970	8 965	24,9	52,9	13,4	3,5	5,3
États-Unis et Océanie	7 735	2 475	4 065	765	145	285	32,0	52,6	9,9	1,9	3,7
Europe	100 520	27 460	52 830	12 435	32 40	4 555	27,3	52,6	12,4	3,2	4,5
Amérique latine	5 770	745	3 405	980	245	400	12,9	59,0	17,0	4,2	6,9
Caraïbes	12 125	1 680	6 905	2 000	630	910	13,9	56,9	16,5	5,2	7,5
Asie	19 155	4 515	9 870	2 720	800	1 250	23,6	51,5	14,2	4,2	6,5
Asie méridionale	4 165	1 000	2 050	690	175	255	24,0	49,2	16,6	4,2	6,1
Asie du Sud-Est	8 810	1 985	4 960	1 105	285	475	22,5	56,3	12,5	3,2	5,4
Asie orientale	6 175	1 535	2 860	920	340	525	24,9	46,3	14,9	5,5	8,5
Maghreb Moyen-Orient	21 225	4 755	10 865	3 370	805	1 430	22,4	51,2	15,9	3,8	6,7
Afrique subsaharienne	3 110	645	1 800	415	110	140	20,7	57,9	13,3	3,5	4,5
<b>Locataire</b>											
	Total	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	1 241 725	125 510	671 000	226 730	85 330	133 155	10,1	54,0	18,3	6,9	10,7
Natif	1 056 415	109 670	577 985	190 810	70 800	107 145	10,4	54,7	18,1	6,7	10,1
À l'extérieur du Canada	185 315	15 840	93 015	35 920	14 530	26 015	8,5	50,2	19,4	7,8	14,0
États-Unis et Océanie	6 860	765	3 320	1 360	550	865	11,2	48,4	19,8	8,0	12,6
Europe	60 800	6 440	30 690	12 250	4 645	6 780	10,6	50,5	20,1	7,6	11,2
Amérique latine	17 825	1 050	9 690	3 250	1 340	2 500	5,9	54,4	18,2	7,5	14,0
Caraïbes	24 310	1 330	13 185	5 040	1 690	3 075	5,5	54,2	20,7	7,0	12,6
Asie	30 890	3 160	15 485	5 135	2 205	4 910	10,2	50,1	16,6	7,1	15,9
Asie méridionale	11 615	1 020	5 940	2 140	815	1 695	8,8	51,1	18,4	7,0	14,6
Asie du Sud-Est	12 140	1 580	6 705	1 730	760	1 365	13,0	55,2	14,3	6,3	11,2
Asie orientale	7 140	555	2 845	1 270	630	1 845	7,8	39,8	17,8	8,8	25,8
Maghreb Moyen-Orient	33 980	2 395	15 625	7 180	3 020	5 765	7,0	46,0	21,1	8,9	17,0
Afrique subsaharienne	10 640	700	5 030	1 710	1 070	2 125	6,6	47,3	16,1	10,1	20,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

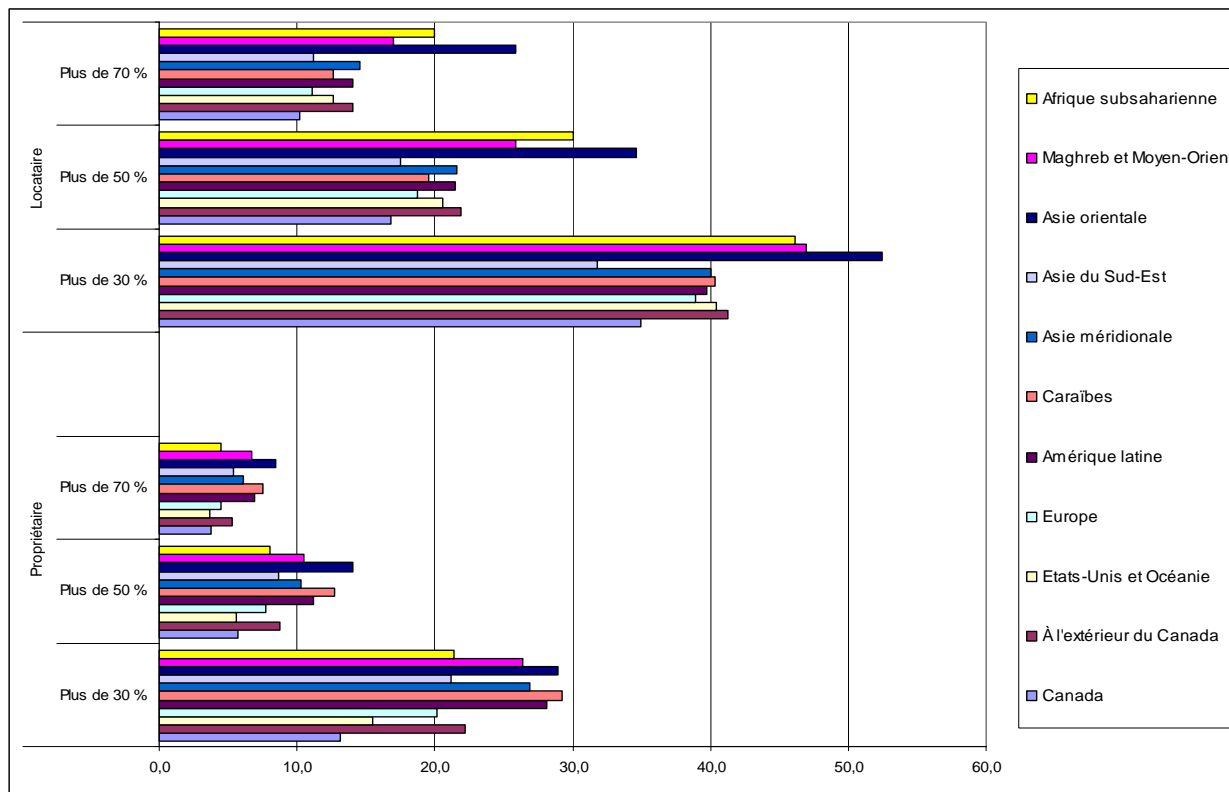
**Tableau 57 – Seuils de taux d'effort selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)**

<b>Propriétaire</b>			
	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus
Natif	13,2	5,7	3,7
À l'extérieur du Canada	22,2	8,8	5,3
États-Unis et Océanie	15,4	5,6	3,7
Europe	20,1	7,8	4,5
Amérique latine	28,2	11,2	6,9
Caraïbes	29,2	12,7	7,5
Asie méridionale	26,9	10,3	6,1
Asie du Sud-Est	21,2	8,6	5,4
Asie orientale	28,9	14,0	8,5
Maghreb et Moyen-Orient	26,4	10,5	6,7
Afrique subsaharienne	21,4	8,0	4,5
<b>Locataire</b>			
	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus
Natif	34,9	16,8	10,1
À l'extérieur du Canada	41,3	21,9	14,0
États-Unis et Océanie	40,5	20,6	12,6
Europe	38,9	18,8	11,2
Amérique latine	39,8	21,5	14,0
Caraïbes	40,3	19,6	12,6
Asie méridionale	40,0	21,6	14,6
Asie du Sud-Est	31,8	17,5	11,2
Asie orientale	52,5	34,7	25,8
Maghreb et Moyen-Orient	47,0	25,9	17,0
Afrique subsaharienne	46,1	30,0	20,0

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Malgré l'amélioration constatée entre 1996 et 2001, l'accessibilité au logement reste problématique pour certains groupes de ménage, en particulier lorsqu'ils sont locataires. C'est ce que confirment les tableaux précédents et le graphique suivant, qui présentent la proportion des ménages à différents seuils du taux d'effort et selon la région de naissance et le mode d'occupation. La comparaison des deux séries de données dans le graphique laisse voir l'effet du mode d'occupation sur le taux d'effort des ménages, les propriétaires connaissant des taux d'effort plus faibles que les locataires.

**Figure 22 – Seuils de taux d’effort selon la région de naissance et le mode d’occupation (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le phénomène ne change pas si nous introduisons la variable de la période d'immigration, comme dans les trois tableaux et le graphique qui suivent. Les ménages propriétaires continuent à avoir un avantage sur les ménages locataires, alors que l'effet de l'allongement de la période d'immigration se fait sentir quel que soit le mode d'occupation.



**Tableau 58 - Taux d'effort selon la période d'immigration et le mode d'occupation  
(ensemble du Québec, 2001)**

<b>Propriétaire</b>											
	Total	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	1 701 045	516 710	945 160	137 300	35 780	66 095	30,4	55,6	8,1	2,1	3,9
Natif	1 534 625	475 125	857 155	114 960	29 905	57 480	31,0	55,9	7,5	1,9	3,7
Immigrant	166 420	41 585	88 005	22 340	5 880	8 610	25,0	52,9	13,4	3,5	5,2
Avant 1981	125 225	35 345	64 945	15 350	4 030	5 550	28,2	51,9	12,3	3,2	4,4
Entre 1981 et 1990	25 650	4 310	14 395	4 130	1 140	1 680	16,8	56,1	16,1	4,4	6,5
Entre 1991 et 1995	10 730	1 460	6 025	1 905	480	855	13,6	56,2	17,8	4,5	8,0
Après 1995	4 815	470	2 640	955	230	520	9,8	54,8	19,8	4,8	10,8
<b>Locataire</b>											
	Total	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	1 227 420	124 775	666 065	224 105	84 110	128 375	10,2	54,3	18,3	6,9	10,5
Natif	1 058 210	109 875	578 950	191 090	70 930	107 365	10,4	54,7	18,1	6,7	10,1
Immigrant	169 210	14 900	87 115	33 015	13 180	21 005	8,8	51,5	19,5	7,8	12,4
Avant 1981	63 280	6 490	31 895	13 750	5 065	6 080	10,3	50,4	21,7	8,0	9,6
Entre 1981 et 1990	38 550	3 100	21 075	6 960	2 690	4 725	8,0	54,7	18,1	7,0	12,3
Entre 1991 et 1995	31 390	2 740	17 280	5 595	2 130	3 650	8,7	55,0	17,8	6,8	11,6
Après 1995	35 990	2 560	16 870	6 710	3 300	6 550	7,1	46,9	18,6	9,2	18,2

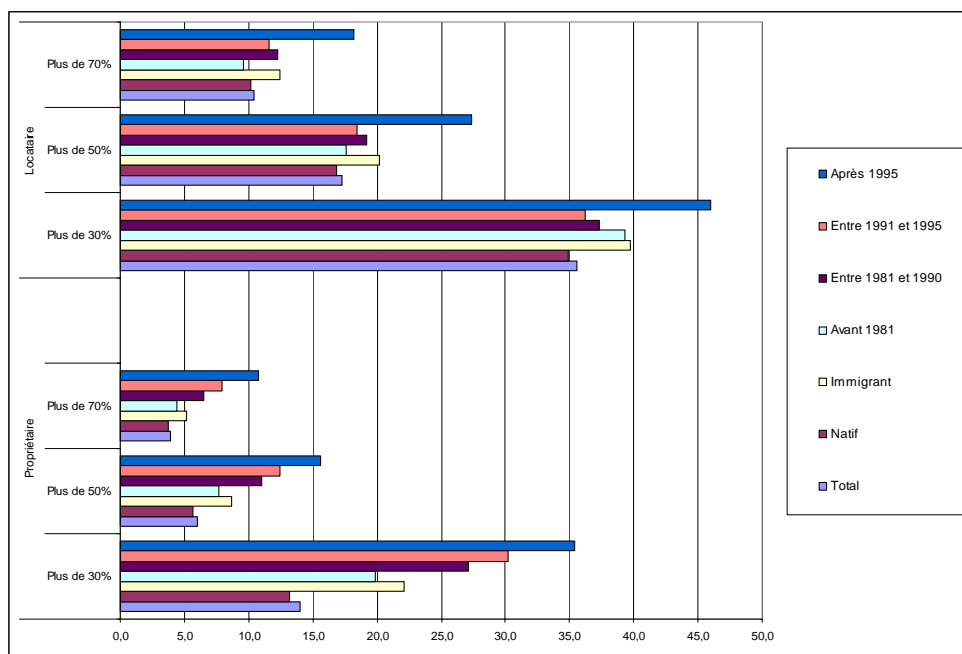
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 59 - Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)**

<b>Propriétaire</b>			
	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus
Total	14,1	6,0	3,9
Natif	13,2	5,7	3,7
Immigrant	22,1	8,7	5,2
Immigré avant 1981	19,9	7,7	4,4
Immigré entre 1981 et 1990	27,1	11,0	6,5
Immigré entre 1991 et 1995	30,2	12,4	8,0
Immigré après 1995	35,4	15,6	10,8
<b>Locataire</b>			
	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus
Total	35,6	17,3	10,5
Natif	34,9	16,8	10,1
Immigrant	39,7	20,2	12,4
Immigré avant 1981	39,3	17,6	9,6
Immigré entre 1981 et 1990	37,3	19,2	12,3
Immigré entre 1991 et 1995	36,2	18,4	11,6
Immigré après 1995	46,0	27,4	18,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 23 – Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

## 2. Immigration, taux d'effort et seuil de faible revenu

Dans les lignes qui suivent, nous allons croiser les niveaux de taux d'effort et le seuil de faible revenu pour différents groupes de ménages, immigrants et natifs, selon la période d'immigration et la région de naissance du soutien. Il faut cependant être prudent dans l'interprétation que l'on fera des résultats. On peut en effet s'attendre à une autocorrélation entre la variable du taux d'effort et le seuil de faible revenu, puisque la seconde incorpore dans sa définition la rubrique du logement. Autrement dit, si un ménage consent un taux d'effort élevé pour se loger, il a plus de chance de se retrouver classé à faible revenu, quel que soit le niveau absolu de celui-ci. Le croisement n'a dès lors que peu de pertinence pour les ménages à non faible revenu, la plupart ayant un taux d'effort inférieur à 30 %, mais pas tous, comme nous le verrons. En revanche, le fait de disposer d'une distribution d'un taux d'effort, et pas seulement du taux d'effort agrégé qui répartit les ménages de part et d'autre de la barre fatidique du 30 % des revenus consacrés au logement, permet aussi de mesurer la part de revenu que les ménages à faible revenu consacrent réellement pour se loger, celle-ci pouvant être bien plus élevée que 30 %. Enfin, le recours à ces variables et à ces croisements permet d'observer si les populations présentent les mêmes distributions de leur taux d'effort une fois contrôlé le niveau de revenu – même si, idéalement, il aurait été préférable de pouvoir disposer d'une distribution plus fine des revenus en remplacement de la variable dichotomique dont nous disposons.

Les tableaux 60 et 61 croisent les variables de la région de naissance du soutien et le seuil de faible revenu au seuil de 30 % consacré par les ménages au coût du logement. Ils présentent les données de 1996 et 2001. La tendance, déjà observée précédemment, d'une amélioration de la situation de l'ensemble des ménages entre les deux recensements est confirmée et intervient aussi bien pour les ménages à faible revenu que pour ceux à revenu non faible. Une autre constatation intéressante à mentionner est que l'écart entre les ménages immigrants et les ménages natifs est très faible, les premiers améliorant même plus leur situation que les seconds entre les deux recensements. Mais cette tendance générale masque certaines variations entre les ménages selon la région de naissance du soutien ; celles-ci vont dans le sens des commentaires répétés plus haut au sujet des ménages à faible revenu et de l'accession à la propriété, certains groupes paraissant plus défavorisés que d'autres. Cependant, certaines nuances sont à apporter lorsque nous lisons les résultats des tableaux suivants, en particulier pour 2001. Si nous avons déjà insisté sur le sort défavorable réservé aux ménages provenant des Caraïbes et de l'Amérique latine, la distinction introduite par le seuil de faible revenu modifie un peu cette tendance, puisque, par exemple, si ces catégories de ménage restent défavorisées, elles le sont moins que les ménages dont le soutien provient d'Europe lorsqu'ils sont à faible revenu. De même, les écarts entre les régions de naissance paraissent moins importants que pour d'autres phénomènes, l'écart maximal n'excédant pas 10 points.

**Tableau 60 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 1996)**

	Total		Ménage à faible revenu		Ménage à revenu non faible	
Total	779 180	28,0	587 975	76,7	191 200	9,5
Natif	649 235	26,4	484 610	76,4	164 625	9,0
À l'extérieur du Canada	129 945	39,6	103 370	78,2	26 575	13,6
États-Unis et Océanie	4 595	30,7	3 300	79,8	1 290	11,9
Europe	52 260	32,8	37 295	77,7	14 960	13,4
Europe du Nord-Ouest	16 495	28,9	11 480	78,9	5 015	11,8
Europe du Sud	21 370	31,7	14 360	75,7	7 010	14,5
Europe de l'Est	14 395	41,2	11 460	79,1	2 935	14,4
Amérique latine	11 170	52,8	10 130	77,8	1 035	12,7
Caraïbes	17 265	50,3	14 915	78,0	2 350	15,5
Caraïbes francophones	11 650	53,2	10 245	76,6	1 410	16,5
Caraïbes anglophones	5 615	45,3	4 675	81,2	940	14,1
Asie	17 165	40,8	14 775	71,8	2 390	11,1
Asie méridionale	5 225	42,5	4 660	71,9	565	9,7
Asie du Sud-Est	7 015	37,5	5 845	70,3	1 175	11,3
Asie orientale	4 920	44,5	4 270	73,7	645	12,3
Maghreb et Moyen-Orient	22 450	48,1	18 375	83,5	4 075	16,5
Afrique subsaharienne	5 045	50,8	4 575	84,8	470	10,4

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 61 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**

	Total		Ménage à faible revenu		Ménage à revenu non faible	
Total	684 975	23,3	500 740	74,0	184 230	8,1
Natif	570 885	22,0	413 140	74,3	157 745	7,8
À l'extérieur du Canada	114 095	32,1	87 600	72,8	26 490	11,3
États-Unis et Océanie	3 985	27,3	2 660	78,1	1 310	11,7
Europe	43 910	27,2	30 095	74,1	13 815	11,4
Europe du Nord-Ouest	14 855	24,5	9 895	77,8	4 970	10,4
Europe du Sud	17 365	26,2	11 325	71,0	6 045	12,0
Europe de l'Est	11 680	33,8	8 880	74,5	2 805	12,4
Amérique latine	8 715	36,9	7 450	71,6	1 265	9,6
Caraïbes	13 335	36,6	10 780	68,3	2 555	12,4
Caraïbes francophones	8 790	36,4	7 320	65,8	1 475	11,3
Caraïbes anglophones	4 545	37,0	3 470	74,6	1 080	14,2
Asie	17 015	34,0	14 475	67,6	2 550	8,9
Asie méridionale	5 765	36,5	5 130	65,6	640	8,0
Asie du Sud-Est	5 725	27,3	4 600	63,4	1 115	8,1
Asie orientale	5 525	41,5	4 735	74,9	795	11,4
Maghreb et Moyen-Orient	21 570	39,1	17 170	77,4	4 395	13,3
Afrique subsaharienne	5 575	40,5	4 980	75,3	585	8,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une autre manière de représenter l'effet de l'immigration sur le taux d'effort, tout en tenant compte du seuil de faible revenu, est d'introduire la période d'immigration dans l'analyse, comme le font les deux tableaux 62 et 63. Encore une fois, nous constatons l'amélioration entre les deux recensements. En revanche, l'effet de l'allongement de la période d'immigration n'est pas linéaire et semble avoir peu de répercussions sur le phénomène observé. Autrement dit, si l'allongement de la période d'immigration a pour effet de réduire la proportion globale des ménages immigrants à faible revenu, au sein de la population des ménages immigrants à faible revenu la proportion de ceux qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger n'en diminue pas pour autant. L'allongement de la période d'immigration joue dès lors un rôle positif, puisqu'elle réduit la part des ménages dont les revenus restent faibles, mais n'éradique pas, à elle seule, la question de l'accessibilité à un logement dont le coût est acceptable. La question de l'accessibilité au logement est donc d'abord une question socioéconomique avant d'être une question propre à l'immigration, comme l'indiquent les tableaux 64 et 65 et les figures 24 et 25 ci-dessous.

**Tableau 62 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 1996)**

	Total		Ménage à faible revenu		Ménage à revenu non faible	
Total	768 425	27,7	577 860	76,5	190 565	9,5
Natif	650 145	26,4	485 320	76,4	164 825	9,0
Immigrant	118 280	38,2	92 535	77,2	25 740	13,6
Immigré avant 1971	39 090	29,2	26 140	74,8	12 945	13,1
Immigré entre 1971 et 1980	24 585	36,5	18 000	78,3	6 585	14,8
Immigré entre 1981 et 1990	29 045	46,3	24 480	76,5	4 570	14,9
Immigré après 1990	25 560	55,8	23 915	79,8	1 640	10,3

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 1996 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 63 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**

	Total		Ménage à faible revenu		Ménage à revenu non faible	
Total	675 760	23,1	492 415	73,9	183 340	8,1
Natif	571 735	22,1	413 795	74,3	157 935	7,8
Immigrant	104 030	31,0	78 625	71,6	25 395	11,2
Immigré avant 1981	49 830	26,4	33 060	72,2	16 760	11,7
Immigré entre 1981 et 1990	21 315	33,2	16 455	69,7	4 870	12,0
Immigré entre 1991 et 1995	14 620	34,7	12 345	67,8	2 265	9,5
Immigré après 1995	18 265	44,8	16 760	75,2	1 500	8,1

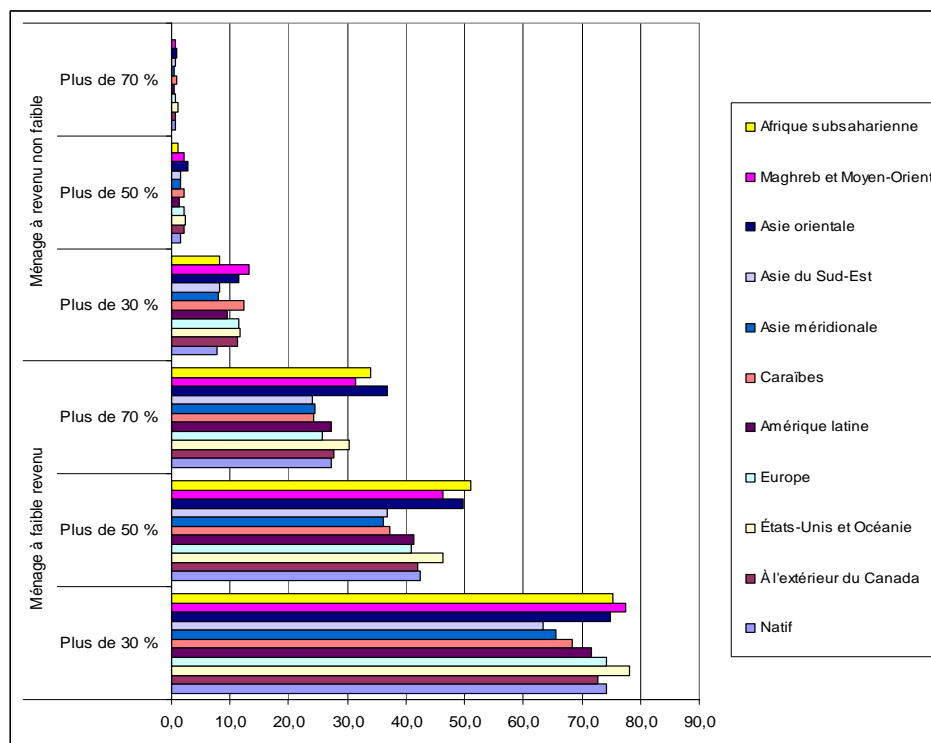
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 64 – Seuils du taux d'effort selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**

	Ménage à faible revenu			Ménage à revenu non faible		
	Plus de 30 %	Plus de 50 %	Plus de 70 %	Plus de 30 %	Plus de 50 %	Plus de 70 %
Natif	74,3	42,3	27,2	7,8	1,5	0,7
À l'extérieur du Canada	72,8	42,0	27,7	11,3	2,1	0,7
États-Unis et Océanie	78,1	46,3	30,4	11,7	2,4	1,0
Europe	74,1	40,8	25,7	11,4	2,2	0,7
Amérique latine	71,6	41,4	27,3	9,6	1,3	0,5
Caraïbes	68,3	37,1	24,2	12,4	2,1	0,8
Asie	67,6	40,4	27,9	8,9	1,9	0,6
Asie méridionale	65,6	36,1	24,5	8,0	1,4	0,4
Asie du Sud-Est	63,4	36,8	24,0	8,1	1,5	0,7
Asie orientale	74,9	49,7	36,7	11,4	2,9	0,8
Maghreb et Moyen-Orient	77,4	46,4	31,3	13,3	2,2	0,7
Afrique subsaharienne	75,3	51,1	34,0	8,2	1,0	0,3

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 24 - Seuils du taux d'effort selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**



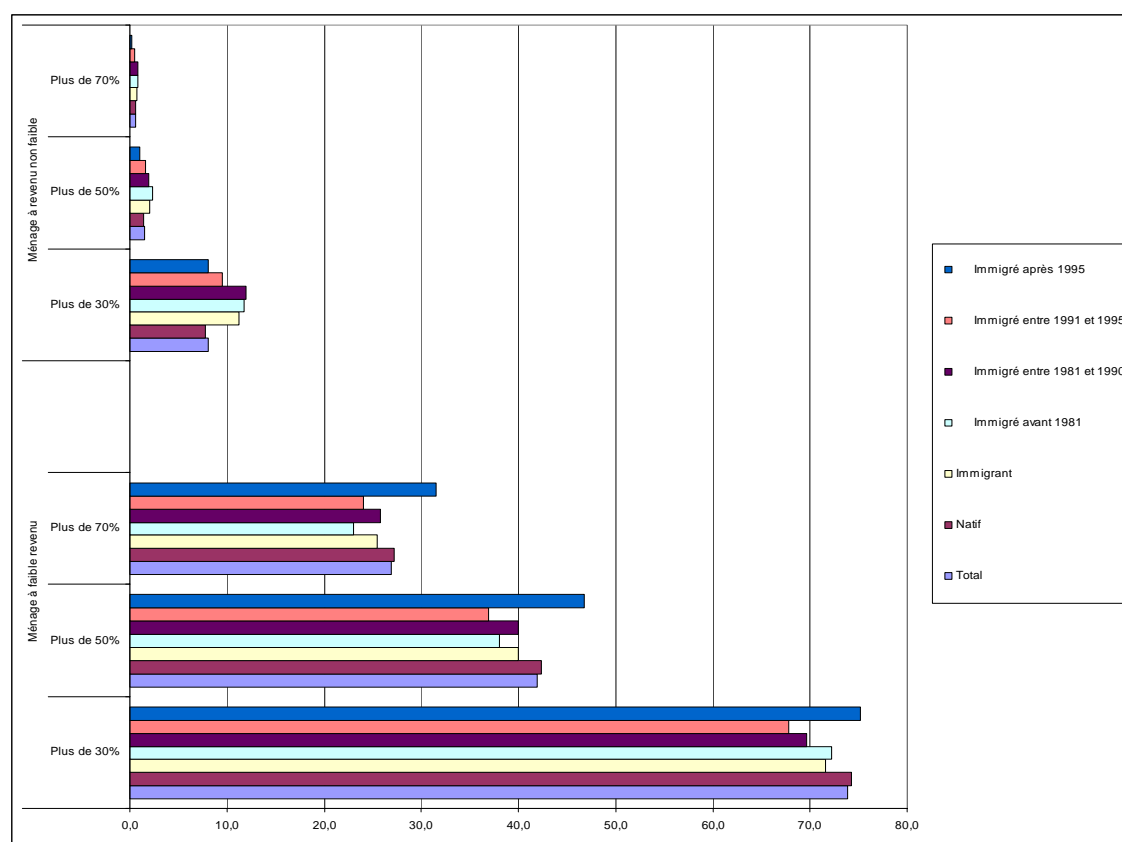
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 65 - Seuils du taux d'effort selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**

	Ménage à faible revenu			Ménage à revenu non faible		
	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus	30 % et plus	50 % et plus	70 % et plus
Total	73,9	41,9	26,9	8,1	1,5	0,7
Natif	74,3	42,3	27,2	7,8	1,5	0,7
Immigrant	71,6	40,0	25,5	11,2	2,1	0,7
Immigré avant 1981	72,2	38,1	23,0	11,7	2,3	0,8
Immigré entre 1981 et 1990	69,7	40,0	25,8	12,0	2,0	0,8
Immigré entre 1991 et 1995	67,8	36,9	24,0	9,5	1,7	0,5
Immigré après 1995	75,2	46,7	31,5	8,1	1,0	0,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 25 - Seuils du taux d'effort selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les deux tableaux précédents et les graphiques qui les illustrent montrent clairement que le facteur qui contribue le plus à la réduction du taux d'effort est le niveau de revenu, même si des variations existent entre les groupes de ménage selon la région de naissance et la période d'immigration. Le deuxième graphique indique bien que l'effet de la seconde variable apparaît, dans ce cas, moins certain et moins linéaire que pour d'autres phénomènes. Des résultats qui précèdent, nous sommes donc tentés de tirer une conclusion générale qui fait de la question de l'accessibilité d'abord une question de revenu avant d'être une question d'immigration, mais nous avons vu plus haut que ces deux ordres de réalité sont liés l'un à l'autre – l'allongement de la période d'immigration réduisant la probabilité pour un ménage d'être à faible revenu.

### 3. L'accessibilité dans la RMR de Montréal

À plusieurs reprises, nous avons signalé les variations qui peuvent exister entre le centre de la RMR et les grandes banlieues. Il n'en va pas différemment pour les taux d'effort des ménages. Le tableau 66 synthétise un ensemble d'indicateurs susceptibles de décrire l'accessibilité au logement, et distingue les niveaux pris par ces indicateurs selon le statut d'immigration, né au Canada ou né à l'extérieur du Canada (immigrant).

**Tableau 66 – Accessibilité au logement dans la RMR de Montréal (2001)**

	% Natif Prop.	% Natif faible revenu	Taux d'effort de 30 % et plus Natif	Taux d'effort de 30 % et plus faible revenu Natif	% Immigrant prop.	% Immigrant faible revenu	Taux d'effort de 30 % et plus Immigrant	Taux d'effort de 30 % et plus faible revenu Immigrant
Ensemble du Québec	59,2	21,5	22,0	74,3	49,6	32,7	32,1	72,8
RMR de Montréal	51,4	23,2	24,1	76,7	48,1	35,2	33,2	72,9
Île de Montréal	34,4	28,4	29,2	79,1	41,1	37,9	35,1	73,4
Couronne Nord	68,7	18,6	19,7	73,3	78,0	24,1	26,4	72,3
Laval	64,1	18,1	20,8	77,0	77,1	24,3	27,3	74,3
Reste de la couronne Nord	71,4	18,9	19,1	71,1	81,0	23,4	23,5	65,0
Couronne Sud	68,2	17,5	18,1	72,6	74,8	23,6	23,4	67,4
Longueuil	59,0	19,9	20,3	73,9	69,7	26,6	25,2	68,0
Reste de la couronne Sud	77,3	15,2	16,0	70,8	86,4	15,8	19,3	64,7

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

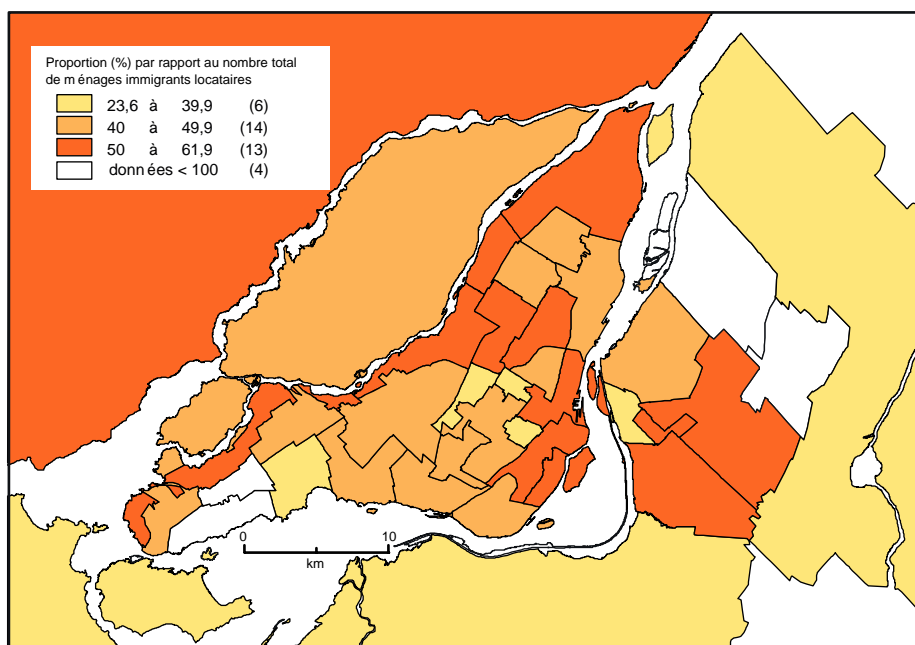
Le premier indicateur rappelle les taux de propriétés très différents obtenus sur l'île de Montréal par rapport au reste de la RMR. Ces taux sont en effet sur l'île de Montréal de 34 % pour les ménages natifs et de 41 % pour les ménages immigrants. Ils sont de 69 % pour les ménages natifs dans la couronne Nord, de 78 % pour les ménages immigrants sur le même territoire,



chiffres quasi identiques pour la couronne Sud. En ce qui concerne les pourcentages des ménages à faible revenu, ils représentent 28 % des ménages sur l'île de Montréal, comparativement à 19 % parmi les ménages de la couronne Nord et 17 % des ménages de la couronne Sud. Pour les ménages immigrants, le même type de modèle se reproduit entre les trois espaces, mais avec respectivement 37 % des ménages immigrants qui sont à faible revenu sur l'île et 24 % pour la couronne Nord et pour la couronne Sud. Le taux d'effort est réparti inégalement entre les espaces géographiques de la RMR de Montréal, puisque sur l'île ce sont 29 % des ménages natifs et 35 % des ménages immigrants qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger, alors que ces pourcentages sont d'environ 20 % pour les ménages natifs des deux grandes banlieues et d'environ 24 % pour les ménages immigrants. Enfin, le taux de ménages à faible revenu devant consacrer plus de 30 % de leur revenu à se loger suit la même tendance, puisqu'il est de 79 % pour les ménages natifs et de 73 % pour les ménages immigrants sur l'île de Montréal, et de 73 % pour les ménages natifs, quelle que soit la grande banlieue, et de 72 % pour les ménages immigrants dans la couronne Nord et de 67 % dans la couronne Sud.

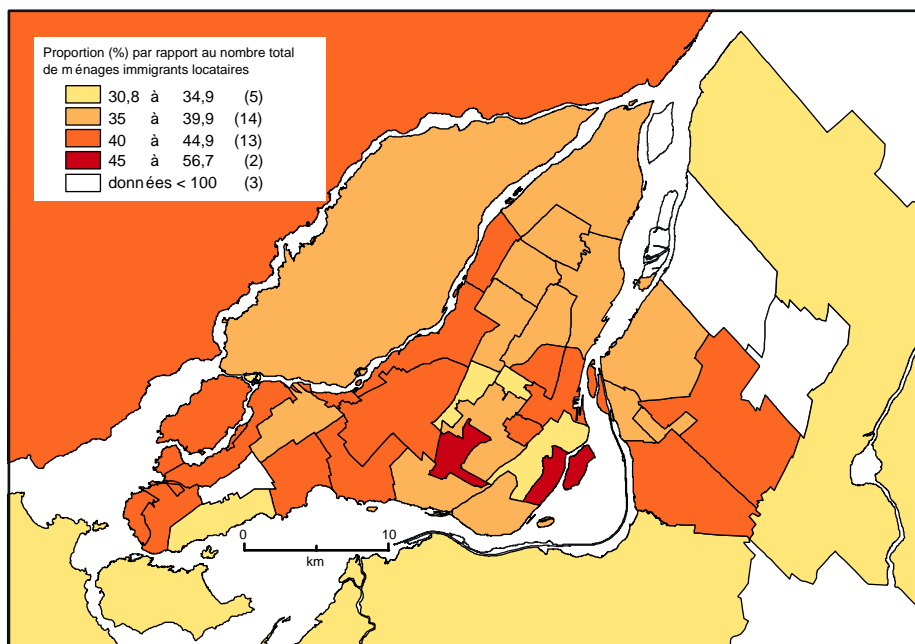
Comme nous l'avons mentionné plus haut, deux facteurs retiennent notre attention dans l'étude de l'accessibilité, soit le mode d'occupation et le seuil de faible revenu. C'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter la répartition de deux types de ménages dans la RMR de Montréal : les ménages immigrants locataires à faible revenu et les ménages immigrants locataires dont le taux d'effort est supérieur à 30 %. Les cartes 6 et 7 ci-dessous présentent la répartition de ces deux groupes de ménages dans la RMR de Montréal. À la lecture des cartes, il semble que ces deux groupes de ménages se retrouvent plutôt concentrés sur l'île de Montréal, mais pas seulement, puisqu'ils représentent aussi un pourcentage élevé des ménages immigrants dans certains espaces de la proche ou grande banlieue.

Carte 6 – Répartition (%) des ménages immigrants locataires à faible revenu dans la RMR de Montréal en 2001



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, traitement et réalisation de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

Carte 7 – Répartition (%) des ménages immigrants locataires dont le taux d'effort est supérieur à 30 % dans la RMR de Montréal en 2001



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, traitement et réalisation de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

**Note méthodologique sur la cartographie**

Certains arrondissements de Montréal présentent des disparités internes relativement tranchées. Ne disposant pas de données à une échelle plus fine, il ne nous a pas été possible de les représenter.

L'arrondissement Verdun constitue un exemple typique de cette situation : la portion de son territoire sur l'île de Montréal et celle qui est constituée par l'île des Sœurs présentent des profils socioéconomiques et d'habitat différents, la première étant marquée par une certaine précarité de son espace, expliquant que Verdun est assimilé à une classe de trois arrondissements où le taux d'effort des ménages immigrants est élevé, la seconde concentrant au contraire des ménages aisés dans un habitat dont la morphologie s'apparente à des résidences confortables. Comme toute agrégation de données, les arrondissements de Montréal présentent des limites. Il s'agit d'en être conscient lors de la lecture des cartes.



## Chapitre 6 – Le confort lié à la taille et à l'état du logement

---

L'accès au logement ne se résume pas à la dimension économique du taux d'effort, mais renvoie également à la question de l'adéquation du logement par rapport aux besoins des ménages. La première manière de mesurer cette adéquation est d'évaluer si la taille du logement est suffisante par rapport à la taille du ménage, l'indicateur retenu à cet effet est le nombre de personnes par pièce. La deuxième manière d'évaluer si un logement constitue un espace adéquat de vie est sa salubrité ou son niveau de confort, l'indicateur dont se sert Statistique Canada pour évaluer ce confort étant l'état physique du logement (besoin de réparations majeures). Ces indicateurs ne pourront être croisés avec les variables usuellement utilisées pour décrire l'immigration, et auxquelles nous avons eu recours dans les chapitres précédents. En effet, les données dont nous disposons ne nous le permettent pas. Ils seront en revanche croisés avec la variable de l'origine ethnique. À partir de ces croisements, il devrait être possible de déceler si les origines ethniques visibles expérimentent des conditions de logement égales à celles de l'ensemble de la population.

### 1. La taille et le peuplement du logement

Nous avons mentionné plus haut que la taille moyenne de certains ménages immigrants, dont ceux qui proviennent d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, avait tendance à être supérieure à celle des ménages natifs. Est-ce que cette tendance pénalise ces ménages en termes de surpeuplement des logements qu'ils habitent ? Est-ce qu'il est possible de parler d'un phénomène d'entassement des personnes dans certains ménages ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons croisé la variable de l'origine ethnique avec le nombre de personnes par pièce. Le tableau 67 présente les résultats de ce croisement.

**Tableau 67 – Nombre de personnes par pièce selon l'origine ethnique (ensemble du Québec, 2001)**

	Total	0,5 personne ou moins	0,6 à 1,0 personne	1,1 à 1,5 personne	1,6 à 2,0 personnes	2,1 personnes ou plus
Total	100,0	77,2	22,1	0,6	0,1	0,0
Ethnicité visible et autochtone	100,0	50,2	43,1	5,1	1,3	0,4
Ethnicité noire	100,0	55,8	39,6	3,8	0,6	-*
Autre ethnicité visible	100,0	44,4	47,4	6,0	1,7	0,5
Autochtone	100,0	69,6	26,4	2,9	0,9	-
Autre	100,0	78,9	20,8	0,3	0,1	0,0

\* Effectif insuffisant pour garantir la qualité des données.

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 22, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

L'entassement résidentiel ne semble pas un phénomène largement diffusé, même si les ménages dont le soutien déclare appartenir à une origine ethnique visible ont tendance, plus que l'ensemble de la population, à voir le ratio entre le nombre de personnes dans le ménage et le nombre de pièces dans le logement se rapprocher de 1. Si l'on considère l'origine ethnique noire, le pourcentage des ménages qui vivent dans des logements dont le nombre de pièces est inférieur au nombre de personnes, et où le ratio entre les deux nombres est supérieur à 1, atteint 5 %. Pour les autres origines ethniques visibles, ce chiffre atteint 8 %. Ces chiffres ne veulent pas dire qu'il n'existe pas au Québec de problème de surpeuplement des logements, mais que ce phénomène est marginal et qu'il est sans doute concentré dans certains espaces où les logements sont de plus petite taille, sans qu'il soit cependant évident de discerner les variables qui orienteraient l'emplacement et la distribution de ces logements, et pour des ménages de grande taille vivant des difficultés d'accessibilité au logement et d'insertion professionnelle. Il se peut également que ce phénomène touche plus des catégories de ménages qui ne font pas partie de l'univers de ce profil, comme les ménages réfugiés en attente d'une régularisation de leur statut. Il peut également concerner des segments particuliers du marché du logement, sans qu'il soit possible à ce stade de donner beaucoup d'indications sur cette question.

Nous avons projeté, à ce stade, de croiser la variable origine ethnique et le nombre de personnes par pièce en tenant compte du niveau socioéconomique des ménages et du mode d'occupation. Mais la faiblesse de certains effectifs de la variable origine ethnique ne garantit plus, à ce niveau de détail, la qualité des données fournies par le recensement. Pour aller plus loin sur cette question, il conviendrait alors de faire appel à d'autres bases de données existantes ou à d'autres méthodes d'enquête.

## 2. L'état du logement

La méthode qu'utilise Statistique Canada pour mesurer l'état physique d'un logement est de demander aux recensés d'évaluer si leur logement a besoin d'un entretien régulier (la peinture, le nettoyage du système de chauffage...), de réparations mineures (carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, marches, rampes, revêtement extérieur défectueux...) ou de réparations majeures (plomberie, installation électrique, défaut de structure...). Il ne s'agit donc pas d'une mesure objective de la qualité du logement, mais bien de la représentation que s'en fait le répondant. Les réponses à cette question sont donc entachées par une certaine subjectivité. Ainsi, toutes les personnes ne partagent pas les mêmes standards pour évaluer la qualité du logement et le confort qu'il offre. L'évaluation de cette qualité dépend de nombreux facteurs reliés à la situation présente et à la trajectoire dans laquelle prend place l'occupation actuelle d'un logement. Ce sont non seulement des variables comme le sexe, l'âge, le revenu, etc., qui peuvent influencer sur la représentation qu'une personne se fait de son logement, mais aussi des logements qu'elle avait précédemment occupés, des aspirations résidentielles qu'elle nourrit ou de la comparaison qu'elle entreprend de faire avec les logements de son voisinage immédiat ou ceux de son réseau familial ou d'amis. En un mot, les facteurs qui influencent l'évaluation de la qualité d'un logement sont multiples et rendent cette évaluation à la fois incertaine à un moment donné et au fil du temps. Une personne peut en effet changer d'opinion sur les qualités du même logement au fil de son occupation ou lorsqu'émergent, par exemple, des inconvénients cachés ou, au contraire, des avantages qu'elle n'avait pas perçus au moment de son installation.

Malgré toutes ces remarques, la variable état du logement, telle qu'elle est définie par le recensement, reste la seule disponible pour évaluer la qualité des logements occupés par les ménages à un moment donné dans le temps. Dans le tableau suivant, nous la croisons avec la variable origine ethnique pour voir s'il existe des inégalités dans la qualité des logements occupés par certains groupes.

**Tableau 68 – L'état du logement (besoins de réparations) selon l'origine ethnique (ensemble du Québec, 2001)**

	Total	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
Total	100,0	66,0	26,2	7,7
Ethnicité visible et autochtone	100,0	60,3	29,3	10,4
Ethnicité noire	100,0	57,3	31,6	11,0
Autre ethnicité visible	100,0	63,1	27,9	9,0
Autochtone	100,0	51,9	30,9	17,2
Autre	100,0	66,4	26,0	7,6

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 22, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les pourcentages du tableau précédent ne présentent pas de différences très significatives entre les ménages dont le soutien s'est apparenté à une origine ethnique visible et le reste de la population, même s'ils paraissent un peu moins favorisés puisqu'ils déclarent plus souvent vivre dans des logements nécessitant, à leurs yeux, des réparations mineures ou majeures. Parmi les origines ethniques visibles, il semble que ce soit l'origine ethnique noire qui soit la plus désavantagée en termes de qualité de logement.

Étant donné le nombre moins élevé de catégories de la variable état du logement, il est possible de distinguer les ménages selon le niveau de revenu en précisant ceux qui sont à faible revenu et ceux qui sont à revenu moyen ou élevé, c'est ce que fait le tableau suivant.



**Tableau 69 – L'état du logement (besoins de réparations) selon l'origine ethnique et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)**

<b>Ménage à faible revenu</b>				
	Total	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
Total	100,0	67,1	23,5	9,4
Ethnicité visible et autochtone	100,0	62,0	27,2	10,8
Ethnicité noire	100,0	58,4	29,7	11,9
Autre ethnicité visible	100,0	65,0	25,9	9,1
Autochtone	100,0	52,6	28,0	19,3
Autre	100,0	67,8	23,0	9,2
<b>Ménage à revenu non faible</b>				
	Total	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
Total	100,0	65,7	27,0	7,3
Ethnicité visible et autochtone	100,0	59,0	30,9	10,1
Ethnicité noire	100,0	56,4	33,3	10,3
Autre ethnicité visible	100,0	61,6	29,5	8,9
Autochtone	100,0	51,5	32,5	16,1
Autre	100,0	66,0	26,8	7,1

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 22, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le tableau précédent indique qu'il y a peu de variation entre les distributions des ménages quant à l'état du logement, que le ménage soit à faible revenu ou non ne semblant pas influencer de manière significative sur la qualité du logement qu'il occupe. À nouveau, il faut être prudent dans l'interprétation de ce résultat, car il existe sans doute, dans des espaces particuliers et pour des populations particulières, des difficultés de logement considérables en termes de qualité du logement, sans oublier ce qu'a de subjectif l'enregistrement de ces variables. Il est donc possible que des variables latentes de l'état du logement ne soient pas mesurées par le recensement. Il serait donc utile de documenter ces questions au moyen d'une enquête logement à grande échelle ou d'un ensemble de monographies sur des segments particuliers du marché du logement.



## Chapitre 7 – Les conditions de logement à l'échelle des arrondissements de Montréal

---

À la fin du chapitre 1, nous soulignons que la répartition des ménages immigrants sur l'île de Montréal ne se faisait pas de manière uniforme. Au contraire, certains arrondissements de la ville de Montréal concentrent plus de ménages immigrants que les autres, et la part relative de ceux-ci dans la population totale des ménages peut parfois être supérieure à 50 %. De fait, si les ménages immigrants représentent trois ménages sur dix pour l'ensemble de l'île de Montréal, cette proportion passe à un ménage sur deux dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et Saint-Laurent. Nous n'avons cependant pas encore cherché à savoir si ces concentrations différenciées des ménages immigrants dans ces arrondissements renvoient à des situations particulières, tant en ce qui a trait aux caractéristiques sociodémographiques qu'aux conditions de logement des ménages. C'est ce que se propose de faire ce dernier chapitre de la monographie. Nous allons revenir sur cinq arrondissements de Montréal, ceux qui accueillent en plus grand nombre les ménages immigrants, soit par ordre décroissant, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (35 540 ménages immigrants, 51 % du total des ménages), Villeray–Saint-Michel–Parc-extension (28 055 ménages immigrants, 47 % du total des ménages), Ahunistic–Cartierville (19 440 ménages immigrants, 35 % du total des ménages), Saint-Laurent (16 215 ménages immigrants, 54 % du total des ménages) et Saint-Léonard (13 095 ménages immigrants, 47 % du total des ménages). Pour chacun d'eux, nous allons reprendre successivement différents tableaux, le but étant de voir s'ils présentent des situations semblables ou différentes quant aux conditions de logement des ménages immigrants qu'ils accueillent. Il s'agit cependant de noter ici que l'étude est encore largement exploratoire, et devrait être complétée par des travaux ultérieurs sur ce thème particulier. Les limites de l'étude proviennent, entre autres, du type de données que nous traitons. Extraites d'un échantillon de la population tiré à l'occasion des recensements, elles sont soumises à certaines contraintes quant à leur qualité. Or, il s'avère que le croisement de plusieurs variables à l'échelle des arrondissements réduit parfois considérablement les effectifs bruts par cellule. Il n'est pas alors possible de travailler sur les arrondissements pour lesquels le nombre de ménages immigrants est trop faible. Et il est parfois impossible de tirer des conclusions pour certains groupes de ménages, même dans les arrondissements retenus.

### 1. Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG)

L'arrondissement CDN–NDG est reconnu pour accueillir actuellement un grand nombre d'immigrants, en particulier des immigrants récents, comme l'indique le tableau 70 qui croise la

région de naissance et la période d'immigration des soutiens de ménage<sup>49</sup>. À sa lecture, on constate que les ménages immigrants dont le soutien est arrivé durant les dix années qui ont précédé le recensement de 2001 sont presque deux fois plus nombreux que ceux qui sont arrivés durant la décennie précédente. Le sens à donner à cette information est moins dans le rapport qu'il s'agirait d'établir entre les deux périodes au niveau du dynamisme brut de l'immigration, les immigrants de la décennie 1990-2000 ayant pu connaître une mobilité résidentielle élevée et avoir tout simplement quitté le quartier en 2001, que dans le fait que CDN-NDG constitue un territoire particulier, marqué par l'arrivée continue de ménages immigrants récents.

**Tableau 70 – Région de naissance et période d'immigration du soutien (CDN-NDG, 2001)**

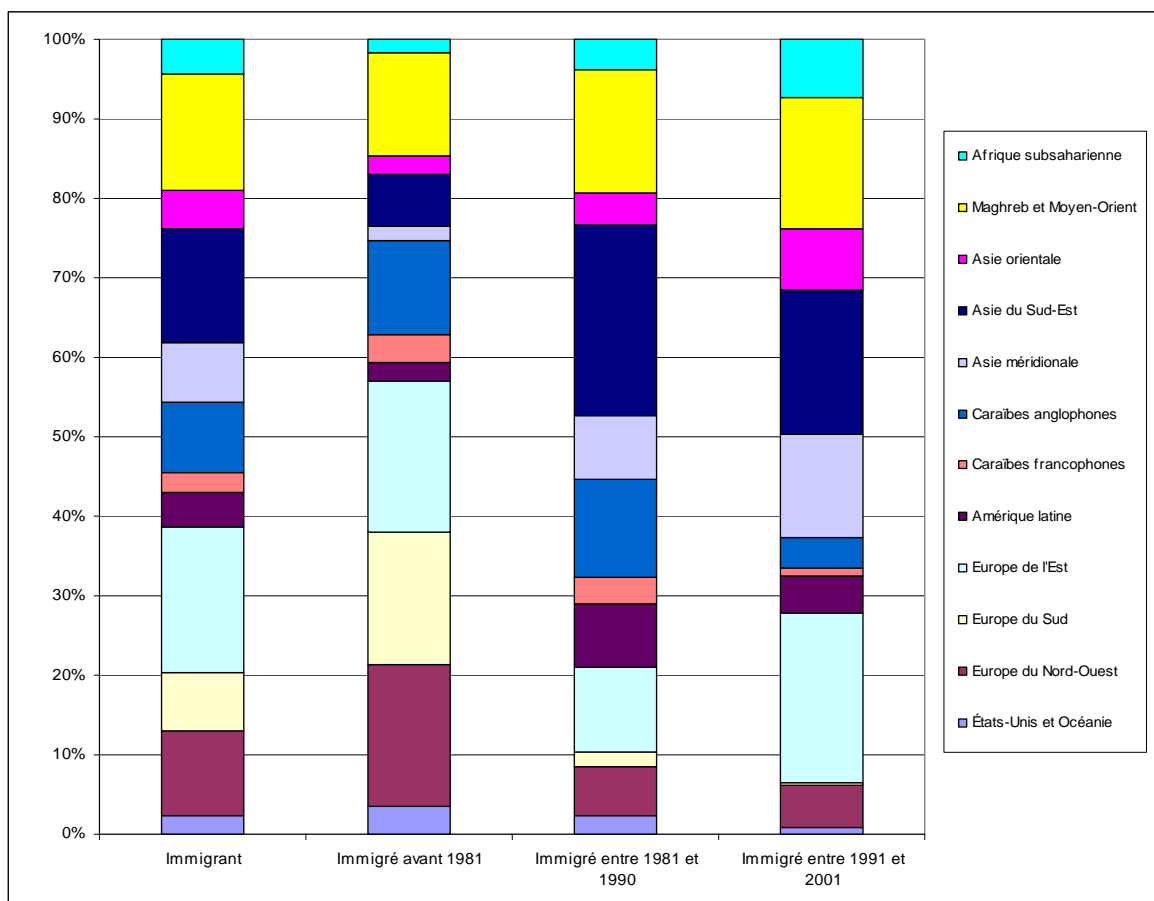
	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 2001
À l'extérieur du Canada	35 790	14 895	6 840	13 775
États-Unis et Océanie	840	525	160	120
Europe	13 125	7 970	1 280	3 720
Europe du Nord-Ouest	3 955	2 660	425	720
Europe du Sud	2 645	2 465	120	–
Europe de l'Est	6 530	2 845	735	2 935
Amérique latine	1 560	340	545	645
Caraïbes	4 040	2 300	1 070	660
Caraïbes francophones	895	525	225	130
Caraïbes anglophones	3 145	1 770	845	530
Asie	9 420	1 590	2 460	5 360
Asie méridionale	2 610	255	550	1 800
Asie du Sud-Est	5 140	990	1 635	2 505
Asie orientale	1 670	340	275	1 055
Maghreb et Moyen-Orient	5 255	1 920	1 060	2 270
Afrique subsaharienne	1 545	260	265	1 005

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une conséquence de cet afflux récent d'immigrants dans l'arrondissement est qu'il a été particulièrement concerné par la diversification accrue des sources de l'immigration, comme l'indique le graphique de la figure 26.

49. La carte des arrondissements de Montréal a été présentée dans le chapitre 1 – Carte 1. Le lecteur peut s'y rapporter pour localiser les arrondissements décrits dans ce chapitre.

**Figure 26 – Région de naissance du soutien selon la période d'immigration (CDN-NDG, 2001)**

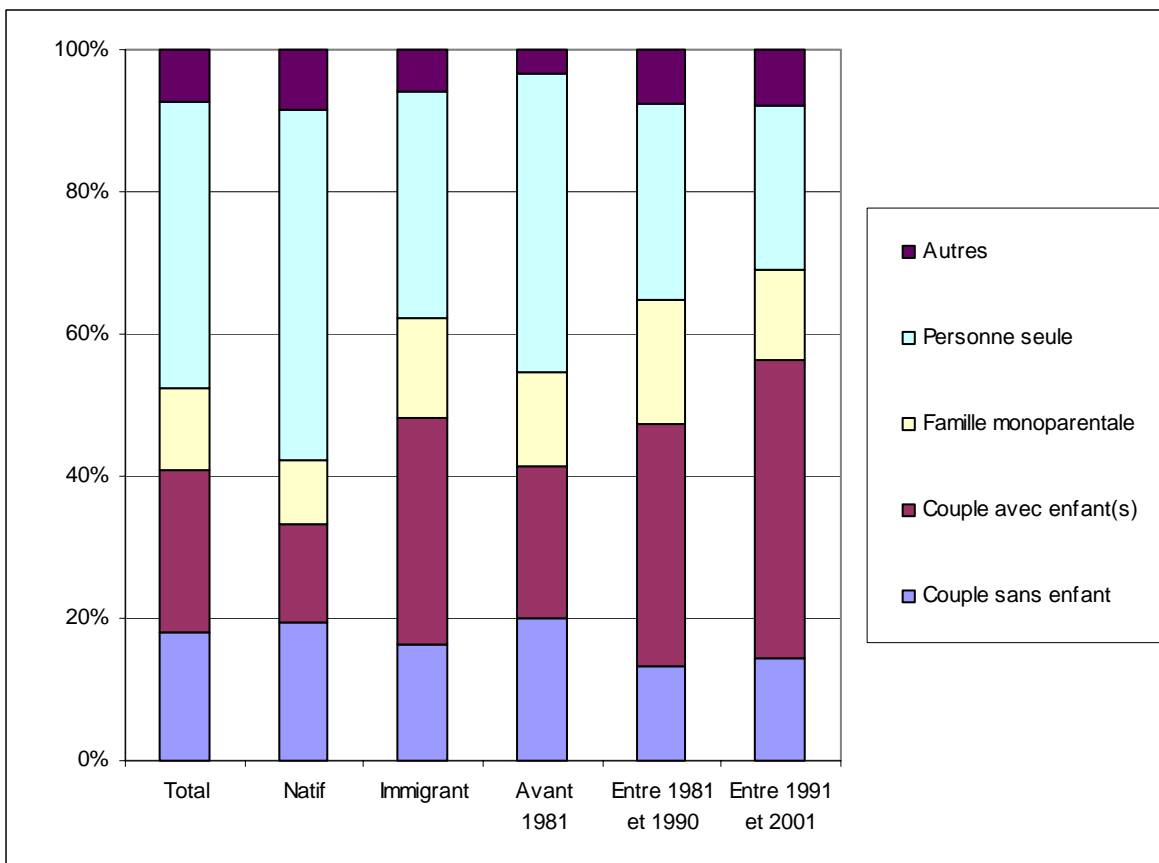


Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Dans le graphique, on voit clairement que l'arrondissement CDN-NDG, et en particulier le quartier CDN, a accueilli pour l'essentiel une immigration récente et diversifiée. Ainsi, les ménages dont le soutien est originaire de l'Europe de l'Est, des sous-régions d'Asie et du Maghreb et du Moyen-Orient, représentent une large proportion de l'immigration, alors que les ménages dont le soutien est issu de région plus ancienne d'émigration vers le Québec sont peu représentés. Une autre conséquence de l'afflux de ménages immigrants vers cet arrondissement de la ville de Montréal est la structure particulière des ménages qu'il présente, surtout pour les immigrants récents – voir le graphique ci-dessous. Si les personnes seules représentent la catégorie la plus importante (4 ménages sur 10) dans le total des ménages, elles ne se retrouvent cependant pas dans les mêmes proportions parmi les ménages natifs et immigrants. Elles sont plus nombreuses parmi les premiers (1 ménage sur 2) que parmi les seconds (3 ménages sur 10). En revanche, les ménages immigrants récents sont plus souvent

composés d'un couple avec enfants (4 ménages sur 10). Ils peuvent avoir alors, de par leur taille, des besoins particuliers en logement.

**Figure 27 – Genre de ménage par période d'immigration (CDN–NDG, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une autre caractéristique des ménages immigrants récents est par ailleurs qu'ils sont plus souvent que les autres susceptibles de connaître une situation défavorable socialement, donc d'être à faible revenu. Cette tendance ne se dément pas pour l'arrondissement de CDN–NDG. Le tableau 71 présente ainsi le nombre et le taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration.

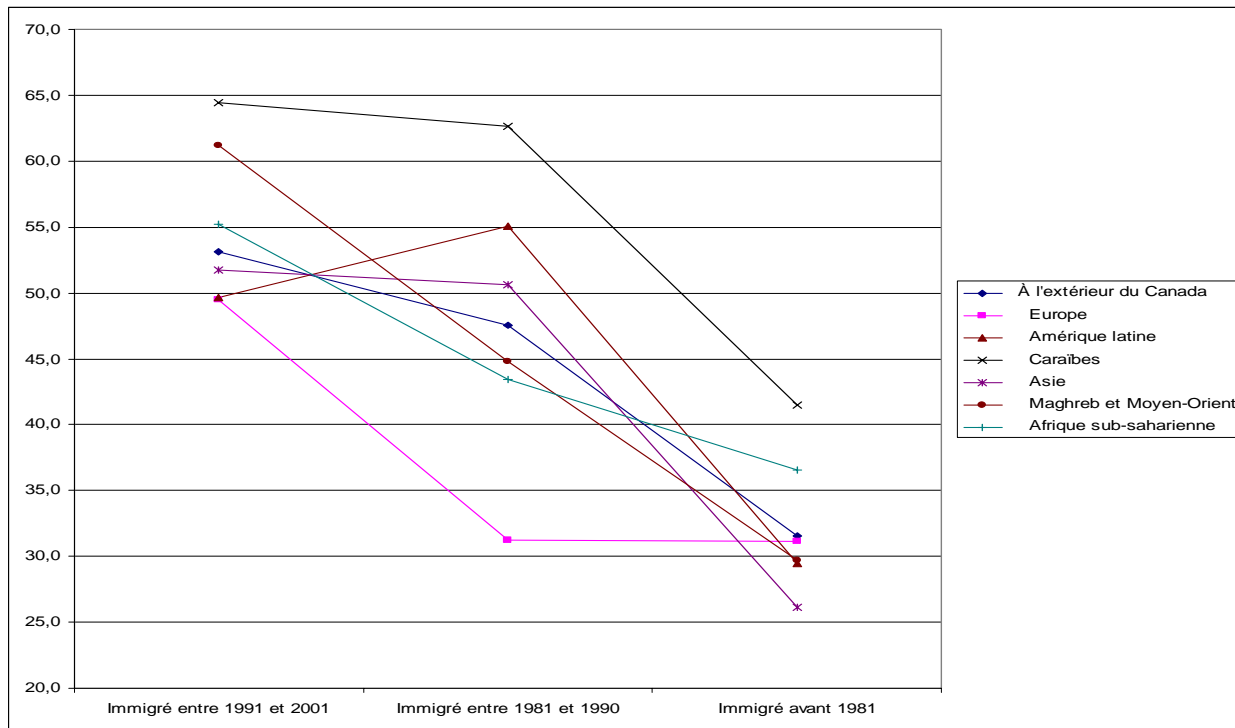
**Tableau 71 – Effectif et taux de ménage à faible revenu selon la région de naissance et la période d’immigration (CDN–NDG, 2001)**

	Total		Avant 1981		Entre 1981 et 1990		Entre 1991 et 2001	
Total	25 160	36,2	–	–	–	–	–	–
Natif	9 790	29,0	–	–	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	15 370	42,9	4 700	31,6	3 250	47,5	7 320	53,1
États-Unis et Océanie	175	20,8	–	–	–	–	–	–
Europe	4 775	36,4	2 480	31,1	400	31,3	1 840	49,5
Europe du Nord-Ouest	1 000	25,3	670	25,2	110	25,9	170	23,6
Europe du Sud	745	28,2	665	27,0	65	54,2	–	–
Europe de l'Est	3 030	46,4	1 145	40,2	225	30,6	1 655	56,4
Amérique latine	730	46,8	100	29,4	300	55,0	320	49,6
Caraïbes	2 055	50,9	955	41,5	670	62,6	425	64,4
Caraïbes francophones	460	51,4	220	41,9	150	66,7	–	–
Caraïbes anglophones	1 600	50,9	735	41,5	520	61,5	340	64,2
Asie	4 440	47,1	415	26,1	1 245	50,6	2 775	51,8
Asie méridionale	1 535	58,8	95	37,3	330	60,0	1 100	61,1
Asie du Sud-Est	2 045	39,8	205	20,7	790	48,3	1 045	41,7
Asie orientale	865	51,8	115	33,8	125	45,5	635	60,2
Maghreb et Moyen-Orient	2 430	46,2	570	29,7	475	44,8	1 390	61,2
Afrique subsaharienne	765	49,5	–	–	115	43,4	555	55,2

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les taux de faible revenu sont relativement proches de ceux de l'ensemble du Québec. Ils reflètent les principales tendances observées à ce sujet. D'une part, les taux ont tendance à diminuer avec l'allongement de la période d'immigration. D'autre part, certains groupes de ménages connaissent un sort meilleur que d'autres selon la région de naissance du soutien. Il faut également tenir compte du fait que les territoires trient leurs habitants selon le type et la qualité des logements qui les composent. Il est à noter alors que l'arrondissement CDN–NDG concentre sans doute plus que d'autres des ménages à faible revenu, même si le soutien du ménage a immigré parfois depuis plus de 10 ans. C'est ce qu'indique également le graphique de la figure 28.

**Figure 28 – Taux de faible revenu selon la région de naissance et la période d’immigration (CDN–NDG, 2001)**



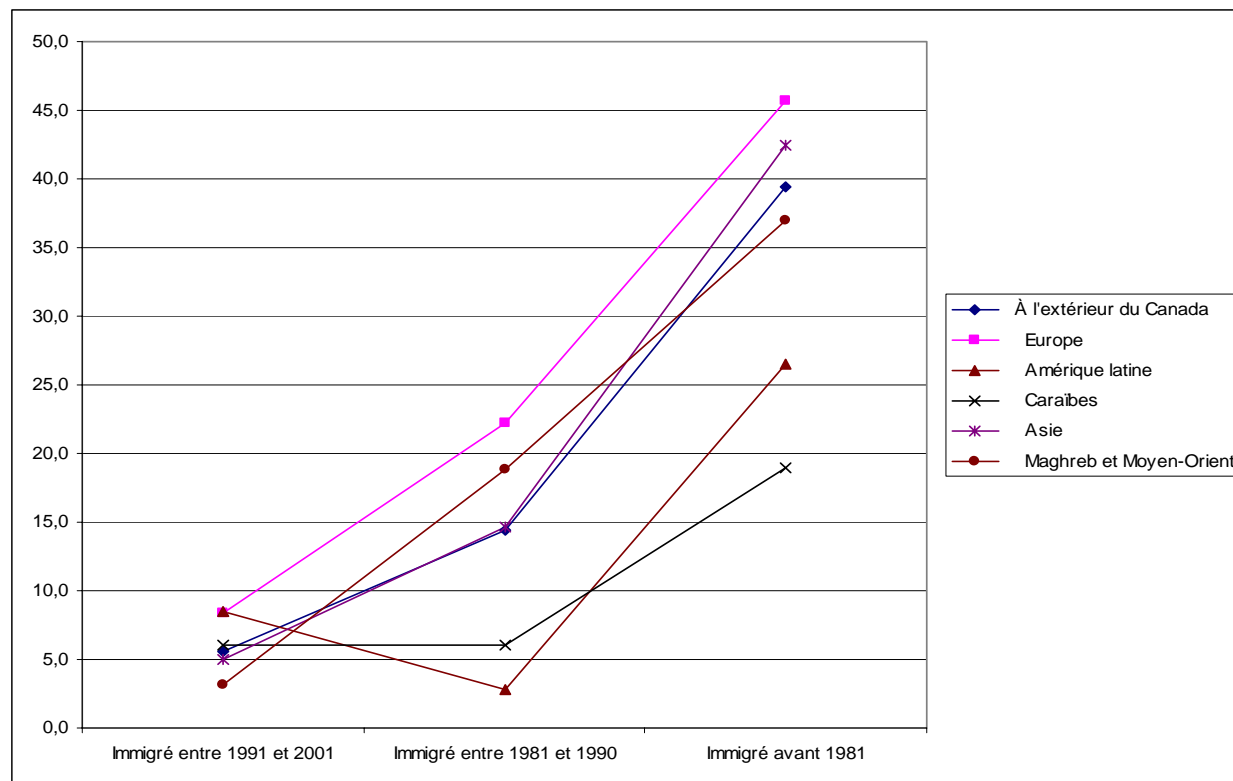
Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Il n’est donc pas surprenant de voir que certains groupes de ménages accèdent difficilement, dans ces conditions, à la propriété ou, du moins, s’ils y accèdent, qu’ils choisissent de le faire dans un autre endroit de la ville qui propose des logements en accession à la propriété<sup>50</sup>. Le graphique de la figure 29 illustre ce processus en donnant le taux de propriété pour différents groupes de ménages au fil de l’allongement de la période d’immigration. À cette échelle aussi, certaines populations semblent plus défavorisées que d’autres, et présentent des taux très faibles de propriété – c’est le cas pour les ménages dont le soutien est originaire des Caraïbes ou de l’Amérique latine.

50. Rappelons ici que le taux de propriété n’est pas distribué de manière uniforme dans l’espace, mais qu’il dépend en partie de la morphologie et du mode dominant d’occupation des logements dans les différents quartiers d’une ville.



**Figure 29 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)**



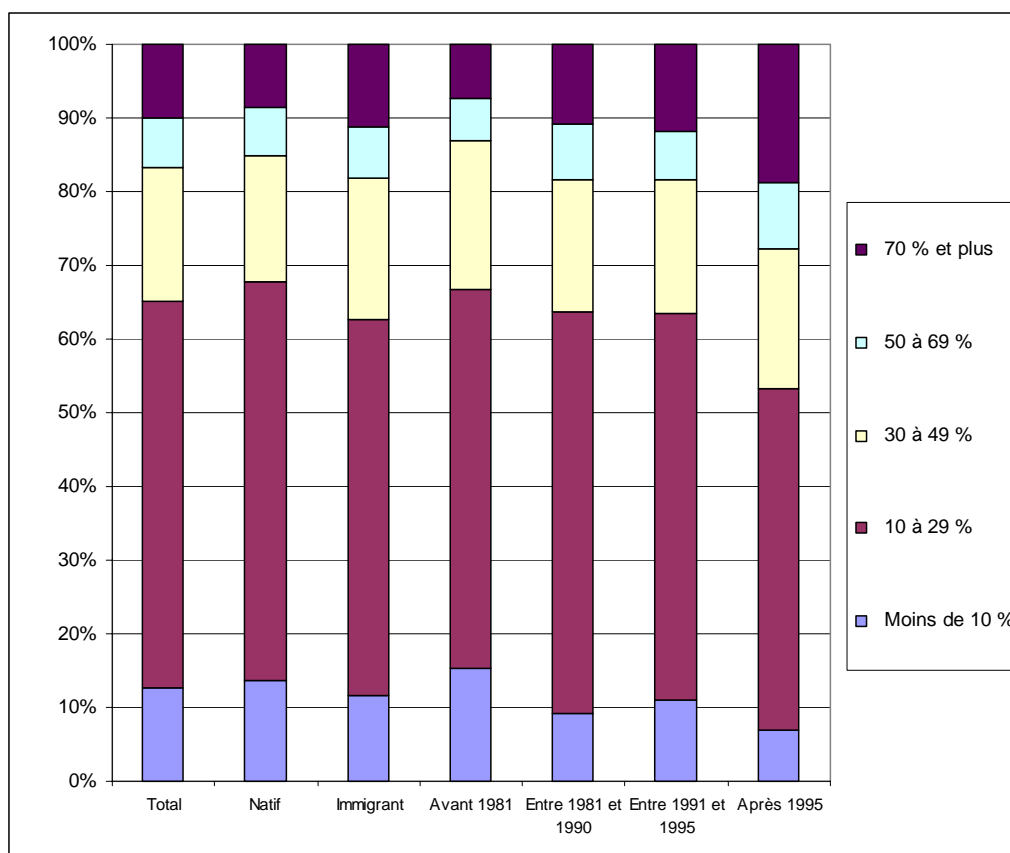
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Une dernière variable importante est le taux d'effort que les ménages consentent pour se loger. Dans le chapitre 5, nous avons vu que le taux d'effort était relié négativement avec l'allongement de la période d'immigration. Ce sont donc les immigrants récents qui sont le plus susceptibles de connaître une situation défavorable sur le marché du logement en devant payer des loyers élevés ou disproportionnés par rapport à leurs ressources financières. Le tableau 72 et le graphique de la figure 30 présentent la distribution des ménages immigrants selon le taux d'effort et la période d'immigration dans CDN–NDG.

**Tableau 72 – Taux d'effort selon la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)**

	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	12,6	52,6	18,2	6,7	9,9
Natif	13,6	54,1	17,1	6,6	8,5
Immigrant	11,6	51,1	19,2	6,8	11,3
Immigré avant 1981	15,4	51,3	20,3	5,6	7,4
Immigré entre 1981 et 1990	9,2	54,4	17,9	7,5	10,9
Immigré entre 1991 et 1995	11,0	52,5	18,1	6,5	11,8
Immigré après 1995	6,9	46,3	19,2	8,9	18,8

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 30 – Taux d'effort selon la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)**

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Malgré le fait que CDN–NDG accueille principalement des ménages immigrants récents, la distribution des taux d'effort est sensiblement identique que celle de l'ensemble du Québec, et

nous retrouvons bien la relation négative entre le taux d'effort et l'allongement de la période d'immigration. Ainsi, ce sont surtout les ménages immigrants récents, c'est-à-dire dont le soutien est arrivé il y a moins de 5 ans, qui connaissent les taux d'effort les plus élevés, alors qu'au bout de 10 ans d'installation l'écart entre les immigrants récents et les autres semble déjà se réduire. Il faut cependant être prudent lorsque nous tirons une telle conclusion. En effet, l'arrondissement CDN-NDG rassemble des quartiers très différents en termes d'espaces résidentiels et de niveau socioéconomique des populations. L'agrégation des données à cette échelle peut masquer certaines divisions internes et la concentration de situations difficiles à l'échelle de quartier ou d'îlot de plus petite dimension.

## **2. Villeray-Saint-Michel-Parc-extension (V-SM-PE)**

L'arrondissement V-SM-PE est également reconnu, comme CDN-NDG, pour accueillir actuellement un grand nombre de ménages immigrants, à la seule différence que cet arrondissement a été un lieu d'installation privilégié pour des immigrations plus anciennes. Cet arrondissement est, entre autres, traversé par le boulevard Saint-Laurent, lequel a joué un rôle central dans l'installation de nombreux immigrants à Montréal<sup>51</sup>. Les populations immigrantes ont donc tendance à s'y superposer, et certaines sont installées de longue date, comme la population italienne autour du marché et de la rue Jean-Talon pour laquelle ils constituent encore un espace résidentiel mais aussi un lieu de ressourcement identitaire<sup>52</sup> ; d'autres s'y sont installées depuis peu, comme les populations latino-américaine et asiatique. C'est ce qu'indiquent le tableau 73 et le graphique de la figure 31.

---

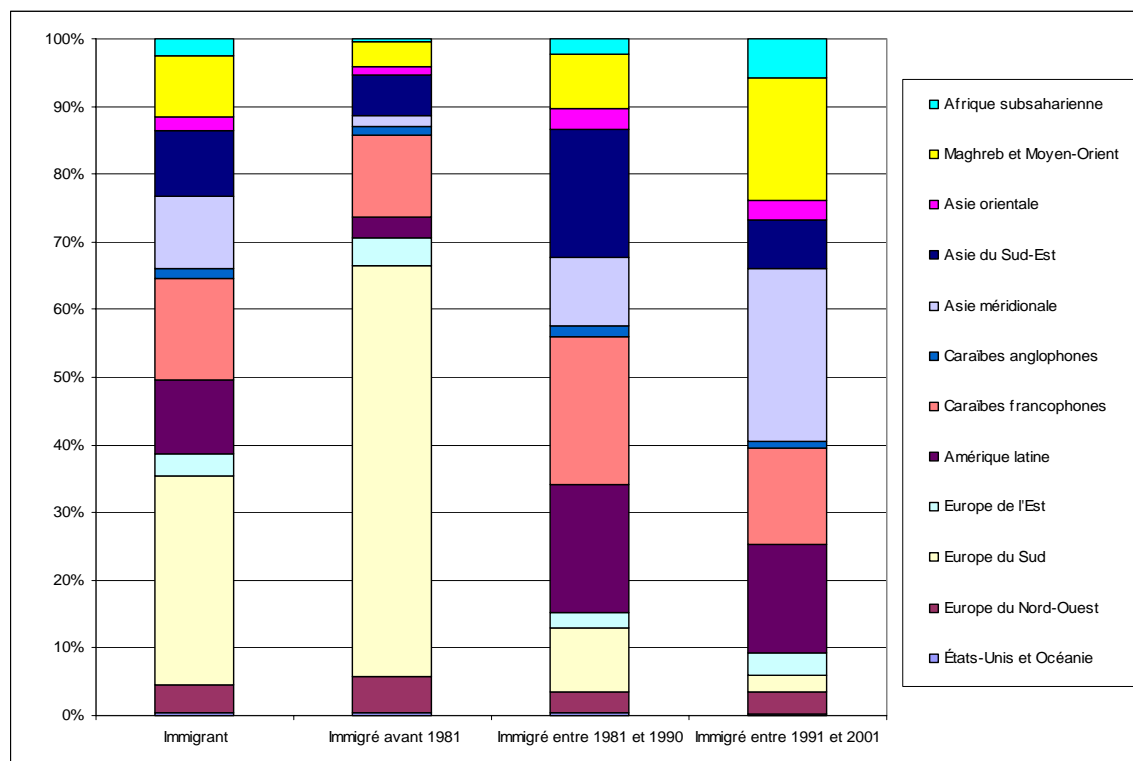
51. Germain, A. et D. Rose (2000). *Montreal. The Quest for a Metropolis*. Chichester/Toronto: Wiley.

52 Raulin, A. (1988). « Espaces marchands et concentrations urbaines minoritaires. La petite Asie de Paris. » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXV, n°, p. 225-242.

**Tableau 73 – Région de naissance et période d'immigration du soutien (V–SM–PE, 2001)**

	Total	Immigré avant 1981	Immigré entre 1981 et 1990	Immigré entre 1991 et 2001
À l'extérieur du Canada	28 025	12 835	6 820	8 375
États-Unis et Océanie	110	–	–	–
Europe	10 745	8 995	995	760
Europe du Nord-Ouest	1 150	670	210	280
Europe du Sud	8 655	7 815	635	205
Europe de l'Est	940	515	150	280
Amérique latine	3 045	400	1 295	1 345
Caraïbes	4 600	1 725	1 595	1 280
Caraïbes francophones	4 225	1 565	1 480	1 185
Caraïbes anglophones	375	165	115	–
Asie	6 290	1 120	2 190	2 975
Asie méridionale	3 020	195	695	2 130
Asie du Sud-Est	2 680	785	1 285	610
Asie orientale	590	140	205	240
Maghreb et Moyen-Orient	2 535	475	545	1 515
Afrique subsaharienne	710	60	160	490

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 31 – Région de naissance et période d'immigration (V–SM–PE, 2001)**

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

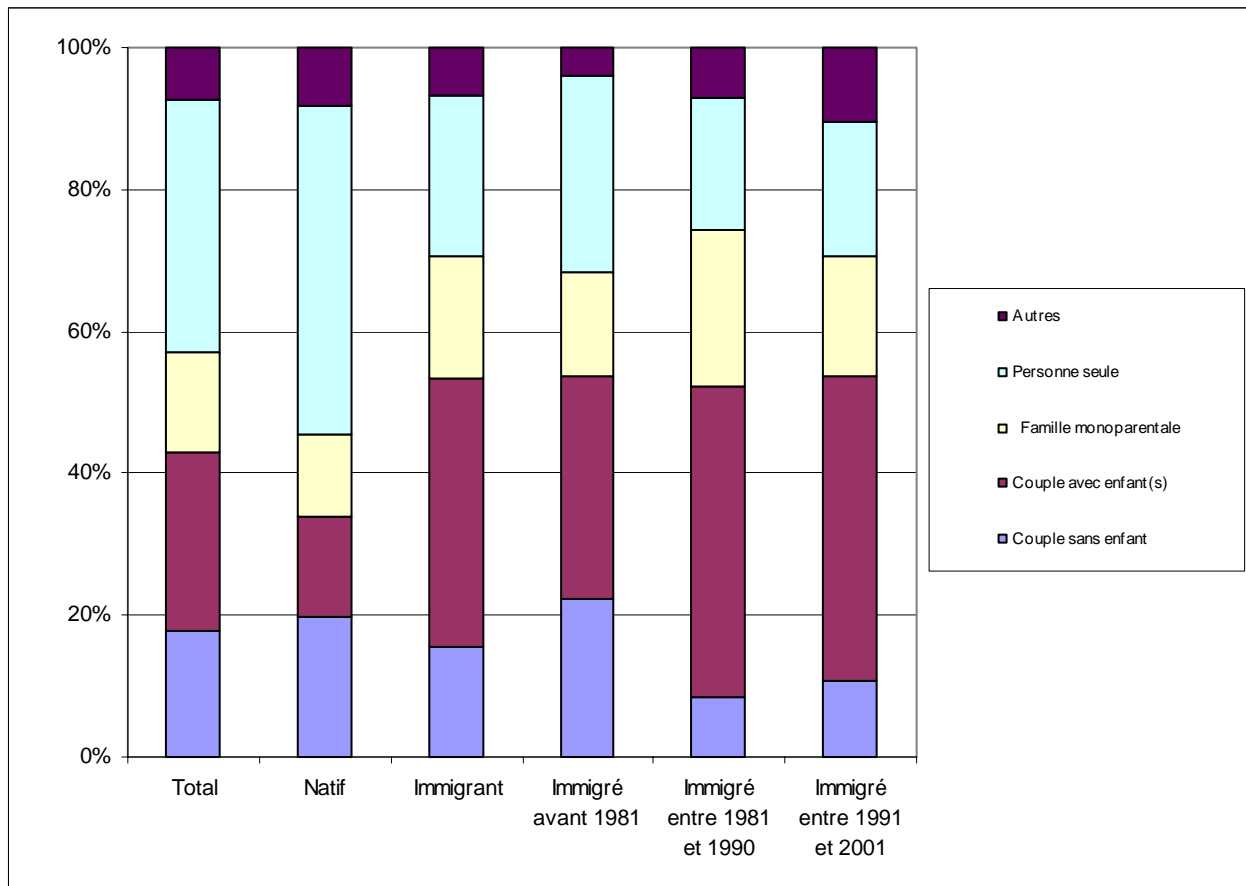
Comme on peut le constater à partir du graphique précédent, les ménages dont le soutien est originaire d'un pays de l'Europe du Sud représentent environ un quart de l'ensemble des ménages immigrants. Toutefois, cette proportion diminue fortement parmi les ménages immigrants arrivés après 1981 et parmi les immigrants arrivés dans le courant de la dernière décennie. Cette évolution s'apparente à celle qu'on observe pour l'ensemble de l'immigration au Québec et les dynamiques de mobilité résidentielle des populations immigrantes anciennes, comme nous le verrons lorsque nous nous intéresserons à l'arrondissement de Saint-Léonard. Parmi les ménages immigrants récents, l'arrondissement accueille surtout des ménages dont le soutien est originaire de l'Asie méridionale, ce groupe de ménages représentant un quart des ménages immigrants arrivés durant la décennie précédant le recensement. Un autre groupe qui a pris de l'importance est celui des ménages dont le soutien est originaire du Maghreb ou du Moyen-Orient. Il n'est pas possible, à l'aide de nos données, de mesurer le degré de mixité ethnique des quartiers au sein de l'arrondissement, et de voir s'il existe des concentrations de certaines populations à une échelle plus fine. Notons que la plupart des enquêtes sur Montréal ont observé, par le passé, une relative dispersion des minorités ethniques dans l'espace et un mélange des populations à l'échelle des espaces de vie et de la proximité<sup>53</sup>.

Pour ce qui est du type de ménage, les ménages immigrants récents sont plus souvent composés d'un couple avec enfants que le reste des ménages. À caractère urbain, l'arrondissement V-SM-PE regroupe une forte proportion de personnes occupant seules leur logement, comme l'indique la figure 32.

---

53. Apparicio, P. et A.-M. Séguin (2002). « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle : apport des indices de ségrégation résidentielle ». *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 11, n° 2, p. 265-297. Germain, A., J. Archambault, B. Blanc, J. Charbonneau, F. Dansereau et D. Rose (1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société. Renaud, J., A. Carpentier et R. Lebeau (1997). *Les grands voisinages ethniques dans la région de Montréal en 1991: une nouvelle approche en écologie factorielle*. Québec, ministère des Relations avec le citoyen et de l'Immigration.

**Figure 32 – Genre de ménage et période d’immigration (V–SM–PE, 2001)**



Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Les temporalités différentes qui caractérisent l’immigration dans l’arrondissement de V–SM–PE devraient nous conduire à observer des réalités relativement contrastées selon la région de naissance et la période d’immigration du soutien de ménage. Il n’est pas infondé de supposer que les ménages immigrants anciens et originaires de l’Europe du Sud connaissent une situation relativement favorable par rapport aux ménages immigrants récents. Un premier indicateur de ces situations éventuellement différentes est le revenu sur lequel les ménages peuvent compter au moment du recensement de 2001. Le tableau 74 présente les effectifs et le taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d’immigration.

**Tableau 74 – Effectif et taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d’immigration (V–SM–PE, 2001)**

	Total		Avant 1981		Entre 1981 et 1990		Entre 1991 et 2001	
Total	24 995	41,5	–	–	–	–	–	–
Natif	11 795	36,8	–	–	–	–	–	–
À l’extérieur du Canada	13 200	47,0	4 925	38,4	3 210	47,1	5 005	59,8
États-Unis et Océanie	–	–	–	–	–	–	–	–
Europe	3 685	34,2	3 080	34,2	280	28,1	300	39,5
Europe du Nord-Ouest	350	29,8	220	32,8	–	–	–	–
Europe du Sud	2 865	33,1	2 615	33,5	175	27,6	–	–
Europe de l’Est	470	50,0	250	48,5	–	–	–	58,9
Amérique latine	1 630	53,4	185	46,3	650	50,2	785	58,4
Caraïbes	2 590	56,3	905	52,5	890	55,8	795	62,1
Caraïbes francophones	2 420	57,3	830	53,0	860	58,1	730	61,6
Caraïbes anglophones	170	45,3	–	–	30	26,1	–	–
Asie	3 220	51,1	450	40,2	975	44,5	1 775	59,7
Asie méridionale	1 725	57,1	–	–	300	43,2	1 355	63,6
Asie du Sud-Est	1 190	44,2	295	37,6	600	46,7	280	45,9
Asie orientale	305	51,7	–	–	–	–	140	58,3
Maghreb et Moyen-Orient	1 640	64,7	260	54,7	335	61,5	1 040	68,6
Afrique subsaharienne	405	57,0	–	–	–	–	315	64,3

Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

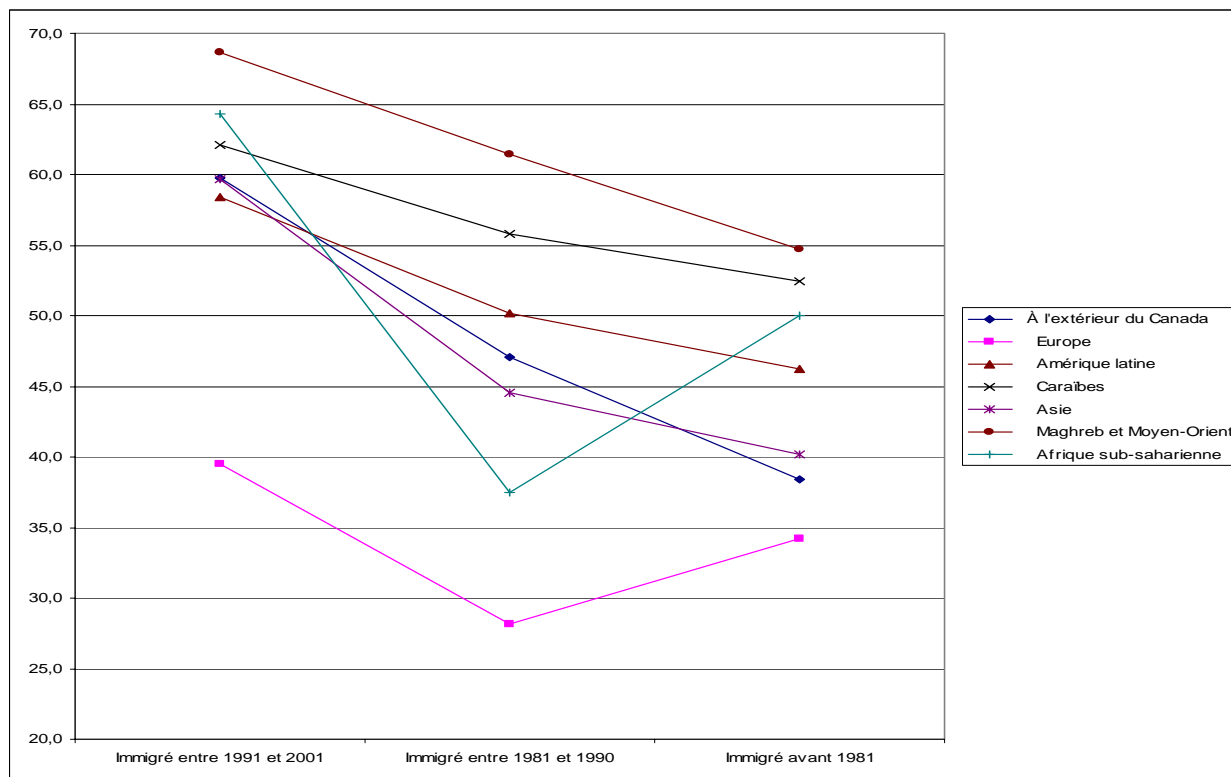
L’arrondissement V–SM–PE est caractérisé par une donnée structurelle importante. Il rassemble en effet une large proportion de ménages à faible revenu, le taux de ménage à faible revenu se situant largement au-dessus de la moyenne du Québec et au-dessus de celle de l’arrondissement CDN–NDG<sup>54</sup>. Cette tendance est valable pour toutes les régions de naissance et toutes les périodes d’immigration. Les différences entre les ménages selon ces deux variables subsistent évidemment, avec une réduction du taux de ménage à faible revenu lorsque la période d’immigration s’allonge et des disparités marquées entre différentes populations. Mais les effets de ces variables semblent s’atténuer, la proportion des ménages immigrants à faible revenu restant supérieure à celle qui est observée en d’autres endroits de la ville et pour l’ensemble du Québec. Cette tendance recoupe ainsi des observations souvent faites par les études sur la défavorisation urbaine qui soulignent la présence de plusieurs espaces de la précarité caractérisés par la présence d’une population immigrée dans cet arrondissement<sup>55</sup>. Le graphique de la figure 33 confirme l’observation de cette tendance, la réduction du nombre des ménages immigrants à faible revenu qu’il décrit semble s’y faire à un rythme relativement plus

54. Il est également bon de noter que l’arrondissement V–SM–PE a le revenu moyen par ménage le plus faible pour l’ensemble de l’île de Montréal.

55. Langlois, A. et P. Kitchen (2001). « Identifying and Measuring Dimensions of Urban Deprivation in Montreal: An Analysis of the 1996 Census Data ». *Urban Studies*, vol. 38, n° 1, p. 119-139.

lent qu'ailleurs et présente, pour certaines origines, une forme particulière, avec d'abord une diminution puis une augmentation selon la période d'immigration.

**Figure 33 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (V-SM-PE, 2001)**

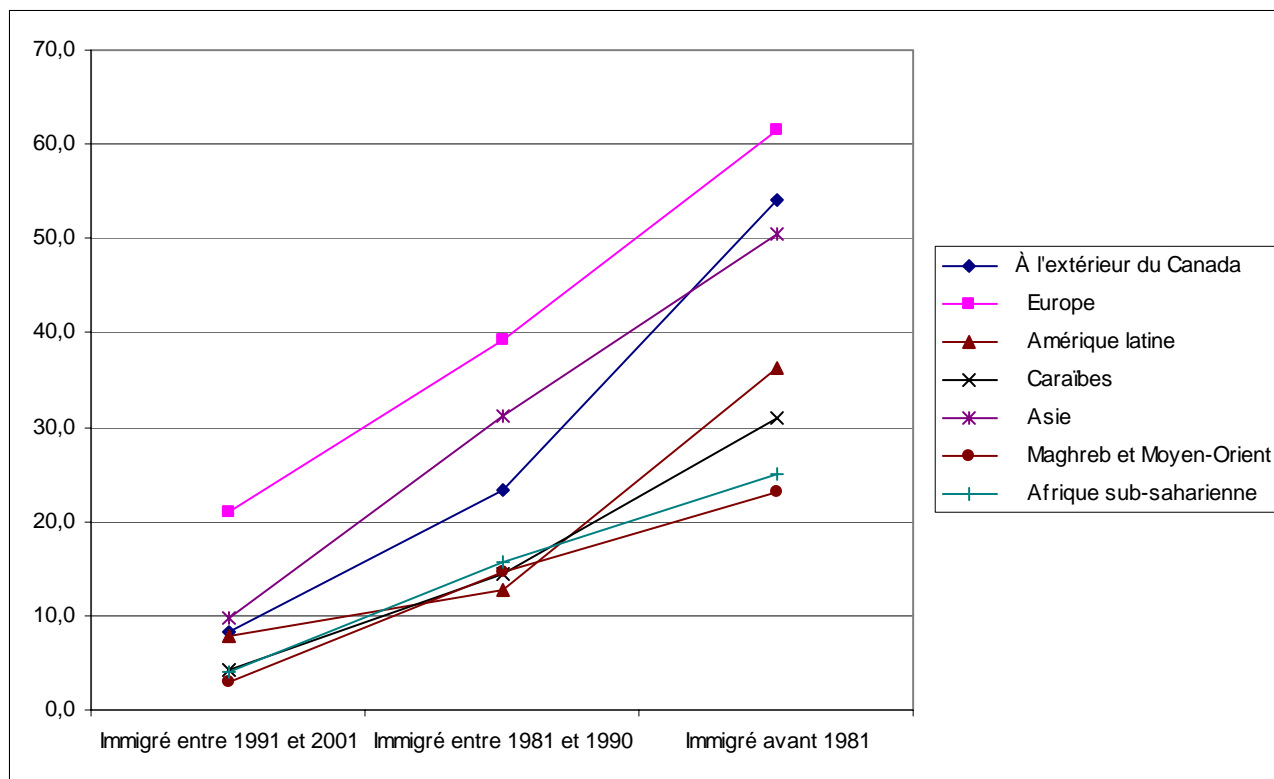


Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Dans ces conditions, le taux de propriété est faible dans le cas des ménages immigrants et augmente plus lentement qu'ailleurs avec l'allongement de la période d'immigration, et cela quelle que soit la région de naissance du principal soutien. C'est ce qu'indique le graphique de la figure 34.



**Figure 34 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (V–SM–PE, 2001)**



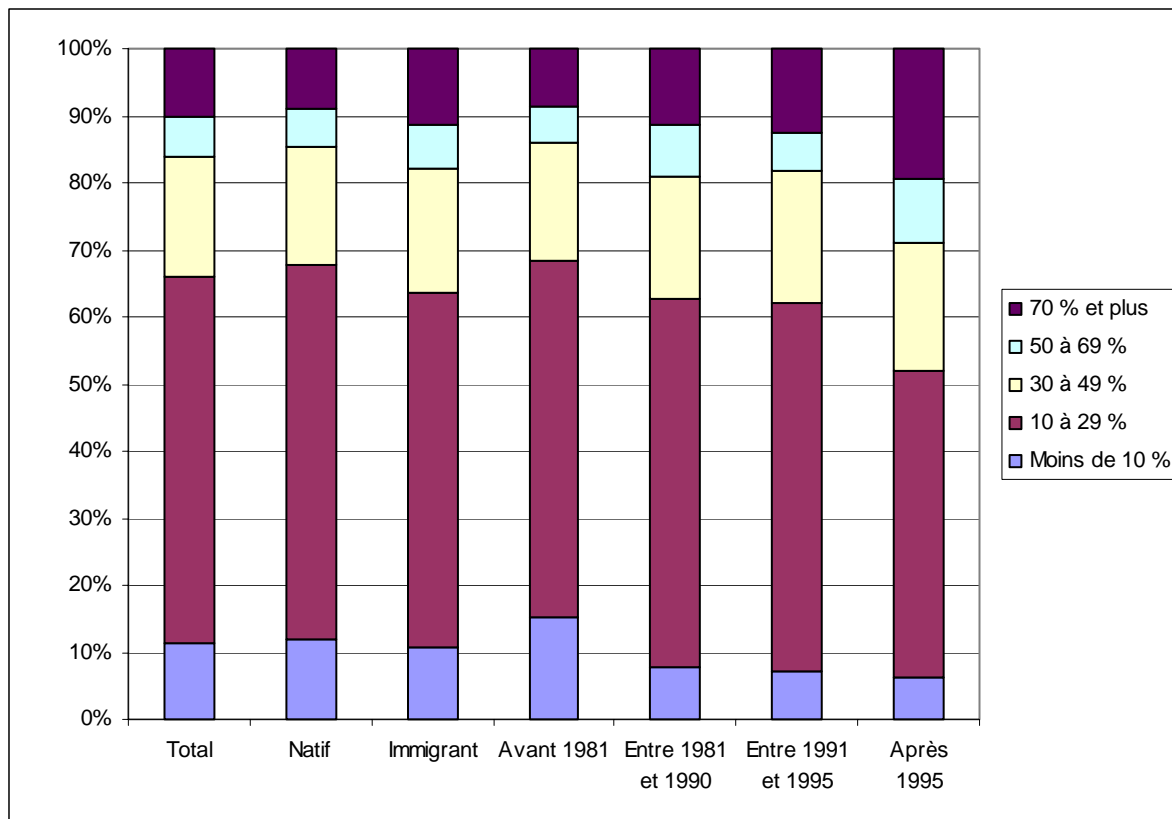
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Un dernier constat peut être tiré de la distribution des taux d'effort. Celui-ci semble en moyenne supérieur à celui qu'on observe ailleurs et dans l'ensemble du Québec. Il importe cependant de noter que cette constatation est valable aussi bien pour les ménages immigrants que pour les ménages natifs. Encore une fois, c'est le facteur socioéconomique, ici le niveau économique moyen de l'arrondissement, qui semble déterminer en partie le destin que les ménages connaissent sur le marché du logement. Il reviendra alors à l'avenir de s'interroger sur cet état de fait et de prendre en considération la spécificité de certains espaces sociaux et résidentiels, comme l'arrondissement V–SM–PE, pour proposer des politiques de revitalisation et d'amélioration de la situation socioéconomique des ménages.

**Tableau 75 – Taux d'effort selon la période d'immigration (V–SM–PE, 2001)**

	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	11,4	54,5	18,0	6,0	10,2
Natif	11,9	55,9	17,6	5,4	9,1
Immigrant	10,8	52,9	18,3	6,6	11,4
Immigré avant 1981	15,1	53,1	17,7	5,4	8,7
Immigré entre 1981 et 1990	7,6	55,1	18,3	7,6	11,4
Immigré entre 1991 et 1995	7,2	55,1	19,4	5,9	12,4
Immigré après 1995	6,4	45,6	19,1	9,3	19,5

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 35 – Taux d'effort selon la période d'immigration (V–SM–PE, 2001)**

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du Recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

### 3. Ahunstic–Cartierville (A–C)

L'arrondissement A-C se situe au nord de l'île de Montréal et s'étend d'ouest en est, le long de la rivière des Prairies, entre Saint-Laurent et Montréal-Nord. Il constitue ainsi un large territoire au nord de l'île. Plutôt favorisé économiquement, il concentre cependant plusieurs îlots marqués par la précarité sociale et économique des populations qui y résident, en particulier dans l'ouest vers l'arrondissement Saint-Laurent (Cartierville). Par sa situation géographique et son profil socioéconomique dominant, A-C peut être assimilé à un espace de transition entre le centre-ville et la banlieue. On y retrouve toutefois un nombre non négligeable de ménages immigrants, comme l'indique le tableau 76.

**Tableau 76 – Région de naissance et période d'immigration (A-C, 2001)**

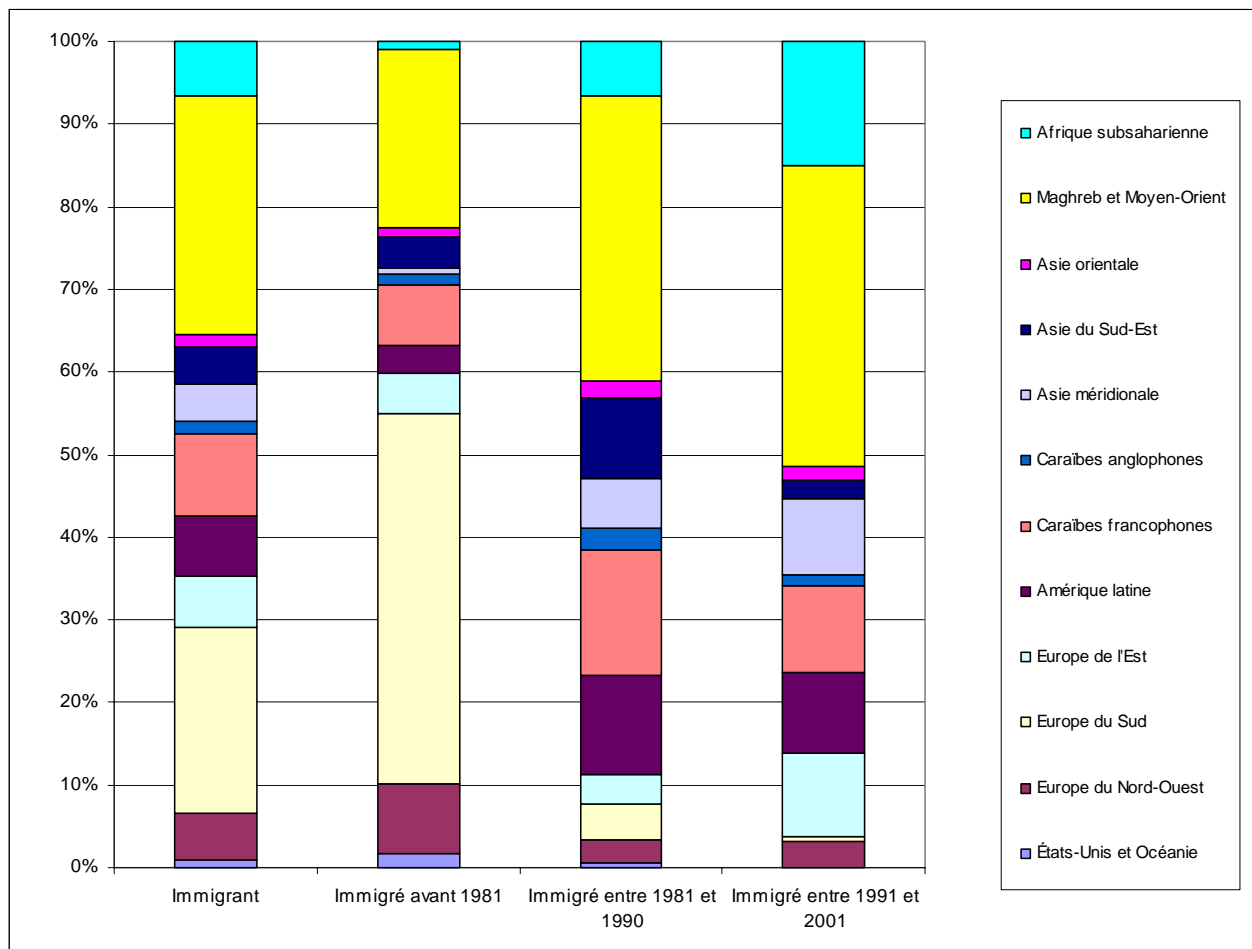
	Total	Immigrant	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 2001
À l'extérieur du Canada	19 505	19 430	9 260	4 085	6 085
États-Unis et Océanie	225	185	155	–	–
Europe	6 695	6 675	5 390	435	840
Europe du Nord-Ouest	1 095	1 085	785	110	190
Europe du Sud	4 390	4 380	4 155	180	–
Europe de l'Est	1 210	1 210	455	145	610
Amérique latine	1 410	1 405	310	490	600
Caraïbes	2 250	2 240	805	730	710
Caraïbes francophones	1 930	1 930	670	620	635
Caraïbes anglophones	320	310	130	110	–
Asie	2 040	2 035	520	720	795
Asie méridionale	865	855	–	240	560
Asie du Sud-Est	890	890	350	400	140
Asie orientale	290	290	110	–	–
Maghreb et Moyen-Orient	5 615	5 615	1 985	1 415	2 215
Afrique subsaharienne	1 275	1 275	–	265	910

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les régions de naissance des ménages immigrants présentent un profil particulier, puisque ce sont les ménages dont le soutien est originaire du Maghreb ou du Moyen-Orient qui composent la plus grande proportion des ménages immigrants (28 %) devant les ménages originaires de l'Europe du Sud (22 %). La période d'immigration joue également un rôle, puisque les places des deux populations varient d'une période à l'autre. Sans surprise, les ménages immigrants dont le soutien est originaire d'Europe du Sud sont majoritaires (44 %) parmi les immigrants arrivés avant 1981, place qu'ils laissent aux ménages immigrants dont le soutien est originaire du Maghreb ou du Moyen-Orient et arrivés après 1981. Dernier constat, l'arrondissement accueille une part accrue au fil du temps de ménages dont le soutien est né dans un pays de

l’Afrique subsaharienne, alors que les autres groupes de ménages semblent comparativement moins nombreux qu’ailleurs. Ces constats sont résumés par la figure 36.

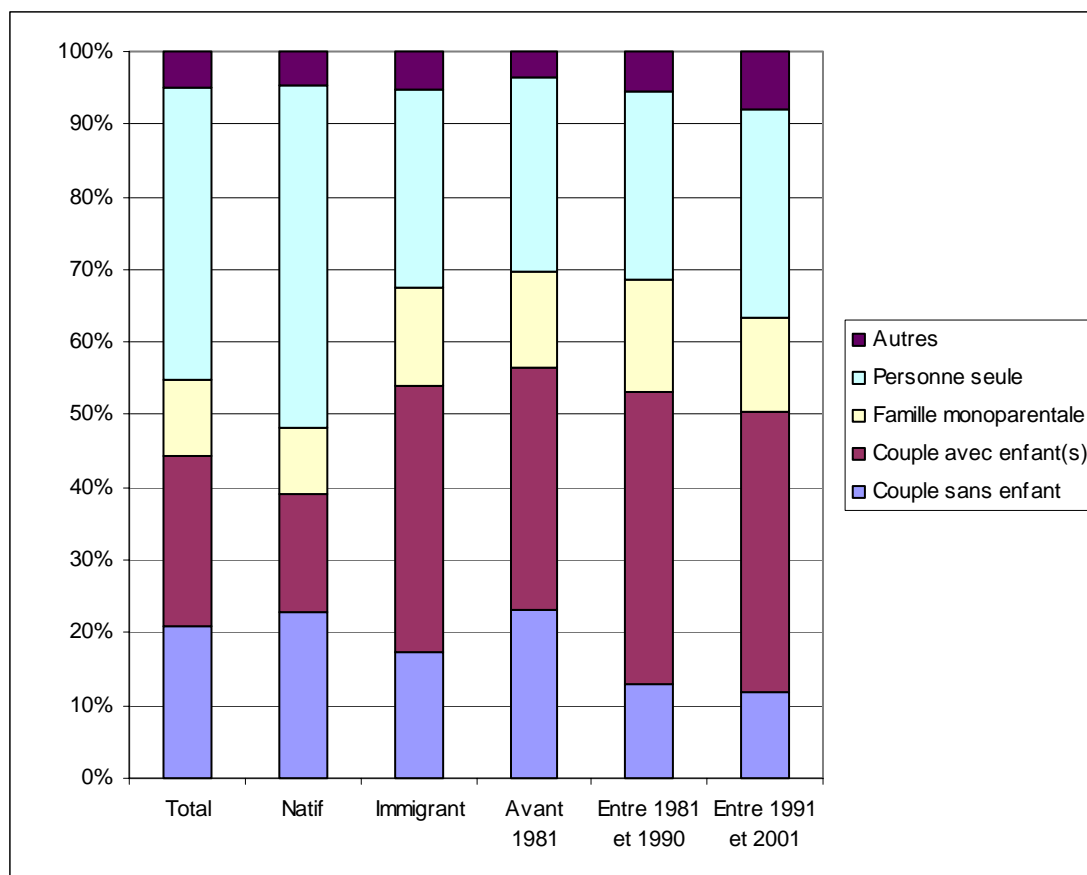
**Figure 36 – Région de naissance et période d’immigration (A-C, 2001)**



Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Espace de transition entre le centre-ville et la banlieue, A-C n’en reste pas moins un espace largement urbanisé, et la distribution familiale des ménages y adopte un profil relativement semblable à celui des deux arrondissements précédents, avec une surreprésentation des personnes occupant seules leur logement dans l’ensemble des ménages et une proportion plus forte de ménages immigrants à caractère familial, cette dernière tendance étant même moins prononcée que dans le cas de l’arrondissement CDN-NDG. La figure 37 reprend la distribution des ménages pour différents sous-groupes.

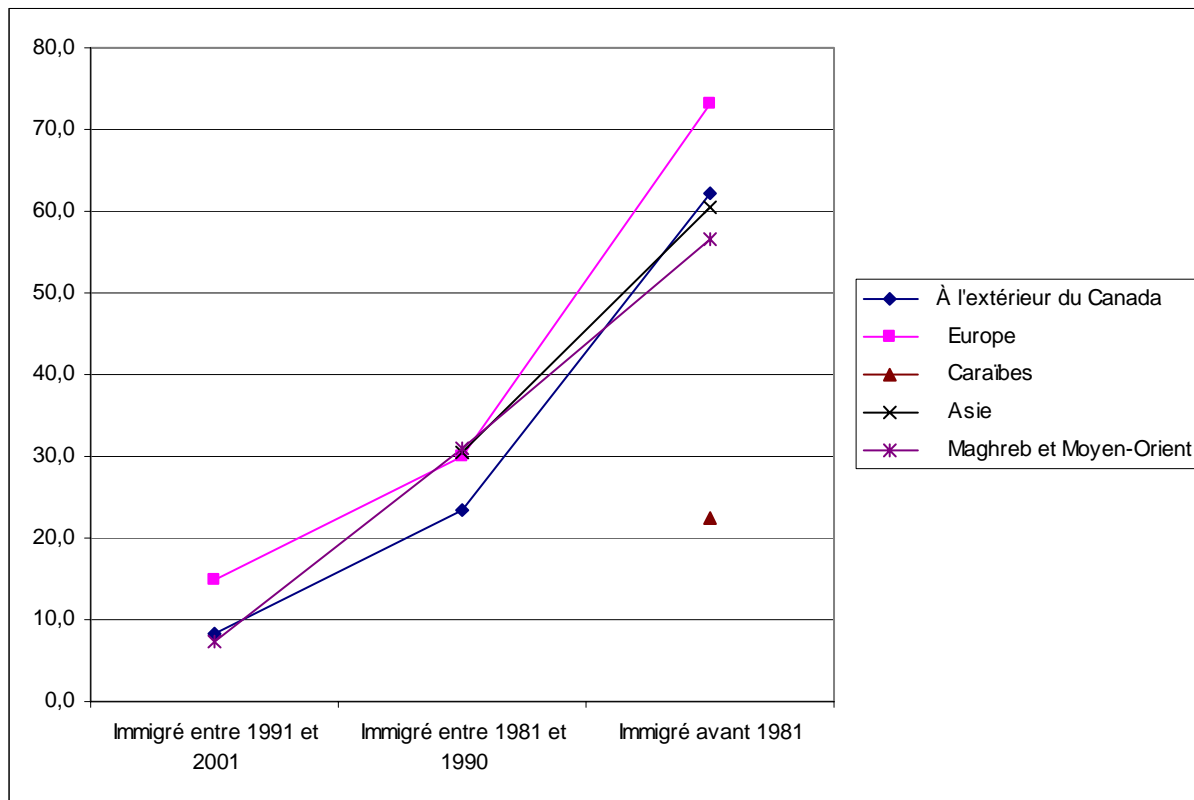
**Figure 37 – Genre de ménage et période d’immigration (A-C, 2001)**



Source : Société d’habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l’auteur, 2004.

Autre caractéristique des espaces de banlieue, l’accession à la propriété y est souvent plus élevée qu’ailleurs. Il n’est cependant pas facile de tirer une conclusion à partir de nos données sur le taux d’accession à la propriété des ménages immigrants. Nous butons en effet ici sur la question de la qualité des données, l’échelle de désagrégation au niveau de l’arrondissement et le croisement des variables réduisant les effectifs de certaines cellules à un niveau où il n’est plus possible de se prononcer sur la validité du chiffre qui s’y trouve. C’est pour cette raison que le graphique de la figure 38 est largement incomplet. Mais cette incomplétude n’est pas totalement sans signification. Le graphique reprend en effet le taux de propriété selon la région de naissance et la période d’immigration ; l’absence de certains groupes, pourtant présents en nombre suffisant dans l’arrondissement pour garantir la qualité de cette donnée, indique donc leur faible niveau d’accès à la propriété. En revanche, les groupes qui y ont accès le font dans une proportion largement supérieure à ce qu’elle peut être en d’autres endroits, comme dans l’arrondissement V–SM–PE.

**Figure 38 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (A-C, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

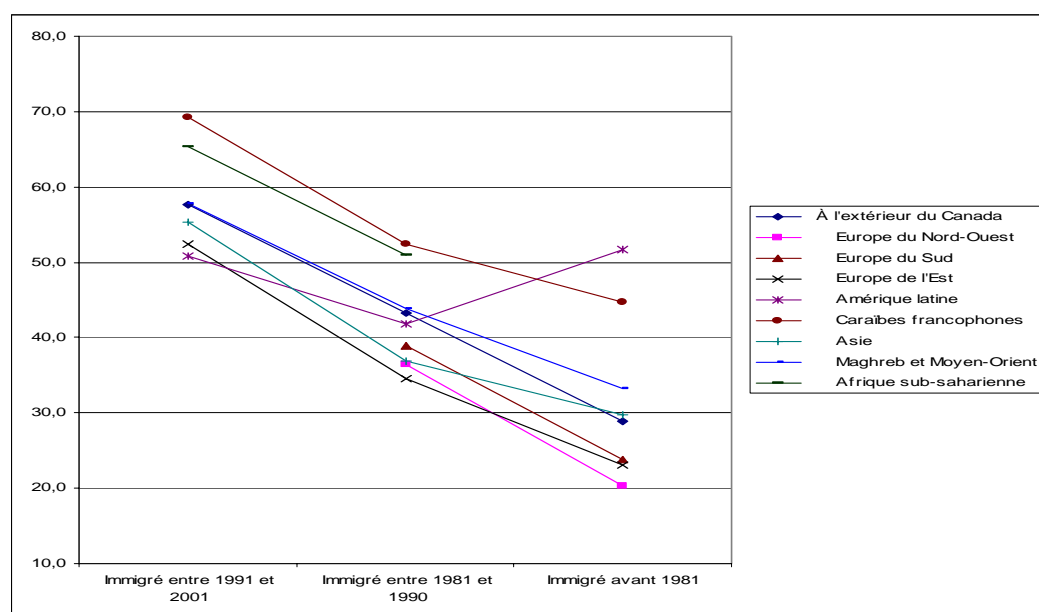
L'accession à la propriété est également liée au revenu des ménages. L'arrondissement A-C paraît également, dans son ensemble, connaître une situation plus avantageuse que celle des deux arrondissements précédents, avec un plus bas taux de ménages à faible revenu. Il s'agit de rester prudent lorsque nous avançons cette constatation. D'une part, des différences importantes continuent de caractériser les ménages immigrants selon la région de naissance et la période d'immigration du soutien. D'autre part, l'arrondissement, par son étendue, peut rassembler des ménages qui vivent des situations sociales et économiques très différentes. Malgré ces remarques, il apparaît, à la lecture du tableau 77 et du graphique de la figure 39, que la proportion des ménages à faible revenu est en moyenne plus basse que dans les deux arrondissements précédents, même si des disparités significatives continuent à exister entre les groupes de ménages immigrants.

**Tableau 77 – Taux de ménage à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (A-C, 2001)**

	Total		Avant 1981		Entre 1981 et 1990		Entre 1991 et 2001	
	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre
Total	30,6	16 935	–	–	–	–	–	–
Natif	25,1	8 965	–	–	–	–	–	–
À l'extérieur du Canada	40,9	7 970	28,8	2 670	43,2	1 765	57,6	3 505
États-Unis et Océanie	–	–	–	–	–	–	–	–
Europe	27,3	1 830	23,5	1 265	36,8	160	48,2	405
Europe du Nord-Ouest	23,3	255	20,4	160	36,4	40	–	–
Europe du Sud	24,9	1 095	23,8	990	38,9	70	–	–
Europe de l'Est	39,3	475	23,1	105	34,5	50	52,5	320
Amérique latine	47,2	665	51,6	160	41,8	205	50,8	305
Caraïbes	54,4	1 225	45,3	365	51,4	375	67,6	480
Caraïbes francophones	55,7	1 075	44,8	300	52,4	325	69,3	440
Caraïbes anglophones	46,9	150	–	–	–	–	–	–
Asie	41,9	855	29,8	155	36,8	265	55,3	440
Asie méridionale	51,4	445	–	–	43,8	105	59,8	335
Asie du Sud-Est	37,1	330	37,1	130	31,3	125	–	–
Asie orientale	–	–	–	–	–	–	–	–
Maghreb et Moyen-Orient	45,6	2 560	33,2	660	43,8	620	57,8	1 280
Afrique subsaharienne	58,8	750	–	–	50,9	135	65,4	595

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Figure 39 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (A-C, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

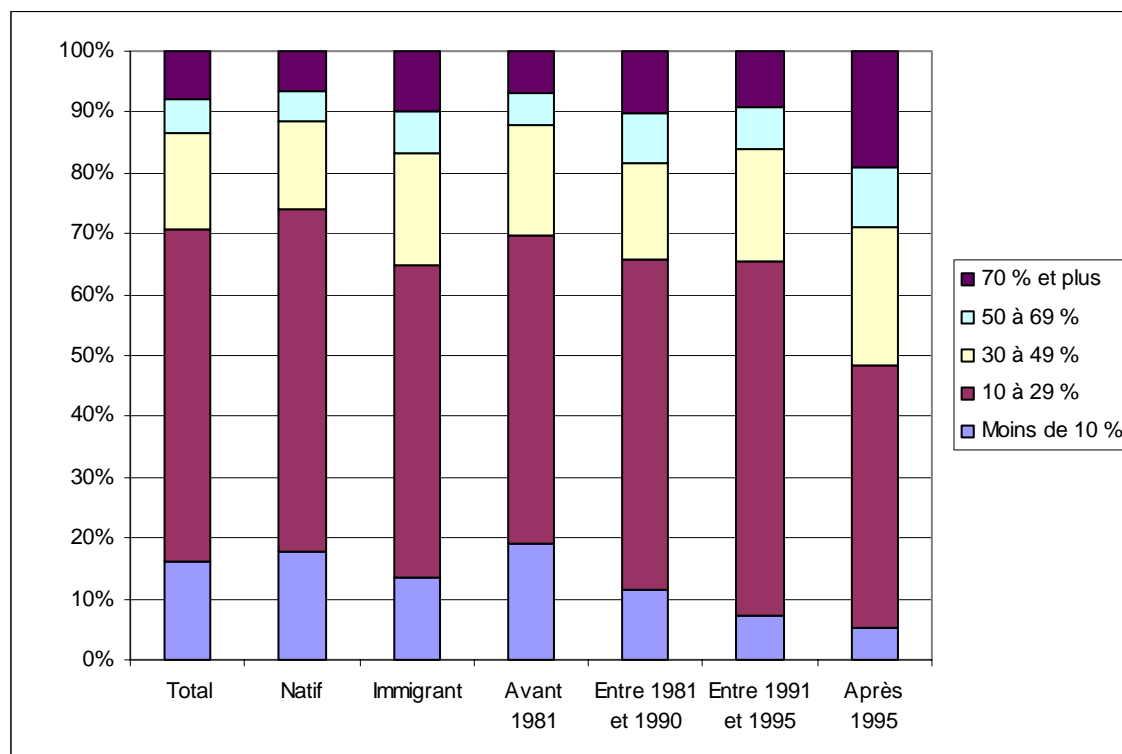
Enfin, le taux d'effort des ménages semble un peu plus favorable dans l'arrondissement. Il faut cependant souligner que cette situation plus favorable concerne pour l'essentiel les ménages natifs et les ménages immigrants dont le soutien est arrivé avant 1981. Par contre, pour les ménages immigrants récents, dont le soutien est arrivé il y a moins de 5 ans, la situation semble plus défavorable, puisque moins de la moitié d'entre eux peuvent bénéficier d'un logement qui leur coûte moins de 30 % de la totalité de leur revenu, alors que cette proportion est supérieure à 50 % dans les deux arrondissements précédents. Cette observation souligne encore une fois, s'il le fallait, la répartition complexe des ménages immigrants dans l'espace montréalais, puisque selon le sous-groupe et l'espace considérés, les situations vis-à-vis du logement peuvent varier, les améliorations ou dégradations de celles-ci n'étant pas univoques et linéaires.

**Tableau 78 – Taux d'effort et période d'immigration (A-C, 2001)**

	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	16,2	54,7	15,7	5,7	7,8
Natif	17,7	56,5	14,2	5,0	6,6
Immigrant	13,5	51,3	18,4	6,9	9,9
Immigré avant 1981	19,2	50,6	18,1	5,3	6,8
Immigré entre 1981 et 1990	11,4	54,3	15,8	8,3	10,3
Immigré entre 1991 et 1995	7,1	58,4	18,6	6,8	9,2
Immigré après 1995	5,3	43,0	22,5	9,9	18,9

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.



**Figure 40 – Taux d'effort et période d'immigration (A-C, 2001)**

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

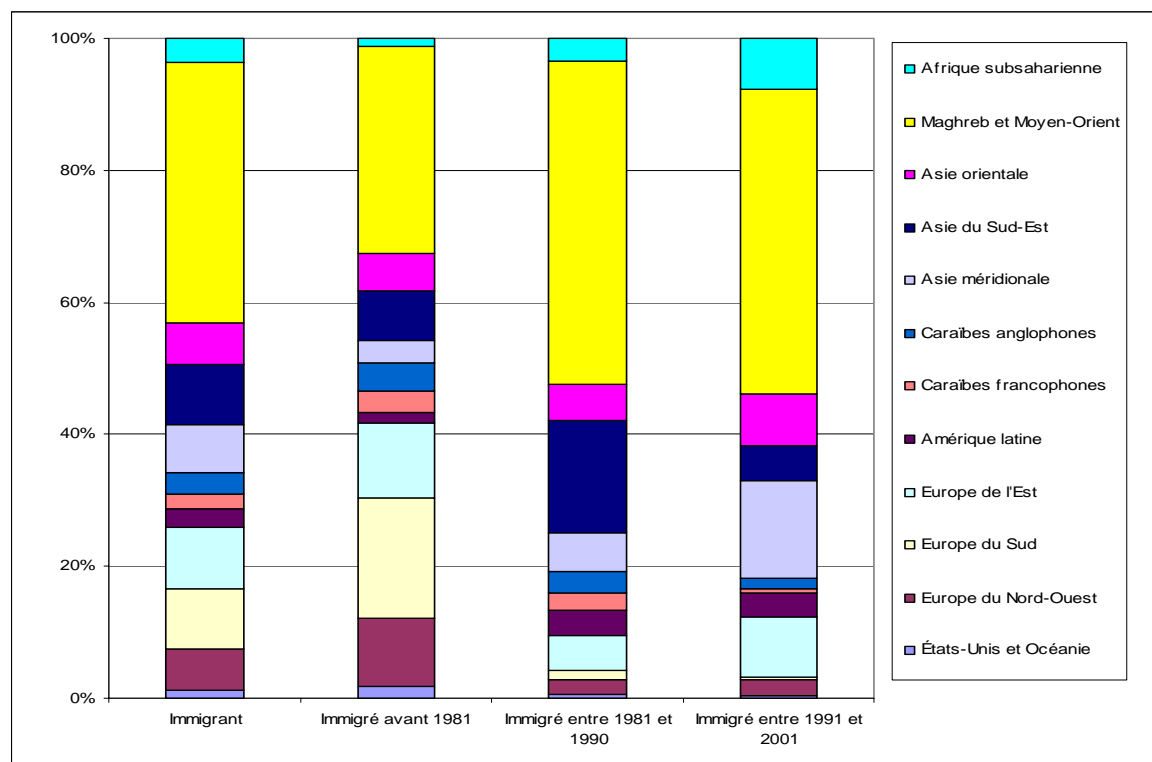
#### 4. Saint-Laurent (SL)

L'arrondissement SL se situe juste à l'ouest d'Ahunatic–Cartierville l'arrondissement précédent. En partie industriel, il est également composé d'un espace résidentiel assez étendu dans sa partie est. Il a connu, depuis le début des années 1980, un afflux assez considérable d'immigrants et est actuellement l'espace montréalais qui concentre la plus forte proportion de minorités visibles – mais la mesure de cette variable est entachée de nombreux biais et cette constatation est à prendre sans doute avec une certaine prudence. Toujours est-il que c'est un espace dont la population s'est diversifiée ces dernières années, comme en témoignent le tableau 79 et le graphique de la figure 41.

**Tableau 79 – Région de naissance et période d'immigration (SL, 2001)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 2001
À l'extérieur du Canada	16 215	7 815	3 690	4 705
États-Unis et Océanie	190	135	–	–
Europe	4 020	3 120	330	565
Europe du Nord-Ouest	1 020	815	–	120
Europe du Sud	1 495	1 425	–	–
Europe de l'Est	1 505	885	190	430
Amérique latine	450	135	145	170
Caraïbes	900	580	215	105
Caraïbes francophones	370	245	–	–
Caraïbes anglophones	530	340	115	–
Asie	3 650	1 290	1 050	1 310
Asie méridionale	1 180	265	220	695
Asie du Sud-Est	1 465	585	625	250
Asie orientale	1 005	440	200	370
Maghreb et Moyen-Orient	6 420	2 460	1 800	2 160
Afrique subsaharienne	590	–	130	365

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

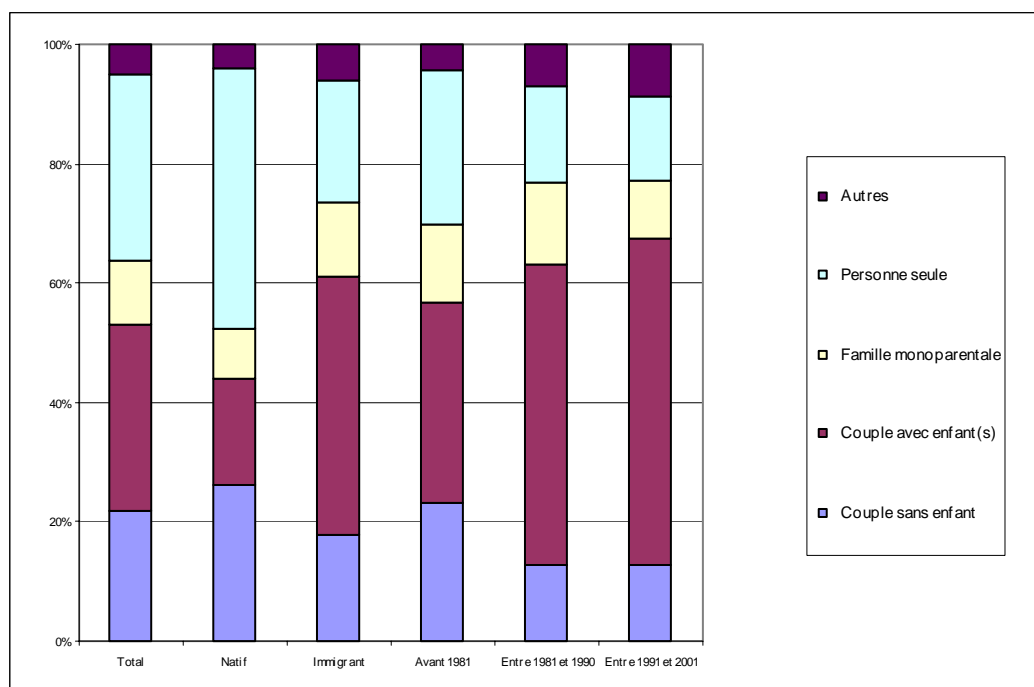
**Figure 41 – Région de naissance et période d'immigration (SL, 2001)**

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

À partir du graphique précédent, une caractéristique fondamentale apparaît, soit la surreprésentation des ménages immigrants originaires du Maghreb ou du Moyen-Orient dans l'arrondissement SL. Ils représentent en effet quatre ménages immigrants sur dix, et composent la majorité relative des ménages immigrants, quelle que soit la période d'immigration retenue. Cette population est principalement originaire du Moyen-Orient, et en particulier du Liban<sup>56</sup>.

Au niveau du logement, il est intéressant de noter d'abord que SL apparaît comme un lieu d'installation de ménages familiaux, en particulier au sein des ménages immigrants, puisque les couples avec ou sans enfants y sont majoritaires (voir la figure 42). Une autre caractéristique des ménages est qu'ils sont ensuite moins souvent à faible revenu que dans les trois arrondissements précédents, en particulier les ménages originaires du Maghreb ou du Moyen-Orient (voir la figure 43). Cette dernière population étant souvent originaire du Moyen-Orient et disposant de ressources financières supérieures à celles de la population qui émigre actuellement de ces parties du monde, ces deux populations connaissent sans doute des contextes migratoires différents, la variable économique pouvant y occuper un rôle central.

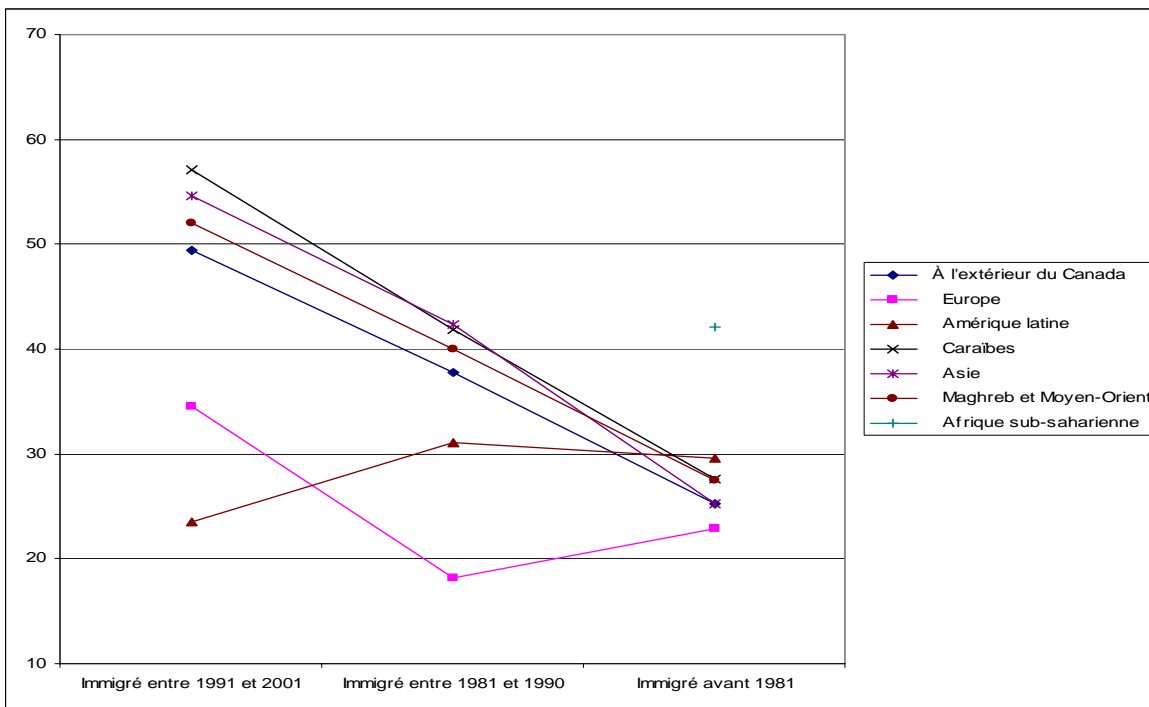
**Figure 42 – Genre de ménage et période d'immigration (SL, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

56. Germain, A., J. Archambault, B. Blanc, J. Charbonneau, F. Dansereau et D. Rose (1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

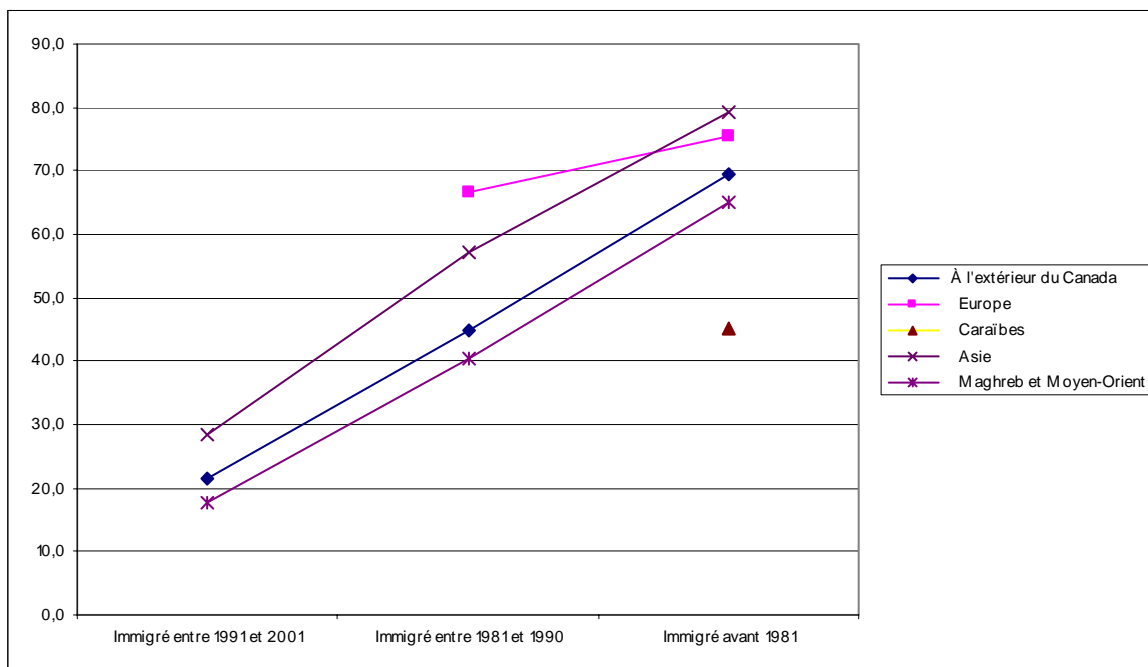
**Figure 43 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d’immigration (SL, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Quant au mode d’occupation des logements, il se caractérise par un niveau d’accession à la propriété supérieur à celui de l’ensemble de l’île et des trois arrondissements précédents. Il rapproche en fait SL de la situation qui prévaut dans la grande banlieue de Montréal. Il est intéressant de noter que ce sont les ménages immigrants dont le soutien est originaire d’une des trois sous-régions d’Asie qui obtiennent le taux de propriété le plus élevé, devant les Européens et les soutiens originaires du Maghreb ou du Moyen-Orient, et à un niveau plus restreint les soutiens originaires des Caraïbes, les autres groupes de ménages n’ayant pas un effectif suffisant pour garantir la qualité des données (voir la figure 44).

**Figure 44 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d’immigration (SL, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Enfin, au niveau du taux d'effort, les ménages immigrants vivent une situation plus favorable dans l'arrondissement SL, en lien sans doute avec le taux de propriétaires qui y est plus élevé. Il n'en reste pas moins que la relation négative entre le taux d'effort et l'allongement de la période d'immigration se maintient, avec les ménages immigrants récents qui ont à produire un effort plus grand pour se loger. Le tableau 80 donne la distribution du taux d'effort selon la période d'immigration. Il indique que, globalement, la situation est bel et bien plus favorable dans SL que dans les autres arrondissements de Montréal, même s'il n'en reste pas moins que les ménages immigrants continuent à y être plus défavorisés que les ménages natifs et que l'écart entre les deux groupes diminue avec l'allongement de la période d'immigration.

**Tableau 80 – Taux d'effort et période d'immigration (SL, 2001)**

	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	17,3	51,1	17,1	5,9	8,6
Natif	18,8	52,7	16,2	5,1	7,3
Immigrant	16,1	49,7	18,0	6,6	9,6
Immigré avant 1981	21,9	48,9	16,2	6,8	6,1
Immigré entre 1981 et 1990	14,5	48,6	19,5	5,7	11,8
Immigré entre 1991 et 1995	7,7	53,5	20,8	5,9	12,4
Immigré après 1995	7,0	50,5	18,6	8,0	15,8

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 21, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Des observations précédentes, il est possible de tirer la conclusion générale que l'arrondissement SL se rapproche du modèle résidentiel de la grande banlieue de Montréal, avec des ménages familiaux, propriétaires, ayant un bon niveau de revenu et un taux d'effort plus favorable que celui des ménages locataires. Cependant, il n'existe pas une banlieue, mais plusieurs. Les formes architecturales qu'elles prennent et les niveaux socioéconomiques auxquels elles renvoient sont multiples et entremêlés à l'échelle locale<sup>57</sup>. Il convient donc d'éviter de conclure sur l'opposition stricte entre centre et périphérie, la réalité étant sans conteste plus complexe et la description qui doit en être faite, plus nuancée.

## 5. Saint-Léonard (Léo)

L'arrondissement Saint-Léonard se situe au nord-est de l'île de Montréal. Relativement éloigné du centre-ville, il constitue, comme les arrondissements A-C et SL, ce qui pourrait être comparé à une première couronne d'extension de la ville, pour l'essentiel construite dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, époque durant laquelle l'espace urbanisé s'est étendu en englobant des espaces ruraux<sup>58</sup>. Il compose actuellement, pour différentes raisons, un lieu de résidence et de vie qui concentre un nombre élevé d'immigrants originaires du sud de l'Europe, et en particulier d'Italie. Le tableau 81 donne la mesure chiffrée de cette population.

57. Charbonneau, J. et A. Germain (2002). « Les banlieues de l'immigration ». *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n° 2, p. 311-328.

58. Linteau, P.-A. (1992). *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal.

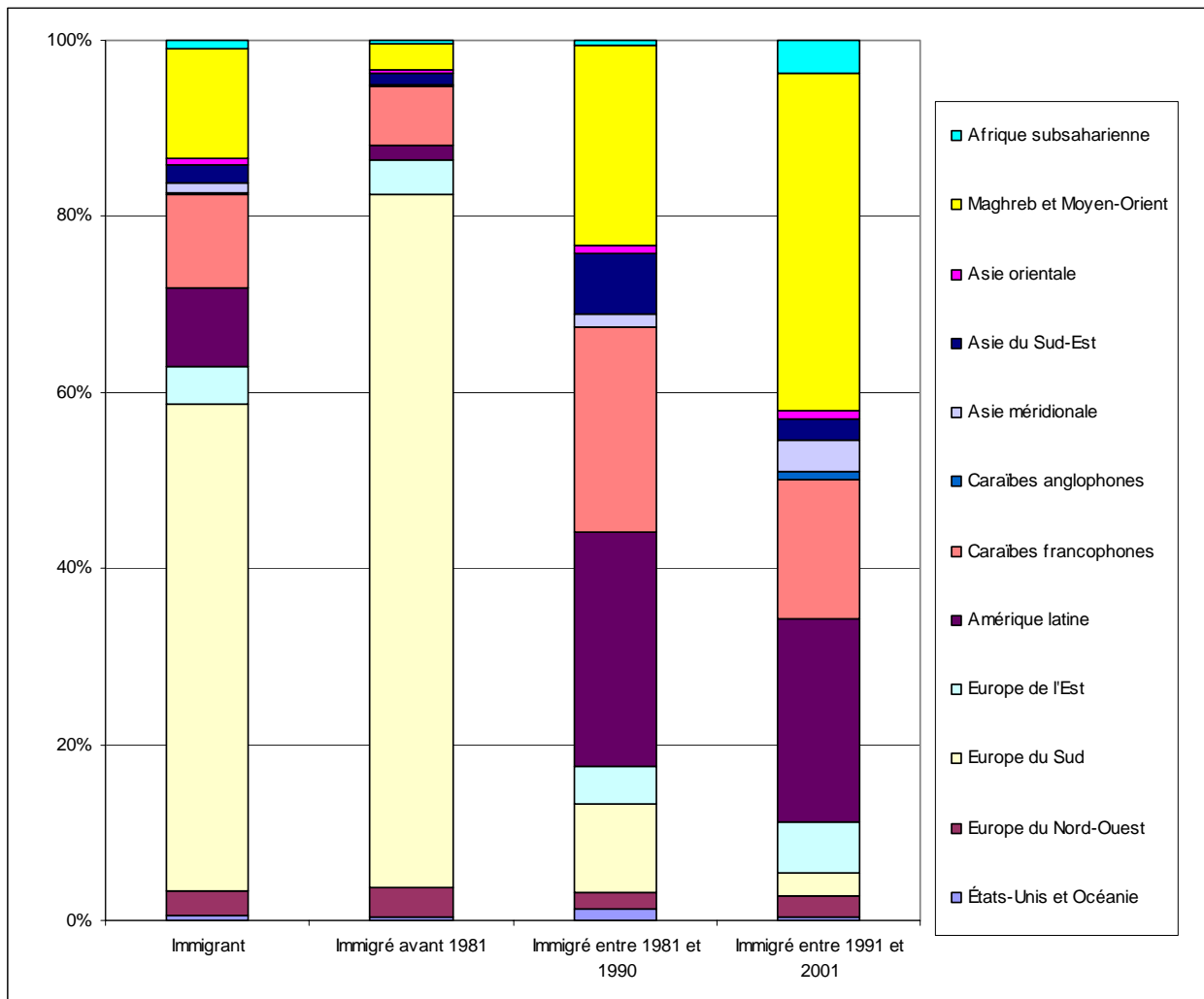
**Tableau 81 – Région de naissance et période d'immigration (Léo, 2001)**

	Total	Avant 1981	Entre 1981 et 1990	Entre 1991 et 2001
À l'extérieur du Canada	13 095	8 875	1 605	2 600
États-Unis et Océanie	–	–	–	–
Europe	8 170	7 620	260	275
Europe du Nord-Ouest	380	290	–	–
Europe du Sud	7 230	6 990	160	–
Europe de l'Est	560	340	–	155
Amérique latine	1 175	145	425	605
Caraïbes	1 420	610	370	435
Caraïbes francophones	1 380	595	370	415
Caraïbes anglophones	–	–	–	–
Asie	495	160	155	180
Asie méridionale	130	–	–	–
Asie du Sud-Est	280	105	110	–
Asie orientale	–	–	–	–
Maghreb et Moyen-Orient	1 630	265	360	1 005
Afrique subsaharienne	130	–	–	100

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les ménages originaires de l'Europe du Sud sont largement majoritaires dans l'arrondissement Saint-Léonard. Il s'agit pour l'essentiel de ménages immigrants arrivés avant 1981. Mais la présence de ménages immigrants ne se limite pas à la présence de cette population. Il est en effet bon de noter que des ménages immigrants, arrivés plus récemment au Québec, s'installent dans cet arrondissement. C'est en particulier le cas des ménages immigrants provenant d'Amérique latine, des Caraïbes et du Maghreb ou du Moyen-Orient. En revanche, peu de ménages originaires d'Asie ou d'Afrique subsaharienne semblent présents dans cet espace. Le graphique de la figure 45 résume la composition de la population des ménages immigrants dans l'arrondissement. Il apparaît clairement que ce sont les ménages originaires d'Europe du Sud qui y représentent une large majorité, en particulier lorsqu'il s'agit des ménages immigrants dans leur ensemble et des ménages immigrants de longue date. En revanche, la composition change radicalement lorsqu'il s'agit des ménages immigrants récents, mais notons que ceux-ci ne forment qu'une minorité des ménages immigrants, comme nous l'avons vu dans le tableau 81, le nombre de nouveaux ménages immigrants étant en croissance modérée dans l'arrondissement.

**Figure 45 – Région de naissance et période d’immigration (Léo, 2001)**



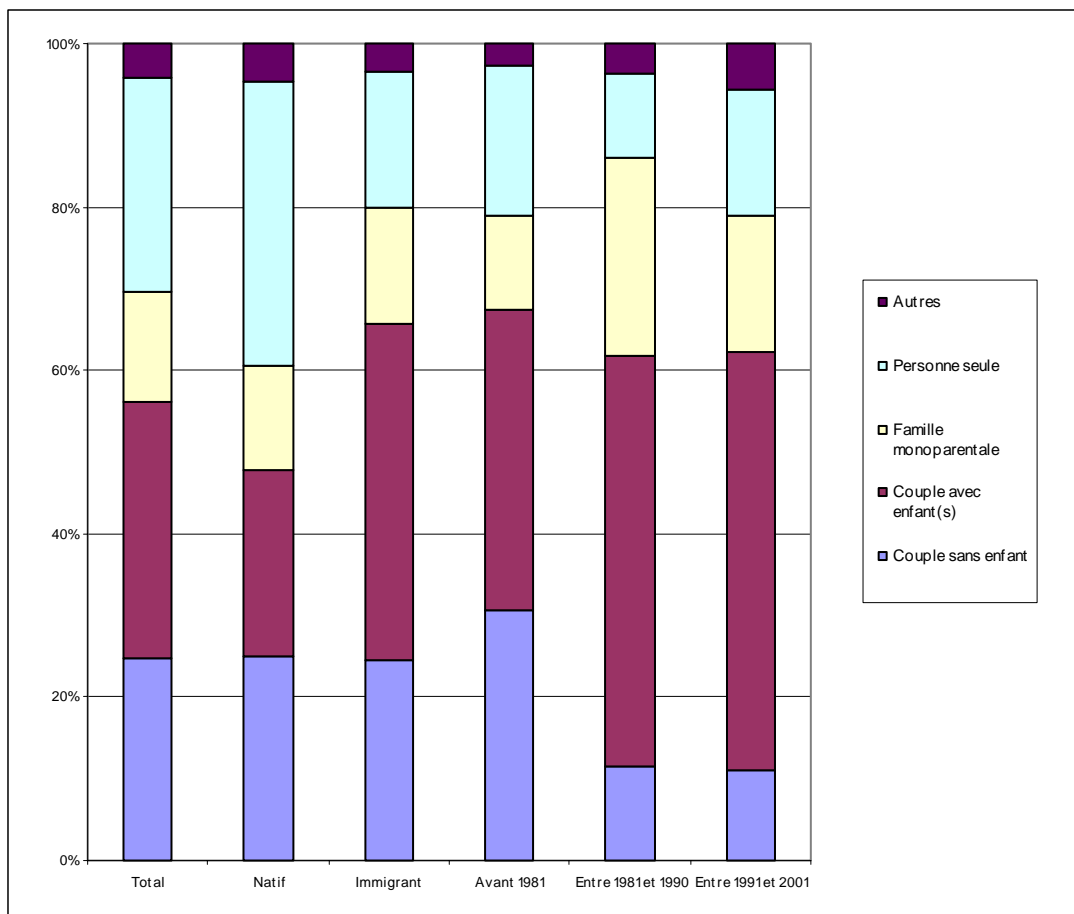
Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le profil des genres de ménage qui se retrouve dans l'arrondissement est en partie orienté par la présence des ménages immigrants, même s'il s'agit d'immigrants anciens, et par le fait que l'arrondissement se situe dans un espace résidentiel éloigné du centre-ville et en proche banlieue. Ce profil se rapproche assez de celui que nous avons mis en évidence pour l'arrondissement Saint-Laurent, avec cependant une surreprésentation moins élevée des ménages d'une personne parmi les ménages natifs et une présence accrue des couples avec ou sans enfants. Le graphique de la figure 46 croise le genre de ménage avec la période d'immigration. La tendance à une présence proportionnelle plus importante des couples avec enfants parmi les ménages immigrants récents se maintient ici à l'échelle de l'arrondissement



Saint-Léonard, et influe sur l'ensemble de la population immigrante, affirmant le caractère familial et le projet d'installation durable des ménages immigrants.

**Figure 46 – Genre de ménage et période d'immigration (Léo, 2001)**

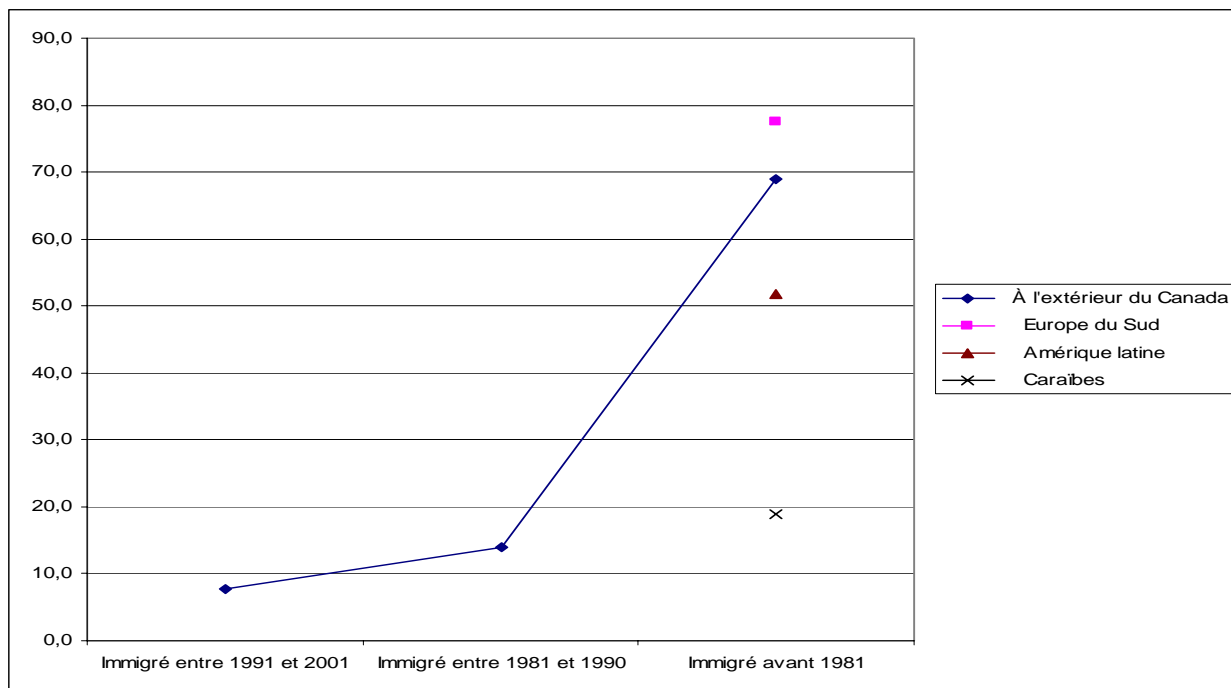


Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Du côté du mode d'occupation des logements, les ménages immigrants présentent aussi un profil particulier, puisqu'ils sont proportionnellement plus souvent propriétaires de leur logement que sur le reste de l'île. Ainsi, ce sont près de sept ménages immigrants sur dix qui occupent un logement à titre de propriétaire-occupant, et cette proportion s'élève à près de huit ménages sur dix pour les ménages immigrants originaires de l'Europe du Sud. Saint-Léonard peut donc être considéré comme un arrondissement de propriétaires pour les ménages immigrants, constituant sans doute un espace privilégié de l'accession à la propriété pour ceux d'entre eux qui ont disposé des ressources financières et sociales pour réaliser cette étape dans leur trajectoire

résidentielle. C'est ce que montre le graphique de la figure 47. Une remarque s'impose à la lecture de celui-ci. En effet, il semble très incomplet en raison des effectifs réduits de nombreuses catégories, ce qui souligne, par défaut, la faiblesse de la présence de certaines populations dans l'espace et, surtout, leur accès limité à la propriété.

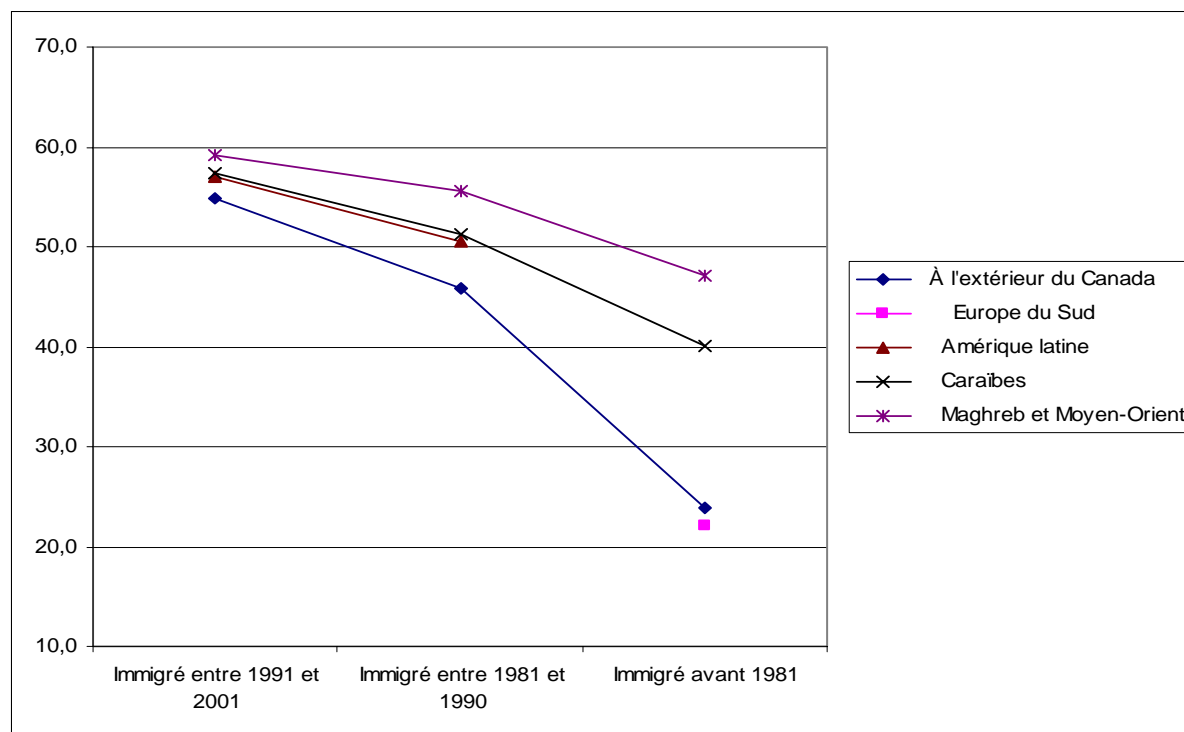
**Figure 47 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (Léo, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Le taux de propriété élevé se reflète dans le profil socioéconomique des ménages immigrants, plutôt élevé et comportant peu de ménages à faible revenu, comme l'indique la figure 48. Si, globalement, il y a moins de ménages immigrants à faible revenu que dans les arrondissements précédents, il n'en reste pas moins que des différences subsistent selon la région de naissance et la période d'immigration du soutien. Dans ce contexte, ce sont surtout les ménages immigrants anciens et originaires d'Europe du Sud qui connaissent une situation favorable, alors qu'il y a plus de groupes de ménages à faible revenu.

**Figure 48 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (Léo, 2001)**



Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Enfin, dernière variable, le taux d'effort des ménages est également plus faible dans l'espace de l'arrondissement, avec une situation qui se rapproche à nouveau de celle de Saint-Laurent, les taux selon la période d'immigration étant proches.

**Tableau 82 – Taux d'effort et période d'immigration (Léo, 2001)**

	Moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 à 69 %	70 % et plus
Total	15,1	53,9	17,4	5,5	8,0
Natif	15,3	56,5	15,8	4,9	7,4
Immigrant	15,0	51,0	19,2	6,1	8,8
Immigré avant 1981	19,0	49,4	19,0	6,2	6,4
Immigré entre 1981 et 1990	7,1	55,0	19,6	5,9	12,1
Immigré entre 1991 et 1995	7,2	55,7	17,9	7,5	11,7
Immigré après 1995	4,2	50,9	21,5	3,7	19,6

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada, données-échantillon 20 %), tableau 36, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

Les ménages immigrants récents continuent à connaître une situation plus défavorable sur le marché du logement, puisqu'ils sont près de deux sur dix à consacrer plus de 70 % de leur revenu pour se loger, et près de un sur deux à y consacrer plus de 30 %. En revanche, les ménages immigrants installés de plus longue date ont connu une amélioration de leur situation, avec près de deux sur dix qui consacrent moins de 10 % de leur revenu à se loger, confirmant l'effet positif de l'allongement de la période d'immigration sur l'accession à la propriété et le taux d'effort.

L'arrondissement Saint-Léonard présente donc un profil relativement typé, celui d'un espace résidentiel de proche banlieue, largement investi par une population immigrante qui y a accédé à la propriété et y a réduit son taux d'effort. Mais cette vision ne recouvre pas l'ensemble de la réalité de cet arrondissement, qui, comme le reste de l'île, subit des transformations et modifications de la composition de sa population avec l'accélération de la diversification des sources d'immigration. Ainsi, un nombre significatif de ménages originaires des Caraïbes, d'Amérique latine et du Maghreb ou du Moyen-Orient s'y sont aussi installés plus récemment et y expérimentent des situations sociales et résidentielles proches de celles de l'ensemble de la population issue récemment de ces nouvelles sources d'immigration. Il conviendra d'en tenir compte à l'avenir.

## Conclusion générale

---

Le principal résultat de la présente étude est, sans conteste, la mise en évidence d'une relation positive entre l'allongement de la période d'immigration et l'amélioration des conditions de logement des ménages immigrants. Nous avons vu, en effet, que l'allongement de la période d'immigration a un effet positif sur deux processus fondamentaux de la trajectoire résidentielle des ménages immigrants ; l'accession à la propriété et l'accessibilité financière. En un mot, l'allongement de la période d'immigration a un effet positif sur le taux de propriété et sur le taux d'effort des ménages immigrants. Notre étude a également mis en évidence le fait que cette relation positive entre l'allongement de la période d'immigration et l'amélioration des conditions de logement est en partie la conséquence d'un autre phénomène, l'amélioration du niveau socioéconomique des ménages immigrants au fil du temps. Il ressort donc, d'une manière générale, que l'inclusion résidentielle et socioéconomique des ménages immigrants semble fonctionner au Québec pour la majorité d'entre eux.

Toutefois, et il s'agit d'un autre résultat important de l'étude, la relation positive entre l'allongement de la période d'immigration et l'amélioration des conditions de logement des ménages immigrants ne s'opère pas de manière linéaire et uniforme. Elle varie au contraire selon trois critères. Le premier, bien mis en évidence dans les pages qui précèdent, indique sans ambiguïté que la relation positive entre allongement de la période d'immigration et l'amélioration des conditions de logement varie lorsque l'analyse prend en considération la région de naissance du soutien de ménage. Le deuxième critère qui peut faire varier la relation entre l'allongement de la période d'immigration et les conditions de logement réside dans le contexte socioéconomique et du marché du logement dans lequel s'inscrit le processus migratoire. Troisième et dernier critère à prendre en compte lors de l'analyse, les politiques d'immigration interviennent aussi, à la source, en triant les populations immigrantes, sur les chances et les probabilités qu'ont les immigrants de s'intégrer à la société d'accueil.

En tenant compte des trois critères précédents, il est ainsi possible de rappeler que la période entre 1996 et 2001 semble avoir été favorable à l'installation de nouvelles populations immigrantes au Québec, entre autres parce qu'il s'agit d'une période durant laquelle la croissance économique a été bonne. Ainsi, nous avons vu, à plusieurs reprises, que les ménages immigrants récents de 2001 semblaient bénéficier de meilleures conditions de logement que les ménages immigrants récents de 1996. Toutefois, il s'agit de nuancer cette affirmation, entre autres parce que l'on sait que la situation sur le marché du logement s'est dégradée à la fin des années 1990, les taux de vacance sur le marché locatif privé étant à leur plus bas en 2000 et 2001 à Montréal. Une autre tendance à long terme devrait également retenir

l'attention des analystes et des intervenants, à savoir la dégradation de l'accès à la propriété pour les ménages immigrants récents. C'est ce que nous avons pu montrer en tenant compte du taux de propriété selon le groupe d'âge du principal soutien de ménage. Il ressort clairement que l'accès à la propriété pour les ménages immigrants arrivés dans le courant des années 1980 et récemment au Québec a ralenti, alors que les cohortes d'immigrants arrivées avant 1981 semblent avoir pu bénéficier d'une mobilité résidentielle promotionnelle.

De plus, les évaluations de la grille de sélection des immigrants adoptée en 1996 par le Québec semblent abonder dans le sens d'une insertion socioprofessionnelle satisfaisante des immigrants de la catégorie des indépendants, traduisant à la fois la bonne tenue de l'économie québécoise durant la deuxième moitié des années 1990 et les effets propres à la sélection des immigrants opérée en fonction des nouveaux critères. Il est alors bon de souligner et d'insister sur le fait que, malgré ces résultats encourageants pour la catégorie des immigrants indépendants, certaines catégories d'immigrants, comme ceux qui sont moins qualifiés ou demandeurs d'asile, se retrouvent face à des situations sociales qui restent difficiles, pouvant entraîner la défavorisation sociale et la précarité du maintien dans un logement décent répondant aux besoins des personnes et des familles. C'est le cas, entre autres, pour les ménages immigrants originaires des Caraïbes ou d'Amérique latine, d'Afrique subsaharienne et, pour une partie d'entre eux, de ceux originaires du Maghreb et du Moyen-Orient. Aux prises avec des problèmes socioéconomiques, ces ménages appartiennent aussi plus souvent à une origine ethnique visible, ce qui peut les défavoriser davantage lorsqu'ils cherchent un logement. Ainsi, la question des inégalités sociales, manifestation centrale, se combine avec celle de la mise à distance, de la discrimination, voire du racisme, qui peut accentuer les difficultés à se loger décentement que vivent certains ménages. Et il importera dorénavant que les intervenants et les décideurs politiques la prennent en compte de manière prioritaire et coordonnée.

De même, la relation positive entre la période d'immigration et les conditions de logement ne doit pas faire perdre de vue le fait que les ménages immigrants, d'une manière générale, et les ménages immigrants récents, en particulier, connaissent le plus souvent des conditions de logement comparativement moins favorables à celles des ménages natifs. C'est en particulier le cas pour ceux qui ont immigré dans le courant des cinq dernières années, les différences s'atténuant au bout de dix ans d'installation, avec cependant un ralentissement de ce processus comme le montrent les comparaisons qui peuvent être faites pour 1996 et 2001 entre les immigrants résidant depuis dix ans et plus au Québec, les taux de propriété ayant par exemple tendance à diminuer pour les cohortes plus récentes et les jeunes immigrants ou issus de l'immigration. Une attention particulière devrait donc également être portée à l'aide qu'il s'agit d'apporter aux immigrants récents dans le domaine du logement, afin d'assurer une plus grande

équité entre ces ménages et les autres, ce qui devrait contribuer de manière positive à leur insertion économique et sociale à l'ensemble de la société québécoise.

Enfin, la composition familiale peut également interférer dans l'accès au logement et sur la relation entre l'allongement de la période d'immigration et l'amélioration des conditions de logement. Dans ce contexte, les familles monoparentales et les personnes seules semblent constituer des groupes cibles prioritaires, parce qu'elles assurent souvent l'économie de tout un ménage à partir d'un seul revenu, ce qui peut peser lourdement sur le devenir de l'ensemble de ses membres.

Un autre résultat important de l'étude concerne la distribution géographique des ménages immigrants au Québec. Nos résultats confirment la tendance à la concentration des ménages immigrants à Montréal et, en particulier, sur l'île de Montréal, puisqu'elle abrite sept ménages immigrants sur dix vivant au Québec. Et ce n'est pas la mobilité à l'échelle des régions administratives de la province qui vient infirmer cette tendance. Au contraire, peu de ménages immigrants, décidant de rester au Québec, quittent Montréal pour le reste de la province, ce qui souligne sans conteste l'attrait que représente la métropole sur les nouvelles populations. À l'intérieur de la RMR de Montréal, si les ménages immigrants se retrouvent concentrés surtout sur l'île, ils s'y distribuent au travers d'espaces résidentiels variés et différenciés, comme nous avons pu le montrer pour différents arrondissements. Se dessinent cependant des disparités relativement tranchées entre les arrondissements proches du centre, qui accueillent massivement les immigrants récents, et des arrondissements plus périphériques, lesquels regroupent des immigrants anciens, les premiers étant des arrondissements dominés par les locataires, les seconds par les ménages propriétaires. Toutefois, durant les dernières années, plusieurs enquêtes commencent à montrer certains mouvements de primo-installation des immigrants dans des arrondissements périphériques de l'île de Montréal, reflétant l'augmentation des valeurs immobilières et des loyers au centre-ville. Des indicateurs de ces mouvements se trouvent illustrés par les données dont nous disposons sur les arrondissements de Montréal, avec l'installation d'une proportion accrue de ménages immigrants dans Saint-Laurent ou Ahunatic-Cartierville. Il convient néanmoins de rester nuancé dans notre interprétation, les arrondissements étant d'une taille relativement importante, les quartiers qui les composent sont hétérogènes et les populations qui y résident, diversifiées. Malgré ces remarques, les résultats indiquent de manière assez évidente que les trajectoires résidentielles des ménages et les processus de mobilité qui y sont reliés restent orientés par les étapes du cycle de vie et le modèle spatial de la déconcentration urbaine, les ménages de taille moyenne supérieure et désirant accéder à la propriété se retrouvant en plus grand nombre en banlieue qu'au centre-ville. Notons d'ailleurs, point intéressant à retenir, que les ménages immigrants, s'ils se concentrent principalement sur l'île de Montréal, sont aussi proportionnellement plus

nombreux à y être propriétaires de leur logement que les ménages natifs. Cette décision est reliée sans doute à plusieurs facteurs qui en pondèrent le caractère choisi ou contraint, comme la disponibilité de logements laissés vacants par le départ d'autres catégories de ménages vers d'autres espaces résidentiels, la volonté de s'ancrer dans un espace à soi ou le souhait de retrouver à proximité des espaces et des groupes auxquels il est possible de s'identifier socialement et culturellement.

Largement factuelle, et mobilisant des données statistiques transversales, cette étude mérite d'être approfondie sur certains points et en ayant recours à d'autres sources. Un premier approfondissement devrait porter sur les trajectoires et les carrières résidentielles des ménages immigrants. Quelles en sont les formes ? Est-ce que celles-ci suivent les rythmes et les étapes qui caractérisent les trajectoires de l'ensemble des ménages ? Quels sont les facteurs qui les orientent ? Comment s'imbriquent-elles avec les trajectoires familiales et socioprofessionnelles ? Pour répondre à ces interrogations, le recours à des données longitudinales paraît primordial. De même, il serait bon de s'interroger, au travers de nouvelles enquêtes spécifiques, sur le rôle et la place qu'occupent, dans les trajectoires et les carrières résidentielles des ménages immigrants, certains espaces et segments du marché du logement. Un second approfondissement intéressant devrait porter sur les conditions de logement des ménages immigrants résidant en région. Ici, la mobilisation d'autres outils que le recensement semble aller de soi, en raison de la faiblesse des effectifs. Le recours à des enquêtes spécifiques devrait donc être privilégié. Troisième et dernier approfondissement envisagé, la question des évolutions des conditions de logement des ménages immigrants au fil du temps continue à se poser. Si nous concluons plutôt, à partir de nos données, à une amélioration de la situation entre 1996 et 2001, il ne faut pas perdre de vue ce que cette conclusion doit à la période d'observation retenue. Depuis, les paramètres du marché du logement ont évolué de manière profonde, avec la diminution radicale des taux de vacance et l'accroissement des problèmes d'accessibilité liés à l'augmentation du coût des logements et à la stagnation des revenus des ménages. Il serait donc pertinent d'étendre notre période d'observation, tant en amont de 1996 qu'en aval de 2001. Ce constat renforce, s'il le fallait encore après les pages qui précèdent, l'apport de la série des tableaux spéciaux de la SHQ à la recherche sur le logement au Québec, et devrait inciter tous les partenaires de la recherche à poursuivre leurs efforts d'analyse et d'intervention dans le secteur du logement.



## Annexe 1 – Revenu moyen et médian selon le genre de ménage

**Tableau 83 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les couples (ensemble du Québec, 2000)**

	Total	Natifs	Immigrants	Avant 1950	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1994	1995-1999
Total	1 683 960	1 459 085	209 055	4 195	29 155	39 490	41 970	39 000	30 275	24 970
Moins de 5 000 \$	28 310	21 350	3 780	10	210	550	585	765	685	975
5 000 \$ - 9 999 \$	25 145	19 105	4 470	10	200	385	645	860	1 030	1 340
10 000 \$ - 14 999 \$	34 175	26 880	5 875	30	335	505	760	1 305	1 145	1 795
15 000 \$ - 19 999 \$	52 325	41 110	9 970	140	1 190	1 340	1 275	1 950	2 060	2 015
20 000 \$ - 24 999 \$	91 140	75 365	14 420	425	2 800	2 485	1 840	2 385	2 305	2 185
25 000 \$ - 29 999 \$	93 005	77 485	14 390	450	2 525	2 445	1 965	2 495	2 415	2 095
30 000 \$ - 34 999 \$	96 000	81 235	14 015	355	2 180	1 985	2 130	2 600	2 675	2 095
35 000 \$ - 39 999 \$	107 110	91 385	14 935	260	2 055	2 195	2 470	3 305	2 675	1 980
40 000 \$ - 44 999 \$	108 625	94 590	13 405	300	1 835	2 150	2 395	2 790	2 200	1 740
45 000 \$ - 49 999 \$	102 125	89 745	11 930	205	1 535	2 005	2 245	2 590	2 010	1 355
50 000 \$ - 59 999 \$	197 665	175 680	21 130	300	2 490	4 100	4 495	4 455	3 220	2 070
60 000 \$ - 69 999 \$	176 670	158 575	17 535	305	2 305	3 625	4 255	3 335	2 235	1 475
70 000 \$ - 79 999 \$	142 640	128 325	13 880	295	1 940	2 840	3 675	2 510	1 490	1 140
80 000 \$ - 89 999 \$	111 215	99 750	11 110	250	1 580	2 575	2 880	1 850	1 125	845
90 000 \$ - 99 999 \$	82 365	73 555	8 640	170	1 295	2 030	2 290	1 505	770	580
100 000 \$ - 124 999 \$	122 390	108 665	13 350	245	2 010	3 770	3 540	1 990	1 110	675
125 000 \$ - 149 999 \$	51 260	44 300	6 820	120	1 145	1 850	1 845	1 030	570	255
150 000 \$ et plus	61 780	51 980	9 405	350	1 525	2 655	2 685	1 285	550	355
Revenu moyen de la famille (\$)	63 975	64 633	61 622	76 126	65 640	73 015	71 754	56 618	48 840	42 760
Revenu médian de la famille (\$)	54 938	56 002	48 778	48 152	49 123	58 717	60 263	46 912	40 316	34 989

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada données-échantillon 20 %), tableau normalisé L1, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 84 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les couples mariés  
(ensemble du Québec, 2000)**

	Total	Natifs	Immigrants	Avant 1950	1950- 1959	1960- 1969	1970- 1979	1980- 1989	1990- 1994	1995- 1999
Total	1 175 440	974 400	187 200	3 920	27 310	36 230	36 850	33 640	26 940	22 305
Moins de 5 000 \$	18 095	11 860	3 330	10	200	530	485	630	605	875
5 000 \$ - 9 999 \$	15 375	9 940	3 995	10	185	335	600	730	950	1 195
10 000 \$ - 14 999 \$	21 800	15 255	5 220	30	285	460	650	1 105	1 025	1 670
15 000 \$ - 19 999 \$	37 625	27 355	9 215	145	1 110	1 275	1 105	1 740	1 930	1 915
20 000 \$ - 24 999 \$	71 825	57 275	13 400	395	2 700	2 380	1 685	2 130	2 110	2 000
25 000 \$ - 29 999 \$	69 970	55 815	13 195	440	2 435	2 330	1 735	2 165	2 155	1 935
30 000 \$ - 34 999 \$	67 755	54 450	12 615	310	2 100	1 850	1 875	2 265	2 355	1 855
35 000 \$ - 39 999 \$	72 705	58 620	13 395	250	1 945	2 005	2 095	2 900	2 395	1 810
40 000 \$ - 44 999 \$	72 970	60 530	11 900	290	1 710	1 945	2 020	2 425	1 980	1 540
45 000 \$ - 49 999 \$	68 185	57 260	10 540	200	1 435	1 840	1 915	2 195	1 750	1 215
50 000 \$ - 59 999 \$	131 785	112 490	18 590	270	2 330	3 645	3 880	3 795	2 860	1 815
60 000 \$ - 69 999 \$	118 285	102 385	15 445	295	2 140	3 300	3 675	2 825	1 935	1 270
70 000 \$ - 79 999 \$	97 515	84 865	12 285	260	1 800	2 585	3 210	2 175	1 315	945
80 000 \$ - 89 999 \$	77 440	67 455	9 730	220	1 450	2 320	2 550	1 545	935	720
90 000 \$ - 99 999 \$	58 270	50 425	7 700	150	1 210	1 865	2 050	1 255	665	490
100 000 \$ - 124 999 \$	88 610	76 320	11 960	230	1 865	3 465	3 155	1 700	965	575
125 000 \$ - 149 999 \$	38 830	32 600	6 100	105	1 050	1 705	1 645	880	515	195
150 000 \$ et plus	48 405	39 485	8 580	335	1 370	2 405	2 520	1 160	505	290
Revenu moyen de la famille (\$)	65 180	66 311	61 640	76 404	65 082	72 806	72 781	56 490	48 658	41 737
Revenu médian de la famille (\$)	55 050	56 733	48 350	47 011	48 604	58 354	60 771	46 662	39 921	34 312

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada données-échantillon 20 %), tableau normalisé L1, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 85 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les couples en union libre (ensemble du Québec, 2000)**

	Total	Natifs	Immigrants	Avant 1950	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1994	1995-1999
Total	508 525	484 685	21 855	275	1 845	3 255	5 120	5 355	3 330	2 670
Moins de 5 000 \$	10 215	9 485	450	0	10	20	100	135	80	100
5 000 \$ - 9 999 \$	9 775	9 160	475	0	15	55	45	135	80	150
10 000 \$ - 14 999 \$	12 380	11 630	655	0	55	50	115	195	120	125
15 000 \$ - 19 999 \$	14 700	13 755	755	0	85	65	170	205	130	105
20 000 \$ - 24 999 \$	19 315	18 090	1 020	25	100	105	155	260	200	180
25 000 \$ - 29 999 \$	23 030	21 670	1 195	10	95	115	230	325	265	160
30 000 \$ - 34 999 \$	28 245	26 785	1 400	40	75	135	255	325	320	245
35 000 \$ - 39 999 \$	34 410	32 765	1 540	0	115	195	370	405	275	170
40 000 \$ - 44 999 \$	35 660	34 060	1 505	10	130	205	375	365	220	200
45 000 \$ - 49 999 \$	33 945	32 485	1 390	10	100	165	325	390	260	140
50 000 \$ - 59 999 \$	65 880	63 190	2 535	30	165	455	615	660	365	260
60 000 \$ - 69 999 \$	58 385	56 190	2 085	10	165	320	580	500	300	205
70 000 \$ - 79 999 \$	45 125	43 455	1 595	30	140	250	460	340	175	195
80 000 \$ - 89 999 \$	33 775	32 295	1 375	30	130	260	330	305	190	125
90 000 \$ - 99 999 \$	24 100	23 125	940	20	85	155	245	245	105	85
100 000 \$ - 124 999 \$	33 780	32 350	1 385	15	145	310	385	290	150	95
125 000 \$ - 149 999 \$	12 425	11 700	720	15	95	145	200	145	60	60
150 000 \$ et plus	13 375	12 495	825	20	160	250	165	130	40	70
Revenu moyen de la famille (\$)	61 191	61 260	61 465	72 175	73 885	75 342	64 363	57 425	50 313	51 311
Revenu médian de la famille (\$)	54 739	54 900	51 744	66 628	58 464	62 181	56 176	48 942	44 280	42 388

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada données-échantillon 20 %), tableau normalisé L1, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 86 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les familles monoparentales dont le soutien est de sexe masculin (ensemble du Québec, 2000)**

	Total	Natifs	Immigrants	Avant 1950	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1994	1995-1999
Total	68 025	60 090	7 660	–	1 025	1 360	1 735	1 575	1 070	725
Moins de 5 000 \$	1 615	1 305	190	–	0	20	45	60	35	20
5 000 \$ - 9 999 \$	2 910	2 485	405	–	25	20	70	100	110	85
10 000 \$ - 14 999 \$	3 820	3 300	485	–	20	75	120	105	110	65
15 000 \$ - 19 999 \$	3 760	3 165	580	–	60	60	110	160	100	90
20 000 \$ - 24 999 \$	4 195	3 545	650	–	80	95	150	145	90	95
25 000 \$ - 29 999 \$	5 535	4 915	605	–	45	90	105	175	125	60
30 000 \$ - 34 999 \$	6 185	5 555	630	–	85	90	110	115	125	90
35 000 \$ - 39 999 \$	5 660	5 080	580	–	35	115	120	185	80	40
40 000 \$ - 44 999 \$	5 570	5 070	495	–	70	95	105	95	70	25
45 000 \$ - 49 999 \$	4 335	4 025	295	–	75	55	70	55	30	15
50 000 \$ - 59 999 \$	7 860	7 100	750	–	125	140	245	125	65	40
60 000 \$ - 69 999 \$	5 790	5 175	610	–	110	145	145	90	45	35
70 000 \$ - 79 999 \$	3 810	3 420	395	–	85	80	110	65	30	15
80 000 \$ - 89 999 \$	2 145	1 905	235	–	60	90	55	15	0	10
90 000 \$ - 99 999 \$	1 405	1 175	225	–	55	40	60	20	35	0
100 000 \$ - 124 999 \$	1 945	1 665	275	–	60	70	70	45	20	15
125 000 \$ - 149 999 \$	690	590	90	–	0	40	15	10	0	15
150 000 \$ et plus	785	625	160	–	50	40	30	10	0	0
Revenu moyen de la famille (\$)	45 996	46 000	46 730	–	61 605	55 430	50 236	37 691	32 488	33 558
Revenu médian de la famille (\$)	40 345	40 725	37 165	–	53 306	47 273	42 567	31 771	28 272	26 809

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada données-échantillon 20 %), tableau normalisé L1, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Tableau 87 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les familles monoparentales dont le soutien est de sexe féminin (ensemble du Québec, 2000)**

	Total	Natifs	Immigrants	Avant 1950	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1994	1995-1999
Total	267 570	227 025	38 490	900	2 915	4 885	8 895	10 130	6 600	4 165
Moins de 5 000 \$	7 195	5 645	1 185	0	40	95	220	310	310	210
5 000 \$ - 9 999 \$	18 770	15 455	3 015	0	25	185	480	960	820	535
10 000 \$ - 14 999 \$	32 115	26 600	5 065	30	145	395	970	1 485	1 165	880
15 000 \$ - 19 999 \$	28 750	23 925	4 540	75	195	295	930	1 375	995	670
20 000 \$ - 24 999 \$	27 500	23 415	3 935	80	240	395	655	1 245	830	485
25 000 \$ - 29 999 \$	27 290	23 240	3 865	105	220	415	945	1 110	640	425
30 000 \$ - 34 999 \$	25 125	21 850	3 200	115	300	415	830	840	400	300
35 000 \$ - 39 999 \$	20 990	18 320	2 625	50	210	360	680	685	520	125
40 000 \$ - 44 999 \$	17 295	15 085	2 165	60	205	400	560	525	255	155
45 000 \$ - 49 999 \$	13 460	11 670	1 755	65	200	360	535	310	180	105
50 000 \$ - 59 999 \$	19 540	16 815	2 675	85	395	525	780	560	225	95
60 000 \$ - 69 999 \$	12 275	10 780	1 465	80	200	360	445	255	60	55
70 000 \$ - 79 999 \$	6 860	5 830	1 000	45	165	190	310	185	30	65
80 000 \$ - 89 999 \$	3 785	3 155	625	45	115	145	170	70	50	20
90 000 \$ - 99 999 \$	2 535	2 115	410	0	55	140	115	65	25	10
100 000 \$ - 124 999 \$	2 545	1 965	570	30	145	105	130	105	35	20
125 000 \$ - 149 999 \$	705	520	185	15	25	50	45	25	25	0
150 000 \$ et plus	845	635	210	15	35	45	80	25	15	0
Revenu moyen de la famille (\$)	33 231	33 358	33 252	47 101	48 646	43 554	37 547	28 755	24 620	22 830
Revenu médian de la famille (\$)	28 450	28 868	26 967	39 955	41 809	37 976	31 396	23 847	19 995	18 460

Source : Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada données-échantillon 20 %), tableau normalisé L1, calculs et présentation de l'auteur, 2004.

**Liste des tableaux**

- Tableau 1 – Effectifs, fréquences relatives et taux de croissance des ménages natifs et immigrants (ensemble du Québec, 1996 et 2001)
- Tableau 2 – Région de naissance du principal soutien du ménage immigrant et immigrant récent (ensemble du Québec, 1996 et 2001)
- Tableau 3 – Région de naissance et période d'immigration du principal soutien du ménage (ensemble du Québec 2001)
- Tableau 4 – Origine ethnique et langue maternelle du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 5 – Origine ethnique et langue maternelle du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 6 – Répartition des ménages immigrants entre les régions administratives du Québec (2001)
- Tableau 7 – Répartition des soutiens de ménage immigrant et immigrant récent (RMR de Montréal, 1996 et 2001)
- Tableau 8 – Répartition des ménages natifs et immigrants sur l'île de Montréal (2001)
- Tableau 9 – Taux de mobilité résidentielle selon le mode d'occupation et le statut de résidence (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 10 – Taux de mobilité des ménages natifs et immigrants selon le revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 11 – Taux de mobilité des ménages natifs et immigrants selon l'âge du soutien (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 12 – Taux de mobilité des ménages selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 13 – Âge et région de naissance du soutien de ménage (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 14 – Âge et région de naissance du soutien de ménage (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 15 – Taux de spécialisation des soutiens de ménage selon l'âge et la région de naissance (2001)
- Tableau 16 – Genre de ménage et région de naissance du soutien de ménage (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 17 – Taux de féminisation du principal soutien de ménage selon le genre de ménage et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 18 – Répartition des ménages natifs selon le genre de ménage au Québec et dans la RMR de Montréal (2001)

- Tableau 19 – Répartition des ménages immigrants selon le genre de ménage au Québec et dans la RMR de Montréal (2001)
- Tableau 20 – Taille moyenne des ménages selon la région de naissance (2001)
- Tableau 21 – Proportion des ménages d'une personne selon la région de naissance (2001)
- Tableau 22 – Proportion des ménages de deux personnes selon la région de naissance (2001)
- Tableau 23 – Proportion des ménages de trois personnes selon la région de naissance (2001)
- Tableau 24 – Proportion des ménages de quatre personnes et plus selon la région de naissance (2001)
- Tableau 25 – Classe de revenu, revenu moyen, revenu médian des familles selon le statut d'immigration (ensemble du Québec, 2000)
- Tableau 26 – Ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 27 – Ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 28 – Pourcentage des ménages canadiens et immigrants à faible revenu au Québec et dans la RMR de Montréal (1996 et 2001)
- Tableau 29 – Pourcentage des ménages à faible revenu selon l'origine ethnique et la langue maternelle (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 30 – Pourcentage des ménages à faible revenu selon l'origine ethnique et la langue maternelle (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 31 – Répartition des ménages à faible revenu selon l'origine ethnique au Québec et dans la RMR de Montréal (2001)
- Tableau 32 – Ménage à faible revenu selon le genre de ménage et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 33 – Ménages à faible revenu selon le statut d'immigration et le genre de ménage (RMR de Montréal, 2001)
- Tableau 34 – Ménages à faible revenu selon le statut d'immigration et le genre de ménage (île de Montréal, 2001)
- Tableau 35 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 36 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 37 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (RMR de Montréal, 1996)
- Tableau 38 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (RMR de Montréal, 2001)

- Tableau 39 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (île de Montréal, 1996)
- Tableau 40 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (île de Montréal, 2001)
- Tableau 41 – Taux de propriété selon la période d'immigration dans différents espaces de la RMR de Montréal (2001)
- Tableau 42 – Mode d'occupation selon le seuil de faible revenu et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 43 – Taux de faible revenu selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 44 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 45 – Taux de propriété selon l'origine ethnique au Québec et dans la RMR de Montréal (1996 et 2001)
- Tableau 46 – Taux d'effort (seuil de 30 %) des ménages selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 47 – Taux d'effort (seuil de 30 %) des ménages selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 48 – Taux d'effort selon la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 49 – Seuils de taux d'effort selon la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 50 – Taux d'effort selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 51 – Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 52 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 53 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 54 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 55 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 56 – Taux d'effort selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 57 – Seuils de taux d'effort selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 58 – Taux d'effort selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)



- Tableau 59 – Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 60 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 61 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 62 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 1996)
- Tableau 63 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 64 – Seuils du taux d'effort selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 65 – Seuils du taux d'effort selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 66 – Accessibilité au logement dans la RMR de Montréal (2001)
- Tableau 67 – Nombre de personnes par pièce selon l'origine ethnique (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 68 – L'état du logement (besoin de réparations) selon l'origine ethnique (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 69 – L'état du logement (besoin de réparations) selon l'origine ethnique et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Tableau 70 – Région de naissance et période d'immigration du soutien (CDN-NDG, 2001)
- Tableau 71 – Effectif et taux de ménage à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (CDN-NDG, 2001)
- Tableau 72 – Taux d'effort selon la période d'immigration (CDN-NDG, 2001)
- Tableau 73 – Région de naissance et période d'immigration du soutien (V-SM-PE, 2001)
- Tableau 74 – Effectif et taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (V-SM-PE, 2001)
- Tableau 75 – Taux d'effort selon la période d'immigration (V-SM-PE, 2001)
- Tableau 76 – Région de naissance et période d'immigration (A-C, 2001)
- Tableau 77 – Taux de ménage à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (A-C, 2001)
- Tableau 78 – Taux d'effort et période d'immigration (A-C, 2001)
- Tableau 79 – Région de naissance et période d'immigration (SL, 2001)
- Tableau 80 – Taux d'effort et période d'immigration (SL, 2001)
- Tableau 81 – Région de naissance et période d'immigration (Léo, 2001)

- Tableau 82 – Taux d'effort et période d'immigration (Léo, 2001)
- Tableau 83 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les couples (ensemble du Québec, 2000)
- Tableau 84 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les couples mariés (ensemble du Québec, 2000)
- Tableau 85 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les couples en union libre (ensemble du Québec, 2000)
- Tableau 86 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les familles monoparentales dont le soutien est de sexe masculin (ensemble du Québec, 2000)
- Tableau 87 – Classes de revenu, revenus moyen et médian pour les familles monoparentales dont le soutien est de sexe féminin (ensemble du Québec, 2000)

**Liste des figures**

- Figure 1 – Région de naissance et période d'immigration du principal soutien du ménage (ensemble du Québec 2001)
- Figure 2 – Proportion des ménages immigrants par région administrative du Québec (2001)
- Figure 3 – Mobilité sur 5 ans des ménages natifs entre trois RA (Montréal, Laval et Montérégie, 2001)
- Figure 4 – Mobilité sur 5 ans des ménages immigrants entre trois RA (Montréal, Laval et Montérégie, 2001)
- Figure 5 – Répartition des soutiens de ménage selon la catégorie d'âge et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 6 – Taux de ménages immigrants à faible revenu selon la période d'immigration et la région de naissance du principal soutien du ménage (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 7 – Ménages immigrants à faible revenu selon le genre de ménage et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 8 – Taux de propriété des ménages immigrants selon la période d'immigration et la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 9 – Taux de propriété des ménages natifs et immigrants selon le groupe d'âge (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 10 – Taux de propriété des ménages natifs et immigrants selon l'âge et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 11 – Taux de propriété selon l'âge à l'arrivée et la période d'immigration du principal soutien (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 12 – Taux de propriété selon la période d'immigration et la région de naissance (île de Montréal, 2001)
- Figure 13 – Taux de faible revenu et taux de propriété des ménages immigrants (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 14 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants de l'Europe du Sud (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 15 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants des Caraïbes (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 16 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants d'Asie (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 17 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants d'Amérique latine (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 18 – Taux de faible revenu et taux de propriété pour les ménages immigrants du Maghreb et du Moyen-Orient (ensemble du Québec, 2001)

- Figure 19 – Taux d'effort (seuil de 30 %) selon la région de naissance et la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 20 – Seuils de taux d'effort selon la région de naissance (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 21 – Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 22 – Seuils de taux d'effort selon la région de naissance et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 23 – Seuils de taux d'effort selon la période d'immigration et le mode d'occupation (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 24 – Seuils du taux d'effort selon la région de naissance et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 25 – Seuils du taux d'effort selon la période d'immigration et le seuil de faible revenu (ensemble du Québec, 2001)
- Figure 26 – Région de naissance du soutien selon la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)
- Figure 27 – Genre de ménage par période d'immigration (CDN–NDG, 2001)
- Figure 28 – Taux de faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)
- Figure 29 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)
- Figure 30 – Taux d'effort selon la période d'immigration (CDN–NDG, 2001)
- Figure 31 – Région de naissance et période d'immigration (V–SM–PE, 2001)
- Figure 32 – Genre de ménage et période d'immigration (V–SM–PE, 2001)
- Figure 33 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (V–SM–PE, 2001)
- Figure 34 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (V–SM–PE, 2001)
- Figure 35 – Taux d'effort selon la période d'immigration (V–SM–PE, 2001)
- Figure 36 – Région de naissance et période d'immigration (A–C, 2001)
- Figure 37 – Genre de ménage et période d'immigration (A–C, 2001)
- Figure 38 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (A–C, 2001)
- Figure 39 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (A–C, 2001)
- Figure 40 – Taux d'effort et période d'immigration (A–C, 2001)
- Figure 41 – Région de naissance et période d'immigration (SL, 2001)

- Figure 42 – Genre de ménage et période d'immigration (SL, 2001)
- Figure 43 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (SL, 2001)
- Figure 44 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (SL, 2001)
- Figure 45 – Région de naissance et période d'immigration (Léo, 2001)
- Figure 46 – Genre de ménage et période d'immigration (Léo, 2001)
- Figure 47 – Taux de propriété selon la région de naissance et la période d'immigration (Léo, 2001)
- Figure 48 – Taux de ménages à faible revenu selon la région de naissance et la période d'immigration (Léo, 2001)

**Liste des cartes**

Cartogramme 1 – Répartition de ménages immigrants dans les régions administratives du Québec en 2001

Carte 2 – Zone d'analyse, région métropolitaine de Montréal en 2001

Carte 3 – Répartition des ménages immigrants dans la région métropolitaine de Montréal en 2001

Carte 4 – Répartition (%) des ménages immigrants propriétaires dans la RMR de Montréal en 2001

Carte 5 – Répartition (%) des ménages immigrants locataires dans la RMR de Montréal en 2001

Carte 6 – Répartition (%) des ménages immigrants locataires à faible revenu dans la RMR de Montréal en 2001

Carte 7 – Répartition (%) des ménages immigrants locataires dont le taux d'effort est supérieur à 30 % dans la RMR de Montréal en 2001





Québec 

• Société d'habitation du Québec  
• Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Montréal 



IMMIGRATION  
et MÉTROPOLIS